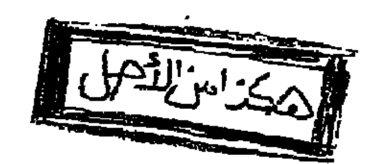






**« Le Monde des livres » : Montreuil, capitale de la jeunesse**


# Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14884 – 7 F

VENDREDI 4 DÉCEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE




Le développement de l'intégrisme dans le monde arabe

# Les autorités algériennes accentuent la lutte contre les islamistes

*Le ministre algérien délégué à la sécurité a annoncé, mercredi 2 décembre, l'imposition de l'état d'urgence, « pour une période indéterminée », à Alger et dans cinq départements limitrophes. Les autorités algériennes entendent ainsi renforcer considérablement la lutte contre la violence des islamistes, qui ont, d'après elles, partie liée avec le « grand banditisme ». Elles accusent nommément l'Iran, via le Soudan, de commanditer, « du Golfe à l'Atlantique », cette campagne de déstabilisation.*

## L'Iran montré du doigt

L'ALGÉRIE n'est pas au bout de ses peines : « afin d'accélérer la lutte contre le terrorisme », le ministre délégué à la sécurité vient d'annoncer l'instauration, à partir du samedi 5 décembre et « pour une durée indéterminée », d'un couvre-feu – de 22 h 30 à 5 heures du matin – à Alger et dans les départements limitrophes de Blida, Tipaza, Boumerdès, Aïn-Defla et Bouïra. M. Mohamed Tolba a précisé que cette mesure « sera levée en fonction des résultats obtenus sur le terrain », ajoutant que les noyaux durs des groupes armés sont « isolés, ciblés et identifiés ».

Le premier ministre, M. Belaïd Abdessalam, avait annoncé, samedi, à l'issue d'une réunion consacrée à « l'évaluation de la situation sécuritaire », un renforcement drastique de la lutte antiterroriste qui, quoi qu'on en dise en haut lieu, n'a pas encore réussi à mettre les « barbus » au pas. Dernière en date de leurs violences : la tentative d'assassinat commise, mardi, contre le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), M. Abdelhak Benhamouda, alors qu'il quittait son domicile, dans la banlieue d'Alger.

CES nouvelles mesures vont entrer en vigueur dès l'expiration, le 4 décembre, du délai de deux mois accordé aux « éléments subversifs » pour se repentir : une centaine seulement ont officiellement saisi cette occasion. Le renforcement du dispositif de sécurité va s'accompagner de la dissolution des multiples associations caritatives, culturelles et syndicales qui gravitaient autour de l'ex-Front islamique du salut (FIS) ainsi que des assemblées populaires communales et départementales encore aux mains des islamistes.

M. Abdesslam n'a pas caché que le renforcement de la répression pourrait « causer du désagrément » à la population et « perturber quelque peu sa vie quotidienne ». Mais, à son avis, le succès de cette lutte dépend aussi « de la compréhension et de la contribution des citoyens ». Ceux-ci paraissent se résigner à cet état de choses. L'instauration du couvre-feu ne semble pas les tracasser outre mesure, habitués qu'ils sont, depuis de long mois, à se calfeutrer chez eux, dès la tombée de la nuit.

L'ETAT est ainsi résolu à passer à « la vitesse supérieure », pour tenter de « casser » un terrorisme qui, depuis le 28 novembre 1991 – date de l'attaque du poste-frontière de Guemmar par un groupe de militants du Mouvement islamique armé (MIA) – aurait fait, selon un décompte réalisé par le quotidien « le Matin », 535 tués et 596 blessés et abouti à l'arrestation de près de 2 500 personnes.

Faut-il voir, « dans cette libanisation qui va de l'Atlantique au Golfe », selon les termes du très officieux « El Moudjahid », la seule main des mollahs iraniens ? En tout cas, Alger a résolument pris le parti de dénoncer « le Khomintern intégriste » – allusion à l'Iman Khomeny – dont Téhéran tirerait les ficelles, allant même jusqu'à relever en cela un éventuel « casus belli ». Comme si ceux qui soufflent sur le feu étaient aussi ceux qui l'avaient allumé.

## Le Coran, mode d'emploi

par Jacques de Barrin

*« Le commencement de la fin », « Les derniers soubresauts », « Les intégristes aux abois »...* : on se lasse de répertorier les communiqués de victoire de ceux qui, du côté d'Alger, ont en main les leviers de commande et qui, pour se rassurer, entretiennent la fiction d'un retour prochain à la normale. Comme s'il n'y avait plus vraiment « péril vert » en la demeure.

Aujourd'hui, pourtant, des bords du Nil aux rives de l'Atlantique, du Proche-Orient au Maghreb, et même en Turquie qui fut si passionnément laïque, les islamistes n'en finissent pas de faire parler d'eux, d'inquiéter ceux qui combattent leur singulière vision du monde. Jamais autant de « procès » contre les « fous de Dieu » n'ont été aussi abondamment nourris, de tous côtés, de leurs violences et de leurs anathèmes. Il n'est pas même un pays à feu et à sang comme la Somalie qui, par-delà les vieux clivages tribaux, n'ait échappé à la « sollicitude » des intégristes.

Tous, du président égyptien au chef de l'OLP en passant par le secrétaire général de la Ligue arabe, pointent un doigt accusateur en direction de l'Iran, soupçonné – peut-être quelquefois abusivement – d'être le grand ordonnateur de cette agitation islamique. Même si, pour arriver à leurs fins, avec autant de discrétion que possible, les ayatollahs de Téhéran se sont habilement assuré le concours – intéressé ou non – d'amis étrangers, soudanais notamment, qui servent d'utile relais à leur propagande.

Ce parrainage iranien paraît d'autant plus redoutable qu'il dissimule non seulement les ambitions ordinaires d'une puissance régionale qui tente de profiter des déboires de l'adversaire irakien, mais encore les rêves peu banals d'un régime théocratique qui cherche à préparer le règne absolu d'Allah dans l'ensemble du monde musulman, qu'il soit d'obédience chiite – comme lui – ou sunnite. La crédibilité d'une telle démarche repose sur le souci très prosaïque de Téhéran de mobiliser, pour sa réussite, une part de ses moyens financiers et militaires.

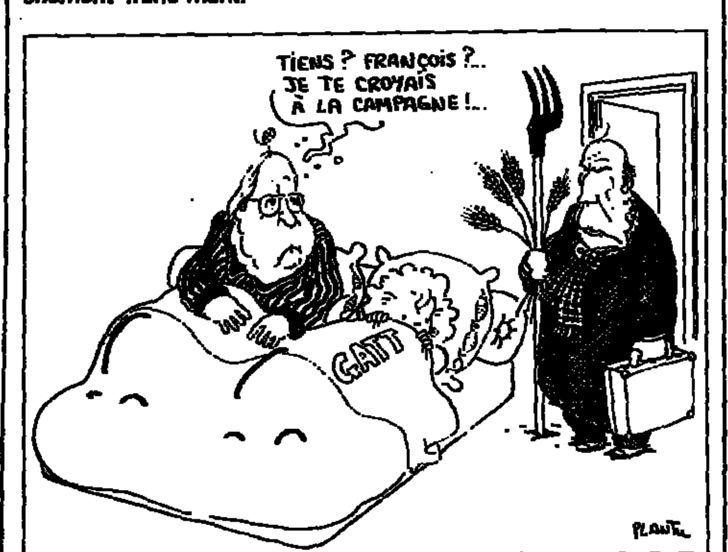
La vague intégriste s'enfle aussi des vents qui soufflent depuis l'Arabie saoudite, grossit de la surenchère qui oppose, en la matière, Ryad à Téhéran. Traditionnel gardien des lieux saints de l'islam, le souverain wahhabite se considère comme investi d'un rôle de protecteur de la religion musulmane face à un modernisme envahissant.

Lire la suite page 4

Le soixantième sommet franco-allemand

# MM. Mitterrand et Kohl cherchent une entente sur le GATT

*Le soixantième sommet franco-allemand s'est ouvert jeudi 3 décembre à Bonn. MM. François Mitterrand et Helmut Kohl devaient préparer ensemble le conseil européen d'Edimbourg des 11 et 12 décembre et tenter de rapprocher leurs positions sur le projet de compromis agricole CEE-Etats-Unis dans le cadre du GATT. Mais les dirigeants français et allemands ne semblaient pas décidés à annoncer dans l'immédiat un rapprochement franc-mark.*




*Lire page 3 l'article d'ERIC LE BOUCHER*
*et page 16 nos informations sur les négociations du GATT*
*et la préparation du sommet d'Edimbourg*

## Le Bundestag a plébiscité le traité de Maastricht

Le traité de Maastricht a été approuvé à une très forte majorité, mercredi 2 décembre à Bonn, par la Chambre des députés allemands (Bundestag) : 543 députés ont voté en faveur de la ratification. 17 l'ont rejetée et et 8 se sont abstenus. A l'issue du scrutin, le chancelier Helmut Kohl et les membres de son gouvernement se sont levés comme un seul homme pour applaudir. Le 18 décembre, la Chambre des Länder, le Bundesrat, devrait approuver à son tour le texte et les amendements constitutionnels qui y sont joints, afin de rendre définitive la ratification du traité sur l'Union européenne.

*Lire page 3 l'article d'HENRI DE BRESSON*

# Nouvelles violences à la Réunion

*Une forte tension régnait encore, jeudi matin 3 décembre, dans le quartier du Chaudron, à Saint-Denis-de-la-Réunion, où s'étaient produits, dans la nuit, de graves incidents. Le nouveau préfet a demandé des renforts.*

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

*de notre correspondant*

Moins de deux ans après les émeutes qui avaient secoué toute sa banlieue est, entraînant la mort de huit personnes, le chef-lieu de la Réunion a connu, mercredi soir 2 décembre, une nouvelle flambée de violence. Le quartier du Chaudron présentait, jeudi matin, les mêmes stigmates qu'au lendemain des événements de février-mars 1991 : vitrines brisées, commerces pillés, carcasses de voitures incendiées dans les rues, population encore sous le choc des graves incidents qui se sont poursuivis jusque vers la fin de la nuit.

A peine arrivé sur l'île pour prendre ses fonctions de préfet de région, M. Hubert Fournier a immédiatement demandé au gouvernement l'envoi d'un escadron de gendarmerie qui devait débarquer jeudi dans l'île.

Selon les premières estimations, plusieurs personnes, dont un gendarme, ont été blessées, une au moins l'ayant été par balle. Les casseurs, des jeunes pour la plupart, se sont en effet heurtés aux vigiles mis en place par les commerçants depuis plus d'un an. Une vingtaine de commerces ont été pillés, saccagés, voire incendiés.

ALIX DIJOUX

*Lire la suite page 9*

### La sécurité des établissements scolaires

Polémique après l'incendie du lycée Robert-Schuman de Colombes, qui n'a fait heureusement aucune victime.

page 11

### Nouvelle rupture à la FEN

Les enseignants du technique devraient, à leur tour, quitter la Fédération de l'éducation nationale.

page 11

### Le Festival des trois continents

A Nantes, depuis quatorze ans, deux frères invitent un public fidèle à découvrir des films jamais présentés en France.

page 12

### LE MONDE DES LIVRES



*Le sommaire complet se trouve page 24*

# Survivre à Mogadiscio

## « Bermuda », quartier retranché de la capitale somalienne, a résisté à tous les assauts

*Le Conseil de sécurité de l'ONU mettait, jeudi 3 décembre, la dernière main à une résolution autorisant le déclenchement d'une opération militaire internationale en Somalie. L'adoption du texte pouvait intervenir dans la soirée. Les Etats-Unis joueront un rôle prédominant dans cette opération, menée au nom du devoir d'ingérence humanitaire, et à laquelle la France a décidé, en principe, de se joindre.*

MOGADISCIO

*de notre envoyé spécial*

Dans un crissement de pneus, le pick-up pile devant trois parpaings alignés sur l'asphalte, canon pointé vers le prochain carrefour. Des adolescents sautent à terre. Deux d'entre eux se sont déjà postés en couverture derrière un mur à demi éboulé. La manœuvre s'effectue comme à la parade, mais avec un luxe de précautions qui trahit une mentalité d'assiégés. Les jeunes miliciens, aux aguets, n'ont pas un geste pour l'étranger qui franchit la ligne de démarcation ; ils le toisent sans un mot lorsqu'il monte à bord du véhicule qui fait aussitôt demi-tour. Le canon a viré à 180 degrés pour garder le croisement dans sa ligne de mire.

Ici commence « Bermuda », l'enclave qui effraie tant de gens, de l' « autre côté » : *« On n'en revient pas ; ce sont des démons ! Vous ne les voyez jamais, mais eux suivent tous vos gestes ! »* « Bermuda », au cœur de Mogadiscio-Sud, a résisté à tous les assauts du général Aïdid, le puissant chef de faction qui contrôle la partie méridionale de la capitale. De rage, il aurait jeté un jour : *« Ici, c'est comme le triangle des Bermudes. On n'en ressort pas vivant ! »*

Sous les vieux acacias, s'alignent les maisons basses d'un quartier populaire aujourd'hui couturé de cicatrices. Pas un logis qui n'ait été souillé par les mortelles éclaboussures de l'artillerie lourde. Les rangées de chaumières sont effondrées, les baraques en tôle aplaties dans la poussière ; ça et là, un mur de pisé ou un toit éclaté tiennent encore debout. Dans les ruelles mangées par les herbes folles, le long de la ligne de front, il n'y a plus âme qui vive.

JEAN HÉLÈNE

*Lire la suite et nos informations page 6*




M 0147 - 1204 0 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $

# DÉBATS

Commerce international

## Le téléphone qui apporte le chômage

par François-Henri de Virieu

LE phénomène commence à inquiéter le gouvernement. Mais celui-ci se tait : ce n'est pas le moment d'ajouter aux angoisses des Français, déjà troublés par la montée du chômage. Et pourtant, les faits sont là. Le télétravail se développe dans le Sud-Est asiatique comme à l'île Maurice ou en Jamaïque, faisant par son ampleur récente peser de nouvelles menaces sur l'emploi dans nos pays d'Occident.

Le télétravail, c'est un peu la tarte à la crème de ces dernières années. Cela fait plus d'une décennie qu'on nous explique que le mariage des télécommunications et de l'informatique va changer nos habitudes professionnelles et qu'un certain nombre de métiers pourront demain s'exercer à distance, par exemple sans quitter son domicile. Mais les années passent et rien ne vient : le bouleversement annoncé ne se produit pas en France, malgré les expériences ponctuelles qui peuvent être faites ici ou là.

Le fait alarmant, c'est que le télétravail gagne du terrain dans le monde, introduisant une dimension complètement nouvelle dans la division internationale du travail. Aujourd'hui, grâce aux télécommunications, on peut apporter de la richesse dans certains pays et du chômage dans d'autres sans avoir besoin de déplacer un seul homme, un seul baril de pétrole ou un seul quintal de blé.

Les journées internationales de l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (IDATE) – qui se sont tenues, la semaine dernière, à Montpellier, comme chaque année à pareille époque – ont permis de mettre en évidence l'ampleur de cette forme pernicieuse d'importation de chômage qu'est le télétravail. Les témoignages croisés d'un chef d'entreprise américain installé aux Philippines et des représentants des gouvernements de la Jamaïque et de l'île Maurice ont permis de donner un tour très concret aux débats organisés par l'IDATE. Le nombre de manuscrits littéraires, de traités de jurisprudence ou d'annuaires, qui sont aujourd'hui mis sur disquettes informatiques aux Philippines par une main-d'œuvre sous-payée, docile et le plus souvent ignorante de notre langue, est en augmentation constante.

Les prix de revient sont de trois à cinq fois moins élevés que si le même travail était fait dans nos imprimeries. Ce qui se fait avec les Philippines en matière de saisie de données peut se faire dans le domaine plus sophistiqué du traitement des dossiers ou du renseignement téléphonique quand la langue est la même dans les deux pays.

Les Etats-Unis font ainsi travailler des Jamaïcains qui restent en Jamaïque et des Irlandais qui ne quittent pas la verte Irlande.

Tous les métiers où l'on traite de l'information – qu'il s'agisse de la banque, des assurances, du renseignement téléphonique ou des services de réservation des places d'avion – sont concernés par le télétravail. Certains de nos concurrents européens s'organisent officiellement pour exploiter le filon de la différence des coûts de production entre continents. Ainsi l'Allemagne a-t-elle créé un organisme public qui met en relation les entreprises du Sud-Est asiatique et ses propres industriels.

### Biens immatériels

Il devrait y avoir là un thème de réflexion pour le GATT, le jour où les problèmes de l'agriculture cesseront d'écraser les négociations de leur poids. Lors des premières discussions, celles du Kennedy Round, du Nixon Round ou du Tokyo Round, on ne parlait que de lever les barrières aux échanges de marchandises. C'était normal puisque le commerce international, en ce temps-là, n'était fait que de biens matériels. Aujourd'hui, grâce aux télécommunications, le « commerce » international est fait de plus en plus de biens immatériels : ce sont les « services » qui, les satellites aidant, se jouent des frontières terrestres. Le GATT l'a compris qui a décidé que les négociations de l'actuel Uruguay Round porteraient aussi – et cela pour la première fois – sur les services.

Il faut fixer un cadre à la concurrence des compagnies mondiales de téléphone entre elles : la question est inscrite à l'ordre du jour de l'Uruguay Round. Mais on voit bien qu'il faudra aussi organiser, quelque part, un jour, cette autre concurrence qui est en train de naître du simple fait que les compagnies de téléphone existent et qu'elles tissent à la surface de la planète un réseau qui permet – et qui permettra de plus en plus – l'importation et l'exportation invisibles du chômage.

L'apparition de cette menace extérieure de nature complètement inédite devrait avoir des répercussions salutaires en France même. La délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) devrait arriver à faire passer plus facilement son message. Cela fait trois ans déjà qu'elle tire le signal d'alarme en prédisant que nous assistons actuellement aux signes avant-coureurs d'une mutation comparable par ses effets à la révolution industrielle du XIXe siècle. *« Nous allons entrer*, explique Mme Anita Rozenhole-Bensaïd, chargée de mission à la DATAR, *dans une sorte de télé-économie qui va nous conduire à inverser les mouvements que la révolution industrielle, fondée sur la marchandise, avait générés. »*

Jusqu'à une époque récente, on considérait que la concentration des activités était la condition *sine qua non* de la compétitivité. Donc, on concentrait. Concentration industrielle. Concentration urbaine. Ile-de-France hypertrophiée. Embouteillages. Banlieues invivables. Métropoles d'équilibre en province et désert autour. Aujourd'hui, on commence à se rendre compte que seuls les pays sous-développés restent encore fidèles à un tel modèle. Les nations qui recherchent simultanément l'efficacité économique et l'efficacité sociale – comme l'Italie du Nord-Est, l'Allemagne ou la Scandinavie – s'engagent dans le mouvement inverse et fondent, au contraire, leur développement sur des réseaux de villes moyennes irriguant des arrière-pays dynamiques. Dans une économie régionalisée, comme le sera celle de la France au XXIe siècle, l'avenir appartiendra aux territoires qui ne seront pas handicapés financièrement par les surcoûts imputables à la concentration.

### Un moyen d'arrêter l'immigration clandestine

Le télétravail est appelé à accompagner cette révolution copernicienne. Son essor donnera à la fois un contenu à l'introuvable politique de développement rural de M. Jean-Pierre Soisson et un coup d'arrêt au cancer des banlieues et de leurs problèmes sociaux qui menacent d'emporter nos finances publiques. Mais l'inversion du mouvement séculaire de concentration urbaine ne pourra se faire sans une forte impulsion de l'Etat qui devra lui-même donner l'exemple. La concentration était le sous-produit du laisser-faire et de la loi du marché. Le redéploiement ne peut être que le résultat d'une action volontariste de la puissance publique.

La France n'est pas mal placée pour relever ce défi-là. Grâce à la DATAR, elle dispose, dans le domaine du télétravail, d'une expertise de qualité et d'une bonne vision de la situation mondiale qui nous sera précieuse. Car le défi ne va pas consister seulement à répartir de façon plus harmonieuse les activités sur le territoire national. Il faut aussi penser au rôle que le télétravail peut jouer dans la prévention de l'immigration clandestine. Ce que les Américains font avec les Jamaïcains et les Irlandais, nous pouvons le faire par exemple, avec les Algériens qui parlent notre langue. Nous pouvons aider nos voisins du sud de la Méditerranée à *« vivre et travailler au pays »* au lieu de venir grossir nos banlieues à problèmes.

Nous pouvons aussi organiser la riposte. Il n'y a aucune fatalité à ce que la télé-économie du XXIe siècle fonctionne dans un seul sens. Les réseaux de télécommunications sont, par définition, réversibles. Cela signifie que, si nous pouvons importer de la main-d'œuvre bon marché par téléphone, nous pouvons par le même canal exporter des services à forte valeur ajoutée. *« La France pourrait par exemple être le plus grand vendeur du monde de téléformation et de télémaintenance ; elle pourrait gérer « en temps réel », de n'importe quelle petite ville du Massif central, le réseau de distribution d'eau de la ville de Moscou »*, dit Mme Rozenhole-Bensaïd, initiatrice de la réflexion sur la nouvelle division internationale du travail que permettent les réseaux. Encore faudrait-il le vouloir.

► **François-Henri de Virieu est journaliste et *président* de l'IDATE**

## Vive le GATT !

par Roger Fauroux

LA France offre ces jours-ci, à propos du GATT, un bien curieux spectacle : sur les tréteaux, les hommes politiques gesticulent, au parterre les paysans cassent les meubles, tandis que les industriels, figurants muets dissimulés dans les coulisses, essaient de faire croire qu'ils ne jouent pas dans la pièce.

Mais la pièce est tragique : que les hommes politiques, avec une belle unanimité, préfèrent le parler faux au parler vrai, c'est affligeant, presque effrayant, mais le scepticisme de l'opinion à l'égard de ses dirigeants présents et futurs est tel qu'un coup de menton électoral de plus ou de moins n'y changera, hélas !, pas grand-chose. Que des paysans lèvent les fourches pour défendre leurs avantages acquis et, au-delà, leur mode de vie et, au-delà encore, pour donner de l'air à leur indignation après tant d'illusions entretenues, c'est compréhensible. Les sidérurgistes de Lorraine, en leur temps, ont fait de même et mené un combat honorable et point désespéré pour défendre eux aussi un métier, une certaine manière de le vivre et un orgueil blessé. Eux, du moins, ont eu la chance de trouver à temps des patrons, des syndicalistes et enfin des hommes politiques qui ont eu le courage de dire la vérité et d'entreprendre solidairement avec eux et avec toute la nation un lent et douloureux travail de reconstruction.

### Trois évidences

Mais où sont aujourd'hui les industriels qui gagnent, ceux qui vendent des Airbus aux compagnies américaines à la barbe de Boeing, qui installent un métro français à Chicago, exportent le TGV au Texas et raflent aux Etats-Unis 80 % du marché des fusées spatiales ? Où se cachent les pétroliers, les chimistes, les assureurs et bien d'autres qui ont investi en force sur le continent américain et regardent maintenant sans sourciller des manifestants brûler le drapeau étoilé dans les rues de Paris comme au beau temps du PC triomphant et de Ridgway la peste ? Et le CNPF, si prompt à dénoncer le moindre manquement à l'égard des règles sacro-saintes du libéralisme, comment a-t-il brusquement perdu la voix quand on menace de mettre en pièces cet immense effort international de progrès et d'échanges qui a nom le GATT ? A vrai dire, ceux qui mentent parce qu'ils croient que leur métier est de parler et ceux qui se taisent parce qu'ils n'osent pas dire ce qu'ils pensent connaissent pertinemment trois évidences qu'il faut bien rappeler.

1) Le traité du GATT sera signé et il est de l'intérêt de la France qu'il le soit, parce que nous aurions tous, agriculteurs compris, en ces temps de stagnation économique et de chômage, tout à perdre à une guerre commerciale ou seulement à un freinage des échanges entre le bloc nord-américain en train de se constituer et l'Europe. La France n'est pas le Japon et nous sommes incapables de survivre dans un espace clos, fût-il européen. A nous de faire valoir vigoureusement nos atouts dans la partie qui va s'ouvrir à Genève sur l'industrie et les services et dont les enjeux pour l'ensemble de l'économie dépassent de loin ceux du volet agricole.

2) La PAC agonise depuis des années : cette extraordinaire machine à redistribuer les revenus, technocratique et dirigiste s'il en fut a eu le mérite de faire cofinancer par nos voisins la modernisation de nos campagnes et le redoutable inconvénient d'encourager, à un prix d'ailleurs fabuleux, une idéologie et une pratique productivistes qui ont conduit nos agriculteurs dans le mur. A nous de faire entrer dans un peu plus de libéralisme, beaucoup plus de solidarité entre les agriculteurs les mieux nantis et les autres et entre les agriculteurs et le reste de la nation. Mais sachons que personne ne traitera ce problème à notre place et qu'il est dérisoire et malhonnête d'imputer à d'autres les conséquences de nos propres erreurs de prévision et de gestion.

3) Il n'y a pas pour la France d'alternative à l'Europe et aujourd'hui pas d'autre Europe que celle de Maastricht. Il est un temps pour menacer et pour finasser, et un temps pour signer et ratifier. Les Anglais feraient bien de s'en souvenir. En ce qui nous concerne, la chose est faite. Ne faisons pas semblant de croire que nous construirons l'Europe seuls contre onze et rentrons notre veto dans l'armoire de nos grand-mères.

► **Roger Fauroux est ancien ministre de l'industrie et président d'honneur de Saint-Gobain.**



REVUES — FRÉDÉRIC GAUSSEN

## Ce que Maastricht ne dit pas

**La campagne et l'issue du référendum ont montré que le traité de Maastricht était loin de faire l'unanimité. Si cet épisode ne remet pas en cause le principe de la construction européenne, il montre que de nombreuses divergences demeurent sur ses modalités.**

ON croyait à une promenade de santé et un triomphe assuré. Ce fut une campagne difficile et un résultat médiocre. Après la courte majorité de Maastricht, les tergiversations britanniques et les couacs du GATT, où en est l'Europe ? Les articles que plusieurs revues consacrent à « l'après-référendum » illustrent les hésitations du moment, même si dans l'ensemble la confiance dans la construction européenne demeure. L'impression qui domine est qu'en passant des déclarations d'intention et des professions de foi à l'application concrète, on est entré dans une nouvelle phase, plus tendue, plus réaliste, dans laquelle on ne peut plus se payer de mots.

La discussion qui a réuni autour d'Edgard Pisani, directeur de *l'Evénement européen*, trois hommes politiques de philosophies différentes – le libéral Jacques François-Poncet, le socialiste Lionel Jospin et le communiste Philippe Herzog – est une bonne illustration de l'état d'esprit des responsables français, à ce tournant de l'histoire européenne. Le consensus sur la nécessité de construire un espace politiquement autonome, entre les Etats-Unis et le Japon, sort renforcé de l'évolution de la situation internationale (effondrement du communisme, crise interne des Etats-Unis, instabilité du tiers-monde). L'idée progresse également que ce nouvel ensemble doit inventer un modèle original de fonctionnement, à la fois sur le plan politique, culturel, économique et social. Le poids de l'Histoire est trop fort, dans ce continent, pour imaginer que les Etats-nations puissent s'effacer d'un trait de plume. L'Europe aura à imaginer un système institutionnel tenant compte de ses spécificités. *« Elle ne sera ni tout à fait une confédération, ni tout à fait une fédération »*, écrit Bernard Laguerre, résumant le point de vue des débatteurs.

### La réhabilitation du politique

Mais ce consensus de base recouvre de fortes divergences dès qu'on en analyse les implications pratiques : jusqu'où doit aller l'intégration ? Doit-elle être totale ou se limiter à quelques domaines stratégiques ? A quel rythme doit-elle s'opérer ? Peut-il y avoir à l'intérieur de la Communauté des modèles différents d'intégration, conduisant à des Europes à plusieurs vitesses ? Quels seront ses rapports avec ses voisins, candidats déclarés ou potentiels ?

Ces questions qui suscitent des réponses contradictoires sont généralement repoussées à plus tard, pour éviter de casser l'élan communautaire. Mais il ne faut pas s'étonner que, lorsque le moment vient de les poser carrément, les unanimités de façade se fissurent. *« Pour une bonne part,* écrit Bernard Laguerre, *le consensus que nous avons constaté recouvre plus un défaut d'approfondissement qu'un accord véritable (...) Il n'y a pas nécessairement consensus de la classe politique sur les modalités de la construction de l'Europe, il y a en revanche volonté de consensus, volonté à tout le moins de ne pas donner trop d'importance aux dissensions. »*

Ces prudences – et les contradictions qu'elles dissimulent – n'échappent pas aux observateurs étrangers, et notamment aux Américains qui peuvent se réjouir de l'impuissance qui en résulte. C'est ce que fait sans retenue l'éditorialiste de l'*International Herald Tribune*, William Pfaff, interrogé dans *Esprit* : *« Aujourd'hui je doute sérieusement de la capacité de l'Europe à jouer un rôle majeur, de façon indépendante, dans la politique internationale »*, affirme-t-il, appuyant son scepticisme à la fois sur l'épisode Maastricht et sur la paralysie de l'Europe face au drame yougoslave : *« Que personne ne prenne une initiative et que dans chaque pays on s'en remette à la politique américaine montre que l'Europe est incapable de s'imposer sur la scène mondiale »*, affirme-t-il.

Olivier Mongin, le directeur d'*Esprit*, aborde une question qui rejoint les préoccupations des débatteurs de *l'Evénement européen* : la nécessité de réintroduire le politique dans la construction européenne et d'éviter en particulier qu'il ne soit peu à peu remplacé par le juridique. Que le droit prenne une importance croissante dans le règlement des conflits, à la mode anglo-saxonne, est certainement une bonne chose. Mais, estime Olivier Mongin, il ne faudrait pas en conclure que cette pacification apparente éliminera définitivement la violence. Si les tensions sociales ne peuvent s'exprimer dans un cadre politique et démocratique, elles continuent de couver *« dans les poches de souffrance »* et peuvent exploser à tout moment, comme le montrent les révoltes des banlieues ou des prisons. Autrement dit, estime Mongin, l'effacement actuel du politique n'est nullement de bon augure pour la démocratie.

### « Un directoire des continents »

Renforcement du politique pour assurer la cohésion interne et l'expression démocratique des citoyens, mais aussi pour affirmer la présence de l'Europe dans le jeu international. C'est la thèse que défend Jacques François-Poncet dans un article de *Commentaire*, où il plaide pour *« un directoire des continents »* – c'est-à-dire une sorte de gouvernement mondial, associant les Etats-Unis, le Japon et l'Europe, sous l'égide des Nations unies. *« Encore faut-il*, écrit-il, *pour qu'un tel directoire voie le jour et soit accepté, que l'Europe y soit présente, non sous la structure « éclatée » que nous lui connaissons, mais comme un ensemble homogène et uni sur lequel les Etats-Unis pourraient s'appuyer et, le cas échéant, se décharger. »*

D'autres voix réclament un renforcement politique de l'Europe : ce sont celles des écologistes – du moins de ceux qui s'expriment dans *Ecologie politique*. Thierry Leroux, président de la Fédération européenne des professionnels de l'environnement, souhaite vivement que la Communauté – enrichie par le renfort des pays scandinaves et de la Suisse – exerce le rôle de leader écologique mondial et introduise la préoccupation de l'environnement dans les grands dossiers qu'elle a à traiter, notamment l'agriculture et les transports.

Pour Jean-Paul Deléage, le directeur de la revue, le traité de Maastricht est un pas dans cette direction, dans la mesure où *« il réhabilite le primat du politique »* et où, en *« visant un niveau de protection élevé »*, il donne à la lutte pour l'environnement une ambition forte.

Mais il reconnaît qu'il y a plusieurs lectures possibles du traité de Maastricht. Ces divergences de lecture ne font évidemment que refléter les prudences des négociateurs. Mais elles expliquent les craintes des peuples au moment où on leur demande de se prononcer. Le moment est sans doute venu pour l'Europe de mettre les points sur les i.

► ***L'Evénement européen*, nº 20, novembre 1992, 90 F., Seuil.**

► ***Esprit*, novembre 1992, 75 F., 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris.**

► ***Commentaire*, nº 59, automne 1992, 100 F., Plon.**

► ***Ecologie politique*, nºs 3-4, automne 1992, 110 F., 9 *bis*, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris.**

A la veille du soixantième sommet franco-allemand

# Le Bundestag a ratifié le traité de Maastricht à une très large majorité

**Le président François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl devaient se retrouver, jeudi 3 et vendredi 4 décembre, à Bonn, à l'occasion du 60e sommet franco-allemand, dont le principal objectif sera de préparer le conseil européen d'Edimbourg (11-12 décembre). *Ce sommet franco-allemand est marqué par les tensions qui existent actuellement sur le GATT. Même si ce n'en est pas l'objet principal, ce délicat dossier devait être abordé. La France compte en effet sur la solidarité allemande pour appuyer sa position.***

**Il s'agit de *« déminer le terrain »* et d'*« harmoniser les positions »* avant Edimbourg, a déclaré, mercredi 2 décembre, le porte-parole de la présidence de la République, M. Jean Musitelli. *« Les relations franco-allemandes ont été soumises à rude épreuve au cours des derniers mois »*, a-t-il reconnu. Mais la *« solidarité »*, qui *« n'a jamais fait défaut »*, est *« nécessaire pour affronter les étapes suivantes »*.**

**A propos de l'état des ratifications du traité de Maastricht, qui devrait également être débattu à Edimbourg, le porte-parole a relevé *« de part et d'autre »* une *« grande compréhension »* vis-à-vis des difficultés rencontrées par le premier ministre britannique, M. John Major, et de la nécessité d'un *« petit délai »* supplémentaire, sans pour autant que la ratification britannique soit *« renvoyée aux calendes grecques »*. Bonn et Paris estiment, en outre, qu'il doit *« être possible de répondre aux exigences danoises »* par des *« déclarations adéquates »*.**

BONN

*de notre correspondant*

Le traité de Maastricht a été approuvé à une très large majorité, mercredi 2 décembre, par le Bundestag, la Chambre des députés allemands (543 « oui », 17 « non » et 8 abstentions). A l'annonce du résultat, le chancelier Helmut Kohl et les membres de son gouvernement se sont levés comme un seul homme pour applaudir. Seuls les députés du Parti du socialisme démocratique (PDS, ex-communiste), avec à leur tête M. Hans Modrow, ainsi que quelques francs-tireurs de droite comme de gauche ont voté contre. Le 18 décembre, la Chambre des Länder, le Bundesrat, devrait approuver à son tour le texte et les amendements constitutionnels nécessaires afin de rendre définitive la ratification. Il n'y a pas de surprise à attendre, le Bundesrat étant majoritairement favorable à Maastricht.

Les sept heures de débat qui ont *précédé le vote n'ont sans doute* pas apporté de grande nouveauté *sur la vision allemande de l'Europe*. Tout avait été dit auparavant, *notamment* à propos des réserves concernant les garanties de *stabilité* du futur système monétaire européen ou l'insuffisante transparence des institutions européennes.

Le chancelier Kohl ainsi que le social-démocrate Günter Verheugen, président de la commission sur l'Europe, ont rappelé que l'union européenne était plus que jamais, pour l'Allemagne réunifiée, une question de destin. Les conflits en Europe de l'Est, et du Sud, la vague de violence contre les étrangers que connaît actuellement l'Allemagne, n'incitaient pas les sceptiques à prendre le risque de repousser Maastricht. *« Une profession de foi claire en l'Europe est pour moi une profession en ses valeurs fondamentales, en l'humanisme, la tolérance, la fraternité, et ainsi en même temps une profession de foi contre le nationalisme et la violence »*, a souligné M. Verheugen.

Les députés ont adopté mercredi quatre textes. Celui du traité de Maastricht proprement dit ; une série de modifications constitutionnelles ainsi que deux déclarations précisant les intentions du Parlement allemand sur les deux thèmes qui ont été au cœur du débat ici : la crainte d'une Europe bureaucratique et boulimique et celle concernant l'abandon du deutschemark, la monnaie fétiche, pour un système monétaire européen qui reste pour la grande majorité complètement flou.

### *Une assemblée vigilante*

L'automaticité du passage à la troisième phase de l'union monétaire a été l'un des points de blocage les plus difficiles pour la ratification. Sans remettre en cause le traité, les députés ont affirmé que ce passage *« exige aussi une évaluation par le Bundestag allemand »*. Ils ont précisé, en outre, que le gouvernement devra obtenir un *« vote d'approbation »* des parlementaires lors des décisions qui seront prises au sein du conseil européen pour la mise en application de la phase finale de l'Union monétaire. Le Bundestag entend *ainsi vérifier que les critères très* stricts de convergence économique *et de stabilité retenus pour prendre* part au système monétaire européen seront respectés au pied de la lettre.

Dans son intervention, le chancelier Kohl a pris solonnellement l'engagement que l'Allemagne ne transigerait pas sur ces critères. Il a affirmé qu'il comprenait et prenait au sérieux les inquiétudes émises dans la population et que *« la future monnaie européenne serait aussi sûre »* que le deutschemark. Il a rappelé que les Etats s'étaient engagés à accepter l'indépendance de la future Banque centrale européenne et qu'il espérait bien voir celle-ci s'installer à Francfort.

*Il a, d'autre part, indiqué qu'il* comptait obtenir de ses partenaires une décision sur l'accroissement du nombre des députés allemands au Parlement européen. *Il demande* 18 nouveaux sièges pour représenter, *sans droit de vote, les nouveaux* Länder de l'ex-Allemagne de l'Est. *Le chancelier a également* souhaité que le problème de la ratification de *Maastricht par les Britanniques* et les Danois puisse trouver une solution à Edimbourg. M. Kohl a enfin mis en garde cependant ceux qui seraient tentés par une *« Europe à la carte »*.

HENRI DE BRESSON

# Un rapprochement franc-mark pourrait présenter actuellement des risques politiques importants

BONN

*de notre correspondant*

L'annonce d'un rapprochement franc-mark pourrait apparaître en effet à l'opposé de la stratégie de MM. Mitterrand et Kohl, une stratégie consistant à ne rien faire qui puisse être interprété comme un abandon ou une esquisse d'abandon du traité de Maastricht. Surtout au lendemain de la *ratification* du traité par le Bundestag. A Bonn, cette question d'un lien franc-mark resserré ou d'une réforme du système monétaire européen (SME) a été bien entendu examinée comme à Paris. En particulier après les nouveaux mouvements sur les marchés des changes. Mais elle a été repoussée immédiatement comme plus dangereuse qu'utile. Maastricht, rien que Maastricht ; *telle est la stratégie*. Si le traité est abandonné par la faute des Danois *ou des Britanniques* il sera alors temps d'examiner les autres hypothèses. Pour l'instant, toute autre idée est jugée *« prématurée »*.

Le mark et le franc, suivant le mécanisme du SME, fluctuent chacun de 2,25 % de part et d'autre d'un cours pivot. L'idée de resserrer les liens entre les deux monnaies a été formulée en France et en Allemagne par de nombreuses personnalités comme M. Raymond Barre ou M. Karl Otto Pöhl, le précédent président de la Bundesbank. Pour ôter l'envie aux cambistes de spéculer contre le franc il s'agirait de faire une déclaration, comme les Belges l'ont fait, qui indique que les autorités monétaires françaises et allemandes s'engagent à intervenir sur les marchés des changes dès qu'une monnaie – le franc – a dépassé un niveau fixé (1 % par exemple, mais le chiffre resterait secret). D'autre part, il serait dit que les cours pivots sont fixés à tout jamais. Autrement dit, *toute dévaluation du franc vis-à-vis* du mark serait interdite. L'avan*tage attendu d'une telle démarche* serait de solidifier institutionnelle*ment le couple franc-mark, ce qui* permettrait peut-être de dégager *une marge de manœuvre pour* abaisser les taux d'intérêt en France.

Mais les inconvénients d'une telle stratégie sont nombreux. D'abord, remarque-t-on, le franc n'est plus véritablement attaqué depuis « sa victoire » de septembre qui a coûté si cher aux spéculateurs. Les turbulences actuelles ont pour origine une revalorisation générale du mark. Ensuite et surtout, un resserrement des liens *franc-mark donnerait* inévitablement l'impression que Paris et *Bonn s'engagent dans la voie d'une « petite union européenne »* comprenant *la France*, l'Allemagne et le Benelux. En Grande-Bretagne, *nombreux sont ceux qui en tire*raient argument pour repousser *encore la ratification du traité de* Maastricht, voire pour en demander une renégociation. *En Italie*, le geste franco-allemand pourrait donner le sentiment d'une exclusion et inciter à relâcher le considérable effort que *Maastricht* impose à ce pays. En d'autres termes, pour un objectif limité, la question des parités remettrait en question l'Europe à douze telle que les gouvernements l'ont voulue il y a un an à Maastricht. Le petit avantage monétaire déboucherait sur un gros risque politique.

*Les* risques sont d'autant plus sérieux qu'il y a d'autres obstacles. Une Europe à cinq aboutirait à institutionnaliser la zone mark. La Banque de France n'a plus guère *de liberté mais cette fois* elle n'en aurait *quasiment* plus aucune. Ce serait *pratiquement* introduire le mark en France. C'est un paradoxe de voir que ce sont les mêmes qui dénonçaient hier *« la perte d'indépendance »* contenue dans Maastricht, qui réclament aujourd'hui *de se précipiter sous l'aile de* la Bundesbank. Mais cette fois-ci sans la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne, pour faire, avec la France, contrepoids. Comme l'indique un banquier allemand, *« la Belgique peut se rallier au mark. Mais la France est un grand pays. Elle ne peut accepter sans obtenir en échange de participer aux décisions économiques et monétaires allemandes »*.

Resserrer les liens monétaires des cinq pays imposerait, expose-t-on *à Bonn et à Francfort*, de créer une institution économique commune et de permettre un dialogue plus équilibré qu'actuellement entre banques centrales. Cela impose en premier lieu de donner à la Banque de France un statut d'indépendance qui lui permettrait de dialoguer au même niveau que la *Bundesbank. Et cela imposerait* aussi de résoudre une série de questions juridiques et monétaires.

Que de difficultés donc derrière ce qui est une « déclaration » monétaire franco-allemande. Ni M. Mitterrand ni M. Kohl ne veulent *l'envisager pour l'instant*. On verra à Edimbourg s'il est possible de faire à nouveau entrer les Danois dans l'Union, puis dans six mois si les Britanniques ont ratifié le traité. L'Europe à douze reste jusque-là l'objectif unique.

ERIC LE BOUCHER

Pour régler le problème danois

## La présidence britannique de la CEE propose un plan en trois points

La présidence britannique de la CEE devait adresser, jeudi 3 décembre, aux gouvernements des Etats membres une proposition en trois points pour régler le problème du rejet par le Danemark du traité de Maastricht. Selon la télévision danoise, cette proposition contiendrait les trois points principaux : une *déclaration du sommet* d'Edimbourg assurant plus de démocratie, d'ouver*ture et de subsidiarité* au sein de la Communauté européenne ; un docu*ment des Douze portant sur les déro*gations demandées par le Danemark dans le *domaine de la monnaie uni*que, la défense commune, la citoyenneté européenne et la coopération judiciaire commune ; enfin, une déclaration unilatérale danoise sur ces points, les onze autres pays déclarant en prendre acte sans être toutefois obligés de la signer officiellement. – *(AFP.)*

## La brigade franco-allemande va se replier sur trois sites

Trois ans après sa création à titre expérimental, la brigade franco-allemande va se redéployer autrement qu'elle n'est constituée à l'heure actuelle. Entre 1992 et 1994, elle devrait être cantonnée sur trois sites en Allemagne, au lieu des six qu'elle occupe présentement. A défaut d'être composée de véritables unités mixtes, la brigade va ainsi se répartir en garnisons mixtes, où stationneront des unités des deux armées sous un commandement unique qui siégera à Mülheim.

La brigade franco-allemande fera partie du corps européen, aux côtés, principalement, d'une division blindée française et de deux brigades de combat allemandes, soit 35 000 hommes.

A l'issue de son redéploiement, qui lui fera abandonner les sites de Boeblingen, Pforzheim, Horb, Villingen et Stetten, la brigade installera à Mülheim son état-major (280 *hommes*), le *bataillon de commande*ment et de soutien (500), la compagnie *d'instruction et un escadron* d'éclairage français (100) ; à Immengen, le *3e régiment de hussards fran*çais (900), le Feldartillerie, bataillon allemand (300), une compagnie antichars (100) et une compagnie blindée du génie (150) allemande ; à Donaueschingen, le Jagerbataillon allemand (650) et le 110e régiment d'infanterie français (900 hommes).

Ce regroupement autour de trois *garnisons est en partie lié à la réduc*tion des effectifs qui touche aussi *bien la Bundeswehr que les forces* françaises primitivement stationnées *outre-Rhin. D'une manière générale*, les armées allemandes devraient se *stabiliser autour de 370 000 hommes* et la seule armée de terre française compter 225 000 hommes d'ici à 1997. Mais un autre objectif de cette réorganisation de la brigade franco-allemande est de faciliter les échanges et la cohésion – par l'intensification des activités communes d'instruction – en disposant de garnisons mixtes où se côtoieront militaires français et allemands. Contrairement, en effet, à une opinion souvent exprimée, la brigade n'est pas une formation mixte : seuls, l'état-major, sa compagnie d'état-major et le bataillon de commandement et de soutien, soit au total quelque 780 hommes, sont des unités élémentaires binationales, sur un ensemble de vingt-huit unités.

J. I.

## *Réchauffement des rapports entre l'Autriche et Israël*

Après le froid qui a marqué les relations entre Israël et l'Autriche pendant les six années de la présidence de M. Kurt Waldheim – en raison du passé de ce dernier dans l'armée hitlérienne –, le ministre israélien des *affaires étrangères*, M. Shimon Pérès, qui effectue depuis mercredi 2 décembre une visite à Vienne, a invité le président Thomas Klestil et le chancelier Franz Vranitzky à se rendre en Israël. A l'issue de son entretien avec M. Pérès sur le processus de paix au Proche-Orient, M. Klestil s'est félicité de l'*« amélioration »* des rapports entre les deux pays et du climat de la rencontre avec le chef de la diplomatie israélienne. – *(AFP.)*

Compte tenu du nouvel environnement mondial

# M. Joxe souhaite que la France participe à la rénovation de l'Alliance atlantique

**La France et l'Allemagne ont présenté formellement, mercredi 2 décembre, au conseil de l'Atlantique nord, à Bruxelles, leurs propositions concernant les accords de commandement futurs qui lieront l'OTAN à l'Eurocorps, *une unité* de 35 000 hommes, dont le PC sera à Strasbourg et à laquelle Belges, Espagnols et Luxembourgeois pourraient se joindre.**

Devant un aréopage d'officiers supérieurs des trois armées, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a une nouvelle fois plaidé pour que la France soit active dans la rénovation de l'Alliance atlantique. Déjà, à deux reprises, il y a plusieurs mois, M. Joxe avait souhaité que la France cesse de pratiquer la politique de la chaise vide au sein des instances alliées. Il a réitéré ses propos, il y a quelques jours, devant les stagiaires du cours supérieur interarmées (CSI), une enceinte où se forment des officiers supérieurs appelés à devenir des cadres importants.

*« L'ensemble de ces coopérations bilatérales, trilatérales*, a déclaré M. Joxe, *compose la fabrication solide d'une construction européenne de notre défense qui n'est pas opposée à la démarche atlantique, au contraire, à un moment où les bases de ce qui était à l'origine de l'Alliance atlantique sont remises en cause par une transformation géopolitique. »*

*« Il est souhaitable*, a ajouté le ministre de la défense, *que l'Europe – et c'est ce à quoi la France travaille – réfléchisse elle-même sur ses objectifs, parce que, évidemment, les accords France-OTAN devront être révisés pour tenir compte des évolutions géostratégiques en Europe. Il est évident que l'Alliance atlantique elle-même est en train et sera sans cesse conduite à reconsidérer son organisation, puisque ses objectifs et la problématique à laquelle elle a à faire face changent. Au moment où le Canada a à peu près retiré la totalité de ses forces stationnées en Europe et au pire moment où les Etats-Unis d'Amérique ont déjà annoncé qu'ils descendraient à 100 000 hommes et qu'on s'interroge sur ce que sera finalement la décision de l'administration Clinton, il est évident que nous devons, nous, à notre façon, participer à la rénovation de l'Alliance atlantique. Ce qui, encore une fois, n'est pas la mise en cause de l'Alliance, au contraire »*.

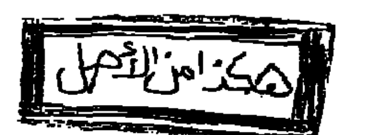
### *De nouveaux accords d'état-major*

La présidence de la République, tout comme le premier ministre et le Quai d'Orsay ont, jusqu'à présent, adopté une position de prudente réserve quant à une participation plus active de la France au sein de certaines structures de l'OTAN.

Toutefois, l'Elysée ne s'est pas opposé au fait que les états-majors français sont aujourd'hui habilités à négocier de nouveaux accords avec le commandement suprême allié en Europe (SACEUR) sur l'emploi prévisible par l'OTAN du corps européen constitué, dans un premier temps, de la brigade franco-allemande, d'une division blindée française outre-Rhin et de deux brigades allemandes (*le Monde* du 21 mai). C'est le sens de l'annonce faite par M. Joxe sur la conclusion de nouveaux accords France-OTAN qui remplaceront les conventions d'état-major Ailleret-Lemnitzer et Valentin-Ferber signées après le départ des forces françaises de l'OTAN en 1966-1967.

Ces futurs accords techniques traiteront des conditions dans lesquelles sera transférée, en temps de guerre, à un commandement de l'OTAN l'autorité exercée sur l'Eurocorps par son propre état-major binational du temps de paix. Ils feront, dans ce cas, référence à la procédure dite du *« contrôle opérationnel »* qui est un point d'équilibre à trouver entre la notion de coopération avec les états-majors alliés (qui est la position spécifique aux forces françaises) et le concept traditionnel d'intégration (le statut particulier aux unités affectées en permanence à l'OTAN, comme l'armée allemande).

J. I.





# ASIE

CAMBODGE : après l'échec de leur mission de désarmement

## Les « casques bleus » vont donner la priorité à l'organisation des élections

**Les signes se multiplient sur le terrain d'un échec de la mission des Nations unies au Cambodge, huit mois et demi après son lancement. C'est peu dire que l'objectif de désarmer 70 % des combattants des quatre factions a échoué. Moins de 10 000 hommes – au lieu de plus de 150 000 hommes prévus – se sont présentés aux lieux de cantonnement organisés par l'APRONUC (Autorité provisoire de l'ONU). Un nombre non négligeable d'entre eux n'étaient d'ailleurs que des déserteurs cherchant à régler une situation personnelle. Quant aux milliers d'armes récupérées, elles ne comptent pas parmi les plus modernes que possédaient les combattants. De façon ouverte, pour leur part, les Khmers rouges ont défié l'ONU, exposant avec clarté, sinon crédibilité, les raisons de leur abstention à appliquer des accords qu'ils ont pourtant signés.**

De sérieux incidents sont venus, ces dernières heures, accentuer l'impression de précarité de la mission de paix de l'APRONUC, indiquent les agences de presse. Le plus récent est un énième (le trentième environ) tir contre un hélicoptère de l'ONU, mercredi 2 décembre. Un officier français y a été blessé d'une balle dans le dos. Lorsqu'il a été touché, à 70 km au nord de Phnom-Penh, l'appareil se rendait vers la province de Kompong-Thom où, la veille, six « casques bleus » – trois Britanniques, deux Philippins et un Néo-Zélandais – avaient été enlevés, alors que, à bord d'un canot pneumatique, ils observaient, depuis un affluent du lac Tonlé-Sap, des mouvements de troupes dans cette zone centrale du pays. Comme il est fréquent, les Khmers rouges biaisent sur leurs vraies intentions, laissant entendre que l'initiative de l'incident est locale, mais aussi que les « casques bleus » étaient en mission *« d'espionnage »* pour Phnom-Penh – ce qui est conforme à leur perception de la situation.

La vie des six hommes, demeurés en contact-radio avec leur base arrière, n'apparaît pas menacée. Par pragmatisme peut-être, les hommes de terrain – à commencer par le général français Robert Rideau, numéro 2 de l'APRONUC militaire – minimisent l'affaire. Mais un nouvel incident, mercredi (cinq « casques bleus » blessés, dont trois sérieusement, lorsque leur jeep a sauté sur une mine dans la région de Siem-Reap), démontre que l'APRONUC agit de plus en plus dans des conditions incertaines.

Dès lors, elle doit bien repenser sa mission, ce à quoi l'invite d'ailleurs la résolution, votée lundi 30 novembre par le Conseil de sécurité, en faveur de sanctions limitées contre les Khmers rouges. Sur le terrain déjà, vient de constater l'envoyé de l'AFP, les « casques bleus » ont commencé de se redéployer, avec l'objectif désormais prioritaire de protéger les 600 équipes de l'ONU qui travaillent, notamment par un recensement des populations, à préparer les élections, toujours prévues pour mai 1993. Si, pourtant, le désarmement a échoué – faute, clairement, que les esprits des Cambodgiens soient eux-mêmes pacifiés, – la consultation risque de n'être que le dernier acte, très formel, d'une communauté internationale qui plie bagages après avoir, tardivement, tenté de panser les plaies d'un pays exsangue.

J.-P. C.

CHINE : en dépit de la vente de F 16 à Taïwan

## Le chef du Parti communiste a reçu aimablement une mission américaine

**Par trois initiatives en apparence bien pesées, la Chine a confirmé de façon éclatante, lundi 30 novembre, qu'elle ne traiterait pas de la même manière Washington, Paris et Londres, trois capitales avec lesquelles est ouvert un « front chaud » : les ventes d'avions américains F16 et d'appareils français Mirage à Taïwan, et l'avenir de la colonie britannique de Hongkong. Par ailleurs, Pékin a annoncé, mercredi 2 décembre, l'achat aux Etats-Unis d'un satellite de télécommunications.**

PEKIN

*de notre correspondant*

Les autorités de Pékin ont décliné lundi une invitation à assister à l'arrivée, sur l'aéroport de la capitale, du dernier-né des avions Airbus, l'A 340, long-courrier ultramoderne qui faisait ce jour-là son vol inaugural depuis Paris. Seul un chef-pilote s'est présenté pour visiter l'appareil, qui arborait les couleurs d'Air France. C'était là réitérer le mécontentement chinois envers Paris à propos des Mirage vendus à Taïwan – et ce alors que Pékin s'est déjà porté acquéreur de six exemplaires de l'avion de ligne.

Le même jour, le secrétaire général du PC chinois, M. Jiang Zemin, recevait M[me] Patricia Schroeder, présidente d'un sous-comité de la Chambre des représentants des Etats-Unis. M[me] Schroeder, démocrate, était la première personnalité américaine de marque à se rendre à Pékin depuis l'élection de M. Bill Clinton. Selon le compte rendu officiel de la rencontre, le chef en titre du régime chinois n'a pas eu un mot d'allusion à la vente de 150 chasseurs F16 à Taïwan par Washington. M. Jiang Zemin a, au contraire, émis le souhait que les relations avec les Etats-Unis soient marquées *« de plus de confiance mutuelle et moins de problèmes, de plus de coopération et moins de confrontation »*. Il a ajouté que Pékin *« est prêt à coopérer avec M. Clinton et sa nouvelle administration »*.

Toujours ce lundi, la Chine annonçait, à propos de Hongkong, une mesure qui va sans doute provoquer des remous dans la communauté d'affaires de la colonie britannique : Pékin abrogera, lors de la rétrocession, le 1[er] juillet 1997, tout contrat commercial signé par le gouvernement du territoire qui n'aurait pas reçu son aval. La mesure vise, en particulier, les contrats en cours d'attribution pour la construction du nouvel aéroport de Chek-Lap-Ko, et pour celle d'un nouveau terminal pour conteneurs à propos duquel Pékin se plaint de n'avoir pas été assez consulté. Ces polémiques ont poussé à une nouvelle baisse de la Bourse de Hongkong.

Le contraste entre, d'une part, la fermeté de Pékin à l'égard du gouverneur de Hongkong, M. Chris Patten, ainsi que vis-à-vis de la France, et, d'autre part, le ton lénifiant adopté envers Washington, s'explique notamment par la dépendance économique de la Chine envers les Etats-Unis. Pékin n'en est pas moins en contradiction avec ses professions de foi, qui usent à satiété de la notion d'*« égalité »* entre pays, quelle que soit leur puissance.

FRANCIS DERON



# PROCHE-ORIENT

## Le Coran, mode d'emploi

*Suite de la première page*

C'est ainsi qu'aujourd'hui, jouant de ces rivalités, les « barbus » algériens recevraient, sans gêne apparente, des subsides de bailleurs de fonds aussi bien iraniens que saoudiens.

Ce prosélytisme ne date pas d'hier : la puissante confrérie des Frères musulmans, dont les idées se sont répandues à travers le monde islamique, a pris naissance, dans les années 30, à Ismaïlia, la ville la plus... européenne d'Egypte. Si le message des intégristes a, aujourd'hui, plus d'écho et plus de force, la raison en est que ceux qui le diffusent ont davantage de moyens à leur disposition, et surtout que ceux auxquels il est destiné ont davantage de raisons d'y prêter attention.

Islamisme, valeur-refuge ? Il l'est, à coup sûr, pour les millions de déshérités et de marginalisés du tiers-monde musulman, qui ont d'autant plus de mal à supporter cette « mal-vie » qu'elle paraît devoir leur coller indéfiniment à la peau. D'où la disponibilité de ces gens sans défense à accueillir un discours simplificateur, voire simpliste, qui leur fait miroiter, tout proches, des lendemains qui chantent puisque l'idéologie marxiste est, maintenant, passée de mode.

### Le réseau des mosquées

L'intégrisme ne se nourrit pas seulement de frustrations socio-économiques, ne draine pas que des « gueux » en révolte. Il attire aussi à lui nombre d'intellectuels à la dérive. En Egypte – comme ailleurs, – les facultés des sciences exactes servent de viviers aux islamistes, qui ont, d'autre part, la haute main sur l'ordre des médecins, celui des avocats et le syndicat des ingénieurs. Plus mobilisatrice que l'arabité, cette islamité revendiquée, de manière souvent violente, répond à une recherche d'identité, à une quête angoissée de repères dans un environnement qui tend à les brouiller.

Par sa seule proximité qui ne se mesure plus simplement en termes de distance, le monde occidental crée, dans la tête de ceux qui subissent ses « agressions » répétées et multiformes – notamment par le canal des médias et des touristes, – un besoin de se rassurer, de trouver ses marques. La guerre du Golfe a réveillé, dans les pays arabes, une violente allergie aux prétentions des gens du Nord à vouloir, coûte que coûte, exporter leur code de bonnes vie et mœurs démocratiques. D'où la tentation de nombreux fidèles d'Allah de se placer sous le parapluie de la loi islamique (la charia).

Les tenants de la théocratie disposent d'atouts variés pour essayer d'imposer leurs vues. Le fait que leur message puisse être véhiculé par des Etats – avec tout ce que cela suppose en moyens humains, matériels et financiers – facilite grandement leur mission. Le réseau des mosquées – l'Algérie, par exemple, en compte quelque dix mille – sert d'utile relais à la diffusion de la bonne parole, même si, comme au Maroc, elles sont, à dessein, fermées en dehors des heures de prières, et si les imams sont contraints de soumettre leur prêche du vendredi au ministère de l'intérieur.

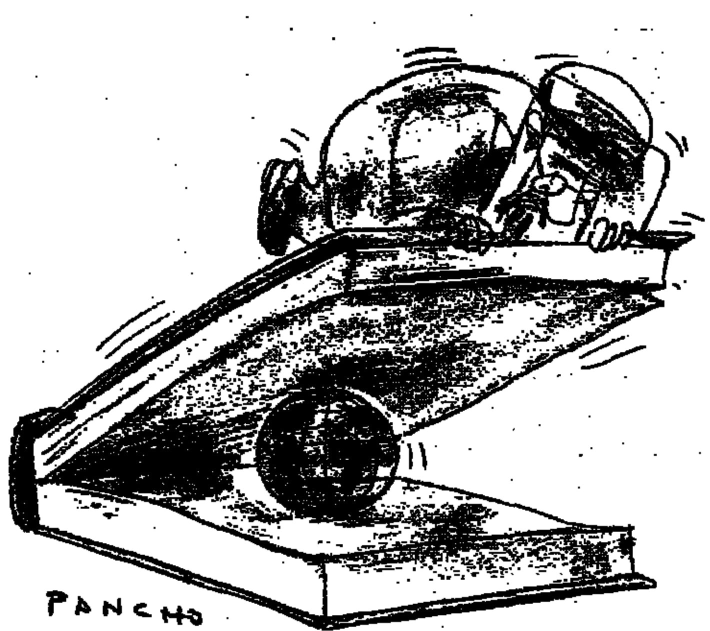
L'argent est aussi le nerf de la « guerre sainte » (le *djihad*), et les intégristes ne manquent pas de bailleurs de fonds publics et privés pour subvenir à leurs besoins. Des trafics de toutes sortes assurent, souvent, un appréciable complément de ressources. Qu'il s'agisse d'écouler, sous le manteau, des contrefaçons vestimentaires ou – plus gravement – de la « poudre blanche ».

La prédication, l'entraide sociale – on l'a vu lors du récent tremblement de terre au Caire, – l'intimidation et, si nécessaire, la violence tout court sont les quatre armes dont les islamistes se servent pour hâter l'avènement, sur terre, du royaume d'Allah. Méthodes très empiriques, choisies en fonction des circonstances et des lieux.

Pour contrer ce danger diffus, la riposte est malaisée. Impossible d'aligner, face à des idées, des divisions armées jusqu'aux dents. A terme, la répression – si elle ne s'accompagne d'aucune mesure d'ordre économique et politique crédible – ne conduit à rien, car elle masque le problème de fond plus qu'elle ne le résout.

### Quelles ripostes ?

Outre le fait que l'islamisme ne prend pas uniquement racine sur le terreau de la misère, les solutions économiques qui peuvent en limiter le développement sont fort onéreuses et, surtout, sans effet immédiat. C'est ainsi que, commentant son programme de gouvernement à la fin du mois d'octobre, le premier ministre algérien, M. Belaïd Abdesslam, a demandé un répit *« d'au moins trois à cinq ans »* pour sauver le pays de la déconfiture.




Le projet intégriste d'une sorte de « cité céleste » à portée de main paraît avoir d'autant plus de consistance que ne lui est encore opposé aucun contre-projet. D'aucuns en imaginent un, bâti sur une autre vision de l'islam, celle-là plus tolérante, qui assimilerait certaines valeurs de la modernité dans la conception du droit des gens et la conduite des affaires de l'Etat. Mais, entre l'un et l'autre de ces credos, la majorité silencieuse que se disputent les hommes en quête de pouvoir ne serait-elle pas tentée de choisir celui qui lui propose un schéma d'organisation de la société à la fois simpliste et familier ?

D'aucuns, au contraire, jugeant artificiel et risqué le distinguo entre islamistes radicaux et islamistes modérés, défendent un contre-projet d'inspiration franchement moderniste et laïque, qui tiendrait pour acquise l'impossibilité de gérer un Etat selon les canons du Coran. Mais les masses musulmanes sont encore loin d'être psychologiquement préparées à vivre sous un régime dans lequel le temporel serait complètement séparé du spirituel, comme s'y sont essayées, à des époques différentes, la Turquie d'abord sous la férule de Kemal Atatürk, la Tunisie ensuite sous la conduite de Habib Bourguiba.

Faute de mieux, les pouvoirs en place tentent, pour le moment, de parer au plus pressé, de combattre les intégristes sur leur propre terrain, et, selon le dicton arabe, de leur *« tirer le tapis sous les pieds »*. Ils ont beau leur reprocher de réciter le Coran un peu comme une leçon mal apprise, les « fous de Dieu » n'en sont pas moins déterminés à *« installer l'islam partout dans le monde »*. A leur manière et à leur rythme. Sans s'encombrer de rien ni de personne. Sans rien craindre d'autre, *in fine*, que la colère d'Allah...

JACQUES DE BARRIN

□ **ISRAËL : première étape de l'abrogation de la loi interdisant les contacts avec l'OLP.** – Par 37 voix contre 36, le Parlement israélien a voté, mercredi 2 décembre, en première lecture, un projet de loi présenté par le gouvernement, levant l'interdiction de tout contact avec l'OLP. Ce vote, a indiqué le ministre de la justice, M. David Libaï, n'implique *« aucune reconnaissance par Israël »* de la centrale palestinienne, toujours considérée comme une organisation *« terroriste »*. – *(AFP.)*

# AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

## M. Bill Clinton invite « tous les Américains » à fêter son entrée à la Maison Blanche

*« Tous les Américains »* sont invités à participer aux cinq journées de festivités qui marqueront l'entrée en fonctions, le 20 janvier, de M. Bill Clinton comme quarante-deuxième président des Etats-Unis, et même à venir *« lui serrer la main »* à la Maison Blanche.

Voyage en bus d'environ 200 km le 17 janvier, déjeuner le lendemain avec des Américains moyens *« dont les vies et les expériences ont ému le président élu et M[me] Clinton »*, et même ouverture au grand public de la Maison Blanche le 21 pendant trois heures, avec le nouveau couple présidentiel serrant les mains de milliers de *« citoyens ordinaires »* : les cérémonies, présentées officiellement mercredi 2 décembre à Washington et intitulées « Une réunion de l'Amérique, un nouveau début, un espoir renouvelé », seront placées sous le signe du populisme qui avait déjà marqué la campagne électorale du candidat Clinton.

*« L'ensemble des cérémonies ressemblera beaucoup à l'Amérique »*, a déclaré au cours d'une conférence de presse M. Ron Brown, nommé par M. Clinton à la tête du comité chargé d'organiser le spectacle de la passation des pouvoirs. Les cérémonies seront donc *« ouvertes, accessibles »* pour le citoyen moyen, tout en restant *« dignes »*, a-t-il précisé.

Il s'agit pour le comité de montrer que l'arrivée au pouvoir de M. Clinton et de son vice-président M. Al Gore représente *« un changement réel »*. Celui-ci se matérialisera de deux façons : par comparaison avec ce qui a été fait pour MM. Reagan et Bush, *« il y aura davantage d'évènements publics »*, et MM. Clinton et Gore *« seront plus accessibles »*, a résumé M. Brown. *« Tous les Américains sont invités à participer »*, a-t-il ajouté. Seuls dix bals, pour lesquels l'entrée a été fixée à 125 dollars (environ 650 F), ne seront pas gratuits.

M. Brown a pris un plaisir évident à souligner que ces cérémonies coûteraient *« moins de 20 millions de dollars »*, c'est-à-dire *« moins que pour MM. Reagan et Bush »*. Les cérémonies d'entrée en fonctions de M. Bush, en 1989, étaient revenues à 29 millions de dollars. – *(AFP.)*

□ **SALVADOR : l'adieu aux armes de la guérilla.** – Devant les observateurs de l'ONU, les guérilleros du Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN) ont entrepris, mercredi 2 décembre, la destruction de leurs armes, au cours de cérémonies chargées d'émotion organisées en une quinzaine d'endroits du pays. L'opération doit se poursuivre jusqu'au 15 décembre. Le FMLN gardera une partie des fusils-mitrailleurs, lance-roquettes et autre armes découpées au chalumeau pour élever un monument de la paix et en enverra d'autres dans les musées *« pour que l'histoire n'oublie pas »*. – *(AFP, UPI.)*

# EUROPE

RUSSIE : intervenant devant le Congrès des députés

## M. Egor Gaïdar a défendu fermement sa politique économique

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Programme ou testament ? C'est la question qui se pose après le discours musclé que le premier ministre russe en exercice, M. Egor Gaïdar, a prononcé, mercredi 2 décembre, devant le Congrès des députés. Programme, car M. Gaïdar, tout en reconnaissant les erreurs commises par son gouvernement, a clairement indiqué que la politique menée depuis un an était en fait la seule possible pour tenter de sortir le pays de la crise et qu'un arrêt des réformes serait criminel. Testament, car avec un tel discours, qui n'a fait que peu de concessions aux députés de l'opposition, le premier ministre risque fort de se voir désavoué par le congrès.

Reste que M. Gaïdar a pris date, et de belle manière. Après le discours lénifiant prononcé la veille par M. Eltsine, son intervention a en effet réveillé un congrès somnolent. Parlant sans pratiquement aucune note là où les autres orateurs se sont contentés de lire des discours, M. Gaïdar – applaudi par les uns et hué par les autres – a défendu sa politique avec un brio reconnu même par ses adversaires les plus farouches. Il n'a pas hésité pourtant à attaquer de front le Parlement – auquel il a reproché de ne pas avoir donné au gouvernement les moyens financiers d'une réelle politique sociale – et à s'en prendre au président du Parlement (*le Monde* du 3 décembre).

Après avoir reconnu l'échec de la politique monétaire de son gouvernement, M. Gaïdar a mis en garde contre le « catastrophisme » ambiant : *« La question n'est pas de jouer à se faire peur mais de savoir quoi faire ensemble pour sortir de la crise. » « Rappelons-nous nos discussions de l'automne dernier*, a-t-il lancé aux députés, *nous évoquions des menaces de famine, de froid, de blocage des transports, de crise de l'état et de la société ; or, tout cela ne s'est pas produit. »*

### « Concessions trop timides »

M. Gaïdar, tout en affirmant sa détermination à poursuivre la politique entreprise, a toutefois fait quelques concessions aux députés « centristes » : nécessité de stimuler des entreprises pour les empêcher de licencier, ralentissement du programme de libéralisation des prix de l'énergie, protection d'une *« sphère sociale qui est un acquis important du socialisme »*... Sans oublier *(voir ci-dessous)* la détermination à poursuivre les ventes d'armes, réclamée par l'influent complexe militaro-industriel.

Ces concessions ont été jugées trop timides par les responsables de l'opposition « modérée ». Ainsi un des dirigeants de l'Union civique, M. Vassili Lipitski, a reproché au premier ministre de n'avoir *« même pas mentionné »* le programme élaboré conjointement la semaine dernière par le gouvernement et des experts de l'Union civique.

Pourtant, selon le ministre des privatisations, M. Anatoli Tchoubaïs, le gouvernement reste prêt à un *« compromis raisonnable »* avec l'opposition parlementaire. Mais l'incertitude sur le sort de M. Gaïdar et l'avenir politique du pays restait entière après deux jours de congrès, si l'on en juge par cette autre déclaration, d'un autre ministre, M. Vladimir Choumeïko : M. Eltsine aurait, selon lui, l'intention de proposer aux députés, *« jusqu'à ce qu'elle soit acceptée »*, une nouvelle candidature de M. Gaïdar au poste de premier ministre.

JOSÉ-ALAIN FRALON

## Le premier ministre justifie les ventes d'armes russes

Un objectif important du gouvernement est de *« stabiliser le volume des exportations d'armes »*, a déclaré, mercredi 2 décembre, devant le congrès, le premier ministre en exercice, M. Egor Gaïdar, en révélant le montant des devises que doivent lui rapporter de récents contrats. *« Nous avons déjà signé*, a-t-il dit, *un contrat de près d'1 milliard de dollars avec la Chine, 650 millions de dollars avec l'Inde et 600 millions avec l'Iran ; nous avons vendu également des armes à la Syrie et à d'autres pays ».* Confirmant ainsi les informations occidentales sur ces ventes, M. Gaïdar a souligné que la Russie n'entend pas *« attiser les conflits »* en livrant des armes dans des zones sensibles, mais qu'elle n'a aucune raison de *« de se tenir à l'écart de ce marché important »*. Le premier ministre en exercice a ajouté qu'il ne s'agit plus pour Moscou d'armer des partenaires idéologiques insolvables, mais d'obtenir des devises *« ou des marchandises dont la Russie a besoin »*. – *(AFP, UPI.)*



Le renforcement de l'embargo contre la nouvelle « fédération yougoslave »

## La Roumanie victime de représailles serbes

BUCAREST

de notre correspondant

*« Apparemment »* en représailles à l'immobilisation de deux bateaux serbes par les autorités roumaines, dans le cadre de l'embargo contre la Serbie et le Monténégro, les autorités de Belgrade ont arraisonné, samedi 28 novembre sur leur territoire, des péniches roumaines transitant sur le Danube et ont interdit, le même jour, le passage des bateaux roumains transitant par leurs écluses sur ce fleuve, aux Portes de fer, ont annoncé avec retard, mercredi 2 décembre, les autorités de Bucarest.

Si le gouvernement roumain, qui entretient de *« bonnes relations traditionnelles »* avec Belgrade, a traité l'affaire avec une extrême discrétion, l'immobilisation près du port danubien d'Apatin, en Voïvodine (Serbie), de six péniches roumaines et de leur remorqueur, le *Dragasani*, venant d'Allemagne, n'en commence pas moins à faire des vagues à Bucarest. D'autant plus que le ministre roumain des transports, M. Paul Theodoru, a souligné que les autorités de Belgrade avaient interdit, samedi, aux *seuls bateaux roumains* d'emprunter leurs écluses des Portes de fer, sur le Danube.

Il s'agit *« apparemment »* d'une *« mesure de rétorsion »* après l'arraisonnement, *le jour précédent*, d'un bateau serbe chargé de gazole venant du port ukrainien d'Izmaïl et violant l'embargo de l'ONU contre la Serbie et le Monténégro, a expliqué prudemment le porte-parole du ministère roumain des affaires étrangères, M. Traian Chebeleu. Un autre navire serbe chargé de combustible *a été arrêté* dans le port de Galati (mer Noire) par les autorités roumaines, mardi 1er décembre, en application de la résolution 787 des Nations unies qui autorise l'arraisonnement dans l'Adriatique et sur le Danube des embarcations violant l'embargo. Bucarest a demandé des *« informations »* à Belgrade et envisage de saisir le Conseil de sécurité de l'ONU ainsi que la CSCE si la thèse des représailles est confirmée, a ajouté le porte-parole de la diplomatie roumaine.

Les autorités serbes ont donc pour la première fois fait un geste qui s'apparente à un acte de piraterie et risque d'entamer leurs bonnes relations avec la Roumanie voisine, l'un de leurs rares soutiens dans la région. Bucarest, qui donne peu de publicité aux mesures contre la Serbie et traite cette affaire avec beaucoup de retenue, applique les sanctions – sous surveillance internationale – à la lettre, ne serait-ce que pour éviter d'être totalement isolée sur la scène mondiale. Le président roumain Iliescu a, en tout état de cause, exclu que son pays puisse participer ou être à la base d'une intervention militaire contre Belgrade.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

## Les pays islamiques réclament une intervention armée contre la Serbie

Passant outre aux objections occidentales, notamment présentées par les présidents de la conférence sur l'ex-Yougoslavie, MM. Cyrus Vance et David Owen, l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) a demandé à l'ONU de recourir à la force contre la Serbie et le Monténégro et d'autoriser les Musulmans bosniaques à acheter des armes pour se défendre. L'OCI *« demande au Conseil de sécurité de prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires contre la Serbie et le Monténégro, y compris le recours à la force, conformément à l'article 42, chapitre sept, de la Charte des Nations unies »*, indique un communiqué publié, mercredi 2 décembre, par les cinquante pays membres de l'OCI au terme de deux jours de réunion à Djeddah.

L'OCI réaffirme *« le droit naturel »* de la Bosnie-Herzégovine à se défendre et exhorte ses Etats membres à l'y aider. Elle demande au Conseil de sécurité *« d'évaluer avant le 15 janvier 1993 la situation en Bosnie-Herzégovine afin d'appliquer les résolutions* [de l'ONU] *concernées »*. Elle exhorte également le Conseil de sécurité à *« déclarer clairement que la résolution imposée pour cesser d'approvisionner l'ancienne Yougoslavie en armes (...) ne s'applique pas à la République de Bosnie-Herzégovine, et à l'autoriser à recevoir immédiatement des armes défensives des Etats »* [membres de l'OCI].

En outre, le communiqué, qui préconise la constitution d'un tribunal international *« pour tenter de punir quiconque est convaincu de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre »*, avertit les Serbes qu'ils pourraient être tenus pour responsables de leurs *« crimes de guerre »*.

### Réunion internationale à Genève

Par ailleurs, les ministres des affaires étrangères d'une trentaine de pays se réuniront le 16 décembre à Genève pour discuter du conflit en Bosnie et des mesures à prendre face aux opérations militaires serbes. Cette réunion avait été demandée par la France en tant que conférence ministérielle en marge de la conférence de Genève sur l'ex-Yougoslavie. Mais des diplomates ont précisé qu'elle était maintenant officiellement présentée comme une réunion élargie du comité directeur de la conférence de Genève, tenue à l'échelon ministériel. M. Roland Dumas a, quant à lui, estimé que la réunion du 16 décembre serait l'occasion *« de donner une nouvelle impulsion au processus de paix engagé dans l'ancienne Yougoslavie »* lors de la conférence de Londres.

Sur place, les combats se sont poursuivis mercredi, s'intensifiant notamment dans la vallée de la Save (nord-est de la Bosnie), pour le contrôle du corridor que les Serbes se sont aménagé afin de relier la Serbie à l'ouest de la Bosnie et à la Krajina (est de la Croatie). Parallèlement, Sarajevo a été privée d'aide humanitaire en raison de la poursuite des affrontements. La grande ville industrielle de Tuzla (nord-ouest), qui abrite des milliers de réfugiés, a été violemment bombardée par l'artillerie serbe, a indiqué la radio croate. Des obus de 155 mm se sont abattus des monts de Majevica contrôlés par les forces serbes sur la ville, faisant huit morts et vingt-six blessés civils, dont de nombreux enfants. – *(AFP, Reuter.)*

□ **L'Albanie adhère à l'Organisation de la conférence islamique.** – Trois nouveaux membres ont été admis, mercredi 2 décembre, au sein de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), réunie à Djeddah pour discuter de la situation des Musulmans de Bosnie. Il s'agit de l'Albanie, de la Kirghizie et de Zanzibar. L'OCI groupait jusque-là 46 pays ainsi que l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). – *(Reuter.)*

### Un « casque bleu » danois enlevé puis libéré après huit heures de détention

Un « casque bleu » danois a été enlevé, mercredi 2 décembre, près de Sarajevo, puis il a été relâché, sain et sauf, par ses ravisseurs après huit heures de détention, a annoncé la Force de protection de l'ONU.

Le caporal Brian Nielsen, vingt-deux ans, affecté à la garde du QG de la FORPRONU pour la Bosnie-Herzégovine installé à Kiseljak, a été kidnappé, alors qu'il faisait du jogging, par deux hommes en tenue civile qui l'ont obligé à monter dans leur voiture, lui ont recouvert le visage, puis l'ont emmené dans un garage, où il a été retenu pendant sept à huit heures. Les ravisseurs *« étaient calmes et organisés »* et l'ont relâché *« sans le prévenir de leurs intentions »*, a précisé l'ONU. – *(AFP.)*

### EN BREF

□ **GÉORGIE : nouveaux combats en Abkhazie.** – Douze civils au moins ont été tués, mercredi 2 décembre, lors de tirs d'artillerie des forces abkhazes contre Soukhoumi, qui ont atteint le marché central de cette ville aux mains des Géorgiens. Des informations non confirmées d'une agence géorgienne ont aussi fait état d'un grand nombre de morts – *« quatre-vingts civils »*, deux combattants Géorgiens et un journaliste russe – ainsi que d'*« un millier d'habitations brûlées »*, lors d'une offensive abkhaze sur le front d'Otchamtchira, au sud de cette ville. – *(AFP.)*

□ **PORTUGAL : M. Alvaro Cunhal abandonne le secrétariat général du PC.** – Le leader historique du PC portugais, M. Alvaro Cunhal, soixante-dix-neuf ans, va abandonner la charge de secrétaire général qu'il exerçait depuis trente ans, mais sans pour autant perdre les commandes du parti, puisqu'il devrait être élu président du conseil national, un nouvel organe dans la hiérarchie communiste qui doit être créé au congrès du PCP qui s'ouvre vendredi 4 décembre à Lisbonne. M. Carlos Carvalhas, cinquante ans, devrait succéder à M. Cunhal au secrétariat général du parti. – *(AFP.)*

# AFRIQUE

SOMALIE : l'envoi d'une force internationale

## La France déploiera un détachement militaire qui sera placé sous commandement américain

La France a pris la décision de principe de se joindre à la force internationale qui doit assurer la distribution de l'aide alimentaire aux populations de Somalie. Elle a accepté que ce dispositif soit placé sous commandement américain, les Etats-Unis fournissant l'essentiel des effectifs et des moyens. Mais, à ce jour, rien n'a encore été arrêté par les états-majors français sur la composition du détachement déployé en Somalie. Seule la frégate *Georges-Leygues* est en observation au large des côtes somaliennes, et une autre frégate, la *Dupleix*, se prépare à la relayer dans le cadre de l'action décidée par l'ONU.

Selon des sources militaires à Paris, la participation des armées françaises – les effectifs et leur armement – variera selon les termes dans lesquels sera rédigée la résolution des Nations unies et selon la définition retenue des missions. Dans un premier temps, la France pourrait déléguer une partie de ses forces stationnées en République de Djibouti. Elle y maintient, en accord avec le gouvernement local, un dispositif de 4 300 hommes, dont 3 200 appartiennent à l'armée de terre (trois régiments) et bénéficient de l'appui d'avions Mirage F1 et d'hélicoptères.

Ce dispositif a été resserré la semaine dernière, avec le retour à Djibouti-Ville d'éléments déployés aux postes-frontières avec la Somalie et l'Ethiopie. Si le président Hassan Gouled Aptidon donne son accord, ce sont les anciens éléments français de ces postes-frontières qui pourraient arriver parmi les premiers en Somalie, suivis par des détachements prélevés sur des garnisons en France.

Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a souhaité, mercredi 2 décembre, que l'accompagnement militaire de l'aide humanitaire en Somalie soit organisé par l'ONU. *« Il est souhaitable que ce soit les Nations unies qui assurent la mise en place et l'organisation de l'accompagnement armé de l'aide humanitaire destinée aux victimes, aux femmes et aux enfants qui souffrent cruellement de la situation présente »*, a-t-il dit au conseil des ministres, selon M. Louis Mermaz, porte-parole du gouvernement.

Alors que le Conseil de sécurité s'apprêtait à voter, en principe jeudi, une résolution autorisant un groupe de pays à intervenir en Somalie, la question du commandement de l'opération a fait l'objet d'intenses discussions à New-York. Le projet de résolution ne le mentionne pas spécifiquement, mais il est pratiquement acquis qu'un général américain commandera la force. Les Etats-Unis, qui ont offert jusqu'à 30 000 hommes pour cette opération multinationale, ont affirmé à plusieurs reprises que le commandement devait nécessairement être américain. Selon des diplomates, Washington a d'ailleurs exprimé des réserves sur un point essentiel du projet de résolution, selon lequel il appartiendrait au secrétaire général de l'ONU de décider du moment où il faudra mettre fin à toute opération militaire.

M. George Bush a téléphoné mercredi à M. Bill Clinton pour l'informer des consultations au Conseil de sécurité. Le président américain a indiqué qu'il restait *« beaucoup de consultations »* à effectuer avant qu'une annonce ne soit faite. Les 1 800 marines américains qui se trouvent à bord du navire amphibie *Tripoli* et de ses bâtiments d'escorte sont prêts à installer une première tête de pont en Somalie dès vendredi, selon une source occidentale à New-York.

## Survivre à Mogadiscio

*Suite de la première page*

Déserte aussi, l'avenue Maka-Mukarama, autrefois si animée, où se succèdent les bâtiments abandonnés aux murs noircis, dominés par la silhouette fissurée de l'Hôtel Maka, propriété du « président par intérim ». M. Ali Mahdi préside aux destinées du nord de la ville, mais il n'a pas remis les pieds dans son hôtel depuis le déclenchement des combats, le 17 novembre 1991, entre ses partisans et ceux du général Aïdid.

### « Une mauvaise publicité »

*« C'était le Vietnam »*, affirme Farah Gouled, un ancien étudiant de vingt ans, en égrenant ses souvenirs de vieux combattant devant le Nouveau Parlement, là où *« l'ennemi est revenu à la charge, plusieurs jours de suite »*. En contrebas, dans l'enceinte du garage d'Ibrahim Ma'allin, une vingtaine de véhicules criblés d'éclats, une maison à moitié incendiée, un puits devant lequel se pressent toutes les femmes du quartier et quelques mendiants qui attendent leur ration de riz. Baptisé du nom prestigieux de « mère de Bermuda », l'endroit symbolise le courage et la ténacité des Wé'yslés (un sous-clan abgal) qui ont défendu coûte que coûte leur fief.

*« L'offensive d'Aïdid nous a pris par surprise, et Ali Mahdi, coincé dans les quartiers nord, ne pouvait nous envoyer du renfort »*, raconte Ibrahim Ma'allin. Plusieurs fois, il a dû traverser les lignes pour aller acheter des munitions chez les Murusadés, qui contrôlaient le dépôt de l'ancien camp militaire de l'ex-président Syaad Barre et vendaient au plus offrant. *« Ils me mettaient en concurrence avec Osman Ato, le financier du général Aïdid. »*

Depuis le cessez-le-feu du 3 mars, le calme est revenu. Mais les quelque six mille habitants restent sur leur gardes et survivent dans les ruines grâce aux parents restés à l'extérieur ou à l'étranger, deux mots qui, ici, ont presque le même sens. On passe sa journée dans la rue à écouter la BBC et les radios des deux camps. On discute des mérites de la dernière kalachnikov, dite « libyenne », et du cours des munitions. *« J'imite simplement ceux qui travaillent*, soupire un joueur de dominos, *et parfois je vais me distraire de l'autre côté, au marché de Baccaro. »* C'est là aussi que les femmes vont faire leurs courses. De bon matin, elles passent la « frontière », un cabas sous le bras, glissant au passage quelques billets dans la main de la sentinelle.

C'est le seul moyen de s'approvisionner, négocié avec les Murusadés voisins, et toléré par les Habars-Guidirs, qui imposent un certain blocus : impossible, par exemple, de faire entrer un camion de vivres. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) n'a pas installé de soupes populaires comme partout ailleurs en Somalie. *« On nous fait une mauvaise publicité*, se plaint Tahlil Hadji, vice-président du comité de Bermuda, *les ONG s'imaginent que nous sommes des sauvages. »* Médecins sans frontières et Save the Children Fund livrent tout de même des médicaments et soutiennent deux ou trois dispensaires.

Pourquoi les gens de « Bermuda » s'accrochent-ils à ces ruines où l'isolement et la tension rongent les nerfs, où l'on vit encore plus chichement que « là-bas », dans le reste de la capitale ? *« Nous ne savons pas où aller »*, murmure un vieux qui attend l'heure de la prière devant la mosquée. *« Nous sommes nés ici »*, répondent les jeunes, fusil en bandoulière.

### Une question de territoire

Et si la rivalité Aïdid-Mahdi, sur laquelle glosent tant d'analystes politiques, était avant tout une question de territoire, dans la plus pure tradition des conflits tribaux somaliens ? Le général Aïdid, qui nourrit des ambitions présidentielles ( *« dictatoriales »*, précisent ses ennemis), a promis à son clan habar-guidir de lui offrir Mogadiscio en échange de son soutien. Un marché qui a fait briller dans les yeux de ces nomades les lumières de la capitale, pourtant privée d'électricité depuis deux ans...

Aujourd'hui, des milliers de broussards, descendus de leur région semi-désertique du Muduug avec femmes et enfants, « squattent » les villas des beaux-quartiers abandonnées par les dignitaires de l'ancien régime et par les Darods, victimes de la vague d'exclusions ethniques qui a suivi la chute du président Barre.

Malgré sa supériorité militaire, le général Aïdid n'a réussi qu'en partie. Il s'est heurté à la résistance désespérée des Abgals qui, à l'image des Wé'yslés de « Bermuda », se sont battus farouchement pour garder leurs terres. *« Si la paix survient un jour, les exilés reviendront pour récupérer leurs biens*, fait remarquer un observateur, *et il y a peu de chances que les nouveaux occupants acceptent de plier bagage. » « Ceux-là ne partiront plus, sauf à détruire la ville entière »*, renchérit un autre.

Mais, à « Bermuda », on échafaude des stratégies dans lesquelles les *« Hawadlés, qui tiennent l'aéroport, vont s'allier à Bermuda et Médina »* (une autre enclave irréductible). On assure *que « l'ennemi cédera puisqu'il n'est pas chez lui à Mogadiscio »*. On imagine même un pays débarrassé du général Aïdid, *« ce cancer de la Somalie »*.

Le « check-point Ouganda » se franchit dans l'autre sens avec la même méfiance. Retour à la ville avec ses marchés criards devant chaque hôpital, ses miliciens paradant bruyamment sur leurs « mad max » (véhicules aménagés pour la guerre), ses réfugiés agglutinés sous les drapeaux des organisations humanitaires, ses terrains vagues pestilentiels au relief marqué par les tombes. Un autre monde, la même tragédie.

JEAN HÉLÈNE



TUNISIE

## France 2 censurée pour diffusion de « nouvelles diffamatoires »

TUNIS

*de notre correspondant*

La diffusion des bulletins d'information de France 2, dont les programmes sont retransmis en direct en Tunisie depuis 1989, est interrompue depuis plusieurs jours.

Cette censure, explique une *« mise au point »* publiée mercredi 2 décembre dans la presse locale, est motivée par la manière dont la chaîne française a couvert le procès, à Paris, des trafiquants de drogue dans lequel vient d'être condamné le frère du président Ben Ali (*le Monde* du 2 décembre) et, plus encore, par l'affirmation selon laquelle les gains ainsi obtenus servaient à renflouer l'économie du pays.

La diffusion de ces *« nouvelles fausses et diffamatoires »*, qui *« font le jeu de certains aventuriers de la politique et de charlatans de la religion »*, a donné à la Tunisie *« la certitude que les bulletins d'information de France 2 ne respectent pas les règles de la déontologie et, à la limite, n'offrent plus aucun intérêt parce que tendancieux et manipulés »*, lit-on notamment dans cette *« mise au point »*.

M. D.

ZAÏRE

## Les bureaux du premier ministre encerclés par des blindés

Une dizaine d'engins blindés a pris position, jeudi 3 décembre, à Kinshasa, autour des bureaux du premier ministre, dont les accès ont été bloqués par des troupes de la garde civile. La veille les Etats-Unis, la France et la Belgique ont réaffirmé leur soutien au premier ministre, M. Etienne Tshisekedi, dans la nouvelle épreuve de force qui l'oppose au président Mobutu. *« La préoccupation des trois pays s'est trouvée aggravée par la révocation du gouvernement Tshisekedi, projetée le 1er décembre »*, indique un communiqué commun.

Le premier ministre a rejeté deux ordonnances de M. Mobutu mettant fin aux fonctions du cabinet et le désignant à nouveau comme chef du gouvernement, chargé de former un *« gouvernement de large union nationale »*. En outre, le gouvernement ne réussit pas à contrôler les finances de l'Etat : la Banque du Zaïre vient de mettre en circulation un billet de 5 millions de zaïres (environ 15 francs), billet que M. Tshisekedi avait déclaré *« démonétisé »*. Mercredi, des hommes de la garde civile ont fait évacuer plusieurs ministères. Au Palais du peuple, où siège la Conférence nationale (CNS), les accès sont restés libres, mais les moyens de retransmission télévisée des débats ont été saisis par des hommes de la Division spéciale présidentielle. – *(AFP.)*

## EN BREF

□ **ANGOLA : cinq postes réservés à l'UNITA dans le nouveau gouvernement.** – Le nouveau premier ministre angolais, M. Marcolino Moco, a rendu publique, mercredi 2 décembre, la liste de son gouvernement, dans lequel il a proposé cinq postes ministériels à l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) de M. Jonas Savimbi. Il s'agit du poste de ministre de la santé et de quatre postes de vice-ministres, dont celui de la défense. Le gouvernement, qui comprend vingt et un ministres, essentiellement composé de membres du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA), a également proposé à l'UNITA deux postes à l'état-major général des armées, dont celui de commandant de l'armée de terre. Les milieux diplomatiques à Luanda se montraient sceptiques sur une éventuelle participation de l'UNITA au gouvernement, alors que M. Savimbi a engagé ses troupes dans plusieurs offensives à travers le pays. – *(AFP.)*

□ **CONGO : accord sur la mise en place d'un gouvernement d'union nationale.** – Face à la grave crise politique qui, selon le chef d'état-major des armées, menaçait de mener *« à une guerre civile »*, les responsables des partis d'opposition et des formations proches du chef de l'Etat, M. Pascal Lissouba, sont parvenus, mercredi 2 décembre, à un accord sur la mise en place d'un gouvernement d'union nationale. Après de longues négociations, organisées par l'armée, les participants ont accepté que le président Lissouba nomme un nouveau premier ministre *« après consultation des partis politiques »*. Il a également été décidé de reporter les élections législatives anticipées, initialement fixées au 30 décembre. – *(AFP.)*

□ **GHANA : report des élections législatives au 29 décembre.** – Les élections législatives ont été à nouveau reportées et fixées au 29 décembre, a annoncé, mercredi 2 décembre, la commission nationale électorale. Initialement prévu pour le 8 décembre, le scrutin avait été reporté une première fois au 22 décembre. – *(AFP.)*

□ **GUINÉE : les élections législatives reportées « sine die ».** – Initialement fixées au 27 décembre, les élections législatives ont été reportées par le conseil des ministres à une date non précisée, en raison *« des difficultés matérielles et financières et du souci d'organiser ces élections dans de bonnes conditions »*. Le Ghana avait fait appel la semaine dernière aux principaux bailleurs de fonds internationaux pour financer le coût de ce scrutin, estimé à 9 milliards de francs CFA (180 millions de francs). Le gouvernement ne dispose que du tiers de cette somme. – *(AFP.)*

□ **INDE : seize activistes sikhs tués par les forces de sécurité.** – Les forces de sécurité indiennes ont tué seize militants sikhs, a annoncé, mercredi 2 décembre, la police du Pendjab, Etat troublé depuis une décennie par une lutte pour l'indépendance lancée par des extrémistes. Un combat de quinze heures aurait opposé les forces de l'ordre aux militants de la Force de libération du Khalistan, dans le district de Ferozepur. Certaines des victimes auraient, selon la police, participé au massacre, la veille, de seize passagers hindous d'un autobus près de Ludhiana (*le Monde* du 3 décembre). Les forces de l'ordre n'ont pas eu à déplorer de victime dans leurs rangs. – *(AFP.)*

□ **MAROC : les corps de vingt-deux juifs transférés en Israël.** – Hassan II a autorisé le transfert, en Israël, des corps de vingt-deux juifs marocains qui s'étaient noyés en 1961 alors qu'ils venaient de quitter clandestinement le pays à bord d'un bateau pour se rendre dans l'Etat hébreu, a annoncé, mercredi 2 décembre, la télévision israélienne. Les cercueils ont été transportés à bord d'un avion spécial, au terme d'une opération menée dans le plus grand secret. Le premier ministre, M. Itzhak Rabin, a salué, dans un communiqué, le *« geste humanitaire »* du roi qui *« constitue un pas en avant dans la réconciliation et vers la paix avec les pays arabes »*. – *(AFP.)*

□ **PAKISTAN : le gouvernement reconnaît implicitement qu'il dispose de la capacité de construire un engin nucléaire.** – Un porte-parole du ministère pakistanais des affaires étrangères a indiqué, mercredi 2 décembre, que le Pakistan avait acquis, dans le domaine nucléaire, *« une capacité technique qui peut être utilisée pour plusieurs objectifs »* et a ajouté que son pays *« ne pouvait prendre l'engagement d'utiliser cette capacité uniquement à des fins pacifiques »* (*le Monde* du 3 décembre). *« Si l'Inde s'engage dans un programme nucléaire – et l'Inde a prouvé sa capacité de fabriquer des armes nucléaires – alors le Pakistan devra reconsidérer ses différentes options »*, a-t-il ajouté. C'est la première fois que le Pakistan précise aussi nettement sa position sur cette question. – *(AFP.)*

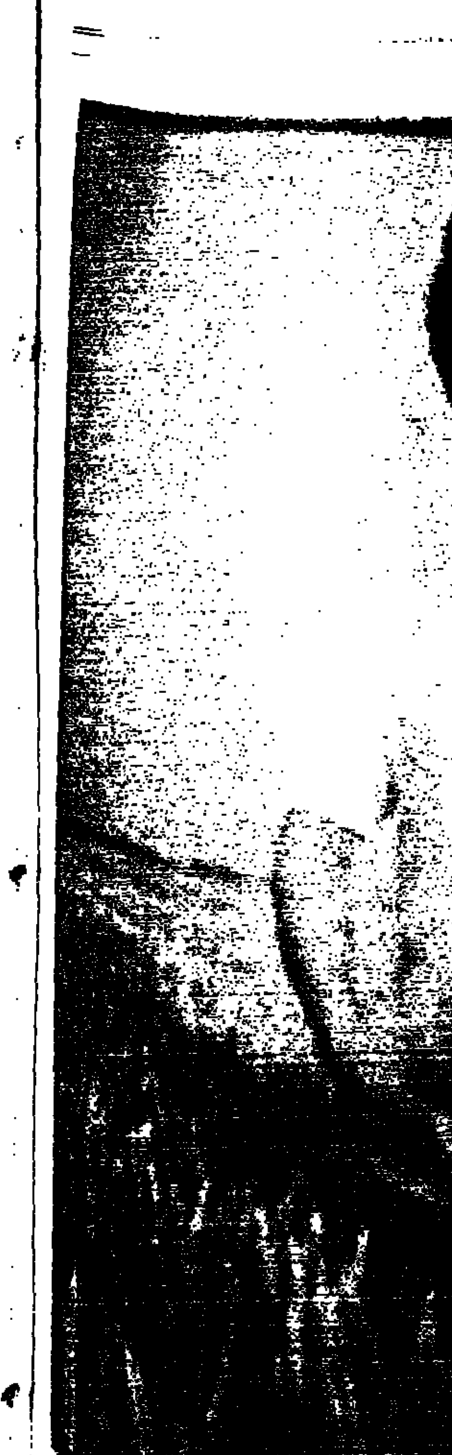
□ **Echec de la rencontre des chefs de tribu sahraouis.** – Les Nations unies ont subi un nouveau revers dans leurs efforts pour encourager le règlement du conflit du Sahara occidental, en annulant une réunion qui devait rassembler, au début de la semaine, à Genève, trente-huit chefs de tribu – choisis pour moitié par le Maroc et par le Front Polisario – sous l'égide du représentant spécial de l'ONU, M. Yacoub Khan. Les représentants des deux parties se sont mutuellement rejeté la responsabilité de cet échec. – *(AFP.)*

□ **SRI-LANKA : 15 soldats tués par des Tamouls.** – Une quinzaine de soldats ont été tués et plusieurs autres ont été portés disparus, mercredi 2 décembre, après que la guérilla tamoule du LTTE eut attaqué simultanément trois camps de l'armée sri-lankaises à 230 kilomètres au nord de Colombo, ont indiqué des sources militaires. Les attaques ont duré trois heures. – *(UPI.)*

□ **TIMOR-ORIENTAL : un appel de M. Gusmao.** – Dans un enregistrement vidéo rendu public, mardi 1er décembre, par la télévision indonésienne, M. Xanana Gusmao, chef du Front de libération de Timor-Oriental (FRETILIN), a appelé ses compagnons de lutte à se rendre aux forces du pays occupant. Pour les membres en exil du FRETILIN, comme pour certains diplomates en poste à Djakarta, la déclaration de M. Gusmao a été arrachée sous la pression : elle intervient, en effet, une semaine après son arrestation. D'autres observateurs avancent l'état de fatigue du dirigeant au moment de sa capture, après seize ans de clandestinité. – *(AFP, UPI.)*

□ **La visite du premier ministre chinois au Vietnam a donné peu de résultats.** – Au troisième jour de la visite à Hanoï de M. Li Peng, premier ministre chinois, peu de résultats ont été enregistrés, notamment pour ce qui touche aux différends territoriaux, maritimes et terrestres, qui opposent Pékin à Hanoï. Leur solution *« prendra du temps »*, a déclaré le ministre des affaires étrangères du Vietnam, M. Nguyen Manh Cam. M. Li Peng, pour sa part, a assuré que son pays ne nourrissait pas d'ambitions hégémoniques dans la région et entendait résoudre les problèmes par *« des moyens pacifiques »*. – *(AFP.)*

□ **Les présidents du Mali et du Gabon ont été reçus à l'Elysée.** – Le président gabonais, M. Omar Bongo, a été reçu, mercredi 2 décembre, par le président François Mitterrand, avec lequel il a fait un tour d'horizon *« déprimant »* de la situation de pratiquement tous les pays africains, constatant qu'elle était *« soit fragile, soit catastrophique, soit désespérée »*, a-t-on indiqué à l'Elysée à l'issue de cette rencontre. Le chef de l'Etat malien, M. Alpha Oumar Konaré, également en visite officielle en France, a pour sa part été reçu mardi par le président Mitterrand.



# POLITIQUE

## La révision de la Constitution

# Le comité consultatif est officiellement créé

**Le conseil des ministres a approuvé, mercredi 2 décembre, le décret créant le comité consultatif pour la révision de la Constitution. Ce comité est chargé de donner son avis, d'ici au 15 février 1993, sur les propositions de révision de la Constitution que le président de la République a rendues publiques le 30 novembre. Aux termes du communiqué officiel, *« il pourra formuler toutes recommandations qu'il jugera utiles pour adapter les institutions de la Ve République »*. Sur proposition de M. Michel Vauzelle, garde des sceaux, le conseil a adopté les nominations suivantes :**

*Est nommé président du comité consultatif :*

**M. Georges Vedel.** – Né le 5 juillet 1910 à Auch (Gers), agrégé de droit public, professeur aux facultés de droit de Poitiers, Toulouse, puis Paris, conseiller technique au cabinet de M. Maurice Faure de 1956 à 1958, secrétaire d'Etat (radical) aux affaires étrangères, M. Georges Vedel, doyen de la faculté de droit et des sciences économiques de Paris de 1962 à 1967, a siégé de 1980 à 1989 au Conseil constitutionnel, où il avait été nommé par M. Valéry Giscard d'Estaing. Président de l'Association française de science politique, il a été choisi par M. Pierre Bérégovoy, en juin dernier, pour présider la commission chargée de réfléchir à une réforme du mode d'élection des députés.

*Sont nommés membres*

*En qualité de magistrats de l'ordre administratif et de l'ordre judiciaire*

**M. Marceau Long.** – Né le 22 avril 1926 à Aix-en-Provence, ancien élève de l'ENA, conseiller d'Etat, M. Marceau Long a été conseiller technique au cabinet de M. Maurice Faure, secrétaire d'Etat (radical) aux affaires étrangères, en 1957, directeur général de l'administration et de la fonction publique de 1961 à 1967, président-directeur général de l'ORTF en 1973 et 1974, secrétaire général du gouvernement de 1975 à 1982. Président-directeur général d'Air Inter de 1982 à 1984, président d'Air France de 1984 à 1987, il est, depuis 1987, vice-président du Conseil d'Etat et, depuis 1990, président du Haut Conseil à l'intégration.

**M. Pierre Drai.** – Né le 3 juillet 1926 à Constantine (Algérie), licencié en droit, juge aux tribunaux de Tunis, Grenoble, puis Paris, M. Pierre Drai a présidé le tribunal de grande instance de Paris de 1982 à 1985, avant d'être nommé premier président de la Cour d'appel de Paris en 1985, puis premier président de la Cour de cassation en 1988.

**M. Guy Braibant.** – Né le 5 septembre 1927 à Paris, ancien élève de l'ENA, conseiller d'Etat, M. Guy Braibant a été chargé de mission au cabinet de M. Charles Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports (communiste), de 1981 à 1984. Il a présidé la section du rapport et des études du Conseil d'Etat de 1985 jusqu'à sa retraite en septembre dernier. Il préside depuis juillet l'Institut international des sciences administratives (1).

**Mme Suzanne Grévisse.** – Née le 4 novembre 1927 à Jallieu (Isère), ancienne élève de l'ENA, conseiller d'Etat, Mme Suzanne Grévisse a siégé au Conseil supérieur de la magistrature de 1983 à 1985 et présidé la section sociale du Conseil d'Etat de 1985 à 1991, année où elle a pris sa retraite.

*En qualité de professeurs d'université*

**M. Jean-Claude Colliard.** – Né le 15 mars 1946 à Paris, agrégé de droit public et de science politique, M. Colliard est professeur à l'université Paris-I. De 1981 à 1988, il a été directeur adjoint, puis directeur de cabinet du président de la République. Il a été ensuite, jusqu'en 1992, directeur de cabinet de M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale.

**Mme Mireille Delmas-Marty.** – Née le 10 mai 1941 à Paris, agrégée de droit privé, Mme Delmas-Marty est professeur à l'université Paris-I. Elle a présidé la commission Justice pénale et droits de l'homme mise en place en 1988 par M. Pierre Arpaillange, garde des sceaux, pour préparer une réforme de la procédure pénale. Elle est présidente de l'Association de recherches pénales européennes.

**M. Olivier Duhamel.** – Né le 2 mai 1950 à Neuilly-sur-Seine, agrégé de droit public, M. Duhamel est professeur à l'université Paris-I et chargé de cours à l'Institut d'études politiques de Paris. Cofondateur et codirecteur de la revue *Pouvoirs*, conseiller de la SOFRES, il est depuis 1983 conseiller du président du Conseil constitutionnel.

**M. Louis Favoreu.** – Né le 5 septembre 1936 à Lucq-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques), agrégé des facultés de droit, M. Favoreu est professeur à l'université d'Aix-Marseille, dont il a été le président de 1978 à 1983. Président de l'Association française des constitutionnalistes, il est codirecteur de la *Revue française de droit constitutionnel*.

**M. Alain Lancelot.** – Né le 12 janvier 1937 à Chêne-Bougeries (Suisse), docteur en études politiques, M. Lancelot est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, dont il est le directeur depuis 1987. Il a été de 1970 à 1975 secrétaire général de l'Association française de science politique et de 1975 à 1986 directeur du Centre d'étude de la vie politique française contemporaine.

**M. François Luchaire.** – Né le 1er janvier 1919 à La Rochelle (Charente-Maritime), agrégé des facultés de droit, M. Luchaire est depuis 1989 conseiller d'Etat en service extraordinaire. Président de l'université Paris-I de 1971 à 1976, il a été membre du Conseil constitutionnel de 1965 à 1974 et juge à la Cour internationale de justice de 1983 à 1986. Il est vice-président d'honneur du Mouvement des radicaux de gauche.

**M. Didier Maus.** – Né le 4 mars 1947 à Boulogne-sur-Seine, ancien élève de l'ENA, M. Maus est depuis 1988 professeur associé à l'université Paris-I. De 1977 à 1980, il a été conseiller technique au cabinet de M. Monory, ministre (centriste) de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, puis à celui de M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat (radical) chargé de la petite et de la moyenne industrie. De 1986 à 1988, il a été le directeur du cabinet de M. André Rossinot, ministre (radical) des relations avec le Parlement. Membre du bureau national du Parti radical, il est depuis 1984 secrétaire-rapporteur du comité national chargé de la publication des travaux préparatoires des institutions de la Ve République. Il est également codirecteur de la *Revue française de droit constitutionnel*.

*En qualité de personnalités qualifiées*

**M. Pierre Mauroy.** – Né le 5 juillet 1928 à Cartignies (Nord), professeur de l'enseignement technique, M. Mauroy est depuis 1973 maire socialiste de Lille. Il a été élu la même année député du Nord et en septembre dernier sénateur. Il a été premier ministre de mai 1981 à juillet 1984. Premier secrétaire du PS de mai 1988 à janvier 1992, il préside depuis septembre l'Internationale socialiste.

**M. Daniel Soulez-Larivière.** – Né le 19 mars 1942 à Angers (Maine-et-Loire), avocat à Paris depuis 1965, M. Soulez-Larivière a été en 1966-1967 chargé de mission au cabinet de M. Edgard Pisani, alors ministre de l'équipement et du logement dans le gouvernement de Georges Pompidou. Défenseur des « faux époux » Turenge dans l'affaire Greenpeace en 1985, il a aussi été l'auteur de plusieurs ouvrages dont, en 1988, un rapport sur la réforme des professions juridiques et judiciaires.

**M. Pierre Sudreau.** – Né le 13 mai 1919 à Paris, licencié en droit, M. Sudreau a commencé sa carrière dans l'administration préfectorale en 1945, comme sous-préfet, après avoir été responsable, à vingt-trois ans, d'une organisation de résistance. Il devait être arrêté par la Gestapo en 1943 et déporté à Buchenwald. Directeur de plusieurs services au ministère de l'intérieur, puis préfet, il a été membre du cabinet d'Edgar Faure avant de devenir lui-même ministre, en charge d'abord de la construction, de 1958 à 1962, puis de l'éducation nationale, en 1962. Elu en 1967 député de Loir-et-Cher, réélu jusqu'en 1981, il a été maire de Blois de 1971 à 1989 et président du conseil régional de la région Centre de 1976 à 1979.

*En qualité de rapporteur général*

**Mme Marie-Françoise Bechtel.** – Née le 19 mars 1946 à Coarraze (Pyrénées-Atlantiques), agrégée de philosophie, ancienne élève de l'ENA, Mme Bechtel est maître des requêtes au Conseil d'Etat. Conseiller technique au cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, de 1984 à 1986, elle est chargée de mission au cabinet de M. Michel Vauzelle, garde des sceaux, où elle s'occupe des affaires constitutionnelles.

(1) Le nom de M. Guy Braibant ne figurait pas dans la liste que nous avons publiée dans nos éditions du 3 décembre.

## *Une composition incontestable*

par Thierry Bréhier

PRESSÉ par le temps, M. François Mitterrand a lancé sans tarder la procédure qui devrait lui permettre de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale, avant les élections législatives du mois de mars, son projet de révision de la Constitution. Le *Journal officiel* du 3 décembre publie les décrets, adoptés la veille par le conseil des ministres, créant le comité consultatif et nommant ses seize membres. En annexe est jointe la lettre que le président de la République a adressée, lundi 30 novembre, aux présidents du Sénat, de l'Assemblée nationale et du Conseil constitutionnel.

Dès lors que M. Mitterrand avait choisi d'indiquer à ce comité dans quel sens il souhaitait que s'orientent ses réflexions et ses propositions, sa composition allait de soi. A la différence de la commission mise en place par le premier ministre pour proposer un nouveau mode de scrutin législatif, le comité consultatif n'a pas pour mission de dégager un consensus entre les principales forces politiques : aussi les partis n'étaient-ils pas appelés à y participer, ni directement ni à travers leurs groupes parlementaires.

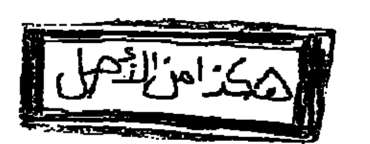
Chargé de conseiller, formellement, le gouvernement – qui, d'après la Constitution, doit proposer au chef de l'Etat un projet de réforme – et, en fait, le président de la République lui-même, le comité ne pouvait comprendre que des personnalités librement choisies par le pouvoir exécutif.

Dans ce cadre-là, sa composition du comité ne souffre guère de contestation. Certes deux hommes politiques y siègent ; l'un, M. Pierre Mauroy, appartient à la majorité, l'autre, M. Pierre Sudreau, apparemment, à l'opposition. Mais si ce dernier a été ministre du général de Gaulle, il a quitté le gouvernement en 1962 parce qu'il était en désaccord avec la réforme instituant l'élection du président de la République au suffrage universel ; de plus, depuis plusieurs années, il n'est plus associé aux travaux de la droite.

Les quatorze juristes membres de ce comité, en tant que magistrats ou en tant que professeurs d'université, sont de l'avis général parmi les plus compétents de leurs professions. Nombre d'entre eux ont, ouvertement ou plus discrètement, un engagement politique, ce qui permettra au moins que les analyses de l'opposition aient des porte-parole dans ce groupe de travail, comme MM. Louis Favoreu, Didier Maus, voire Alain Lancelot.

Sa composition a un autre avantage : cinq de ses membres siègent aussi dans la commission préparant la réforme du mode de scrutin (M. Georges Vedel, qui préside les deux, ainsi que MM. Guy Braibant, Jean-Claude Colliard, Louis Favoreu et Alain Lancelot) ; ils pourront donc coordonner les réflexions de ces deux instances, ce qui est indispensable, tant le choix du système électoral des députés est un élément essentiel du fonctionnement des institutions.

Mais si du retard a pu être pris sans inconvénient sur cet aspect particulier (le rapport, qui devait être remis le 15 octobre 1992, ne le sera que le 15 janvier 1993), puisque le premier ministre avait promis que la réforme proposée ne serait pas mise en œuvre pour les élections de mars, il ne pourra pas en être de même pour la révision de la Constitution : le président de la République ne peut la déposer sur le bureau du Parlement que tant qu'il est assuré de la collaboration du gouvernement. Il lui faut donc pouvoir le faire avant les élections législatives.







# POLITIQUE

## Les conséquences de l'affaire

# La commission d'enquête sur le sida a commencé ses auditions

**Présidée par M. Bernard Derosier (PS-Nord), la commission d'enquête de l'Assemblée nationale « sur l'état des connaissances scientifiques concernant la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger », à laquelle ont refusé de s'associer les groupes parlementaires de l'opposition, a procédé, mardi 1er et mercredi 2 décembre, à ses premières auditions de personnalités médicales et scientifiques.**

Le docteur Jean-Baptiste Brunet, directeur du Centre européen pour la surveillance du sida, a rappelé que la France était l'un des pays les plus touchés par l'épidémie. Rappelant qu'il y a, à ce jour, mille cent cinquante cas de sida post-transfusionnels en France et soixante-dix en Grande-Bretagne, et ce alors que le dépistage obligatoire du virus du sida a été mis en place le 1er août 1985 en France et seulement le 1er octobre 1985 en Grande-Bretagne, le docteur Brunet a estimé qu'en France le problème de fond avait été celui de l'organisation des collectes de sang dans des milieux à hauts risques, notamment en prison.

Pour sa part, le professeur Jean Bernard, président d'honneur du Comité national consultatif d'éthique et ancien président du conseil d'administration de la Fondation centre national de transfusion sanguine, a estimé que le drame du sang contaminé démontrait les relations trop importantes entre la médecine et l'argent, ainsi que l'insuffisance de la formation continue et de l'information des médecins. Il a déclaré que la contamination des personnes transfusées était quantitativement moins importante que les ravages que pouvait provoquer, par exemple, la drogue. Enfin, il a expliqué que le Comité national d'éthique ne s'était pas autosaisi de cette question car l'alerte n'avait pas été assez importante.

Ancien membre du Haut Comité de santé publique, le professeur Claude Got a, pour sa part, estimé que la faiblesse du système français de santé publique avait été en partie responsable des erreurs et des retards qui ont conduit au drame du sang contaminé. *« Depuis vingt ans que je collabore avec le ministère de la santé,* a déclaré celui qui fut conseiller technique de Mme Simone Veil et de M. Jacques Barrot quand ils étaient ministres de la santé, *j'ai toujours été frappé par la difficulté de transmission de l'information, l'absence de moyens pour la prise de décisions et l'absence totale d'évaluation des décisions. »*

Soulignant le problème du fonctionnement des cabinets ministériels, le professeur Got a estimé qu'*« entre le pouvoir politique ministériel et le pouvoir de la haute administration s'est introduit un intervalle de plus en plus large d'irresponsabilité. On demande aux conseillers techniques de décider à propos de tout, parfois dans des domaines où ils n'ont aucune compétence »*.

Dernière personnalité à avoir, à ce jour, été auditionnée, le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur, Paris) a estimé que l'affaire du sang contaminé avait d'abord été *« un scandale médico-administratif »*, dans lequel les ministres des affaires sociales et de la santé de l'époque (Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé) portent une *« responsabilité »*. Selon le découvreur du virus du sida, *« un homme politique doit assumer les erreurs de ses subordonnés. Si des erreurs et des retards administratifs ou techniques ont été commis,* a-t-il poursuivi, *les responsables politiques de l'époque ont une responsabilité »*.

*« En mon âme et conscience,* a toutefois ajouté le professeur Montagnier, *je pense que personne n'a voulu tuer quelqu'un, ni les responsables du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), ni les responsables de la santé qui ont laissé écouler des produits potentiellement contaminés. »* Au total, a résumé le professeur Montagnier à l'AFP à l'issue de son audition, *« la France a, dans cette affaire, subi sept mois de retard : cinq mois en 1983 et 1984 quand la communauté scientifique refusait de nous croire, et deux mois en 1985 lors de la mise en place des tests de dépistage et du chauffage des produits sanguins »*.

F. N.

□ **Prestation de serment des juges de la Haute Cour à l'Assemblée nationale.** – Les douze juges titulaires à la Haute Cour de justice et les six suppléants ont prêté serment, mercredi 2 décembre, dans l'hémicycle, en présence de M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale. Les dix-huit députés, qui avaient été élus le 18 novembre par leurs collègues (*le Monde* du 20 novembre), ont tour à tour, en levant la main droite, *« juré et promis de bien et fidèlement remplir leurs fonctions, de garder le secret des délibérations et du vote et de se conduire en tout comme dignes et loyaux magistrats »*. Ces juges ne seront membres de la Haute Cour que jusqu'en avril prochain, date du renouvellement de l'Assemblée nationale.

□ **M. Mazeaud (RPR) estime qu'*« il n'y a pas lieu de poursuivre Laurent Fabius devant la Haute Cour »*.** – M. Pierre Mazeaud, député RPR de Haute-Savoie et juge titulaire de la Haute Cour, a déclaré, mercredi 2 décembre, qu'*« il n'y a pas lieu de poursuivre devant la Haute Cour de justice l'ancien premier ministre Laurent Fabius »*. Interrogé, avant sa prestation de serment, par Radio Communautés-Judaïque FM, M. Mazeaud a indiqué : *« Institutionnellement, je maintiens que le premier ministre n'est pas responsable de ses ministres. Si on poursuit le premier ministre pour des fautes de ses ministres, on n'aura plus de premier ministre demain et on ne pourra plus gouverner notre pays. »*

□ **M. Toubon (RPR) craint un « enlisement » de la procédure d'accusation.** – M. Jacques Toubon, député RPR de Paris, a exprimé, mercredi 2 décembre, la crainte que la procédure de mise en accusation de MM. Laurent Fabius, Edmond Hervé et de Mme Georgina Dufoix devant la Haute Cour de justice ne soit *« enlisée »*. *« Il y a un certain nombre de comportements et de finasseries qui sont en train de ralentir une affaire qui pourrait parfaitement se résoudre de manière beaucoup plus rapide »*, a souligné M. Toubon.

## Au Sénat

# La majorité UDF-RPR ampute le projet contre la corruption de ses dispositions sur le financement des activités politiques

**Les sénateurs ont poursuivi, mercredi 2 décembre, l'examen du projet de loi relatif à la lutte contre la corruption et à la transparence de la vie économique. La majorité UDF-RPR a supprimé les dispositions concernant le financement des activités politiques, ainsi que la plupart des articles du projet consacrés à la publicité.**

La majorité sénatoriale UDF-RPR n'a pas hésité à procéder, mercredi, à des coupes claires dans le texte gouvernemental à la suite de M. Christian Bonnet (RI, Morbihan), rapporteur de la commission des lois, promu « bûcheron en chef » par les socialistes. En fin de journée, M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication, a dressé un bilan alarmiste de la situation. *« Ce n'est plus une décimation, c'est un carnage »*, a-t-il assuré ironiquement.

Sur un point au moins, le gouvernement a pu pourtant se féliciter de cette ardeur. La suppression de la totalité des articles consacrés au financement de la vie politique lui a fait économiser un débat entre les sénateurs socialistes, favorables, comme M. Bérégovoy, à la suppression des dons des personnes morales, et leurs collègues du Palais-Bourbon. La majorité sénatoriale n'a eu, elle, aucune hésitation. *« Le projet initial interdisait tout financement par les personnes morales ; après un débat confus, l'Assemblée nationale n'a pas maintenu cette interdiction ; il est donc inutile de modifier la loi de 1990, restée inappliquée jusqu'à ce jour »*, a expliqué M. Bonnet pour justifier cet « élagage », adopté en définitive par le RPR et l'UDF contre le PC et le PS.

### *A la hache et au sécateur*

L'encadrement des pratiques publicitaires, particulièrement décrié, a été, lui aussi, ramené à la portion congrue. M. Robert Laucournet (PS, Haute-Vienne) s'est ému des suppressions d'article à répétition. *« Le Sénat donne un bien mauvais exemple de la démocratie »*, a-t-il affirmé. Les dispositions souhaitées par le gouvernement ont en effet été successivement *« trucidées »* puis *« occises »*, selon la terminologie de M. Jeanneney, parfois même contre l'avis de M. Adrien Gouteyron (RPR, Haute-Loire), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles.

En fin de journée, M. Bonnet a cependant troqué la hache contre le sécateur. En effet, il a considéré avec plus de mansuétude les modifications apportées par le gouvernement et l'Assemblée à la loi Royer sur les implantations de grandes surfaces commerciales. Les sénateurs n'ont modifié qu'à la marge la composition de la commission départementale d'équipement commercial qui délivre les autorisations d'implantation.

Parmi les sept membres de cette commission, les maires des deux communes les plus peuplées de l'arrondissement ont été remplacés, d'une part par un représentant de l'établissement public de coopération intercommunale à vocation générale dont est membre la commune (ou, à défaut, par un maire désigné pour un an par la réunion des maires du département), et d'autre part par le maire d'une commune de moins de deux mille habitants de l'arrondissement (ou, à défaut, par le maire de la commune la moins peuplée).

Les sénateurs, soutenus, une fois n'est pas coutume, par le gouvernement en la personne de M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, se sont enfin opposés au remplacement, souhaité par la commission des affaires économiques, de la Commission nationale d'équipement commercial, prévue comme instance d'appel, par des commissions régionales.

GILLES PARIS

## A l'Assemblée nationale

# Les députés se prononcent pour une déréglementation progressive des pompes funèbres

**Les députés ont adopté en première lecture, dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 décembre, le projet de loi réformant le secteur des pompes funèbres présenté par M. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat aux collectivités locales (1). Ce texte vise à introduire une concurrence dans la profession, qui relève jusqu'à présent du monopole communal, mais suivant une procédure de transition que les députés ont souhaité préciser. Seuls les socialistes ont voté « pour ». Le PC a voté « contre », tandis que l'UDF, l'UDC et le RPR se sont abstenus.**

Des prix variant du simple au double : des familles endeuillées se heurtant à un monde d'une absolue opacité où sévissent quelques indélicats ; des controverses juridiques byzantines concluant que les croix, les housses et les capitons des cercueils relèvent du monopole communal, tandis que les vis de fermeture en sont exclues ; des entreprises violant d'autant plus allègrement ce monopole communal qu'elles se savent à l'abri de sanctions pénales depuis un célèbre arrêt rendu par la Cour de cassation en février 1990 : à l'évidence, quelque chose ne tournait plus rond dans l'univers funéraire. Le projet de loi présenté par M. Sueur (*le Monde* des 21 août et 3 décembre) vise, précisément, à y remettre bon ordre. Si lobby il y a, ce doit être le *« lobby des familles »*, a insisté le secrétaire d'Etat aux collectivités locales.

Est-ce à dire que les clivages politiques n'ont pas leur place dans ce type de débat ? *« Ce qui est en jeu, c'est d'accompagner l'homme dans ce grand saut vers l'inconnu, c'est d'aider des familles en détresse. Sur un tel sujet, le clivage droite-gauche devrait être dépassé »*, a déclaré M. Claude Barate (RPR, Pyrénées-Orientales), mais son élan consensuel s'est, en fait, brisé sur les pesanteurs conjuguées de l'idéologie et du corporatisme.

Les communistes ont été les premiers à faire sécession, en contestant le principe même de la réforme, c'est-à-dire l'instillation d'une concurrence progressive dans un secteur verrouillé par le monopole des communes depuis la loi de 1904. *« Dans ce contexte de concurrence, on imagine déjà des hôpitaux encerclés d'agences de funérailles, des halls d'accueil occupés par des agents à l'affût du moindre signe de désespoir »*, s'est alarmé M. Paul Lombard (PC, Bouches-du-Rhône), avant de prédire que ce projet de loi allait consacrer *« la mise à mort du service public funéraire »*.

### *Un régime à une ou deux vitesses*

En face, l'opposition et le PS faisaient bloc pour soutenir l'initiative gouvernementale, mais l'œcuménisme de ces tenants de la déréglementation a fini par s'ébrécher dès que l'on a évoqué les modalités de la transition de l'ancien au nouveau dispositif. Dans son texte, M. Sueur proposait de mettre les régies municipales et les concessionnaires privés, jusque-là titulaires exclusifs du monopole communal, à l'abri de la concurrence de nouveaux venus durant une période de six ans nécessaire à leur adaptation. M. François Colcombet (PS, Allier), rapporteur de la commission des lois, et le groupe socialiste ont plaidé pour un régime à deux vitesses, accordant une protection de six ans pour les régies municipales, politiquement plus proches du PS, et de six mois seulement pour les concessionnaires privés, politiquement moins proches du PS.

Les députés de l'opposition ont alors volé au secours des concessionnaires en réclamant un *« parrallélisme parfait »*, selon la formule de M. Francis Delattre (UDF, Val-d'Oise), entre les deux types d'opérateurs. L'adoption *in fine* d'un amendement de compromis entre le gouvernement et le PS – six ans de protection pour les régies et trois ans pour les concessionnaires – ne les a pas satisfaits. M. Barate a fustigé cette *« discrimination arbitraire »*, et M. Jean-Jacques Hyest (UDC, Seine-et-Marne) a dénoncé la *« rupture du principe d'égalité, qui sous-tend le principe de concurrence »*.

L'espace de quelques instants, l'hémicycle a été le théâtre d'une de ces mâles empoignades droite-gauche, qui rappellent aux aînés des souvenirs émus, sous l'œil mi-ahuri, mi-ensommeillé des professionnels des pompes funèbres tassés sur le capiton pourpre des tribunes.

FRÉDÉRIC BOBIN

(1) Les députés ont adopté un amendement de M. Colcombet, réintégrant dans le droit commun les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, qui, ne relevant pas de la loi de 1904 laïcisant les pompes funèbres, ont continué de dépendre, jusqu'à maintenant, des institutions religieuses en matière funéraire.



# POLITIQUE

du sang contaminé

## L'accusation de faux témoignage contre M. Mérieux

Réuni mercredi 2 décembre à la demande de M. Claude Estier, président du groupe socialiste, le bureau du Sénat n'a pas pu répondre à la question qu'il lui avait posée. M. Alain Mérieux, président-directeur général de l'Institut Mérieux, a-t-il commis un faux témoignage devant la commission d'enquête du Sénat, le 21 avril, en laissant entendre que sa firme n'avait pas travaillé sur des facteurs antihémophiliques, alors qu'il a reconnu dans *le Monde* daté 1er-2 novembre que celle-ci a exporté en 1985 le facteur antihémophilique VIII ?

Selon l'ordonnance du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées, seul le bureau du Sénat, qui compte vingt-deux membres, a le droit d'engager des poursuites pour faux témoignage.

Le bureau a décidé, après deux heures de débat, et par 16 voix contre 4 (3 PS et 1 UC), de renvoyer cette décision à une prochaine réunion fixée au 16 décembre. Au cours de la discussion, MM. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort) et Etienne Dailly (RDE, Seine-et-Marne) ont indiqué que la *« crédibilité »* du Sénat était en jeu.

Dans un communiqué publié à l'issue de la réunion, la présidence du Sénat a indiqué qu'elle procédera les jours prochains à *« une consultation juridique approfondie et indépendante, afin de vérifier ainsi la matérialité »* de l'éventuel faux témoignage.

Le bureau devrait entendre MM. Jacques Sourdille (RPR, Ardennes) et Claude Huriet (UC, Meurthe-et-Moselle), président et rapporteur de la commission d'enquête sénatoriale. *« Jamais en effet, par le passé, ni l'Assemblée nationale ni le Sénat n'ont estimé devoir engager des poursuites sur le fondement d'une telle incrimination,* a conclu la présidence du Sénat. *La décision de mettre en œuvre une telle action judiciaire revêt donc une importance particulière (...), elle ne peut être prise à la hâte. »*

G. P.

## Nouvelles violences à la Réunion

*Suite de la première page*

La plupart de ces magasins avaient déjà subi les assauts des manifestants en février 1991 et beaucoup de leurs propriétaires s'étaient engagés dans des mouvements associatifs et sportifs auprès des jeunes du quartier pour renouer le dialogue.

Témoignant sur les ondes de RFO-Réunion, jeudi matin, le colonel Marcille, commandant le groupement de gendarmerie, a indiqué que les forces de l'ordre avaient été contraintes, au cours de la nuit, de faire usage de leurs armes pour repousser un camion qui essayait d'écraser plusieurs militaires.

Présent sur le terrain en fin d'après-midi, alors que les actes de pillage commençaient dans une galerie marchande située en face d'une grande surface, le maire socialiste de Saint-Denis, M. Gilbert Annette, n'a pas pu, comme il l'espérait, discuter avec les manifestants. Il a rejeté la responsabilité de ces troubles sur le président de la section locale de la Confédération de défense des artisans et des commerçants (CDCA), M. Félicien Malbrouck. Celui-ci avait en effet appelé ses adhérents à manifester au Chaudron pour protester contre le prix de la vignette et de la taxe professionnelle.

Mardi, les adhérents du CDCA s'étaient déjà affrontés aux forces de l'ordre après avoir posé un barrage sur la route à quatre voies desservant l'aéroport de Gillot. Au cours de ces affrontements, l'un des syndicalistes avait été blessé à la tête d'un coup de matraque. En déversant mercredi après-midi plusieurs tonnes de gravats aux principaux carrefours du Chaudron, les camionneurs ont fourni indirectement des projectiles aux casseurs – une dizaine ont été interpellés dont deux enfants de moins de douze ans, – qui ont profité de la situation pour descendre dans la rue.

En février 1991, M. Malbrouck avait été placé en garde-à-vue après avoir été photographié au Chaudron à la tête d'un cortège conduisant la manifestation contre la saisie des émetteurs de Télé Free-DOM, la station appartenant à M. Camille Sudre, élu en mars dernier président du conseil régional.

S'exprimant mercredi soir sur les ondes des radios locales, plusieurs commerçants et chefs d'entreprise de Saint-Denis ont fait part de leur désarroi face à la détérioration du climat social. La population du Chaudron, elle aussi, s'est exprimée ouvertement contre les casseurs.

Ces actes de violence mettent en cause le processus de concertation ouvert en mars 1991 dans ce quartier qui avait reçu la visite de Mme Danielle Mitterrand, processus qui avait été concrétisé par un plan de soixante mesures mis en œuvre par le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, sous l'autorité de M. Michel Rocard.

Cette nouvelle flambée de violence témoigne d'une situation jugée *« explosive »* par le préfet, mais elle traduit surtout le déphasage qui existe entre la portée des remèdes prescrits depuis un an et leurs effets superficiels dans une île malade du chômage (plus de 40 % de la population active est sans emploi) et à la recherche d'un équilibre à la fois culturel et social, entre son passé d'ancienne colonie dotée d'une économie de plantation et sa position de département d'outre-mer, au cœur d'une région où les coûts de production sont parmi les plus bas au monde.

ALIX DIJOUX.



La préparation des élections législatives

## Les socialistes renvoient au second tour la question des rapports avec les écologistes

La question des rapports avec les écologistes a été évoquée de nouveau par les dirigeants socialistes lors de la réunion du bureau exécutif du PS, mercredi 2 décembre. M. Gérard Lindeperg, rocardien, numéro deux du PS, a observé que les socialistes tendent la main aux Verts et à Génération Ecologie, mais qu'ils donnent l'impression de leur *« tendre la sébile »* et que le PS est perçu comme en situation de dépendance par rapport aux écologistes.

M. Lindeperg a souligné que les propos tenus lors de la convention nationale du parti, les 28 et 29 novembre dernier à La Villette, étaient sans ambiguïté, mais il a relevé que l'attitude des socialistes avait été mal comprise à l'extérieur. Aussi souhaite-t-il que le PS prenne acte du fait que son offre n'est pas acceptée par ceux auxquels elle s'adresse, que les circonscriptions électorales « réservées » lors de la convention soient pourvues d'ici à Noël et que les socialistes concentrent leurs efforts sur la préparation du premier tour des élections législatives.

M. Gérard Le Gall, jospiniste, s'est montré plus nettement critique envers la direction du parti, en mettant en cause la ligne de conduite adoptée depuis plusieurs mois vis-à-vis des écologistes. L'insistance apportée à ce que M. Laurent Fabius avait appelé, lors de la convention, une *« offre permanente de partenariat »* en direction des Verts et de Génération Ecologie paraît à M. Le Gall relever du *« harcèlement »*, qui n'est pas, a-t-il plaisanté, *« la meilleure méthode de séduction »*.

M. Daniel Percheron, fabiusien, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, a expliqué, pour sa part, que la question écologiste doit être considérée désormais, par les socialistes, comme celle du second tour des élections législatives – désistement réciproque ou non – et non plus comme celle d'éventuels candidats communs au premier tour. M. Fabius avait souligné d'avance, dans son intervention introductive, que le PS devait démontrer aux écologistes, c'est-à-dire à leur électorat, sa volonté d'ouverture. Pour le premier secrétaire, cette démonstration, impliquant jusqu'à l'offre d'un accord de premier tour, était indispensable pour mettre les écologistes et leurs électeurs devant leurs responsabilités au second tour, lorsqu'ils devront choisir entre favoriser l'arrivée d'une large majorité de droite à l'Assemblée nationale ou préserver, au contraire, les chances d'une alternance future.

D'autre part, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de l'agriculture et de l'aménagement rural, ayant protesté contre la désignation d'un candidat socialiste dans sa circonscription de l'Yonne (*le Monde* du 1er décembre), les dirigeants socialises ont fait savoir que des discussions auront lieu avec le dirigeant de France unie.

P. J.

## L'UDF et le RPR ouvrent la discussion sur les investitures

Les commissions d'investiture du RPR et de l'UDF devaient tenir, jeudi 3 décembre, au siège de l'UDF, leur première séance de travail afin de préparer les élections législatives. Hormis les départements et territoires d'outre-mer, les négociations internes à l'UDF au sein de la commission présidée par M. Jean-Claude Gaudin sont terminées. Le bureau politique de l'UDF en a pris acte mercredi.

Ces ultimes pourparlers entre les différentes composantes ont notamment laissé pour compte Mme Michèle Barzach et M. Michel Mouillot, tous deux soutenus par le Parti républicain. L'ancien ministre de la santé du gouvernement de cohabitation de M. Jacques Chirac ne bénéficiera pas de l'investiture UDF pour se présenter dans la première circonscription du Loiret contre M. Jean-Pierre Sueur, maire d'Orléans et secrétaire d'État aux collectivités locales. M. Antoine Carré (PR), qui avait été battu en 1988 par M. Sueur, lui a été préféré.

### *Euphorie et candidatures « sauvages »*

Dans la huitième circonscription des Alpes-Maritimes, l'investiture de l'UDF, en vertu du principe de reconduction automatique des sortants, a été donnée à Mme Louise Moreau, ce qui ne devrait pas pour autant empêcher le maire de Cannes de se présenter.

Le bureau politique de l'UDF a renouvelé mercredi son souhait de voir le RPR accepter des candidatures communes de l'opposition dans l'ensemble des circonscriptions. Dans leur communiqué, les dirigeants de l'UDF estiment que *« dans les circonstances de grave crise économique, politique et morale que traverse notre pays, la présentation de candidats communs dans l'ensemble des circonscriptions est le premier signe de responsabilité qui puisse rendre confiance et espoir aux Français »*. Jusqu'à présent, l'état-major du RPR n'a pas écarté l'hypothèse de primaires dans une centaine de circonscriptions à conquérir et à l'abri du Front national. Animé d'un grand zèle unioniste, l'UDF s'insurge contre une telle stratégie mais affirme ne pas en craindre l'éventualité.

Ces négociations ne peuvent cependant cacher une certaine inquiétude au regard des candidatures « sauvages » qui se multiplient dans l'euphorie de la confortable victoire annoncée. Elles ne dissimulent pas non plus une sorte de mauvaise conscience devant la reconduction automatique de tous les sortants, en contradiction avec les beaux discours sur la volonté de changement de l'opposition.

En même temps, l'UDF entend mener avec le RPR des conversations sur la plate-forme commune de gouvernement, ainsi que sur le système des primaires pour l'élection présidentielle. Au cours d'un récent entretien téléphonique, MM. Giscard d'Estaing et Chirac seraient convenus, pour sortir de l'impasse, de reconsidérer entièrement ce système.

D. C.

### M. Chirac dénonce « l'immoralité qui se déploie un peu partout »

MULHOUSE

*de notre correspondant*

M. Chirac a commencé un voyage de trois jours en Alsace qui prend place dans la campagne pour les élections législatives. Au terme de sa première journée de visite, l'ancien premier ministre a tenu une réunion publique, devant sept cents personnes, à Bollwiller, au cœur du bassin potassique, afin de soutenir M. Michel Habig, candidat chiraquien dans la septième circonscription du Haut-Rhin. Le président du RPR a violemment dénoncé la politique agricole du gouvernement. Il a indiqué que *« M. Mitterrand n'a jamais eu l'intention d'user de son droit de veto »* dans le cadre des négociations du GATT. *« Le président a déclaré depuis qu'il s'opposerait si l'accord général du GATT est contraire aux intérêts français, ce qui veut dire quand l'accord sera terminé, dans au moins six mois... suivez mon regard sur qui devra alors assumer les responsabilités »*, a poursuivi M. Chirac.

*« Après douze ans de mitterrandisme, la crise est profonde »*, a constaté l'ancien premier ministre, dénonçant, notamment, *« l'immoralité qui se déploie un peu partout »*. Selon M. Chirac, *« il faudra du temps, de l'imagination, pour recréer la confiance perdue »*. Afin d'y parvenir, le RPR se donne quelques priorités comme l'encouragement à la croissance par un allègement des charges des entreprises, la réforme de l'éducation nationale ou le développement du travail à temps partiel et des emplois de proximité.

BERNARD LEDERER

# SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le meurtre de Céline Jourdan devant la cour d'assises de l'Isère

## *Les chemins du doute*

**Didier Gentil a reconnu, mercredi 2 décembre, devant la cour d'assises de l'Isère, qu'il avait menti sur plusieurs points afin de *« charger Roman »*. Un aveu qui n'innocente pas pour autant Richard Roman, car Gentil continue à le désigner comme l'auteur du meurtre de Céline Jourdan, tuée à l'âge de sept ans, le 26 juillet 1988 à La Motte-du-Caire (Alpes-de-Haute-Provence).**

GRENOBLE

*de notre envoyé spécial*

*« Voyant qu'il n'y avait rien contre Richard, j'ai inventé des choses »*, déclare benoîtement Didier Gentil en racontant ses premiers aveux en garde à vue. Et comme ses dénonciations ne sont pas immédiates, il explique : *« J'attendais que Roman soit interpellé et puisse parler lui-même. Comme il ne parlait pas, je l'ai chargé et il est évident que j'en ai rajouté. »* Aussi, Didier Gentil admet-il maintenant qu'il n'y avait *« aucune préméditation »*, tout en soutenant que Roman lui avait demandé de rechercher *« une jeune fille du nom de Céline, sans me dire si elle était grande ou petite »*. Et Gentil précise : *« La seule que j'ai trouvée, c'était la petite Céline qui, d'ailleurs, connaissait Roman. »* Lui, il affirme qu'il ne la connaissait pas, même si, au cours de l'instruction, il avait déclaré que Céline, la fille du propriétaire du Café de la Poste, l'appelait « Dédé ».

De la même manière, il reconnaît que Roman ne lui a jamais parlé de secte, de magie et du projet de réaliser un viol qui serait *« un sacrifice »*. Ses premières déclarations sont, d'après lui, à moitié vraies et à moitié fausses. Dans la partie fausse, il distingue deux sortes de déclarations : celles qu'il a inventées et celles que les gendarmes lui ont suggérées. Sans violence, car il affirme : *« Aucune insulte, j'ai été très bien traité, très humainement. »* Mais Gentil, décrit par les experts comme un homme fruste, à l'intelligence « infra-normale », a un regard étonnamment lucide sur les conditions habituelles de la garde à vue. Lorsqu'on discute certains détails de ses déclarations, il remarque : *« Je parlais avec mes mots à moi. Si j'avais dit : la bagnole s'est cassé la gueule dans le fossé, le gendarme aurait mis : le véhicule est tombé dans le fossé... »* Ainsi, il ne se souvient pas du viol qu'il a avoué mais, s'il a fourni des détails dans le dossier d'instruction, cela ne l'étonne pas : *« Les faits, je ne m'en souviens pas. Mais les juges, ils veulent les détails, ils veulent un dossier complet. »*

Toutefois, Gentil maintient toute la partie de ses déclarations où il raconte le viol subi par Céline et le meurtre dont il accuse Roman. Ces déclarations, le président Dominique Fournier était contraint de les lire. Gentil a souvent varié, puisque treize versions peuvent être recensées. Mais, si les circonstances changent, les mots restent, avec leur charge d'horreur et d'obscénité. Les parents de la petite Céline ne le supportent pas. La mère est prise de malaise dans la salle, et le père s'effondre dans un couloir. Deux réactions courageusement discrètes, sans un cri, comme pour ne pas troubler les débats. Après les aveux de Gentil, il fallait bien parler de ceux de Roman, recueillis au cours de la garde à vue et aussitôt rétractés devant le juge d'instruction. Aujourd'hui, Roman continue d'affirmer qu'il est rentré à la bergerie le soir du crime sans trouver Gentil à La Motte-du-Caire. Mais, après quatre heures de garde à vue, il avait notamment déclaré : *« Lorsque j'ai cherché Didier (..), j'ai la certitude de l'avoir rencontré, mais je ne sais pas où ; il devait être accompagné d'une petite fille (...). Ce qui est possible, c'est qu'avec Didier j'ai eu des relations homosexuelles ce jour-là et j'ai également la certitude d'avoir été présent au moment du drame. »*

Plus tard, il donnera beaucoup plus de détails, même si ses déclarations sont brèves et ne concordent pas avec celles de Gentil.

### *Carcan procédural*

*« J'ai perdu la tête, comme les gendarmes, comme tout le monde, comme les gens du village »*, déclare-t-il aujourd'hui. Et il raconte l'horreur qui a saisi La Motte-du-Caire devant le crime et le cheminement de sa pensée : *« Le gendarme Ramette me vouait déjà une haine terrible. Quand j'ai compris qu'il m'accusait (...), la garde à vue a duré des heures (...). On m'a dit que les analyses prouvaient que j'étais coupable (...). Je n'ai jamais été amnésique, j'ai pensé que c'était un cauchemar (...) Je disais simplement : « oui » aux gendarmes et ils faisaient des phrases, car c'est leur devoir de faire des phrases. »*

Roman parle longuement. Parfois, sa voix s'étrangle ; il pleure, il s'essuie les yeux. Son propos engendre tour à tour deux formes de doute : le doute sur la culpabilité et le doute sur l'innocence. Pour l'accusation, son discours manque de logique. Certes, la garde à vue semble avoir été sévère face à des gendarmes outrés par un crime odieux. Elle a duré très longtemps, mais les premiers aveux interviennent au bout de quatre heures et demie ; et l'avocat général, Michel Legrand, sans contester les usages rugueux de certaines gardes à vue, estime que Roman était parfaitement capable de les supporter quelques heures.

Le profil « psychotique » de Roman, qui a fait deux séjours en hôpital psychiatrique, pourrait expliquer son comportement, mais les débats n'ont pas permis d'approfondir cet aspect du dossier. Car la discussion n'a pas eu lieu. Pour préserver la sérénité de l'audience, le président Fournier exige l'application rigoureuse de la procédure. Chaque partie ne peut poser ses questions que par l'intermédiaire du président et encore doit-elle le faire en les formulant à la troisième personne. De même, une chronologie trop rigide, mais imposée par le code, empêche toute comparaison avec d'autres pièces du dossier au moment où elle serait souhaitable. Ce carcan procédural donne donc à l'audience un caractère parfois surréaliste, qui pourrait donner raison à Gentil, décidément très philosophe lorsqu'il déclare : *« La vérité, on ne la saura jamais tant que Richard se déclarera innocent. Et même s'il parlait, on ne saurait jamais vraiment la vérité. Dans aucun procès, on ne sait la vérité. »*

MAURICE PEYROT

Dans l'attente d'une décision sur sa demande de mise en liberté

## M. Botton a été entendu par le juge d'instruction

LYON

*de notre bureau régional*

La première audition sur le fond de M. Pierre Botton par M. Philippe Courroye, juge d'instruction à Lyon chargé du dossier, a eu lieu, mercredi 2 décembre au matin, et a duré plus de cinq heures sans interruption. L'homme d'affaires lyonnais, inculpé *« d'abus de biens sociaux, de banqueroute et de faux en écriture privée, de commerce et de banque, et usage »*, qui était assisté par deux de ses avocats, a principalement été interrogé sur l'organigramme de son « groupe », constitué de plus d'une douzaine de sociétés, y compris trois sociétés civiles immobilières. Il a ainsi dû reconstituer de mémoire le montage, la création, l'objet social, le capital et sa répartition, le nombre et la qualité des actionnaires et des administrateurs, les chiffres d'affaires, etc.

Sur l'ensemble de ces entreprises utilisées depuis quelques années comme des « pompes à finances », seuls la SA Regina et ses satellites, spécialisés dans la dialyse et le traitement des affections rénales et pulmonaires, fonctionnent encore en dégageant des bénéfices. Outre Boisson SA, mis le printemps dernier en liquidation judiciaire, les autres sociétés spécialisées dans l'agencement de pharmacies et la décoration sont, soit en sommeil soit, comme Vivien SA, en voie de liquidation amiable – l'activité est suspendue, un bilan est dressé et les actionnaires s'engagent à rembourser les dettes.

Selon l'un de ses défenseurs, M^e^ Jean-Marie Chanon, bâtonnier du barreau de Lyon, M. Botton, qui n'est *« pas prêt à se laisser abattre »*, a fait preuve *« d'une lucidité et d'une disponibilité d'esprit remarquables »* pour établir avec le juge une sorte de *« scanner juridique »*. En précisant que son client restait sur un système de défense consistant à ne pas mettre en cause d'autres personnes, M^e^ Chanon n'écarte pas l'idée que le juge puisse décider d'organiser des confrontations dès lors qu'apparaîtraient des contradictions. Quelle que soit la décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon qui se prononcera, vendredi 4 décembre, sur la demande de mise en liberté de M. Pierre Botton, celui-ci pourrait être amené à comparaître une nouvelle fois devant le juge dans les deux semaines à venir. Son principal associé, M. Marc Bathier, inculpé des mêmes chefs et également écroué, devrait être pour sa part convoqué dans le courant de la semaine prochaine.

ROBERT BELLERET

□ **L'un des avocats de M. Pierre Botton dénonce une *« violation du secret de l'instruction »*.** – M^e^ Jean-Marie Chanon, défenseur de M. Pierre Botton, a dénoncé, mercredi 2 décembre, *« la violation évidente du secret de l'instruction »* que constitue, selon lui, la publication dans nos éditions du 3 décembre d'éléments du dossier judiciaire et, notamment, de l'enquête préliminaire menée par la police judiciaire. Interrogé par l'AFP, l'avocat a précisé qu'il s'agissait effectivement du *« dossier pénal »* avant d'ajouter : *« La publication de certains éléments de ce dossier est d'autant plus inacceptable que M. Botton se trouve dans l'incapacité de répondre à ce qui constitue des accusations et des insinuations inadmissibles. »*

A la périphérie de grandes villes

## Près de cent cinquante quartiers sont identifiés comme lieux d'exclusion

**Les quelque cinq cents quartiers considérés comme prioritaires par la politique de la ville ne sont pas tous les « ghettos » souvent décriés. Si la plupart cumulent les handicaps – taux de chômage vertigineux, forte concentration d'étrangers et de jeunes, – d'autres ne se distinguent de leur environnement que par la présence de logements sociaux. Ce constat résulte d'une analyse spécifique à ces quartiers, réalisée pour la première fois à partir des résultats du recensement de 1990 et publiée le mardi 1^er^ décembre par l'INSEE (1). Il pourrait conduire à la concentration des crédits de l'Etat sur les quartiers les plus exposés.**

Trois millions de personnes vivent dans les cinq cent quarante-six quartiers qualifiés couramment de « difficiles ». Ces poches de pauvreté ont été choisies par les pouvoirs publics pour bénéficier de la procédure de développement social des quartiers (DSQ) ou de convention de quartiers. Leur point commun est de s'inscrire dans un *« tissu urbain déchiré »*, constate la note de l'INSEE, qui analyse les statistiques du dernier recensement dans ces zones. Statisticiens et experts de la délégation interministérielle à la ville ont dépouillé les données spécifiques à ces quartiers prioritaires sur lesquels n'existait, jusqu'à présent, aucun renseignement fiable. La tâche a été difficile, car ces « quartiers » défavorisés, morceaux de ville aux contours flous, chevauchent parfois plusieurs communes et ne correspondent à aucune entité administrative existante.

Situés à la périphérie des villes, ces « cinq cents quartiers » se présentent le plus souvent comme de « grands ensembles » de barres et tours HLM. Ils sont coupés des centres-villes par des voies routières ou ferroviaires. Si 83 % d'entre eux sont longés par une voie rapide ou une route nationale, seuls 40 % sont desservis par une gare. Les fameuses ZUP tiennent une place considérable dans ce palmarès des échecs urbanistiques : 62 % des logements qui y sont situés relèvent aujourd'hui d'un traitement de type DSQ.

Les trois critères étudiés par l'INSEE – chômage, population étrangère, taille des familles – reflètent une accumulation de difficultés largement supérieures à la moyenne nationale, qui justifie la priorité donnée à la réhabilitation et aux investissements sociaux. Le taux de chômage mesuré en 1990 dans l'ensemble de ces quartiers (19,7 %) est double de celui de la France entière (10,8 %). Les jeunes sans emploi forment 24 % de la population masculine des 20-24 ans de ces cités (14,8 % en moyenne nationale), et même 34 % chez les jeunes femmes (25,3 % pour la France entière). Les familles étrangères sont elles aussi sur-représentées (18,3 % contre 6,3 %), tout comme les familles nombreuses (7,5 % des ménages y comptent six personnes ou plus contre 3,4 %).

### *Mauvaise image*

La physionomie des quartiers « prioritaires » n'a cependant pas l'uniformité souvent décrite. A côté des parallélépipèdes caractéristiques des ZUP, on trouve des cités ouvrières pavillonnaires (Nord, Lorraine) ou des centres-villes anciens dégradés (Provence). Des quartiers classés en DSQ n'abritent que quelques centaines d'habitants (Abbeville). D'autres sont de vraies villes (35 000 âmes dans la ZUP des Hauts-de-Garonne, à Bordeaux).

Certains de ces quartiers ne font que refléter, en l'exacerbant, le déclin économique de l'agglomération où ils sont situés (Nord, Lorraine, Provence). Leur mauvaise image tient à la seule concentration de logements sociaux, les autres indicateurs n'y étant guère plus défavorables que dans les autres zones de la même ville. La priorité accordée à ces cités (23 % de l'ensemble), parfois choisies en fonction de pressions politiques locales, pourrait être remise en cause lors du renouvellement des contrats de ville, à l'occasion du XI^e^ Plan (1993-1997). Les efforts seraient alors concentrés sur les 30 % de quartiers présentant le profil de vrais *« lieux d'exclusion »*, soit environ cent cinquante cités situées à la périphérie de villes peu touchées par le chômage. En Alsace, Midi-Pyrénées, Centre et Bourgogne, des quartiers « prioritaires » affichent des taux de chômage plus de deux fois supérieurs à ceux des centres-villes correspondants. *« Tout se passe comme s'il se constituait un « noyau » sur lequel la croissance économique n'a aucun effet, tant la qualification des postes offerts est en rupture avec le profil des demandes d'emploi »*, souligne l'INSEE. Ce *« noyau dur »* de quartiers difficiles retient *« des populations incapables d'accéder à une autre partie de la ville, à un emploi stable et à un logement de qualité »*.

A ces « ghettos » sociaux s'ajoutent ou se superposent des concentrations ethniques particulièrement repérables, non seulement en région parisienne et lyonnaise, mais dans des régions de faible immigration (Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie), où le taux d'étrangers peut être dix fois supérieur à celui de la commune prise dans son ensemble. Cependant, contrairement à un préjugé répandu, un quart des quartiers « difficiles » présentent des taux de population étrangère inférieurs à la moyenne des agglomérations concernées.

Parmi les zones qui cumulent les records de chômage, de population jeune et de présence étrangère, se trouvent une trentaine de quartiers, les plus explosifs. Y figurent non seulement les cités qui alimentent régulièrement la chronique des violences urbaines près de Paris et de Lyon, mais aussi des banlieues de quelques villes bourgeoises comme Bordeaux, Toulouse, Pau, Rennes, Agen, Mont-de-Marsan. Ces quartiers-là, qui ne figurent pas encore dans la géographie de la protestation sociale, arrivent cependant en tête du tableau noir de l'exclusion.

PHILIPPE BERNARD

(1) « Les quartiers prioritaires de la politique de la ville » par Michel Castellan, Maryse Marpsat et Marie-Françoise Goldberger, INSEE première. Le document publie des statistiques nationales, mais aucune donnée locale.

La mise en application des accords de Schengen

## Un rapport sénatorial sur le trafic de drogue après l'ouverture des frontières en Europe

**A la suite des travaux d'une mission d'information chargée d'examiner la mise en place et le fonctionnement de la convention d'application des accords de Schengen (1) sur l'ouverture des frontières en Europe, un rapport sénatorial, rendu public mercredi 2 décembre, préconise d'en *« redéfinir la stratégie »* en raison des menaces accrues de trafic de stupéfiants. Le ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès, a par ailleurs déclaré, mercredi, que *« la mise en œuvre des accords de Schengen serait effective courant 1993, sans doute dans le premier semestre »*, et non pas le 1^er^ janvier 1993 comme prévu. S'exprimant devant la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes, M. Quilès a justifié ce délai en expliquant que *« les mesures compensatoires nécessaires à l'application pratique des accords avaient pris quelques retards »*.**

Estimant que *« l'exploitation du commerce de la drogue par le syndrome mafieux est le grand défi posé aux démocraties européennes en cette fin de vingtième siècle »*, le rapporteur de la mission sénatoriale, M. Gérard Larcher (RPR, Yvelines), énonce un constat alarmant : *« Malgré l'ampleur des moyens de lutte engagés, le trafic de la drogue progresse dans l'espace Schengen. »* Les indicateurs du trafic et de la consommation sont, en effet, à la hausse dans les neuf pays concernés. *« L'énormité des gains résultant du commerce de stupéfiants met en danger la démocratie dans l'espace Schengen »*, considère le rapporteur. Avec un chiffre d'affaires évalué à 392 milliards de francs, ce commerce vient menacer le système économique européen. *« La rationalité de l'opération de recyclage ne correspond pas nécessairement à une rationalité économique »*, poursuit M. Larcher, qui n'hésite pas à illustrer ce constat par l'effondrement du marché parisien de l'immobilier : *« L'investissement dans le marché de l'immobilier de bureaux a sans doute été une formule trop largement utilisée par les recycleurs. »*

Face à ces menaces, les Etats membres de l'espace Schengen ont mis en place *« un arsenal impressionnant de moyens législatifs réglementaires et techniques »*, qui réprime le trafic, la cession et la détention de stupéfiants, concède le rapport. Mais *« les différences sont plus sensibles en matière de possession de stupéfiants en vue de l'usage »* : l'Allemagne, la Grèce, les Pays-Bas et le Portugal n'incriminent pas l'usage de stupéfiants. Les sénateurs se réjouissent toutefois de la volte-face opérée par l'Espagne qui, désormais, incrimine l'usage de stupéfiants dans une loi adoptée le 21 février 1992. Néanmoins, les dispositifs mis en œuvre pour déjouer le blanchiment de l'argent sale semblent très insuffisants. *« Lorsque l'économie souterraine, qui résulte de l'ensemble des trafics criminels, atteint (...) environ 10 % du PNB des économies de l'espace Schengen, les Etats doivent réagir »*, écrit M. Larcher, qui propose notamment d'élargir le champ de répression du *« blanchiment de l'argent illicite »*.

### *Trois Etats mis en cause*

De plus, un vigoureux sermon est adressé en direction de trois Etats, les Pays-Bas, le Luxembourg et le Maroc. La culture de la marijuana aux Pays-Bas ne se place-t-elle pas *« maintenant en sixième position parmi les cultures de serre, après les tomates »* ? *« Est-il raisonnable*, poursuit le rapport, *que le Luxembourg, qui a le record absolu du nombre de décès par surdose, maintienne chez lui le secret bancaire »* et facilite de la sorte le blanchiment *« à grande échelle des profits illicites du commerce international de stupéfiants »* ? Enfin, *« principal fournisseur en résine de cannabis de l'Europe de Schengen »*, le Maroc tolère *« la culture de plans de cannabis sur 40 000 hectares dans le Rif marocain, culture qui assure près d'un tiers de l'approvisionnement de l'Europe »*.

C'est au nom de ce constat alarmant que les sénateurs s'inquiètent du *« pari que constitue la mise en œuvre effective des dispositions de l'Acte unique au 1^er^ janvier 1993 »*. Ils relèvent les incohérences du calendrier retenu par les Douze. *« La décision de lever la totalité des contrôles sur les marchandises sera, elle, effective dès le 1^er^ janvier 1993 »*, tout comme seront supprimés, à cette même date, les contrôles fixes douaniers et les contrôles de bagages à main à l'intérieur de la Communauté européenne. En sens inverse, les mesures compensatoires prévues par les Etats membres ne pourront pas entrer en vigueur d'ici au 1^er^ janvier 1993. *« Ni le système d'information sur les personnes (SIS, Système d'information Schengen) ni le système d'information sur les marchandises (SID, Système d'information douanier) »* ne fonctionneront à cette date. *« Aucune des autres mesures compensatoires ne semblent non plus opérationnelles*, poursuit le rapport, *qu'il s'agisse du contrôle aux frontières intérieures des citoyens extérieurs à l'espace Schengen, de l'aménagement des aéroports ou de la création d'une police européenne (Europol). »*

*« La faiblesse du dispositif ne peut donc être compensée par le seul report de la mise en application des accords de Schengen »*, conclut la mission sénatoriale, qui préconise de *« redéfinir la stratégie d'ouverture des frontières intérieures en Europe »* et de *« reprendre en main le dispositif de contrôle des marchandises pour lutter contre tous les trafics illicites »*.

ERICH INCIYAN

(1) L'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, et, depuis le 6 novembre 1992, la Grèce, ont signé la Convention d'application des accords de Schengen du 14 juin 1985, relative à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes.

# SOCIÉTÉ

## ÉDUCATION

Après l'incendie d'un lycée à Colombes

### Polémique sur la sécurité de certains établissements scolaires

**Le lycée Robert-Schuman de Colombes (Hauts-de-Seine) a été entièrement détruit par un incendie dans la nuit du 1er au 2 décembre, à l'exception de la partie collège de cet établissement qui venait d'être reconstruite pour la rentrée 1992. Le sinistre, qui n'a fait aucune victime, relance la polémique sur les établissements scolaires dits « Pailleron ».**

Dans la soirée du 6 février 1973, le collège Edouard-Pailleron, à Paris, avait flambé comme une torche, faisant vingt morts, dont seize élèves. Le drame avait révélé les dangers des constructions légères industrialisées montées sur une ossature métallique, selon le procédé Bender utilisé de 1960 à 1973. En cas d'incendie, la structure s'effondre et le bâtiment est détruit en un temps record. Depuis 1973, au moins quatre autres établissements similaires ont été ravagés par des incendies : le CES Henri-Matisse à Nice le 25 juin 1973, le lycée Pierre-Corneille à la Celle-Saint-Cloud le 23 novembre 1977, le collège Lionel-Terray à Meylan (Isère) le 15 novembre 1981 et le collège Jean-de-la-Fontaine à Crépy-en-Valois (Oise) le 20 novembre 1981. Aucun de ces sinistres n'avait fait de victime.

En 1977, le ministère de l'éducation nationale recensait 113 établissements de ce type. Entre 1981 et 1984, 1,3 milliard de francs ont été dégagés pour effectuer des travaux de sécurité. En 1985, à la suite de deux missions d'études dénombrant 56 établissements non rénovés, il a été décidé d'en reconstruire dix : 97 millions de francs ont été dégagés à cet effet. *« Mais,* répondait le ministre de l'éducation nationale à une question d'un député le 5 mars 1990, *depuis le 1er janvier 1986, date de la décentralisation administrative en matière de constructions scolaires du second degré, le ministère ne dispose plus à son budget d'aucun moyen lui permettant d'intervenir dans ce domaine, qui est exclusivement du ressort du conseil général pour les collèges, du conseil régional pour les lycées. »*

Après l'incendie du lycée Robert-Schuman, construit en 1966, le ministère vient de charger d'urgence les préfets d'un *« bilan exhaustif des actions entreprises dans le domaine de la sécurité des lycées »*. Le conseil régional d'Ile-de-France a annoncé, mercredi 2 décembre, que la reconstruction de cet établissement serait assurée pour la rentrée 1993, en liaison avec le département des Hauts-de-Seine. Il recense douze lycées de type Bender en Ile-de-France et rappelle que ces établissements font l'objet de décisions de reconstruction et non de rénovation. Les conseillers régionaux des Verts ont cependant dénoncé *« l'irresponsabilité des autorités qui ont permis que ce type d'établissements scolaires existe encore aujourd'hui (...). En 1973, on avait promis de tous les démolir »*. La Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) a, pour sa part, réclamé la destruction et la reconstruction de ce type de collèges et de lycées avant un an.

Les élèves du lycée Robert-Schuman seront provisoirement répartis dans les établissements voisins et ceux des communes limitrophes. Une possibilité de reconstruction provisoire en préfabriqué est envisagée par les collectivités locales concernées.

Le congrès extraordinaire de Perpignan

### Les enseignants du technique devraient à leur tour quitter la FEN

***La première journée du congrès extraordinaire de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), qui s'est ouvert mercredi 2 décembre, à Perpignan, a été marquée par une nouvelle rupture au sein de la fédération. Après l'exclusion du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP), c'est le SNETAA (enseignement technique) qui devrait, à son tour, quitter la FEN.***

PERPIGNAN

*de notre envoyée spéciale*

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) en aura-t-elle jamais fini avec les soubresauts qui la déchirent depuis neuf mois ? Avant de s'attaquer au plat de résistance de leur congrès – les futurs statuts destinés à remodeler la FEN de fond en comble, – les quelque six cent soixante-dix délégués réunis pour trois jours à Perpignan (Pyrénées-Orientales) n'ont pas manqué l'occasion de s'offrir un nouveau bras de fer entre syndicats, tendances et courants de pensée. Rien n'a manqué à cette longue journée de *happening*. Ni les fausses sorties soigneusement préparées, ni les intrusions de *« dissidents »* à la tribune, ni les injures, les « Je t'aime, moi non plus », les sifflets et même, par deux fois, les empoignades physiques.

Avant de resserrer les rangs autour de son projet de restructuration interne, la direction socialiste de la FEN devait, en effet, achever le travail commencé lors du congrès du 6 octobre avec l'exclusion du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP), piliers de la minorité Unité et action, proche de la mouvance communiste. Avec l'exclusion du SNES, majoritaire dans les lycées, le Syndicat des enseignants (SE), ex-SNI-PEGC, et pivot de la nouvelle FEN, avait le champ libre pour étendre son action au second degré. Restait au congrès à ratifier ce nouvel équilibre et à régler, du même coup, le sort du SNETAA, troisième syndicat d'enseignants de la FEN avec ses dix-huit mille adhérents des lycées techniques et professionnels.

Une partie délicate, puisque le SNETAA, à la différence du SNES, est historiquement un syndicat de la famille majoritaire (tendance Unité, indépendance et démocratie). Et s'il a bousculé, en janvier 1991, les équilibres au sein de la FEN en créant une nouvelle tendance d'opposition, Autrement, le SNETAA conserve encore environ 30 % d'adhérents qui se reconnaissent dans l'orientation défendue par la majorité. Mais ces derniers ne veulent pas pour autant rallier le SE, qui reste avant tout un syndicat d'instituteurs.

Fort de ce constat, M. Bernard Pabot, secrétaire général du SNETAA, a refusé mercredi 2 décembre la fusion dans le SE proposée par le conseil national de la FEN et approuvée à une écrasante majorité par le congrès. *« Nous avons consulté nos adhérents et 98 % d'entre eux exigent le maintien d'un syndicat spécifique de l'enseignement professionnel »*, a expliqué M. Pabot, avant de quitter la salle avec ses troupes pour rejoindre celles du SNES, massées à la grille du palais des expositions. Il devrait annoncer d'ici à la fin du congrès, vendredi 4 décembre, sa sortie définitive de la FEN.

#### *Casser les « factions »*

Après une demande de suspension de séance – refusée, – l'ensemble des minoritaires (tendances Ecole émancipée, Unité et action et Autrement) ont à leur tour quitté la salle. Et c'est face à des rangs clairsemés que M. Guy Le Néouannic, secrétaire général de la FEN, a tenté de faire démarrer son « congrès d'ouverture ».

Que souhaite la direction de la FEN ? Inventer *« de nouvelles règles de fonctionnement interne »*, *« casser la logique suicidaire des tendances dévoyées en factions »*, comme l'a souligné M. Jean-Paul Roux, membre du bureau national, imposer enfin le *« vote majoritaire »* dans les syndicats et dans les sections départementales. Dans son projet de statuts, qu'elle devrait soumettre au débat jeudi et vendredi, la direction de la FEN souhaite également créer cinq ou six *unions de syndicats* regroupant les adhérents sur la base de leur fonction professionnelle (enseignement, encadrement, recherche, etc.).

Mais même à l'intérieur de la majorité cette proposition ne suscite guère d'enthousiasme. Les chefs d'établissement (SNPDEN), par exemple, qui se sont exprimés publiquement contre l'exclusion du SNETAA après celle du SNES, voient d'un très mauvais œil leur regroupement avec les personnels administratifs et les intendants... M. Marcel Peytavi, secrétaire général du SNPDEN, l'a clairement exprimé à la tribune : les nouveaux statuts proposés par la direction de la FEN *« aboutiraient à réduire l'expression des diversités et à renforcer le pouvoir de l'exécutif central »*. Le SNPDEN, très courtisé avec ses 8 500 adhérents, soit 70 % des chefs d'établissement, est proche de la tendance UID, mais il dispose d'un bureau national hétérogène, fait rarissime à la FEN. D'où son refus de choisir son camp.

Quelque quatre cent cinquante amendements au projet de statuts de la direction vont être discutés jeudi et vendredi. Mais, sur le point le plus délicat – la constitution des unions, – la direction de la FEN joue d'ores et déjà la prudence et parle de *« laisser aux syndicats le temps d'une réflexion plus poussée »*, comme l'a annoncé en préambule M. Roux. Est-ce un gage d'ouverture ou une manœuvre tactique pour limiter temporairement l'hémorragie ? Et la FEN est-elle vraiment crédible quand elle réintroduit *in extremis* et sur la pointe des pieds dans l'ordre du jour du congrès, comme M. Le Néouannic l'a fait mercredi après-midi, un débat sur une association avec *« quelques fédérations autonomes de fonctionnaires »*, *« dans une structure souple, non confédérale et pour une période transitoire »* ?

CHRISTINE GARIN

## REPÈRES

**TERRORISME**

*Trois blessés dans un attentat de l'ex-FLNC à Nice*

Trois personnes ont été blessées, mercredi 2 décembre, dans un attentat à l'explosif, revendiqué par l'ex-FLNC, contre l'hôtel des impôts de Nice. Les cinq cents employés de l'établissement avaient été évacués à la suite d'un coup de téléphone anonyme prévenant la police et la station France 3 de cet attentat. La charge, estimée à plusieurs dizaines de kilos équivalent plastic, avait été déposée dans le coffre d'une voiture au premier sous-sol du parking de l'immeuble situé dans un quartier animé au nord de la ville. L'explosion, qui s'est produite peu après 17 heures, a causé des dégâts considérables, creusant un cratère d'une quinzaine de mètres, détruisant une dizaine de véhicules et entraînant l'effondrement partiel du premier étage du parking. Elle a également provoqué un début d'incendie qui a pu être rapidement maîtrisé par les pompiers. Dans un communiqué publié mercredi soir, le ministère du budget déplore que, *« dans un pays où chacun peut s'exprimer librement et exercer ses droits civiques, certains croient pouvoir imposer par la violence les idées qu'ils n'arrivent pas à faire prévaloir selon les règles démocratiques »*. – (Corresp.)

**FAITS DIVERS**

*Six gendarmes blessés près de Strasbourg par l'explosion de grenades*

Six gendarmes mobiles ont été sérieusement blessés, mercredi 2 décembre, par l'explosion de plusieurs grenades dans leur autocar sur une bretelle de l'autoroute de l'Est, à une vingtaine de kilomètres au nord de Strasbourg. L'autocar transportait un peloton de vingt-trois gendarmes de l'escadron mobile de Wissembourg (Bas-Rhin) pour assurer la sécurité du Palais de l'Europe durant la visite du ministre de l'agriculture, Jean-Pierre Soisson. Trois explosions ont eu lieu dans le véhicule vers 13 h 15. Un gendarme a-t-il manipulé des grenades ? Ont-elles explosé soudainement ? Seule l'enquête permettra de le déterminer. Les explosions ont blessé à la face trois gendarmes, dont l'un très grièvement, et provoqué un traumatisme à l'oreille chez trois autres. – (Corresp.)

**ESPACE**

*Mission militaire pour la navette Discovery*

La navette spatiale Discovery a été lancée, mercredi 2 décembre à 14 h 24 (heure de Paris), du Centre spatial de Cap-Canaveral (Floride), pour un vol d'une semaine. Six heures après le décollage, l'équipage, entièrement militaire, a mis sur orbite un satellite espion dont la nature n'a pas été révélée. Il s'agit du neuvième (depuis 1985) et dernier gros satellite militaire lancé par une navette. Désormais, le Pentagone n'emploiera que des fusées classiques pour cet usage, mais il continuera d'utiliser les navettes pour des expériences nécessitant la présence de l'homme.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

*Le tribunal de Tarbes déclare le permis à points illégal*

Le tribunal de grande instance de Tarbes (Hautes-Pyrénées) a rendu, mardi 1er décembre, une série de jugements déclarant le permis à points illégal et contraire à la Convention européenne des droits de l'homme. Pour le juge, M. Marc Pouyssegur, *« ce permis revêt toutes les caractéristiques d'une sanction pénale, et donc son application relève de l'autorité judiciaire qui doit elle-même en fixer le quota »*. En étant soumis à un barème de tarification des peines unilatéralement décidé d'une manière administrative, ce permis échappe aux règles judiciaires en vigueur. Pour M. Pouyssegur, *« le juge se trouve empêché de remplir ce qui constitue déontologiquement la spécificité de son intervention et de sa mission, à savoir la modulation de la peine et sa libre appréciation de la faute commise »*.

Le tribunal a aussi estimé le permis à points contraire à l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme : *« Il porte atteinte au droit individuel et social du détenteur du permis de conduire, et peut entraîner des irrégularités répressives. »* Un deuxième magistrat de Tarbes, Mme Isabelle Chassard, a également soulevé cette illégalité dans des jugements pris le 1er décembre. Illégalité du permis à points ne veut pas dire amnistie ou relaxe pour les contrevenants, qui ont été condamnés par ces mêmes juges à des peines de prison avec sursis, à des amendes et parfois à une suspension du permis de conduire. – (Corresp.)

## MÉDECINE

Selon une étude réalisée par l'INSERM

### Le calcium et la vitamine D protègent les personnes âgées des risques de fracture du col du fémur

**Sous la direction du professeur Pierre-Jean Meunier (unité 234 de l'INSERM), une étude publiée dans la revue américaine *The New England Journal of Medicin*, datée du 3 décembre démontre qu'il est possible, chez les personnes âgées, de réduire le risque de fracture de hanche et de fracture non vertébrale au moyen d'une prise quotidienne de calcium et de vitamine D3.**

Comment diminuer le risque de fracture du col du fémur, une pathologie qui, chaque année en France, frappe 55 000 personnes, surtout octogénaires ? Comment faire en sorte d'arriver à réduire le coût annuel – plus de 5 milliards de francs – imputable à ce type de fracture ? Ce problème de santé publique, souvent négligé, fait l'objet, depuis de longues années, de débats acharnés, liés au fait que l'on ne disposait pas d'études réellement fiables pour asseoir les nombreux schémas préventifs préconisés par les médecins.

La situation physiopathologique est largement connue : chez les personnes très âgées, les fractures sont dues à la fragilisation de l'os dont la densité diminue. A l'origine, on retrouve très souvent une carence en vitamine D et en calcium. En effet, le déficit initial en calcium sanguin induit la sécrétion massive d'une hormone, la parathormone, qui, pour tenter de rétablir cette déperdition calcique, va pomper le calcium osseux. Conséquence immédiate : l'os ainsi déminéralisé se fragilise, en particulier au niveau de la partie corticale des os longs comme le fémur.

Dès lors, la démarche qui semblait la plus logique était de proposer une « supplémentation » en calcium et en vitamine D, de manière à lutter contre la « raréfaction » osseuse. Ce qui n'était jusqu'à présent qu'une hypothèse se trouve aujourd'hui confirmé par une étude de grande ampleur réalisée sous la direction du professeur Meunier.

3 270 femmes âgées en moyenne de quatre-vingt-quatre ans, vivant dans cent quatre-vingts maisons de retraite de la région lyonnaise, ont participé à ce travail. 1 634 d'entre elles ont reçu chaque jour une « supplémentation » en calcium (1,2 gramme, soit l'équivalent d'un peu plus d'un litre de lait ou de 100 grammes de gruyère) et en vitamine D3 (20 microgrammes, soit l'équivalent de ce que la peau synthétise après une heure passée au soleil). Les 1 636 autres femmes ont reçu un double placebo.

#### *Une thérapie peu coûteuse et bien tolérée*

Après dix-huit mois de traitement, le nombre de fractures du col du fémur était de 43 % plus bas dans le groupe des femmes traitées que dans celui des femmes ayant reçu un placebo. Pour les fractures non vertébrales (poignet, avant-bras, humérus), la réduction était de 32 %.

La densité osseuse du col du fémur, qui était identique dans les deux groupes au début de l'étude, augmente de 2,7 % chez les femmes traitées et diminue de 4,6 % dans le groupe placebo. En clair, cela semble donc signifier que si la déminéralisation osseuse se poursuit chez les femmes non traitées, un traitement à base de calcium et de vitamine D parvient à reminéraliser le tissu osseux. En outre, pratiquement aucun effet secondaire n'a été observé, si ce n'est des nausées et des diarrhées chez 2 % des femmes traitées, ce qui a nécessité l'arrêt du traitement. Au total, estiment donc les auteurs de l'étude, *« la supplémentation en calcium et en vitamine D3 se révèle un moyen efficace, simple, bien toléré, peu coûteux, pour prévenir les fractures du col du fémur et les fractures non vertébrales chez les octogénaires vivant en maison de retraite et probablement pour les sujets de cette tranche d'âge vivant à leur domicile et présentant une carence calcique et vitaminique D »*. Ces résultats, s'ils étaient confirmés par des études ultérieures, seraient d'autant plus importants que l'on doit s'attendre, dans les vingt prochaines années à un doublement du nombre des fractures du col du fémur, non seulement chez les femmes très âgées, mais aussi, de plus en plus fréquemment, chez les hommes de cette tranche d'âge.

FRANCK NOUCHI

Grâce à une nouvelle méthode de curiethérapie

### Une « fille du distilbène » a pu accoucher

**Une jeune femme souffrant d'une forme particulière de cancer du vagin due aux effets *in utero* de l'utilisation par sa mère d'un médicament – le distilbène – destiné à prévenir certaines fausses couches vient de donner le jour à un enfant. Cette naissance, une première en France, a été possible grâce aux travaux de thérapie anticancéreuse développés depuis plusieurs années par le docteur Alain Gerbaulet et par ses collaborateurs de l'Institut Gustave-Roussy (Villejuif).**

Le distilbène (di-éthyl-stilboestrol ou DES) est une hormone de synthèse qui a été utilisée chez les femmes enceintes entre 1950 et la fin des années 1970 pour tenter de prévenir le risque de fausse couche. Son usage a été interdit en France en 1977. Depuis une vingtaine d'années, il a été établi qu'il existe un risque élevé d'apparition d'un cancer particulier (adénocarcinome à cellules claires) du col ou du vagin chez les filles nées de mères ayant pris durant leur grossesse du DES (*le Monde* du 16 février 1983). En France, cent mille femmes environ auraient été « traitées » avec cette substance.

Le risque de cancer chez les « filles du distilbène » est estimé à environ un pour mille. Une enquête du Collège national des gynécologues obstétriciens a mis récemment en évidence l'existence d'autres anomalies (grossesses extra-utérines, risques de fausse couche, etc.). L'équipe médico-chirurgicale de l'Institut Gustave-Roussy (Villejuif) déclare aujourd'hui avoir mis au point un protocole thérapeutique efficace permettant aux jeunes femmes de conserver, dans le meilleur des cas, la possibilité d'avoir un enfant. L'une d'entre elles a mis un enfant au monde, le 27 novembre, à la maternité de Vesoul (Haute-Saône). Entre 1974 et 1991, vingt-sept jeunes femmes (dont quatorze ces cinq dernières années) souffrant d'un cancer dû au DES ont été traitées par l'équipe du docteur Gerbaulet. Ce chiffre représente, selon les spécialistes, la moitié des cas diagnostiqués en France.

Le traitement développé à l'Institut Gustave-Roussy comporte deux temps essentiels. Chirurgical d'abord : après ablation des ganglions, on transpose les ovaires quelques centimètres plus haut que leur situation anatomique naturelle, afin de les protéger des radiations ionisantes. Radiothérapique ensuite : on met en œuvre une méthode de curiethérapie qui consiste à placer, selon les exigences de chaque cas, des sources radioactives au contact de la lésion pendant quelques jours. Cette méthode est parfaitement adaptée à l'anatomie et à la maladie de chacune des patientes. Son but est de détruire la tumeur tout en préservant les organes.

Dans la moitié des cas pris en charge par l'équipe du docteur Gerbaulet, le traitement a permis de conserver l'intégralité des fonctions ovariennes. Sur vingt-trois malades traitées depuis plus d'un an, les médecins ne recensent que deux décès dus à l'évolution du processus cancéreux.

JEAN-YVES NAU

# CULTURE

DANSE

## Le sabbat de Daniel Larrieu

*Le chorégraphe fait ses adieux à la Ferme du Buisson*

**RIDEAUX OU LES TROIS JOURS DE DECEMBRE**
*au CAC de Marne-la-Vallée*

*Rideaux ou les trois jours de décembre* : cette création conçue avec le plasticien Jean-Michel Othoniel marque les adieux de Daniel Larrieu à la Ferme du Buisson, centre d'art et de culture de Marne-la-Vallée (à Noisiel), où il était en «résidence» depuis trois ans. Un spectacle-éclair : il n'est pas destiné à être repris après ces trois représentations. Et le chorégraphe compte prendre en 1993 une année... pas tout à fait sabbatique.

*«Ce n'est pas un adieu à la danse : ça se lève aussi, les rideaux! J'ai choisi ce titre parce qu'il me plaisait phonétiquement, parce qu'il y a dans «rideau» une idée de l'avant et de l'après, et parce que ça reste une histoire de textile, après les toiles des* Bâtisseurs, *chorégraphie où l'on ne voyait jamais l'arrière-scène – manière de voiler le sacré, à l'orientale, au lieu d'une perspective à l'occidentale...*

*» Pourquoi trois représentations seulement? Parce que l'énergie requise n'est pas la même que pour un spectacle destiné à durer et à tourner; les gens sont plus libres, prennent plus de plaisir (comme ce fut le cas pour* Coda *à Avignon, où j'avais pu réunir trente danseurs). Quand je vois ce qui se passe dans les galeries, je suis stupéfait : il y a un fossé entre la peinture actuelle et la danse dans l'ordre de la représentation. Nous sommes restés dans un rapport très classique au corps : figuratif, disons. On accepte de la peinture des choses qu'on n'accepte pas du corps...*

*» J'avais depuis longtemps le projet de travailler avec un plasticien – surtout après* Gravures, *pièce très littéraire basée sur un texte de Pétrarque. Par ailleurs, la Ferme du Buisson ouvrait un centre d'art contemporain. Je connaissais Jean-Michel Othoniel depuis quatre ou cinq ans; il s'interroge lui aussi sur les formes artistiques. Il travaille sur le soufre, sur la cire, les vêtements, les orifices du corps et ce qui s'en échappe : c'est quelqu'un d'ex[illegible]ment charnel! Pour la première partie de* Rideaux, *il a conçu un bloc de soufre brut au fond de la scène, et des vêtements très «baraqués» pour hommes: j'ai réglé une danse... «grotesque».*

*» La deuxième partie est une «pièce pour allumettes». On entre là dans ce qu'on pourrait appeler le «corps d'exposition». A la seule lueur de flammes d'allumettes, les danseurs viennent éclairer certaines parties du corps. Cette pièce, comme la suivante, a été chorégraphiée par les danseurs eux-mêmes. Dans la troisième partie, j'ose ce que je n'avais pas osé jusqu'ici : monter le* Requiem *de Fauré. Othoniel a installé dans les cintres treize robes trempées dans de la paraffine, suspendues par des guindes. Là, j'ai proposé aux danseurs une architecture générale, un certain nombre de «manières de corps» – travail sur l'immobilité, travail avec un lien dans les mains. Chaque danseur a travaillé toutes les séquences, puis chacun m'a dit dans laquelle il se sentait le mieux, et l'a gardée.*

*» La dernière danse est une «danse de soins», au sens curatif du terme (j'imagine que dans vingt ou trente ans on ira voir tel spectacle pour soigner telle maladie. J'en rêve! Cela donnerait peut-être un sens à la danse!). J'ai accepté que les danseurs improvisent à leur gré sur ma chorégraphie : c'est comme si je fournissais un immeuble, que chacun habiterait comme il le veut.*

*» Cet adieu à la Ferme du Buisson est l'occasion d'une nouvelle remise en question. Après dix ans d'activité avec ma compagnie Astrakan, je veux savoir comment je peux continuer à travailler, quelle est la juste place de l'artiste aujourd'hui. On vit une époque difficile, étrange, j'ai la sensation que la société est devenue le théâtre. Où pouvons-nous agir, servir le mieux? J'ai besoin de temps pour chercher, voir ailleurs, réfléchir. La seule chose que j'ai apprise en dix ans est qu'il n'y a pas de réponses : on perd une énergie folle à essayer d'en trouver. Laisser les expériences se faire est la seule solution. Je ne ferai donc aucun spectacle avec ma compagnie en 1993. L'essentiel est de conserver la mobilité, et pour cela il faut [illegible] y [illegible] l'espace vide.»*

Propos recueillis par [illegible] NUSSAC

▶ **Les 3, 4 et 5 décembre, 21 heures. Tél. : 64-62-77-00.**



CINÉMA

## Appétit du monde

*Le Festival des trois continents ou la quête des images nouvelles*

**NANTES**
*de notre envoyé spécial*

Les files d'attente, d'abord, impressionnent. Des dizaines de mètres devant les salles nantaises le week-end dernier, une belle affluence chaque jour. Pour quel *Terminator*, quel *Cyrano*? Pour des films inconnus, venus d'horizons lointains, signés de cinéastes dont, pour la plupart, nul n'avait entendu parler, aux noms parfois difficiles à prononcer. Cet appétit d'images, cette curiosité pour l'inattendu sont la première et principale victoire du Festival des trois continents quand, un peu partout, le public ne veut plus voir un film qu' «à coup sûr» – la grande force du cinéma américain, toutes pressions économiques mises à part, est bien le contrat de confiance qu'il propose d'avance à ses spectateurs.

Depuis quatorze ans, les frères Alain et Philippe Jalladeau écument longitudes et latitudes en quête d'images nouvelles; ils ont imposé ce double rendez-vous de Nantes : rendez-vous planétaire qui fait inscrire les plateaux d'huîtres de la place Graslin aux menus de cinéastes habituellement plus gourmands de suchi, feijoada, mafé ou mezze; et rendez-vous local qui convie les Nantais à la dégustation de gourmandises cinéphiliques et exotiques.



D.R.

*«Les chameaux d'argile» du Turkmène Mamedov Bioulbioul.*

Le cru 1992 était à la fois généreux et significatif. Généreux? Quelque soixante-dix films étaient présentés. Significatif? Il traduisait l'état de la production mondiale : les films asiatiques dominaient largement la sélection officielle avec dix titres pour deux africains, trois sud-américains (tous argentins) et un unique représentant (syrien) des pays arabes. L'autre caractéristique de cette sélection était la forte présence de films déjà programmés, et souvent primés, dans d'autres festivals : contre le snobisme de l'inédit à tout prix, les Jalladeau ont choisi [illegible] judicieusement de privilé[illegible] meilleurs films.

[illegible] équilibre géographique [illegible] retrouve naturellement au palmarès, même si l'absence de récompense pour le superbe *Rabi*, de Gaston Kaboré (Burkina-Faso), reste un mystère. Le «ballon d'or» est ainsi allé à *Un matin couleur de sang*, de Li Shaohong, intéressante transposition dans la campagne chinoise de *Chronique d'une mort annoncée*, de Garcia Marquez, signée d'une représentante de l'hypothétique «nouvelle vague» pékinoise. Le prix d'interprétation masculine [illegible] à un autre Chinois, Xu Xiao-tong, pour son rôle dans le film japonais *About Love, Tokyo*, de Mitsuo Yanagimachi. Le Prix de la Ville de Nantes se partage entre un superbe film iranien, *la Nécessité*, signé d'un digne héritier de Kiarostami, Ali-Reza Davudnezhad, et *Dharavi, la cité des rêves*, du jeune réalisateur indien Sudhir Mishra.

Le Festival des trois continents est aussi renommé pour ses rétrospectives, consacrées à des cinématographies nationales ou à des genres. Trois pistes étaient explorées cette année. D'abord, la découverte du cinéma vietnamien, pratiquement inconnu ici, et sur lequel nous reviendrons lors de la prochaine présentation à Paris (1) de l'essentiel de cette sélection-témoin des élans et des blocages d'un pays qui a si fort marqué la deuxième moitié du siècle.

La deuxième rétrospective était une vraie friandise, déferlante dansante et torride de *rumberas* mexicaines, comédies musicales sensuelles, folles d'exotisme qui, de *la Femme du port* (1933) au *Mariachi inconnu* (1953) en passant par les œuvres du maître du genre, Emilio Fernandez, constituaient le plus réjouissant complément à la vaste rétrospective mexicaine actuellement en cours au Centre Pompidou (*le Monde* du 26 novembre). Opération de charme confortée par la présence de l'impressionnante Rosa Carmina, «bombe sexuelle» qui, quarante-cinq ans après ses débuts, n'a rien perdu de son pouvoir détonnant.

Mais, sans être tout à fait une découverte (à Nantes même, on en avait eu un remarquable avant-goût, l'an dernier, avec *Bratan – le Frère* –, du Tadjik Kouydounazarov), le point fort du Festival 1992 aura été le panorama des Républiques asiatiques de l'ex-URSS. A l'exception du Tadjikistan, en guerre aujourd'hui encore, ces nations ont bénéficié de la «libéralisation» sans trop souffrir de l'effondrement financier et administratif qui est en passe d'anéantir les structures de production des Républiques européennes.

### Dynamisme kazakh

Le Kazakhstan, surtout, manifeste un dynamisme prometteur, même s'il est prématuré de crier au génie. *Kayrat*, de Darezahn Omirbaiev, justement primé d'un «ballon d'argent», révèle un vrai cinéaste, attentif observateur d'un mal-vivre à la fois moderne et singulier, conteur plein de tact d'une histoire d'amour à l'issue dramatique. De même, *la Cible mouvante*, de Talgat Temenov (dont on put voir récemment, à Paris, l'excellent *Un louveteau parmi les hommes*) surprend par sa violente description d'un monde où tout repère moral a disparu, mêlée d'images documentaires jamais vues des immenses manifestations populaires et étudiantes de 1986 à Alma-Ata.

Si la mise en scène d'*Oultougan*, par Yedigué Bolisbaiev, n'est pas sans défaut, son récit d'un adultère dans un village traditionnel croisé avec la représentation et la dénonciation de la mort de la mer d'Aral fait plus que retenir l'attention. Sans doute la sélection nantaise traduisait-elle aussi les dangers qui guettent ces cinématographies, comme la tentation de la «belle image» exotique à laquelle n'échappe pas toujours Mamedov Bioulbioul, réalisateur turkmène des *Chameaux d'argile*.

Danger symétrique, celui de l'acculturation, en l'espèce la «russification» (la plupart des réalisateurs ont étudié à Moscou). Elle est repérable dans les débordements d'un nihilisme vite complaisant et bavard, plus slave qu'ouzbek malgré la nationalité de l'auteur, de *Cammi*, de Djakonguir Faiziyev. La belle performance de l'actrice principale, la Géorgienne Marina Kobakidze, lui a valu néanmoins un prix d'interprétation féminine. Malgré quelques réserves, un nouveau cinéma, une nouvelle façon de voir et de raconter le monde est en train de naître dans ces pays. Le Festival des trois continents en a porté la bonne nouvelle.

**JEAN-MICHEL FRODON**

(1) Au cinéma Utopia, à partir du 9 décembre.

## Les Grands Prix 1992 de la Ville de Paris

Les Grands Prix de la Ville de Paris ont été proclamés, mercredi 2 décembre, au Musée du Petit Palais.

### Roman : Frédéric Vitoux

Autrefois libraire dans l'île Saint-Louis, l'écrivain Frédéric Vitoux est reconnu comme l'un des meilleurs spécialistes de Louis-Ferdinand Céline; il lui a consacré deux essais : *Louis-Ferdinand Céline, misère et parole* (Gallimard) et *Bébert, le chat de Louis-Ferdinand Céline* (Grasset). Critique et romancier, Frédéric Vitoux est également l'auteur de *Cartes postales* (Gallimard), *Yedda jusqu'à la fin* (Grasset), *Sérénissime* et, cette année, *Charles et Camille* (Seuil).

### Essai : Paul Bénichou

Agé de quatre-vingt-quatre ans, Paul Bénichou se définit *«quelque part entre l'historien de la littérature et l'historien des idées»*. Il s'intéresse d'abord à l'époque classique avec *Morales du Grand Siècle* (Gallimard, 1948). Après un silence de près de vingt ans, il entreprend l'histoire philosophique du romantisme français et publie successivement *le Sacre de l'écrivain, le Temps des prophètes, les Mages romantiques, l'Ecole du désenchantement* (Gallimard).

### Arts : Niki de Saint-Phalle

Née en 1930, Niki de Saint-Phalle passe les vingt premières années de sa vie à New-York, avant de revenir à Paris, où elle pratique, dès 1952, peintures, collages et assemblages mi-dadaïstes mi-surréalistes. En 1960, elle rencontre Jean Tinguely. En 1961, elle rejoint les nouveaux réalistes. Les *Tableaux-Surprises*, sur lesquels les spectateurs sont invités à tirer à la carabine, assurent alors sa première célébrité. Elle ne s'est plus démentie, renforcée par les *Nanas* énormes et bariolées et les sculptures burlesques de celle qui se veut l'héritière *«des cathédrales, du facteur Cheval, de l'architecte Gaudi»*.

### Musique : Manuel Rosenthal

Né en 1904, Manuel Rosenthal est l'un des rares élèves de Maurice Ravel. En 1944, il est nommé directeur musical de l'Orchestre national de France. En 1948, il devient directeur musical de l'Orchestre de Seattle, aux Etats-Unis, puis professeur de direction d'orchestre au Conservatoire de Paris. Récemment, Manuel Rosenthal a remporté de grands succès en dirigeant la première exécution en Russie de *Pelléas et Mélisande*, de Debussy, et *Dialogues des carmélites*, de Poulenc, au «Met» de New-York. Manuel Rosenthal a tiré une musique de ballet de la *Vie parisienne*, d'Offenbach, jouée partout dans le monde et enregistrée par Karajan.

### Prix Gérard-Philipe : Philippe Demarle

Ancien élève du Conservatoire national d'art dramatique, Philippe Demarle est devenu rapidement, sous la direction de metteurs en scène très différents (Catherine Anne, Marcel Maréchal, Daniel Mesguisch, Jacques Lassalle et Joël Jouanneau), l'un des principaux acteurs de la nouvelle génération. Son interprétation des *Enfants Tanner* (Festival d'automne 1990), *En attendant Godot* (Théâtre des Amandiers de Nanterre, 1991) et *la Place Royale* (dont la tournée française vient de s'achever) lui ont valu un succès unanime.

### Prix Sola-Cabiati : Pierre Grimal

Né en 1912, latiniste, membre de l'Institut, l'historien Pierre Grimal a publié de nombreux ouvrages sur la civilisation romaine – *Rome, les siècles et les jours* (Arthaud); *Virgile ou la seconde naissance de Rome* (Arthaud)... – et des biographies : *Cicéron, Sénèque, Marc-Aurèle* (Fayard)... Il est aussi l'auteur d'un roman, *les Mémoires d'Agrippine* (de Fallois).

MUSIQUES

## Des jeux et du rock

*Le Jim Rose Circus, théâtre sadique, aux Transmusicales de Rennes*

**RENNES**
*de notre envoyé spécial*

Tout le monde attendait le Jim Rose Circus en cette première journée complète des Transmusicales. La troupe américaine arrivait enveloppée de vapeurs de soufre, précédée de rumeurs affolantes qui se sont toutes révélées exactes. La troupe de Jim Rose, venue de la côte ouest des Etats-Unis, est composée de cinq personnes qui se produisent sans beaucoup d'accessoires (surtout dans la version courte de leur spectacle, présentée le mercredi 2 au soir).

Il suffit d'un marteau à Jim Rose pour se percer le nez d'un clou. De quelques crochets plantés dans divers endroits de son anatomie pour que Mr Lifto soulève un fer à repasser ou un parpaing. De trois asticots et de quatre criquets pour rassasier Mr Slug. Le Jim Rose Circus a gagné sa réputation en accompagnant les tournées Lollapalooza (rock alternatif, rap et militantisme) qui ont sillonné les Etats-Unis ces deux derniers étés. La troupe rassemble ce que Rose appelle lui-même des *«one trick ponies»* (des artistes à un seul tour) qui ont en commun une totale absence de respect pour le fonctionnement normal du corps humain. C'est parfois drôle, parfois inquiétant, souvent lassant, comme un concours de dégoûtation entre troufions abrutis d'ennui.

Il n'empêche. Par la force de quelques images, par la violence de son propos, Jim Rose a volé la soirée. En ouverture, Pascal Comelade, accompagné par son Bel Canto Orchestra, avait conquis une salle de rockers avec sa musique instrumentale (piano, vents, batterie) qui se garde de l'hygiénisme *new age* grâce à l'humour et à un souci discret de la dissonance (1). On passera rapidement – malgré sa voix magnifique – sur Mark Curry, énième réincarnation du chanteur solitaire en tricot de peau, et sur Bootsauce, groupe québécois anglophone de fusion rock-funk, qui réussit à vider la salle de la Cité en un temps record.

Sur le coup de 2 heures du matin, les Stairs, trio de Liverpool, ont réédité l'exploit des Las il y a deux ans : faire croire que le rhythm'n'blues britannique a encore une raison d'exister. Ils ont plutôt raté leur premier album (*Mexican Rhythm'n'blues*, Barclay), par trop pourri d'influences. Mais, sur scène, emmenés par un jeune homme qui chante comme Van Morrison au temps de *Baby Please Don't Go* et joue de la basse comme John Entwhistle des Who, les trois *scouses* font un bruit d'enfer avec un aplomb et un talent (cette voix!) ahurissants. A suivre.

**THOMAS SOTINEL**

(1) Il sera à Paris, dans un cadre plus accueillant, le 4 décembre, à 22 heures au Passage du Nord-Ouest.







# CULTURE

THÉATRE

## Les dockers de Brooklyn

*Arthur Miller témoigne pour les immigrés clandestins*

**VU DU PONT**
*au Théâtre 13*

*Arthur Miller* écrit un théâtre de gauche ( « de progrès », préfèrent dire, à présent, les politiques). Les êtres qu'il met sur les planches n'ont pas de phrases, de formules, montant leurs idées en épingle, comme chez Sartre. Miller s'en tient à bien faire voir, par l'instrument dont il dispose – la scène, – l'urgence des situations. Il a donné *Vu du pont* en 1955. New-York connaissait alors une difficulté qui est aujourd'hui l'une des nôtres, celle de la main-d'œuvre immigrée – qui inclut le cas des immigrés clandestins.

Le protagoniste de *Vu du pont*, Eddie Carbone, est italien, en situation régulière. L'immigration italienne, c'est connu, est là-bas ancienne. Lorsque nous allons l'été en Sicile, dans les îles Eoliennes, nous voyons bien, *si nous* logeons chez l'habitant, que les photos de mariage, les pendules, parfois même les lits, ont été rapportés de Denver ou de Cincinnati par des familles ouvrières revenues à la fin de leur vie – Antonioni indique cela dans une séquence de *l'Avventura*.

Eddie Carbone, docker à Brooklyn, gagne juste de quoi tenir, ce qui n'est pas si facile – des gangs ratissent les quais ; les hommes qui, chaque matin, font l'embauche, arborent, glissées dans le ruban de leur chapeau, des allumettes qui indiquent la somme qu'ils prélèvent sur la paie : au docker d'accepter ou pas. Le mal-vivre de Carbone vient d'autre chose : dans son logement étroit et presque insalubre, sa femme héberge une jeune parente.

Promiscuité. Désir tournant à l'obsession. Miller montre bien comment une addition de nécessités, de servitudes, sociales et économiques, déterminent les désordres privés. Désordres qui vont basculer dans le drame, le crime, lorsque vont débarquer, chez Eddie Carbone, deux Siciliens, parents de Mme Carbone, qui, eux, sont clandestins. L'art d'Arthur Miller, qui n'a fait que croître et s'épurer au fil du temps, se distingue par une alliance très prenante d'une rigueur entière, brutale, dans la contestation, et d'une extraordinaire douceur fraternelle dans l'auscultation de chaque personne.

C'est un metteur en scène assez jeune, directeur de l'école régionale d'acteurs de Cannes, qui présente aujourd'hui *Vu du pont*. Travail simple, clair, intelligent. Sans maniérisme, sans m'as-tu-vuisme (c'est presque rare). Energie du jeu de Michel Creton (Carbone), qui indique une sorte de fuite en avant, très juste. Catherine Rouvel dessine avec beaucoup de retenue l'inquiétude de l'épouse, sa fatigue. Toute l'interprétation est intéressante, personnelle (Michèle Murcia, la jeune parente ; Denis Fau et François Font, les deux clandestins ; Pierre Bianco, l'avocat qui est un peu comme un « autre » spectateur, un peu comme le chœur d'autrefois). Même des emplois d'arrière-plan (Eric Kailey et Bernard Lepensat, deux dockers) sont tenus avec un talent rare. Il est clair que Jacques Mornas aime les acteurs et sait les orienter.

MICHEL COURNOT

▶ Du mercredi au vendredi à 20 h 30. Samedi à 16 h 30 et 20 h 30. Dimanche à 15

## Carnaval d'Europe

*Succès du premier festival de l'Union des théâtres*

DÜSSELDORF
*de notre envoyée spéciale*

La scène s'éclaire, une musique s'élève, s'interrompt, reprend au début après un moment d'hésitation. Pour *Ce soir on improvise*, Pirandello a indiqué une série de faux départs. La salle « marche », si bien que les interventions prévues des faux spectateurs arrivent tout naturellement. La suite défie la logique tant s'imbriquent, se croisent, se heurtent les comportements des personnages de théâtre – les quatre filles de Madame Ignacia, leur amour pour l'opéra, leurs amours douteuses avec les officiers, *dans une ville de garnison* – et ceux des comédiens censés les interpréter. Ils finissent par se révolter contre leur metteur en scène, fonction dont Pirandello dénonce, avec force moqueries amères, la tyrannie mégalomaniaque.

Pourtant, la construction pleine de trous de la pièce – malgré des indications scéniques d'ailleurs trop précises pour être suivies – offre au vrai metteur en scène une liberté d'interprétation quasi totale. Au Schauspielhaus de Düsseldorf, David Mochtar Samorai traite ce mélo désordonné en carnaval sombre, plus allemand que sicilien. Il apporte un grand soin aux intermèdes, notamment un opéra vu des coulisses qui permet un étrange et fascinant jeu de reflets scène-salle. La révolte des comédiens les laisse sans substance, sans force, réduits à l'état de « personnages », une enveloppe vide.

*Ce soir on improvise* a clos, le 27 novembre dernier, le premier Festival de l'Union des théâtres de l'Europe. Il avait commencé le 7, avec *Barouf à Chioggia*, de Goldoni, par Giorgio Strehler, président de l'Union (*le Monde* du 28 octobre). Ce dernier n'était pas encore mis en cause à Milan par le juge Fabio De Pasquale qui lui reproche de ne pouvoir justifier l'utilisation de 718 millions de *lires, partie de la subvention accordée* par la CEE au Piccolo Teatro (*le Monde* du 1er décembre). Entre-temps, la plupart des institutions adhérentes de l'Union avaient présenté un spectacle. On a pu voir, notamment, *Peer Gynt*, mis en scène par Ingmar Bergman, *Angels in America*, par le Royal National de Londres, *le Mariage de Figaro*, par le Lliure de Barcelone, *le Songe d'une nuit d'été*, par le Bulandra de Bucarest, *Mauser*, de et par Heiner Müller avec le Deutsches Theater, *Frères et sœurs*, par le Maly de *Saint-Pétersbourg et Platonov, par* le Katona de Budapest, déjà montré à Paris. Eckerhardt Shall représentait le Berliner Ensemble avec les chansons de Brecht.

L'Union des Théâtres de l'Europe, dirigée par Eli Malka, rassemble donc ces institutions pour qu'elles se connaissent mieux et se fassent mieux connaître. Si chacune d'elles est subventionnée, le travail de l'Union est indépendant.

L'an prochain, le Festival se tiendra à Budapest. Échanges de spectacles, d'informations, de moyens techniques, de textes... Les frontières sont ouvertes, les théâtres devraient en profiter davantage, former un réseau où, peut-être, pourrait se définir une « culture européenne ». En tout cas, le succès de cette première manifestation, dans une ville où le *public n'est pas frustré le restant* de l'année, témoigne d'une vraie curiosité, d'une nécessité.

COLETTE GODARD

□ **Godot tchèque.** – Le théâtre Za Branou de Prague donne, en langue tchèque, *En attendant Godot*, de Samuel Beckett, dans une mise en scène d'Ottomar Krejca et la dramaturgie de Karel Kraus pour quatre trop courtes représentations au Centre Georges-Pompidou, du 3 au 5 décembre. Quand Krejca présenta le même *Godot* dans la Cour d'honneur d'Avignon, il créa un événement toujours dans les mémoires. Rens. : 42-74-42-19.

ARTS

## La dame de verre et de fer

*Les œuvres récentes d'une artiste américaine*

**LOUISE BOURGEOIS**
*à la galerie Karsten Greve*

Louise Bourgeois est une figure mythique de l'art – de l'art américain, en dépit de son nom et de son lieu de naissance, Paris. Elle y est née en 1911, y suivit l'enseignement de l'école des Beaux-Arts, puis celui de Bissière, avant de s'établir à New-York en 1938.

Son œuvre a commencé là, pendant la guerre, parmi les surréalistes émigrés de Paris, par des sculptures de bois où une structure géométrique simple enfermait des allusions organiques.

Nombre d'entre elles ressemblaient à des totems étirés et polis, d'autres à des symboles de virilité ou de fertilité. Souvenirs des arts dits primitifs, iconographie explicitement sexuelle, éloge du désir, cet art provocant récapitulait les données préférées du surréalisme. Tout au long des années 50 et 60, Louise Bourgeois a ainsi décliné ses variations sur un thème unique. A la longue, la provocation s'est émoussée, le scandale a perdu de sa vigueur.

La stupeur n'en est que plus vive, à découvrir des sculptures très récentes qui n'ont à peu près aucun rapport avec les œuvres anciennes. Celle que l'on croyait enfermée dans un rôle unique, celui de grande prêtresse de la pulsion, s'en échappe. Sentiment de l'urgence, lassitude, péripétie de la création ? On ne sait. La métamorphose, si tardive, surprend d'autant plus que les pièces sont, pour la plupart, très réussies. D'un socle horizontal s'envole une courbe de fer. *Sur celle-ci, en équilibre*, des globes de verre, des sortes de pendeloques suspendues à des tiges minces, un rouleau de chanvre qui imite une chevelure, ou, sous un globe transparent, un œil écarquillé. Sur le sol, des ovales de bois, comme des têtes coupées. Du corps, il ne demeure que ces fragments et ces métonymies, soutenues par la courbe de métal au bout pointu comme un javelot. Ces constructions éparpillées suggèrent des évocations cruelles, mutilations, tortures, écorchés, dissections.

Deux autres, moins évidemment *anthropomorphiques, accentuent* la sensation : des portes de fer noir sont disposées en cage, un présentoir forgé dans le même matériau supporte une collection de vases, globes et autres verreries de laboratoire. L'éclairage, *théâtral, dramatise l'exposition. Il* s'en dégage, tantôt à peine perceptible, tantôt plus appuyé, un sentiment funèbre – *mais* d'un funèbre ni pompeux ni pathétique, sans dolorisme ni apitoiement. Avec le temps, avec l'approche de la mort, Louise Bourgeois joue sans trembler, avec des élégances et des ironies de dandy. Belle leçon de fermeté.

PHILIPPE DAGEN

▶ Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, 75003 ; tél : 42-77-19-37. Jusqu'au 31 janvier.

## Le charme de l'anachronique

**JEAN-MARC HAROUTIOUNIAN**
*à la galerie Delsol et Innocenzi*

Jean-Marc Haroutiounian a vingt-huit ans et fait de la peinture, toutes sortes de peintures, en manière d'éloge de son art. Comme il est né à Marseille, il lui arrive d'exécuter des paysages méridionaux, château d'If, pins parasols et Alpilles – paysages très simples qui tiennent par la vertu des tons et de la touche. Ce serait des variations décoratives et pittoresques si leur auteur ne les présentait dans des cadres roses à pois blancs ou en série, comme des clichés de magazines touristiques ou des chromos pour calendriers. Telle est l'ambiguïté délibérée de ces œuvres : elles oscillent entre *la parodie et la sensation*, le post-conceptuel et un impressionnisme anachronique, entre le sérieux et la dérision, sans choisir.

Selon le même principe d'équivoque calculée, Haroutiounian copie des chefs-d'œuvre des musées, une nature morte cubiste, un Mondrian, mais en les réduisant au format d'une carte postale. La référence est ainsi tempérée par l'irrévérence. Selon son goût, l'amateur peut ainsi se réjouir de voir Haroutiounian revenir à la peinture ou s'amuser de ces citations ironiques. Le procédé, car c'en est un, culmine dans des tableaux de canards très bien faits, trop habiles, et lourdement encadrés. Ainsi systématisé, il devient par trop explicite et visible.

En dépit de cette réserve, cette exposition, pour une première, est plutôt réussie. Elle compte des tableaux séduisants. Elle respire l'ardeur et le plaisir de l'invention. Elle donne confiance, en somme.

Ph. D.

▶ Jusqu'au 6 janvier, 18 rue Charlot, 75003 Paris. Tél. : 48-87-41-63.

**Le Monde**

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

*Rédacteurs en chef :*
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
*(adjoints au directeur de la rédaction)*

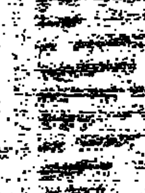
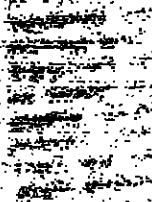
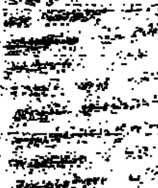
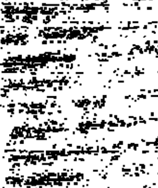
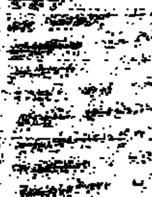
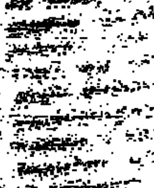
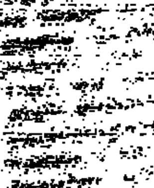
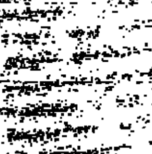
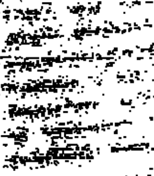
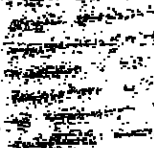
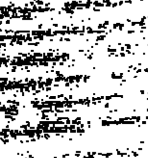
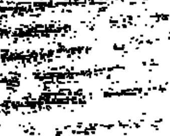
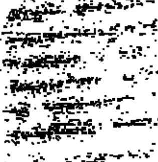
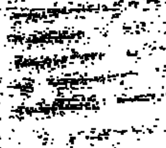
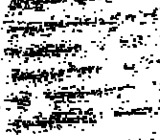
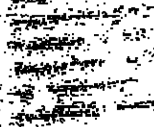
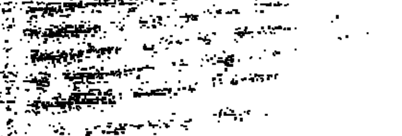
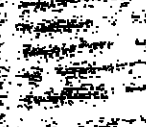
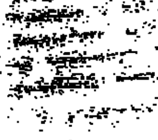
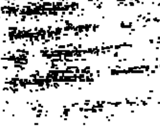
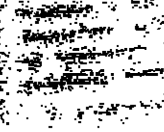
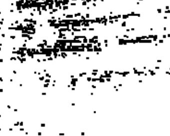
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

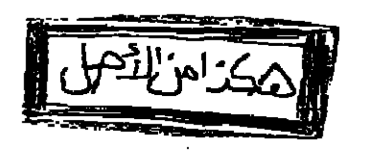
Daniel Vernet
*(directeur des relations internationales)*

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10







# EXPOSITIONS

## Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.
**L'ART D'AMÉRIQUE LATINE, 1911-1968.** Grande galerie. Jusqu'au 11 janvier 1993.
**L'ART EN JEU.** Atelier des enfants. Jusqu'au 28 mars 1993.
**GLEN BAXTER.** Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 janvier 1993.
**GÉRARD COLLIN-THIÉBAUT.** Galeries contemporaines. Jusqu'au 21 décembre.
**PETER FISCHLI ET DAVID WEISS.** Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 janvier 1993.
**GARY HILL.** Galeries contemporaines. Entrée : 16 F. Jusqu'au 24 janvier 1993.
**IMAGINAIRES D'ILLUSTRATEURS EUROPÉENS.** Salle d'actualités. Jusqu'au 18 janvier 1993.
**CHARLOTTE SALOMON : VIE OU THÉÂTRE ?** Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 3 janvier 1993.
**L'UNIVERS DE BORGES.** Amériques latines. Galerie mezzanine Nord. Jusqu'au 1 février 1993.

## Musée d'Orsay

Place Henry-de-Montherlant, quai Anatole-France (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.
**HILL ET ADAMSON, LE PREMIER REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE, 1843-1845.** Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 17 janvier 1993.
**LES PALAIS D'ARGENT. L'ARCHITECTURE BANCAIRE EN FRANCE DE 1850-1930.** Exposition-dossier. Entrée : 31 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.
**PIERRE LAPIN AU MUSÉE D'ORSAY.** Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 janvier 1993.
**SISLEY.** Rez-de-chaussée. Entrée : 32 F. 45 F (billet jumelé musée-exposition). Jusqu'au 31 janvier 1993.
**UNE FAMILLE D'ARTISTES EN 1900 : LES SAINT-MARCEAUX.** Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 17 janvier 1993.

## Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 10 h à 22 h. Rencontre avec Peter Greenaway sam. 5 décembre à 15 h à l'auditorium du Louvre. Entrée libre.
**LE BRUIT DES NUAGES : PARTI PRIS DE... PETER GREENAWAY.** Hall Napoléon. Entrée : 35 F (billet couplé avec Byzance). Jusqu'au 1 février 1993.
**BYZANCE, L'ART BYZANTIN DANS LES COLLECTIONS NATIONALES.** Hall Napoléon. Entrée : 35 F (billet couplé avec le Bruit des nuages). Jusqu'au 1 février 1993.
**DESSINS DE LIOTARD (1702-1789).** Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (billet d'entrée du musée). Jusqu'au 14 décembre.
**LES NOCES DE CANA, DE VÉRONÈSE.** Une œuvre et sa restauration. Salle des Etats. Entrée : Accès libre avec le billet d'entrée du musée (31 F). Jusqu'au 29 mars 1993.
**PANNINI (1691-1765).** Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 15 février 1993.

## Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New-York (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.
**HANS-PETER FEDMANN.** Mois de la photo. Entrée : 35 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.
**FIGURES DU MODERNE.** L'expressionnisme en allemagne de 1905 à 1914. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 mars 1993.
**PARCOURS EUROPÉEN III : L'ALLEMAGNE.** Qui, quoi, où ? Un regard sur l'Allemagne en 1992. Jusqu'au 17 janvier 1993.

## Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.
**LES ÉTRUSQUES ET L'EUROPE.** Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F (possibilité de billet jumelé avec Picasso : 60 F). Jusqu'au 14 décembre.
**MAC 2000 - 1992.** Peinture jusqu'au 6 décembre, scupture du 8 au 14 décembre. (42-56-45-15). T.l.j. de 11 h à 19 h, nocturnes jusqu'à 22 h 30 mer. 2, ven. 4 et ven. 11 décembre. Entrée : 35 F. Jusqu'au 14 décembre.
**PICASSO ET LES CHOSES.** Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 36 F (possibilité de billet jumelé avec les Etrusques : 60 F). Jusqu'au 28 décembre.
**RÉTROSPECTIVE ALFRED MANESSIER.** Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F. Jusqu'au 4 janvier 1993.

## Galerie nationale du Jeu de paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30. Projection de films et vidéos de Raysse t.l.j. à 14 h.
**MARTIAL RAYSSE, RÉTROSPECTIVE.** Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 35 F. Jusqu'au 31 janvier 1993.

## MUSÉES

**LES BIJOUX DE TORUN.** Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F (gratuit avec le billet d'entrée du musée). Jusqu'au 3 janvier 1993.
**CHINE CONNUE ET INCONNUE.** Dix années d'acquisitions. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun., les 25 décembre et 1er janvier de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 28 février 1993.
**CORPS CRUCIFIÉS.** Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 h à 18 h (indiv. et group. adult.), dim. de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 32 F. 20 F dim. Jusqu'au 1er mars 1993.
**LA COURSE AU MODERNE.** France et Allemagne dans l'Europe des années 20. Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'Honneur (45-55-30-11). T.l.j. sf lun. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.
**LA DANSE, UNE FAÇON D'ÊTRE.** Centre national de la photographie. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 18 janvier 1993.
**EUGÈNE DELACROIX.** Le voyage au Maroc. Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (43-54-04-87). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 4 janvier 1993.
**DESIGN : VIGNELLI.** Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 28 février 1993.
**DES LIVRES ET DES ROIS.** La bibliothèque royale de Blois. Bibliothèque nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.
**DIGITAL PHOTOGRAPHY.** Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 4 janvier 1993.
**L'ÉCHAPPÉE EUROPÉENNE.** Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.
**L'ÉPREUVE NUMÉRIQUE.** Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 18 janvier 1993.
**FRAGONARD ET LE DESSIN FRANÇAIS AU XVIIIe SIÈCLE.** Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 février 1993.
**HÉRAKLÈS ARCHER.** Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.
**IIIe TRIENNALE DU BIJOU CONTEMPORAIN.** Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 20 décembre.
**IMAGES D'UN AUTRE MONDE.** La photographie scientifique. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 18 janvier 1993.
**IMPRESSIONS DE CHINE.** Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 décembre.
**L'INDE.** Photographies de Louis Rousselet, 1865-1868. Musée national des arts asiatiques – Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 14 décembre.
**MAX JACOB, LA PASSION EN PEINTURE.** Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 décembre.
**KALINA.** Des Amérindiens de Guyane à Paris en 1892. Musée des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (44-17-60-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 4 janvier 1993.
**MANTEAU DE NUAGES–KESA JAPONAIS.** Musée national des arts asiatiques – Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F. Jusqu'au 15 février 1993.
**METTEZ LE PAQUET.** Musée de la publicité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 3 décembre.
**MITTEL EUROPA, FIN DE SIÈCLE.** Mois de la photo. Grande Halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès (40-03-39-03). T.l.j. sf lun. de 16 h à 21 h, sam. et dim. de 12 h à 21 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 4 décembre.
**MONNAIES DE CHINE.** Bibliothèque nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 décembre.
**NADAR : L'ILLYRIQUE.** Mois de la photo. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.
**NOUVELLES RENCONTRES.** Bibliothèque nationale, galerie de photographie - galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 19 décembre.
**LES NYMPHÉAS AVANT ET APRÈS.** Musée national de l'Orangerie des Tuileries, place de la Concorde (42-97-48-16). T.l.j. sf mer. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 26 F. Jusqu'au 25 janvier 1993.
**PEINTURES RACONTÉES, IMAGES EN PAROLES.** Musée d'art naïf Max Fourny – halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre 1993.
**LA PHOTOGRAPHIE SCIENTIFIQUE.** Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 18 janvier 1993.
**POINTS DE VUE.** Les soignants au cœur des années sida. Musée de l'Assistance publique, hôtel de Miramion, 47, rue de la Tournelle (46-33-01-43). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 17 h. Entrée : 14 F. Jusqu'au 16 janvier 1993.
**PORTRAITS D'UNE CAPITALE.** De Daguerre à William Klein, les collections photographiques du musée. Musée Carnavalet, 29, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45, jeu. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.
**RAO-POLYNÉSIES.** Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F. Jusqu'au 29 mars 1993.
**MAN RAY.** Les Années Bazaar, photographies de mode 1934-1942. Musée des arts de la mode, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 janvier 1993.
**REGARDS TRÈS PARTICULIERS SUR LA CARTE POSTALE.** Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 janvier 1993.
**LA RÉPUBLIQUE FÊTE SON BICENTENAIRE A LA MONNAIE.** Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. de 13 h 30 à 18 h, mer. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 3 janvier 1993.
**RODIN SCULPTEUR.** Œuvres méconnues. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. et les 25 décembre et 1er janvier de 10 h à 17 h, du 1er au 30 avril t.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 11 avril 1993.
**LE ROI SALOMON ET LES MAITRES DU REGARD.** Art et médecine en Ethiopie. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 17 h 50. Entrée : 23 F. Jusqu'au 25 janvier 1993.
**ROSSINI A PARIS.** Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40, jeu. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 décembre.

**Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

**SCULPTURE GABONAISE CONTEMPORAINE.** Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 4 janvier 1993.
**STARS EN UNIFORME.** Mois de la photo. Musée de l'armée, hôtel national des Invalides, salle d'honneur, place des Invalides (45-55-37-70). T.l.j. sf jours de fête de 10 h à 17 h. Entrée : 30 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 6 décembre.
**SYNAGOGUES D'ALSACE.** Musée d'art juif, 42, rue des Saules (42-57-84-15). T.l.j. sf ven. et sam. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 30 décembre.
**LE TEMPS DU SILENCE.** La photographie espagnole des années 1950-1960. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 31 janvier 1993.
**TRÉSORS DE L'ÉCRIT.** Bibliothèque nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 janvier 1993.
**VIVE LA RÉPUBLIQUE ! 1792 - 1992,** liberté - égalité - fraternité. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-09). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Visites guidées sur demande au 40.27.62.18. Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.
**LES VOITURES D'ATGET.** Mois de la photo. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

## CENTRES CULTURELS

**ACCORD A CORPS.** Collection du professeur Desbonnet, Mois de la photo. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun., les 25 décembre et 1er janvier de 13 h à 18 h. Entrée : accès libre comprenant l'exposition « Les grandes lignes » (Jusqu'au 15 janvier 1993.
**L'AMÉRIQUE DANS TOUS SES ÉTATS.** Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Du 3 décembre au 27 janvier 1993.
**AMÉRIQUES LATINES : ART CONTEMPORAIN.** Hôtel des arts. Fondation nationale des arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 11 janvier 1993.
**L'AMOUR ET L'ORIENT.** Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 janvier 1993.
**L'ARCHITECTE ET LA MAISON : DU RÊVE A LA RÉALITÉ.** Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-85). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 15 janvier 1993.
**ARRABAL ESPACE.** Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 décembre.
**L'ART ACTIF – ART WORKS.** Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 20 décembre.
**ASPECTS DE LA PHOTOGRAPHIE PORTUGAISE.** Fernando Lemos. Centre culturel portugais – Fondation Calouste Gulbenkian, 51, aveue d'Iéna (47-20-86-84). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 18 h. Jusqu'au 17 décembre.
**BOTERO AUX CHAMPS-ELYSÉES. 31 sculptures monumentales.** De la Concorde au rond-point des Champs-Elysées. Jusqu'au 30 janvier 1993.
**CHEFS-D'ŒUVRE DE LA PEINTURE FRANÇAISE DES MUSÉES NÉERLANDAIS.** (XVIIIe et XVIIe siècles). Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Entrée : 20 F (comprenant l'exposition Muses de la Meuse). Jusqu'au 20 décembre.
**MIHAIL CHEMIAKIN, GUSTAVO VEJARANO.** Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 janvier 1993.
**CHRISTIAN BOLTANSKI PRÉSENTE JAKOB GAUTEL.** Galerie du Forum Saint-Eustache, 1, rue Montmartre (42-33-39-77). T.l.j. sf dim. et lun. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 9 janvier 1993.
**COLLECTION DE L'AGENCE SIGNUM DE PRAGUE.** Cimetières juifs de Bohême, Moravie et Silésie. Alliance israélite universelle, 45, rue La Bruyère (40-29-94-65). T.l.j. sf ven. et sam. de 11 h à 19 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 13 décembre.
**COLLECTION DU MUSÉE CANADIEN DE LA PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE.** Service culturel, ambassade du Canada, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 16 janvier 1993.
**LES COLLECTIONS PRIVÉES DU LOUVRE DES ANTIQUAIRES.** Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 février 1993.
**LE CORBUSIER.** Quatre projets d'architecture, genèse. Fondation Le Corbusier, 10, rue du Docteur-Blanche (42-88-41-53). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Jusqu'au 15 décembre.
**CARL DE KEYZER.** Mois de la photo. FNAC Forum des Halles, niveau - 3, porte Lescot (40-41-40-00). T.l.j. sf lun. matin et dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 4 janvier 1993.
**PAUL-ARMAND GETTE.** Furkapass & glacier du Rhône. Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 janvier 1993.
**MICHEL GOUERY, CHANTAL PETIT, MARC REBOLLO.** Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, 3, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 6 décembre.
**HOMMAGE A JOHN KOBAL.** Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 janvier 1993.
**HOMMAGE A LUIGI GHIRRI.** Mois de la photo. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne (42-22-12-78). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 12 décembre.
**IMAGES MÉTISSES.** Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 5 janvier 1993.
**YVES KLEIN, UNE ZONE DE SENSIBILITÉ.** Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. et jours fériés de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars 1993.
**CARL-GUSTAF LILIUS OU LA PENSÉE METSYTIQUE ET REINER FROMMER.** Photos des sculptures de Carl-Gustav Lilius. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles (40-51-89-09). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, jeu. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 16 décembre.
**LA LOGIQUE DE LA COMPLEXITÉ DANS L'ŒUVRE DE JEAN RENAUDIE (1963-1981).** Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 14 février 1993.
**MUSES DE LA MEUSE, LA COLLECTION DE LA VILLE DE ROTTERDAM.** Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Entrée : 20 F (comprenant l'exposition « Chefs-d'œuvre de la peinture »). Jusqu'au 20 décembre.
**HELMUT NEWTON.** Archives de nuit. Crédit foncier de France, salle des tirages, 11, rue des Capucines (42-44-84-06). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 15 décembre.
**OLAF NICOLAI.** Gœthe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 15 décembre.
**JANINE NIEPCE : FRANCE 1947-1992.** Mois de la photo. Espace Electra, 6, rue Récamier (45-44-10-03). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 15 décembre.
**KATSUHITO NISHIKAWA.** Carré des arts, Parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar de 9 h 45 à 13 h et de 14 h à 16 h 45. Entrée : 5 F (entrée du parc). Jusqu'au 13 décembre.
**NOUVEAUX ITINÉRAIRES.** Les Alpes vues par les photographes. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 janvier 1993.
**BEVERLY PABST.** Société française de photographie, 9, rue Montalembert (42-22-37-17). T.l.j. sf sam. et dim. de 14 h à 18 h. Du 3 décembre au 31 décembre.
**LA PHOTOGRAPHIE HUMANISTE, FRANCE 1930-1960 HISTOIRE D'UN MOUVEMENT.** Bibliothèque historique de Paris, 22, rue Mahler (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et fêtes de 10 h à 18 h. Jusqu'au 9 janvier 1993.
**MISO POPOVIC.** Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin (42-72-50-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h et un sam. sur deux de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 décembre.
**(TROIS CARRÉS), ECHEC ET MAT.** Hôpital Ephémère, 2-4, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 20 décembre.
**UN HOMMAGE A KLAUS KINSKI PAR BEAT PRESSER.** FNAC Forum des Halles, espace rencontres, niveau 1, porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30, lun. de 13 h à 19 h 30. Jusqu'au 5 décembre.
**VERS UNE ATTITUDE PHOTOGRAPHIQUE.** Collection d'œuvres photographiques. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 31 décembre.
**VISAGES, PHOTOGRAPHIES DE GOTTFRIED HELNWEIN.** Mois de la photographie. Gœthe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 16 décembre.
**VISION D'OCÉANIE.** Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 mars 1993.
**YÉMEN.** Architecture millénaire. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 janvier 1993.

## GALERIES

**ABIDINE.** Visages pile ou face. Galerie Vieille du Temple, 23, rue Vieille-du-Temple (40-29-97-52). Jusqu'au 23 décembre.
**ACTUEL. ART CONSTRUIT AMÉRIQUE LATINE A PARIS.** Galerie Saint-Charles de Rose, 15, rue Keller (47-00-11-54). Jusqu'au 31 décembre.
**LES ANGES, VUS PAR CINQUANTE ARTISTES.** Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Du 6 décembre au 23 janvier 1993.
**AURÈLE.** Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 3 janvier 1993.
**AUTOUR DU LIVRE D'ART.** Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 19 décembre.
**JIMÉNEZ BALAGUER.** Peintures de volumes, de reliefs et de masses. Galerie Lina Davidov, 210, boulevard Saint-Germain (45-48-99-87). Jusqu'au 5 décembre.
**JEAN BAZAINE.** Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 5 décembre.
**ANDRÉ BEAUDIN.** Galerie Framond, 3, rue des Saints-Pères (42-60-74-78). Jusqu'au 15 décembre.
**LES BIJOUX DE L'ART.** Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 31 décembre.
**DAVID BNO.** Galerie des Archives, 1, impasse Beaubourg (42-78-05-77). Jusqu'au 17 décembre.
**BORDERLINE.** Le Sous-sol, 12, rue du Petit-Musc (42-72-46-72). Jusqu'au 16 janvier 1993.
**BOTERO.** Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 30 janvier 1993.
**LOUISE BOURGEOIS.** Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 30 janvier 1993.
**BRONZES TRIBAUX ET BRONZES RURAUX DE L'INDE.** Galerie le Toit du monde, 33, rue Berthe (42-23-76-43). Jusqu'au 9 janvier 1993.
**JAMES BROWN.** Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 15 décembre.
**PATRICIO CABRERA. JUAN USLE.** Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Du 5 décembre au 5 janvier 1993.
**JUAN-CARLOS CACERES.** Galerie Point Rouge, 45, rue de Penthièvre (42-56-10-90). Jusqu'au 16 décembre.
**CANETTI.** Galerie 15, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Du 3 décembre au 30 décembre.
**SERGIO CECCOTTI.** Galerie Alain Blondel, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au 31 décembre.
**CHAMBAS.** Mes carnets. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 5 janvier 1993.
**Pierre-Yves CLOUIN.** Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 19 décembre.
**CORDESSE.** Galerie Clivages, 5, rue Sainte-Anastase (42-72-40-02). Jusqu'au 23 décembre.
**JEAN-LOUP CORNILLEAU.** Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 19 décembre.
**RICHARD DAVIES.** Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 31 décembre.
**ALEXANDRE DELAY.** Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 19 janvier 1993.
**ARAM DERVENT.** Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 9 janvier 1993.
**JEAN D'IMBLEVAL.** Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles (47-63-03-95). Jusqu'au 31 décembre.
**DRUESNES.** Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 9 janvier 1993.
**PATRICK DUBRAC.** Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 19 décembre.
**ERMATA, ERRANCES DU SACRÉ.** Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 3 décembre au 26 décembre.
**MAX ERNST.** Les sculptures de Saint-Martin-d'Ardèche. Galerie Eric Touchaleaume, 54, rue Mazarine (43-26-89-96). Jusqu'au 12 décembre.
**CHOHREH FEYZDJOU.** Galerie Patricia Dorfmann, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 5 décembre.
**LEONOR FINI.** Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères (49-26-03-06). Jusqu'au 30 janvier 1993.
**Joël FISHER, MARKUS RAETZ, DANIEL TREMBLAY.** Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 2 janvier 1993.
**JEAN LE GAC.** By Jove. Galerie Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 31 décembre.
**OLIVIER GAGNÈRE.** Galerie Néotu, 25, rue du Renard (42-78-96-97). Jusqu'au 5 janvier 1993.
**JOSÉ GAMARRA.** Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 19 décembre.
**GANTZ.** Espace Donguy-Apegac, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 12 décembre.
**GASIOROWSKI.** Galerie Maeght, hôtel Le Rabours – 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 16 janvier 1993.
**CHRISTIAN GATTINONI.** Galerie Claude Samuel, 18, place des Vosges (42-77-16-77). Du 3 décembre au 16 janvier 1993.
**GEMIGNANI.** Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Du 8 décembre au 8 janvier 1993.
**MARIO GIACOMELLI.** Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 9 janvier 1993.
**MORIS GONTARD.** Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 19 décembre.
**JEAN-PIERRE GRENIER.** Galerie Queyras, 29, rue Guénégaud (46-33-79-74). Jusqu'au 23 décembre.
**RENA JULIETA HANONO.** Galerie Claudine Lustman, 111, rue Quincampoix (42-77-78-00). Du 3 décembre au 9 janvier 1993.
**SIMON HANTAI.** Galerie Katia Granoff, 13, quai Conti (43-54-41-92). Jusqu'au 12 décembre.
**JEAN-MARC HAROUTIOUNIAN.** Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot (48-87-41-63). Jusqu'au 6 janvier 1993.
**HOMMAGE A LUIGI GHIRRI.** Mois de la photo. Galerie Contrejour, 96, rue Daguerre (43-21-41-88). Jusqu'au 24 décembre.
**JEAN-PAUL HUFTIER.** Galerie Zürcher, 56, rue Chapon (42-72-82-20). Jusqu'au 24 décembre.
**FABRICE HYBERT.** Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 2 janvier 1993.
**ILS SCULPTENT, ILS DESSINENT.** Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 19 décembre.
**ANN VERONOCA JANSSENS.** Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Du 5 décembre au 9 janvier 1993.
**YANN KEMPEN.** Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 23 décembre.
**KIKOINE.** Galerie Yoshii, 8, av. Matignon (43-59-73-46). Jusqu'au 12 décembre.
**UDO KOCH.** Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 19 décembre.
**GÉRARD KOCH.** Galerie Clara Scremini, 16, rue des Filles-du-Calvaire (44-59-89-09). Jusqu'au 23 janvier 1993.
**FRANS KRAJCBERG.** Galerie Charles Sablon, 21, av. du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 16 janvier 1993.
**PIERRE LANNELUC.** Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 6 janvier 1993.
**RENÉ LAUBIES, OLIVIER DE CAYRON.** Galerie Michel Broomhead, 46, rue de Seine (43-25-34-70). Jusqu'au 15 décembre.
**MIKAEL LEVIN.** Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 9 janvier 1993.
**BARBARA ET MICHAEL LIESGEN.** Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Du 5 décembre au 30 janvier 1993.
**PETER LINDBERGH.** Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 15 décembre.
**ZOFIA LIPECKA.** Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Jusqu'au 19 décembre.
**LUCIEN LORELLE, LE SURRÉALISTE ENTHOUSIASTE.** Galerie Bouqueret-Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Du 3 décembre au 25 janvier 1993.
**MAURICE LOUVIRER.** L'Ecole de Rouen. Galerie Alain Letailleur, 50, rue de Seine (46-33-25-17). Jusqu'au 30 janvier 1993.
**WILLIAM MACKENDREE.** Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 24 décembre.
**LOUISE MAISONS.** Galerie Jacqueline Felman Bastille, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 8 décembre.
**GÉRARD MALANGA.** Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 12 décembre.
**MALEVITCH & FILONOV.** Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 12 décembre.
**MORIO MATSUI.** Le murmure de la toile. Galerie Bellefroid, 8, rue Debelleyme (40-27-96-22). Jusqu'au 31 décembre.
**CORINNE MERCADIER.** Mois de la photo. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 5 décembre.
**JEAN MESSAGIER.** Galerie Ariane Bomsel, 40, rue de Verneuil (42-61-00-88). Du 4 décembre au 23 janvier 1993.
**JEAN-CLAUDE MEYNARD.** Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 16 janvier 1993.
**RICARDO MOSNER.** Galerie loft, 3 bis, rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 31 décembre.
**UGO MULAS.** Fnac Montparnasse, 136, rue de Rennes (49-54-30-00). Jusqu'au 2 janvier 1993.
**NACCACHE.** Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 15 décembre.
**AURÉLIE NEMOURS.** Le nombre et le hasard. Galerie Denise René, 22, rue Charlot (48-87-73-94). Jusqu'au 15 janvier 1993.
**KATSUHITO NISHIKAWA.** Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 19 décembre.
**HERMANN NITSCH.** Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 9 janvier 1993.
**NOUVELLES ACQUISITIONS.** Art tribal des îles de la Sonde, Himalaya, Tibet, Népal. Galerie le Singe blanc, 15, rue Saint-Jacques (43-26-14-70). Du 3 décembre au 31 décembre.
**OLARIU.** Galerie Pierre-Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson, place Sainte-Catherine (48-04-81-00). Jusqu'au 6 janvier 1993.
**OUATTARA.** Galerie Philippe Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-86-36). Du 3 décembre au 23 décembre.
**PANAMARENKO.** Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot (42-74-47-27). Jusqu'au 18 décembre.
**GIULIO PAOLINI.** Œuvres récentes. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 24 décembre. / Œuvres de 1960 à 1975. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 30 janvier 1993.
**LES PARAVENTS.** Galerie Jaquester, 153, rue Saint-Martin (42-78-16-68). Du 3 décembre au 6 février 1993.
**PHILIPPE PERRIN.** That's all... my friends. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 15 décembre.
**LES PILIERS DE LA SAGESSE.** Galerie Arlette Gimaray, 12, rue Mazarine (46-34-71-80). Du 3 décembre au 16 janvier 1993.
**VINCENTE PIMENTEL.** Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 16 janvier 1993.
**SERGE PLAGNOL.** Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 12 décembre.
**ALEXANDRA POLEO.** Galerie Mostini Bastille, 23, rue Basfroi (44-93-93-60). Jusqu'au 30 janvier 1993.
**HENRI PRESSET.** Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au 15 janvier 1993.
**XAVIER PUIGMARTI.** Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Du 3 décembre au 17 janvier 1993.
**TONY RAY-JONES.** FNAC-Etoile, galerie photo, 24-30, avenue des Ternes (44-09-18-00). Jusqu'au 9 janvier 1993.
**SAMIOS.** Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 24 décembre.
**ADRIAN SCHIESS, HIROSHI SUGIMOTO.** Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 10 janvier 1993.
**ANTONIO SEGUI.** Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 30 décembre.
**MICHEL SEMENIAKO.** Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine (45-63-52-00). Jusqu'au 19 décembre.
**ERIC SNELL.** Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 12 décembre.
**MICHAEL SNOW.** Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Du 5 décembre au 16 janvier 1993.
**ANTON SOLOMOUKHA.** Galerie Philippe Gravier, 7, rue Froissart (42-71-55-01). Du 3 décembre au 20 janvier 1993.
**PIERRE SOULAGES.** Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 8 janvier 1993.
**TONY SOULIÉ.** Jazz. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 19 décembre.
**SOUVENIRS DE VOYAGES D'OSKAR KOKOSCHKA.** Dessins aux crayons de couleur. Galerie Lambert Rouland, 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Jusqu'au 19 décembre.
**PAUL STRAND.** Le jardin d'Orgeval. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 12 janvier 1993.
**HERVÉ TÉLÉMAQUE.** Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Du 5 décembre au 16 janvier 1993.
**ANNE TESTUT.** Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 9 janvier 1993.
**THÉODOULOS.** Galerie Claude Fain, 14, rue Debelleyme (42-72-09-17). Jusqu'au 9 janvier 1993.
**STEFANO TONELLI.** Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 5 décembre.
**THIERRY URBAIN.** Mois de la photo. Galerie Pons, 16, rue de Montreuil (43-72-38-71). Jusqu'au 5 décembre.
**JEAN-CHARLES VIGUIE.** Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 16 janvier 1993.
**WANTED, AVIS DE RECHERCHE.** Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 24 décembre.
**ANDY WARHOL.** Polaroïds 1971-1986. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 9 janvier 1993.
**JOHN WELLINGTON.** Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Jusqu'au 31 décembre.
**ZUKA.** Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 12 décembre.

## PÉRIPHÉRIE

**BOULOGNE.** Lumières de Basse-Normandie. Espace départemental Albert-Kahn, musée, 14, rue du Port, et 1, rue des Abondances (46-04-52-80). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Fermeture exceptionnelle du 22 décembre au 2 février. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 mai 1993.
**CLAMART.** Humbert. Fondation Jean-Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous, dim. 13 décembre portes ouvertes en présence de Pierre Humbert. Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.
**LA DÉFENSE.** Les Monuments de Calder. Parvis de la Défense. Jusqu'au 3 janvier 1993. Les Monuments de Calder, maquettes. Espace art Défense – Art 4, 15, place de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 3 janvier 1993. Mémoires d'Amériques. Itinéraires d'une conquête. Cnit Paris La Défense, passage Benjamin-Franklin. T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 45 F. Jusqu'au 28 février 1993.
**ÉTAMPES.** Création et métiers d'art. Hôtel Anne de Pisseleu, place de l'Hôtel-de-Ville (69-92-25-26). T.l.j. de 11 h à 19 h, sam. et dim. de 15 h à 18 h. Du 5 décembre au 23 décembre.
**GUIRY-EN-VEXIN.** L'Ile-de-France, de Clovis à Hugues Capet. Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, château de Guiry-en-Vexin (34-67-45-07). Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 mars 1993.





هكذا من الأمل

# ÉCONOMIE

## Les négociations du GATT et le sommet d'Edimbourg

## *Le textile contre le CNPF*

C'est une première. Et c'est peut-être un début. Deux fédérations professionnelles – celle du textile et celle de l'habillement – ont rompu le front patronal sur le GATT et désapprouvé, mercredi 2 décembre, *«la position exprimée par le CNPF (...) sans mandat de leur part»*. Au vice-président du patronat, M. Ernest-Antoine Seillière, qui demandait au gouvernement que *«la négociation soit préservée»*, les deux fédérations, qui pèsent tout de même – après trente ans de crise – 350 000 emplois directs et 5 250 entreprises, ont publiquement fait savoir qu'elles emboîtaient le pas, elles, aux agriculteurs. Et demandé à M. Pierre Bérégovoy qu'*«il exerce, si nécessaire, son droit de veto à Bruxelles»* pour préserver les intérêts économiques et sociaux du secteur.

Le coup de colère était prévisible. A la mesure de la frustration de ces industries de main-d'œuvre, exaspérées de n'être entendues ni dans les antichambres bruxelloises – elles avaient été à deux doigts d'appeler à voter «non» au référendum sur le traité de Maastricht – ni même, désormais, dans celles du CNPF. Non que les industriels français du textile et de l'habillement, qui exportent plus du tiers de leur chiffre d'affaires (60 milliards de francs sur un total de 200), se veuillent plus protectionnistes que les autres.

Ils se disent prêts à troquer le vieil accord multifibre (AMF) – dont les quotas prennent eau de toute part – contre une réintégration dans le cadre général du commerce international régi par le GATT. Mais à condition que le gendarme du commerce mondial se dote de moyens susceptibles de mettre un terme à la concurrence déloyale : au piratage des marques dont les industriels sont victimes dans certains pays du tiers-monde ; à la concurrence d'Etats qui, comme la Chine populaire, n'hésitent pas à inonder le marché mondial de produits fabriqués gratuitement par leur population carcérale... Des demandes que le projet de compromis élaboré par le directeur général du GATT, M. Arthur Dunkel, n'a, pour l'instant, pas prises en compte. Des demandes que les autorités européennes, au contraire de leurs homologues américaines, n'ont, pour l'instant, juridiquement aucun moyen de satisfaire.

Dans leur refus du GATT, les agriculteurs apparaissaient hier isolés. Ils pourraient un jour faire figure de pionniers. Et avoir annoncé une révolte d'industries manufacturières qui, du meuble au jouet en passant par la chaussure, pourraient réclamer, dans le commerce mondial, d'autres règles du jeu.

PIERRE-ANGEL GAY

## L'acier et l'agriculture seront au centre du prochain conseil élargi des ministres européens

**Les ministres des affaires étrangères et de l'agriculture des Douze débattront du volet agricole du GATT et des droits américains sur l'acier lors du conseil des affaires générales du 7 décembre à Bruxelles, a-t-on appris mercredi 2 décembre dans la soirée, de source communautaire. La présidence britannique a accepté que les ministres de l'agriculture qui le souhaitent puissent participer à cette réunion. M. Jean-Pierre Soisson sera présent. M. Pierre Bérégovoy devait recevoir, jeudi matin 3 décembre, une délégation de dirigeants des principales organisations syndicales et professionnelles agricoles.**

STRASBOURG

*de notre correspondant régional*

Lors de son intervention, mercredi 2 décembre à Strasbourg, devant le congrès de l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM), M. Jean-Pierre Soisson, ministre de l'agriculture et du développement rural, voulait encore croire que la présidence britannique de la CEE allait accepter la réunion conjointe entre les ministres des affaires étrangères et ceux de l'agriculture des Douze. Il aura sur ce plan été satisfait. Paris croit en effet judicieux d'élargir la rencontre aux ministres de l'agriculture afin d'examiner la *«compatibilité»* du projet d'accord du GATT avec la politique agricole commune (PAC).

Pour M. Soisson, il est préférable, pour tous les gouvernements des pays de la CEE, que le dossier soit de nouveau examiné par les ministres afin d'éviter que le différend actuel perturbe les travaux du conseil européen d'Edimbourg (les 11 et 12 décembre). Le ministre français a confirmé qu'il adresserait en tout état de cause aux partenaires de la France et à la Commission de Bruxelles un questionnaire portant sur les conséquences pour l'agriculture communautaire du compromis de Washington.

Hormis la Belgique, qui a adopté une position comparable à celle de la France, M. Soisson a admis que l'Italie, l'Espagne et le Portugal, malgré leurs doutes quant aux effets positifs du projet négocié par la Commission avec les Etats-Unis, n'avaient toujours pas décidé de rejoindre le camp franco-belge. Comme souvent dans la vie communautaire, l'issue de la partie de bras de fer qui se joue actuellement dépendra largement de l'attitude de Bonn. *«L'Allemagne a une position charnière*, a estimé le ministre, *mais la difficulté est qu'elle est partagée pour l'instant entre ses intérêts économiques avec les Etats-Unis et ses intérêts politiques avec la France.»*

MARCEL SCOTTO

## M. Bérégovoy se dit en «accord total» avec le président de la République

En réponse à une question de M. Christian Bergelin, député RPR de la Haute-Saône, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a précisé, mercredi 2 décembre, à propos du GATT, qu'à *«à tous les stades de la négociation, dès lors que nous serions saisis soit d'un projet sur lequel on nous demande notre avis, soit d'un texte dont on nous demanderait l'approbation, nous exprimerions notre refus catégorique»*. Au député qui estimait que les propos tenus deux jours auparavant par le président de la République, selon lesquels la France ne se prononcerait *«qu'au vu d'un accord global»* (*le Monde* du 2 décembre), étaient en contradiction avec la déclaration de politique générale soumise la semaine passée à l'Assemblée nationale, M. Bérégovoy a assuré : *«Il y a un accord total entre le président de la République et le gouvernement. Nous ne sommes ni l'un, ni l'autre réservés quant à la nécessité d'obtenir pour la France, pour son industrie, ses services et son agriculture, le meilleur accord possible»*.

*«Notre position est claire et elle a été comprise par les organisations agricoles»*, a souligné M. Bérégovoy, avant d'ajouter, en évoquant les prochaines élections législatives et la position de la droite sur le GATT : *«Ce que je redoute le plus, c'est que nos partenaires européens se disent qu'après tout, dans quelques mois, la position de la France pourrait bien s'assouplir»*.

## Cherchant à relancer l'activité économique

## Le gouvernement canadien ampute les prestations chômage et gèle les salaires publics

**Les difficultés économiques persistantes que connaît le Canada depuis deux ans et demi ont conduit le gouvernement de M. Brian Mulroney à annoncer, mercredi 2 décembre, un programme de restrictions budgétaires de 7,8 milliards de dollars (33 milliards de francs environ) d'ici au 1er avril 1995, dont le tiers sera amputé sur l'assurance-chômage.**

MONTRÉAL

*de notre correspondante*

Aux deux tiers de l'année budgétaire, qui s'achèvera à la fin mars 1993, le ministre des finances, M. Don Mazankowski, a dressé un sombre tableau de la situation. Alors qu'il prévoyait en février un déficit budgétaire de 27,5 milliards de dollars (115 milliards de francs) pour l'exercice 1992-1993 et de 22,5 milliards pour l'année suivante (95 milliards de francs), il a dû réévaluer ces chiffres à 34,4 et 32,6 milliards, respectivement. Ceux-ci porteraient la dette fédérale nette à 457,2 milliards en 1992-1993 et 489,7 milliards en 1993-1994 (respectivement 1 920 et 2 057 milliards de francs).

Le ministère des finances, qui prévoyait en février une croissance de 2,7 % du PIB (produit intérieur brut) en 1992 et de 4,5 % en 1993, a ramené ses estimations à 1 % de croissance en 1992 et 2,5 % l'an prochain. L'inflation, qui s'est établie à 1,6 % en octobre, devrait rester en deçà de 2,5 % en 1993, tandis que les taux d'intérêt à court terme se maintiendraient autour de 6 %. Après l'échec en octobre du référendum sur la réforme de la Constitution, le gouvernement conservateur de M. Mulroney, dont la popularité s'est fortement usée en huit ans de pouvoir, avait promis de faire de l'économie son absolue priorité. L'approche des élections législatives fédérales, qui doivent avoir lieu dans moins d'un an, plaidait en faveur d'une politique de relance.

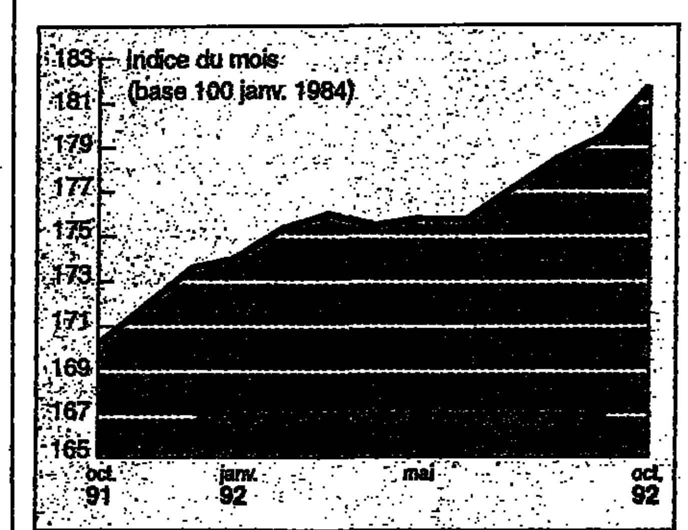
Mais en fait de stimulation économique, M. Mazankowski n'a pu annoncer que 2 milliards de dollars d'investissements, sur cinq ans, dans les infrastructures routières et aéroportuaires et une hausse de 300 millions du budget de formation de la main-d'œuvre pour l'année budgétaire 1993-1994. Viennent s'y ajouter quelques exonérations fiscales pour les PME, notamment dans la recherche pétrolière et gazière, et pour les acheteurs d'une première résidence. M. Mazankowski a prédit que ces mesures créeraient 300 000 emplois. L'agence fédérale Statistique Canada a sans doute nourri son optimisme en annonçant que le PIB avait progressé au rythme annuel de 1,4 % au troisième trimestre 1992 et en faisant l'hypothèse que la récession touchait peut-être à sa fin. Dans l'immédiat, a plaidé le ministre des finances, *«nous demandons à tous un effort pour qu'une reprise plus ferme et une croissance durable puissent être partagées par tous les Canadiens»*. Mais l'opposition parlementaire a vertement critiqué son mini-budget de rigueur comme *«un brutal assaut contre les plus vulnérables»*.

A partir du 1er avril prochain, les nouveaux chômeurs ne toucheront plus que 57 % de leur salaire, au lieu de 60 % actuellement. Ceux qui quitteront volontairement leur emploi ou seront mis à pied pour inconduite n'auront droit à aucune prestation. Economies ainsi réalisées : 2,45 milliards. Les budgets de fonctionnement des ministères seront immédiatement réduits de 2 % jusqu'au 31 mars prochain, puis de 3 % pendant les deux années suivantes. Le budget de la défense assumera près de la moitié de ces coupes budgétaires, qui totaliseront 1,67 milliard de dollars et se traduiront par la suppression de 3 000 à 4000 emplois dans la fonction publique.

Les salaires des fonctionnaires, parlementaires et magistrats seront gelés du 1er avril 1993 au 1er avril 1995, ce qui permettra des économies de 1,05 milliard. Les aides versées par le Canada à l'étranger seront réduites de 10 % par an pendant la même période, soit 642 millions de dollars.

CATHERINE LECONTE

## *La progression des dépenses d'assurance-maladie reste soutenue*




***En octobre, les dépenses d'assurance-maladie (32,1 milliards de francs) ont continué de progresser à un rythme très soutenu. Leur hausse atteint 1,2 %, soit un rythme annuel d'augmentation de 6,8 %, et trouve son origine essentiellement dans les prescriptions (1,8 %), les honoraires privés (1,6 %) et les remboursements de pharmacie (2,1 %).***

**Selon la Caisse nationale d'assurance-maladie, cette dérive s'explique en partie par «une conjoncture épidémique sensible».**

## Succédant à M. Robert Lion

## M. Philippe Lagayette est nommé directeur général de la Caisse des dépôts et consignations

**Succédant à M. Robert Lion, qui vient de donner sa démission (*le Monde* du 17 novembre), M. Philippe Lagayette, premier sous-gouverneur de la Banque de France, a été nommé, lors du conseil des ministres du mercredi 2 décembre, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations par le chef de l'Etat.**

La nomination de M. Philippe Lagayette était attendue, car les autres personnalités dont le nom avait été prononcé se trouvaient hors course. M. Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor, se réserve sans doute pour un autre poste, tel que gouverneur de la Banque de France, lorsque le titulaire actuel, M. Jacques de Larosière, prendra sa retraite en novembre 1994.

Quant à M. Pierre Richard, directeur général adjoint de la Caisse des dépôts et président du Crédit local de France, homme de la maison, qui avait publiquement fait acte de candidature, son appartenance au corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées lui interdit, pratiquement, d'accéder à un poste traditionnellement réservé au corps de l'inspection des finances auquel appartiennent tant M. Lagayette que M. Lion et ses prédécesseurs, Maurice Pérouse et François Bloch-Lainé.

On ne saurait imaginer tempéraments plus différents que ceux de MM. Lion et Lagayette. Autant le premier est passionné, voire iconoclaste, autant le second se montre calme et prudent, sans, toutefois, masquer ses convictions. Agé de quarante-neuf ans, M. Lagayette, après l'Ecole polytechnique, fit partie du corps du génie maritime avant d'entrer à l'Ecole nationale d'administration et d'en sortir dans l'inspection des finances. Sous-directeur à l'administration centrale du ministère de l'économie et du budget, de sensibilité socialiste, il dirigea le cabinet de M. Jacques Delors rue de Rivoli de 1981 à 1984, avant d'être nommé second sous-gouverneur de la Banque de France et premier sous-gouverneur en 1990.

### *Partisan du franc fort*

A cette occasion, une réorganisation de l'établissement a donné à M. Lagayette la responsabilité des affaires internationales, qu'avait son prédécesseur, M. Jacques Waitzenegger, en sus de ses attributions antérieures, à savoir la réglementation et le contrôle des banques. M. Lagayette, homme pondéré – un peu trop, lui a-t-on reproché dans le passé, – a pu s'affirmer à la fois dans la gestion du personnel de la Banque de France, se trouvant même séquestré pendant une grève, dans les instances internationales et dans la tutelle des banques, où il fut parfois amené à montrer les dents, notamment dans la querelle d'Allemand opposant la DG Bank à plusieurs établissements français.

Pragmatique et défenseur convaincu des marchés financiers, il est partisan déterminé du franc fort et de la monnaie unique, qu'il défend publiquement. Son arrivée à la barre de la Caisse des dépôts, majestueux vaisseau de haut bord, avec son équipage de 24 000 personnes, et un chargement de 1 600 milliards de francs de capitaux gérés, s'effectue dans un climat par avance troublé. Le comportement de la Caisse sous le règne de M. Lion dans des affaires comme celle de la Société générale et des Wagons-Lits a soulevé l'ire de l'opposition, qui a déjà présenté son projet de réforme de l'établissement (rapport Chinaud), préconisant la banalisation de la Caisse, de ses ressources, de sa mission et de ses statuts.

Certes, M. Lion a déjà, partiellement, déminé le terrain, en présentant lui-même un contre-projet consistant non pas à banaliser la Caisse, mais à séparer ses métiers de service public (consignations, gestion du livret A des caisses d'épargne, financement du logement social) des activités concurrentielles, très importantes, qui pourraient être regroupées au sein d'une banque, filiale de la maison mère. Certains ont assez drôlement reproché à M. Lion d'avoir ainsi préparé un nouveau schéma *«à découper suivant le pointillé»*.

M. Lagayette devra donc manœuvrer au plus près, face à un nouveau gouvernement qui ne devrait pas lui faire exagérément de cadeaux. Mais cet homme du Sud-Ouest, aux épaules solides, saura certainement user de diplomatie pour arrondir les angles et rassurer des troupes déjà un peu inquiètes.

FRANÇOIS RENARD

## AUTOMOBILE

### Les exportations nippones dans la CEE

## Européens et Japonais opposent leurs prévisions

Différences d'appréciation réelles, mais pas rédhibitoires. Officiellement, la Commission de Bruxelles minimisait, mercredi 2 décembre, les divergences de vues apparues entre Européens et Japonais concernant l'évolution du marché automobile de la CEE en 1993. Les deux parties, qui se sont rencontrées en début de semaine à Tokyo, ont pourtant une vision radicalement différente des choses. Pour l'ACEA, l'association qui regroupe les principaux constructeurs de la CEE à l'exception de PSA, le marché automobile européen baissera en 1993. Les Japonais, eux, tablent sur une reprise. A Bruxelles, on reste toutefois confiant. *«Il s'agissait d'un round d'information réciproque. Ces réunions n'étaient pas destinées à être conclusives»*, commentait un haut responsable.

Conformément à l'accord CEE-Japon conclu à l'été 1991, les industriels nippons doivent surveiller leurs exportations de véhicules vers la Communauté, en fonction de la situation du marché européen. Une divergence d'appréciation sur les hypothèses de croissance bloque donc les discussions sur la part de marché laissée aux constructeurs japonais dans la CEE l'an prochain. S'il est trop tôt pour parler d'échec des négociations, celles-ci promettent en tout cas d'être difficiles. Confrontés à une récession sévère sur leur marché intérieur, les Japonais attendent d'y voir plus clair sur l'évolution du marché américain, pour assouplir ou défendre pied à pied leurs positions vis-à-vis des Européens, analyse-t-on à Bruxelles. Les deux délégations devraient se revoir en janvier ou février prochains.

### Une hausse de 1 % prévue pour 1992

## Stagnation du marché français en novembre

Malgré des apparences trompeuses, le marché automobile français est resté stable en novembre, avec 178 950 immatriculations, selon des statistiques provisoires publiées, mercredi 2 décembre, par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). En données brutes, le marché a progressé de 8,2 % par rapport aux 165 398 immatriculations enregistrées en novembre 1991. Mais ce mois, qui comptait un jour ouvrable en moins, avait été marqué par les grèves Renault aux usines de Cléon et du Mans qui avaient fait perdre à Renault plus de 10 000 immatriculations. Sur les onze premiers mois de l'année, le marché des véhicules neufs n'a progressé que de 1,1 %. Pour l'ensemble de 1992, la hausse ne devrait pas excéder 1 %.

## FINANCES

### Victime de la crise de l'immobilier

## La Banque Worms va recevoir 1,4 milliard de francs

C'est finalement 1,4 milliard de francs que va recevoir avant la fin de l'année la Banque Worms, de son actionnaire à 100 % l'UAP (Union des assurances de Paris). Une opération qui prendra la forme d'une augmentation de capital de 560 millions de francs assortie d'une prime d'émission de 840 millions de francs. L'importance de cette recapitalisation indispensable n'a cessé de se gonfler au fil des mois, au fur et à mesure des «mauvaises surprises» concernant les 7 milliards de francs de portefeuille immobilier de la banque. Annoncée l'été dernier, l'opération était alors estimée entre 600 et 700 millions de francs.

*«Une partie des 1,4 milliard de francs sera réinvestie dans des sociétés communes UAP-Banque Worms»*, a indiqué, mercredi 2 décembre, M. Didier Pfeiffer, directeur général de l'UAP. Ce montage va permettre une meilleure *«synergie entre la banque et sa société mère, l'UAP»*, a ajouté M. Pfeiffer. Trois sociétés financières seront ainsi créées, dans lesquelles la Banque Worms sera majoritaire.

Au premier semestre 1992, la Banque Worms avait enregistré une perte de 350 millions de francs. La direction de l'UAP avait indiqué qu'il n'était pas question de voir les mauvais résultats s'étaler sur trois ou quatre ans. Les fonds propres de la banque étaient alors revenus à 1,4 milliard de francs, et n'atteignaient plus les 8 % fixés par la norme internationale Cooke. *«La Banque Worms devrait être hors d'eau quelque part dans l'année 1993»*, avait souligné M. Jean Peyrelevade, président de l'UAP.

# ÉCONOMIE

## SOCIAL

L'ANPE renforçant son rôle de prévention

### Mme Aubry définit de nouveaux moyens pour l'opération « chômeurs de longue durée »

L'opération en faveur des chômeurs de longue durée sera poursuivie, a confirmé Mme Martine Aubry, *ministre du travail*, mercredi 2 décembre, en présentant un premier bilan des actions entreprises depuis février (*le Monde* du 3 décembre). Des moyens supplémentaires sont dégagés et, au vu des résultats obtenus, les axes d'intervention sont précisés.

L'ANPE est appelée à renforcer le rôle de la prévention et devra désormais recevoir tous les chômeurs dès que ceux-ci atteignent les six mois d'ancienneté. Si un chômeur de longue durée n'a pas obtenu de proposition depuis six mois, son cas sera systématiquement revu. Parce que cette tâche avait pâti du programme « 900 000 chômeurs de longue durée », l'accent sera à nouveau mis sur la relation avec les entreprises pour répondre à leurs besoins en emplois avec, pour objectif en 1993, d'augmenter de 20 % le nombre des offres déposées à l'ANPE.

*Pour ce faire*, l'agence a obtenu 400 emplois supplémentaires, qui s'ajouteront aux 100 postes prévus par le budget 1993, et recevra 200 appelés du contingent en plus. Les effectifs des missions locales et ceux des psychologues de l'AFPA sont reconduits. Par ailleurs, 100emplois de contractuels sont créés pour suivre les contrats emploi-solidarité (CES), 45 cercles de recherche de l'emploi viendront s'ajouter aux 230 existants, et l'ANPE pourra organiser 10 000 sessions supplémentaires d'aide à la recherche d'emploi, 20 000 actions d'orientation approfondie, 25 000 évaluations de compétences, tandis que l'AFPA réalisera 15 000 bilans professionnels de plus.

Diverses améliorations sont en outre apportées au dispositif. Pour favoriser la mobilité, des aides, pour un montant de 40 millions de francs, seront accordées, pendant trois mois pour les frais de déplacement, et lors du déménagement. Pendant les six premiers mois, les chômeurs de longue durée ayant obtenu un CES verront leurs aides au logement maintenues dans leur intégralité.

Enfin, la mesure intitulée « appui social individualisé », qui s'est révélée efficace pour traiter les cas les plus difficiles, est complétée. En plus des 45 millions de francs déjà disponibles, elle bénéficiera d'un abondement de 50 millions de francs.

A. Le.

*Lire page 23 la chronique de Daniel Schneidermann*

Refusant de s'associer à la demande des syndicats

### Le CNPF se montre hostile à une hausse des cotisations pour les retraites complémentaires des cadres

Les représentants du CNPF au sein de l'AGIRC, la caisse de retraite complémentaire des cadres, ont refusé, mercredi 2 décembre, de s'associer à la demande des syndicats de parvenir *« le plus rapidement possible »* à un taux de cotisation généralisé à 16 %. Les entreprises peuvent en effet fixer leur contribution (et celle des cadres) entre 12 % et 16 % de la partie du salaire supérieure à 12 150 francs, mais les syndicats et une partie du patronat estiment nécessaire de délimiter clairement les frontières de l'AGIRC en portant progressivement la contribution des entreprises à 16 %.

La résolution adoptée le 1er décembre lors de l'assemblée générale de l'AGIRC par les syndicats CGT, CFDT, CFE-CGC, CFTC et FO souligne qu'une telle mesure se justifie par *« les perspectives d'équilibre du régime des cadres »*. Cependant, il n'est un secret pour personne que l'hypothèse, maintes fois évoquée, de voir apparaître dans quelques mois des fonds de pension collectifs par capitalisation n'est pas étrangère à une telle prise de position. En revanche, le CNPF a *« regretté »* de ne pouvoir s'associer à cette résolution, soulignant que *« tout prélèvement supplémentaire sans impérieuse nécessité entraînerait une érosion du taux de marge ainsi que de nouvelles baisses de salaire par rapport au salaire brut »*.

Ces divergences de principe apparaissent à quelques jours de la *négociation qui s'ouvrira mi-décembre* à l'ARRCO – l'organisme qui regroupe les caisses de retraite complémentaire de l'ensemble des salariés du secteur privé – destinée à assurer l'équilibre des comptes. L'ARRCO propose *de fixer un taux de cotisation* obligatoire de 6 % (alors que la contribution peut actuellement se situer entre 4 % et 8 %). Or une partie du patronat – notamment le secteur des assurances – est largement hostile à toute hausse des prélèvements (*le Monde* du 26 novembre).

J.-M. N.

Déficit et parrainage sportif

### Le PDG de RMO est placé en garde à vue

GRENOBLE

*de notre correspondant*

L'ancien PDG de la société de travail temporaire RMO, M. Marc Braillon, est entendu depuis le 1er décembre par les inspecteurs de la police judiciaire de Grenoble. Placé en garde à vue dans les locaux de l'hôtel de police, il est interrogé sur l'origine du déficit estimé à plus de 800 millions de francs de sa société. Celle-ci a été mise en liquidation judiciaire le 6 août 1992 par le tribunal de commerce de Grenoble. Cinquième entreprise française de travail temporaire, RMO employait alors six cent cinquante salariés permanents et plus de 10 000 intérimaires. Son chiffre d'affaires s'était élevé à 2 milliards de francs en 1991.

Les policiers s'interrogent notamment sur le comportement de ce PDG autoritaire, *« entreprenant et fougueux en affaires »*, selon l'un de ses anciens collaborateurs, dans le domaine du sponsoring sportif. Pour promouvoir l'image de son groupe, il n'hésitait pas à investir, chaque année, des sommes très importantes pour soutenir les ambitions maritimes d'un navigateur helvétique, entretenir une équipe de boxe ou parrainer l'une des équipes les plus populaires du Tour de France cycliste emmenée par les coureurs Charly Mottet puis Pascal Lino. D'autre part, les policiers et les magistrats souhaitent connaître, dans le détail, les relations que le PDG grenoblois avait nouées avec certains financiers étrangers chargés de lui venir en aide lorsque sa société connut ses premières difficultés. M. Marc Braillon devait être présenté jeudi après-midi au parquet de Grenoble.

CLAUDE FRANCILLON

□ **Rectificatif.** – Le plan de redressement de la *Compagnie générale* maritime (CGM) va se traduire par la création de filiales pour chacune des quatre agences de Bordeaux, Dunkerque, Marseille et Le Havre, et non par le regroupement de ces *quatre agences dans une filiale spécifique*, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 3 décembre.

## COMMUNICATION

« Les marches de la gloire »

### TF1 condamné à payer 25 millions de francs à France 2 pour concurrence déloyale

Le tribunal de commerce de Nanterre a, mercredi 2 décembre, condamné TF1 à verser 25 millions de francs de dommages-intérêts à France 2 pour concurrence déloyale. La chaîne publique avait assigné TF1 en justice estimant que son émission « Les marches de la gloire » représentait un plagiat de « La nuit des héros ».

Le tribunal n'a cependant pas accédé à la demande de France 2 d'interdire « Les marches de la gloire », émission qu'anime Laurent Cabrol sur TF1 après son départ cet été d'Antenne 2, où il avait lancé quelques mois auparavant « La nuit des héros ».

Ni à France 2 ni à TF1 – qui n'écarte pas l'éventualité de faire appel, – *on ne souhaitait commenter* ce jugement en l'absence des attendus, qui ne seront connus qu'en début de semaine prochaine.

*« C'est un jugement sans précédent dans l'histoire de la télévision »*, font remarquer des experts juridiques, qui soulignent aussi que *« l'ampleur des dommages-intérêts est à la mesure de la faute constatée, et que si le tribunal n'a pas interdit explicitement l'émission, il a probablement voulu adresser un avertissement à TF1 »*.

Grève de vingt-quatre heures à la rédaction

### « France-Soir » devrait être absent des kiosques vendredi

*France-Soir* ne devrait pas paraître vendredi 4 décembre, à la suite d'une grève votée par 61 des 85 journalistes présents à l'assemblée générale du 2 décembre. En lançant cette grève de vingt-quatre heures le 3 décembre à *midi, la rédaction entend « dénoncer le refus du dialogue et la doctrine d'une direction ne sachant manier que le mépris et le catastrophisme »*.

Lors du dernier comité d'entreprise, M. Philippe Villin, PDG de *France-Soir* et vice-PDG du *Figaro*, a indiqué que la *« situation est catastrophique »* et a menacé de mettre la clef sous la porte, en justifiant la fusion de services entre *France-Soir* et *le Figaro*, prélude au déménagement du premier titre dans les locaux du second en janvier. Mais la rédaction s'oppose à la fusion pure et simple des services de documentation (textes et photos) des deux journaux. Les journalistes refusent aussi d'être régis par deux statuts d'embauche et de salaires : Presse-Alliance d'une part, Grande Agence d'informations et communication-service (GAICS) d'autre part, – au détriment de la seconde.

La rédaction réclame en outre un plan FNE pour les 31 employés et cadres menacés de licenciement, comme cela a été accordé aux ouvriers du Livre CGT.

Enfin, elle critique la nouvelle formule de *France-Soir* (*le Monde* du 12 novembre) et réaffirme son attachement à une relance tenant compte *« de l'identité du titre et des personnes qui y travaillent »*.

# De nouveaux chemins pour la croissance

## *Les gouvernements des pays industrialisés révisent leurs politiques économiques sans conjurer les risques de déficits budgétaires accrus et de guerre commerciale*

Le gouvernement japonais a présenté, fin septembre, un programme de sauvetage d'urgence de l'économie nipponne de 10 700 milliards de yens (420 milliards de francs). M. Bill Clinton, élu début novembre président des Etats-Unis, a annoncé de 30 à 40 milliards de dollars de dépenses nouvelles pour faire repartir l'économie. Le 11 novembre, le chancelier de l'Echiquier britannique a exposé une nouvelle *« stratégie pour la croissance »*, qui se traduira par une injection dans l'économie de 1 milliard de livres (8,4 milliards de francs) supplémentaires. Les 11 et 12 décembre, les Douze devront examiner un plan de stimulation de la croissance en Europe que prépare la Commission.

L'heure est à la relance. Voilà bientôt deux ans que les responsables promettent une reprise *« dans six mois »*. A Washington, à Londres comme à Paris, la stratégie se résumait à la patience : *« Il suffit d'attendre un peu. »* Mais le retour du beau temps, par le vent des Amériques, a tardé. Entre-temps, l'économie japonaise s'est repliée avec sa bulle financière et le moral des chefs d'entreprise s'est brisé sur les scandales et l'impuissance politiques. En Europe, la locomotive allemande s'est épuisée à tirer la réunification et la stagflation menace (*le Monde* du 2 décembre). Pour le début de 1993, les perspectives sont attristantes. La Commission européenne vient de réviser à la baisse son pronostic de croissance pour les Douze de 2 à 1,1 % pour 1993. Il fallait sortir de la stratégie d'attente et agir.

### *Réhabilitation de l'intervention*

L'histoire retiendra que les gouvernements interviennent bien tard puisque la reprise américaine semble, enfin, se dessiner. Mais qu'importe. Contraints, ils ont dû réviser leurs politiques économiques pour en inventer d'autres. Celles-ci sont à l'image de M. Clinton : elles visent la conciliation. Elles ne tournent pas le dos aux règles précédentes mais cherchent à les accommoder avec un objectif devenu premier : la croissance. Et comme c'est une gageure de marier la rigueur et la relance, la lutte contre l'inflation et la croissance, Adam Smith et John Maynard Keynes, voici venue l'ère du tâtonnement. Les repères classiques vont en être perturbés et il faudra s'habituer à des logiques partiellement contradictoires.

On assiste à une réhabilitation de l'intervention de la puissance publique mais sans que cela signifie une mise entre parenthèses de la concurrence. La libéralisation des échanges devra aller de pair avec la défense sur le tas de ses intérêts. La politique économique s'ouvre à des nouvelles stratégies mais il ne s'agit pas d'un simple retour du balancier. Les années 80, libérales et reaganiennes, ne vont pas s'effacer devant des années 90 keynésiennes et interventionnistes. Ce ne sera pas un « remake » des années 70.

La nouvelle *« stratégie pour la croissance »* du gouvernement conservateur britannique fournit une illustration du changement. Expulsé de force du système monétaire européen (SME) lors de la crise monétaire récente, M. Major a décidé d'abandonner la politique précédente qui consistait à se caler sur le deutschemark. Maintenir un taux de change « fixe » est une discipline qui force à la rigueur budgétaire et salariale. La France socialiste a recours à cette méthode très orthodoxe, dite de « désinflation compétitive », depuis 1983 et elle en récolte des bénéfices. M. Major, conservateur, l'abandonne. Il fait de la croissance son but prioritaire. Mais il en connaît le risque : il lui faut éviter que souffler sur la relance n'attise l'inflation et pousse les marchés financiers à spéculer sur une nouvelle baisse de la livre, amorçant une spirale sans fin.

La solution du chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, a consisté à abaisser ses taux d'intérêt, prenant acte de la dévaluation de la livre. La relance viendra d'un argent moins cher et d'une compétitivité retrouvée des entreprises de son pays. Pour renforcer le dispositif, M. Lamont ajoute une injection nouvelle de crédits destinés au bâtiment et aux exportateurs. Voilà pour Keynes. Mais, dans le même temps, côté rigueur, il fixe un objectif d'inflation à moyen terme et demande à la Banque d'Angleterre de fournir un suivi mensuel sans complaisance du front des prix. Ce sont ces documents rendus publics (calqués sur les rapports mensuels de la Bundesbank) qui remplaceront l'« ancre du DM » : les marchés financiers, qui pourront réagir au moindre dérapage constaté des prix ou des salaires, serviront de corde de rappel à l'austérité. Tous les agents économiques sauront à quoi s'en tenir pour anticiper. Sans doute eût-il été judicieux d'aller jusqu'au bout de cette logique libérale et de rendre la Banque d'Angleterre indépendante. Mais l'esprit est de jouer à la fois sur plus de marchés et sur plus de relance. Il s'agit d'une rupture par rapport à la logique précédente exclusivement polarisée sur l'inflation.

A Londres, à Washington, à Tokyo ou à Bruxelles, les situations sont différentes. A chacun son imagination. A Paris et à Bonn, en retrait sur ces nouvelles logiques, il n'est question que d'une relance en creux : on y laisse filer le déficit budgétaire pour entretenir l'activité. Mais ailleurs, il est possible de cerner trois caractéristiques communes aux nouvelles politiques.

La première est que l'inflation n'est plus considérée comme le premier péril, à l'exception notable de l'Allemagne. Par rapport au consensus qui s'était établi il y a plus de dix ans au niveau du groupe des sept pays les plus industrialisés, le basculement est radical. La chute de certains prix au niveau mondial (terres agricoles, énergie, immobilier, actifs financiers, produits industriels comme l'électronique ou les automobiles) fait craindre le contraire – la déflation – à certains. En fait, les gouvernements continuent de surveiller les indices de prix. On l'a vu pour la Grande-Bretagne. Mais ils estiment, pour différentes raisons (notamment les excédents de capacités), avoir une marge de manœuvre. D'où une détente des politiques monétaires, mesure classique en cas de relance, et une baisse de pouvoir des banques centrales. A l'exception de l'Allemagne – et encore, – les instituts d'émission cessent d'être tout puissants.

### *Des endettements publics considérables*

Moins classique est la deuxième caractéristique : la revalorisation des dépenses publiques. L'inspiration est typiquement keynésienne à Tokyo, à Washington ou à Bruxelles où l'on souhaite trouver un financement public de « grands travaux » : ponts, routes, etc. Le bâtiment est créateur d'emplois, peu inflationniste et peu importateur, souligne-t-on. L'essentiel du plan de sauvetage nippon repose sur ce volet : 8 600 milliards de yens sur 10 700 milliards. Idem pour le plan de la Commission européenne qui veut investir dans les réseaux de télécommunications et de transport. Et les économistes de l'équipe Clinton avancent un argument inédit qui est en train de faire un tabac : l'utilité sociale des travaux d'infrastructures en ferait des investissements très rentables – au sens financier! – pour la collectivité. Mieux vaut une école qu'un dégrèvement fiscal.

Ce moteur keynésien de la relance est toutefois bridé par les endettements publics considérables. Seuls le Japon, en excédent, et la France, où, malgré un doublement en deux ans, le déficit budgétaire est limité à 2,8 % du PIB, ont encore des libertés de manœuvre. Ailleurs, toute relance budgétaire sérieuse est impossible. D'où deux idées. La première, utilisée par M. Lamont, est de distinguer dans les budgets les dépenses d'investissements des dépenses courantes. Seules les secondes doivent être, dans l'immédiat, contenues. La relance britannique passe ainsi par une limitation sévère des salaires des fonctionnaires tandis que M. Clinton veut supprimer des emplois dans la fonction publique. La seconde idée est d'introduire un raisonnement en deux temps : celui de la relance de court terme et du retour à la vertu à moyen terme. Le chancelier Kohl utilise cette « temporalisation » à la caricature en annonçant dès aujourd'hui des impôts pour... 1995. Les lever maintenant pénaliserait la reprise, explique-t-il, mais puisqu'il en faut, mieux vaut rassurer les marchés financiers en les votant dès à présent.

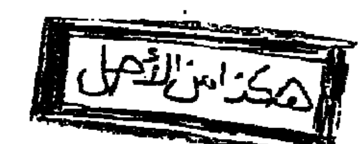
La troisième caractéristique des politiques nouvelles est le soutien des exportateurs. Parfois en utilisant l'arme de la dévaluation monétaire (Etats-Unis, Grande-Bretagne et toujours le Japon), toujours en accordant des crédits massifs aux entreprises exportatrices, les gouvernements cherchent à renvoyer le chômage chez les autres. Comme tous pratiquent cette politique, on va assister à des surenchères dont l'actuel conflit du GATT ne marque sans doute que le début.

Il s'agit ici de marier David Ricardo (promoteur de la libéralisation des échanges) avec Friedrich List (défenseur des économies nationales et père de l'union douanière allemande).

M. Alain Gomez, le PDG de Thomson, qui plaidait pour List dans nos colonnes (*le Monde* du 28 novembre), a été entendu. Sinon à Bruxelles – il s'en plaint, – du moins à Washington où l'on parle depuis quelque temps d'un commerce extérieur « dirigé ». A Londres ou à Bonn où l'on accroît, malgré leurs coûts, les dispositifs de soutien des exportations. Au Japon qui, malgré les plaintes de ses partenaires, saute de record en record d'excédent commercial. D'une certaine façon, la logique de libéralisation multilatérale de type GATT cède devant une logique de bataille inspirée du Japon.

Déficits budgétaires accrus et guerres commerciales, les risques des nouvelles stratégies sont connus. Les gouvernements ne les ignorent pas. Mais ils ne semblent plus suffisants à les freiner face à leur volonté d'explorer de nouveaux chemins de croissance et d'emplois.

ÉRIC LE BOUCHER



# VIE DES ENTREPRISES

Remaniements au sein de l'état-major

## M. Albert Frère reprend le contrôle de la Banque Bruxelles Lambert

La reprise en main du deuxième établissement bancaire belge, la Banque Bruxelles Lambert (BBL), par son principal actionnaire, le groupe Bruxelles Lambert dirigé par M. Albert Frère (*le Monde* du 29 novembre), est devenue une réalité. Le conseil d'administration de BBL a procédé, mercredi 2 décembre, à une véritable refonte de l'état-major. Le président du comité de direction, M. Théo Peeters, a démissionné. Il sera remplacé par M. Daniel Cardon de Lichtbuer. Par ailleurs, M. Jacques Thierry, président du conseil d'administration de la BBL, quittera ses fonctions en avril prochain, ayant atteint la limite d'âge. C'est M. Jacques Moulaert, secrétaire général du Groupe Bruxelles Lambert, qui lui succédera.

Ces remaniements sont la conséquence logique de l'abandon des visées du groupe financier néerlandais Internationale Nederland Group (ING) sur la banque belge. ING avait subordonné le lancement d'une OPA sur la BBL à un examen de la comptabilité de la deuxième banque belge et avait renoncé le 19 novembre (*le Monde* du 22 novembre) à cette opération à laquelle MM. Peeters et Thierry étaient favorables.

### *Stabilisation de l'actionnariat*

Pour autant, les incertitudes sur l'avenir et la santé de la banque ne sont pas totalement levées. La volte-face d'ING, qui a subitement renoncé à réaliser une OPA après s'être livré à un audit particulièrement approfondi des comptes, a soulevé des interrogations sur la solidité de l'établissement. Le conseil d'administration s'est voulu rassurant en déclarant notamment que les études extérieures réalisées sur la banque *« n'ont pas révélé de nouveaux sujets de préoccupation »*. BBL, qui, pour reprendre l'expression d'un banquier français, *« ressemble en Belgique à une grosse caisse d'épargne »* a rencontré de nombreux déboires avec ses implantations à l'étranger, notamment en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Les difficultés de son réseau international expliquent pour une bonne part la baisse de plus de 40 % des résultats de la banque. Et le responsable de l'international, M. Max Osterrieth, fait également partie des victimes du conseil d'administration du 2 décembre. Il sera remplacé par M. Eric Andersen, qui aura à ses côtés, comme responsable de la stratégie, M. Michel Tilmant, encore un proche de M. Frère.

La dernière touche de la reprise en main de BBL par les hommes de M. Frère devrait passer par une stabilisation de l'actionnariat. Le groupe Bruxelles Lambert et ses alliés, la Royale Belge (UAP) et Winterthur, détiennent environ 40 % du capital de la banque, mais il leur faudra gérer la possible sortie d'ING, qui possède 10 % des titres.

ÉRIC LESER

# CHIFFRES ET MOUVEMENTS

## COOPÉRATIONS

□ **Sanofi Pharma s'implante au Vietnam.** – Sanofi Pharma vient de signer un accord de joint-venture au Vietnam dans le domaine de la pharmacie avec un important partenaire industriel pharmaceutique vietnamien. Le joint-venture sera chargé de la commercialisation des produits des deux partenaires. Le Vietnam est *« actuellement un pays en croissance économique rapide de plus de 70 millions d'habitants »*, souligne Sanofi. Hors joint-ventures, le groupe réalise un chiffre d'affaires direct de 500 millions de francs en Asie.

□ **PSA Peugeot-Citroën et la Compagnie française des ferrailles : accord pour le recyclage en Allemagne orientale.** – PSA Peugeot-Citroën et la Compagnie française des ferrailles (CFF) ont signé avec l'équipementier automobile Sachsenring Automobilwerke, mardi 1er décembre, un accord de coopération pour la création d'un centre de recyclage automobile en Saxe. Les deux sociétés françaises apporteront à la société allemande leur savoir-faire et leur technologie développés à Saint-Pierre-de-Chandieu, près de Lyon, où ont déjà été retraités plus de quatre mille véhicules. PSA et la CFF exécuteront, en outre, des prestations d'ingénierie et aideront Sachsenring à développer des installations et outillages pour le traitement des véhicules hors d'usage.

## CONFLITS

□ **La Mixte porte en cassation le différend qui l'oppose à l'assureur allemand Allianz.** – La Compagnie de navigation mixte (CNM) a décidé, mercredi 2 décembre, de se pourvoir en cassation à l'encontre de l'arrêt rendu la veille par la cour d'appel de Paris dans le conflit qui l'oppose au groupe allemand Allianz à propos de leur filiale commune Allianz Via Holding (*le Monde* du 3 décembre). L'arrêt de la cour d'appel avait déclaré *« irrecevable »* les requêtes de la Mixte. De son coté, Allianz indique que cette procédure de juridiction exceptionnelle mise en place par la Mixte *« n'est en rien suspensive »* et n'empêchera pas la tenue des assemblées générales extraordinaires des deux sociétés dommages d'Allianz Via Holding afin d'entériner leur fusion. L'arrêt rendu mardi permet en effet à Allianz, actionnaire majoritaire, d'effectuer ladite fusion.

□ **British Telecom et Mercury déterrent la hache de guerre sur les tarifs.** – La guerre des prix est lancée entre les deux principaux opérateurs du téléphone britannique. BT (ex-British Telecom) et Mercury Communications ont annoncé, mercredi 3 décembre, de façon quasi simultanée, des abaissements de tarifs dans l'espoir de maintenir ou d'augmenter leur part du marché résidentiel. Depuis sa privatisation en 1984, l'ancien monopole public du téléphone BT doit affronter la concurrence de Mercury, filiale du géant des télécommunications Cable and Wireless, dont la modeste part de marché de 5 % ne cesse d'augmenter. La Grande-Bretagne est le seul pays européen à avoir ouvert son marché des télécommunications à la concurrence. Cette déréglementation n'a donné lieu, jusqu'à présent, qu'à une compétition policée entre opérateurs, à mille lieues de la bagarre tarifaire féroce qu'elle a déclenchée aux Etats-Unis.

## CRISES

□ **Pechiney emballages alimentaires ferme une unité à Chalon-sur-Saône.** – Le groupe Pechiney emballages alimentaires a annoncé, lundi 30 novembre, la fermeture d'une unité de sa filiale SIMALU à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Cette fermeture entraînera la suppression de soixante-huit emplois. Les activités de cette unité seront transférées dans une autre unité de SIMALU, à Dijon (Côte-d'Or), où trente-cinq emplois seront créés. Pechiney emballages alimentaires justifie cette mesure par *« le fort ralentissement de la croissance des produits laitiers frais »* dans l'emballage desquels l'unité fermée était spécialisée. Le groupe supprimera aussi trente-cinq emplois dans une autre de ses filiales de Chalon-sur-Saône. Cette unité, qui fabrique des capsules de bouchage pour le marché du vin, des alcools et des spiritueux, souffre, selon la direction, *« de la stagnation mondiale des ventes »* dans ces domaines.

□ **Nomura Securities réduira ses effectifs de 10 % en trois ans.** – La firme japonaise Nomura Securities, plus grande maison de titres du monde, a annoncé qu'elle devrait réduire de quatorze cents le nombre de ses employés en embauchant moins et en s'abstenant de remplacer les postes vacants. Cela représente une baisse de 10 % de ses effectifs au cours des trois prochaines années dans le cadre d'un plan de restructuration rendu nécessaire par le ralentissement du marché des valeurs. Elle tentera également de diminuer de 20 % ses dépenses en informatique, chiffrées cette année à 45 milliards de yens (2 milliards de francs).


**Le Monde**

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex: 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.





Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du *Monde* au (1) 40-65-29-33




# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS, 3 décembre ↑

### Proche des 1 800 points

Après la pause du mercredi 2 décembre, la Bourse de Paris a repris le chemin de la hausse jeudi 3 décembre. En hausse de 0,69 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 franchissait même un moment le seuil des 1 800 points (enfoncé le 12 novembre dernier). En milieu de journée, le CAC 40 était en progression de 0,66 % à 1 795,17 points.

La tendance était clairement à l'optimisme en raison notamment d'une accalmie sur les marchés des changes alors que débute le sommet franco-allemand qui précède le sommet européen d'Edimbourg le 12 décembre. La détermination de la France et de l'Allemagne à défendre la parité franc-mark a, du moins pour l'instant, mis en échec la spéculation contre le franc. Le mark est revenu sous les 3,40 francs.

A Francfort, on indique que la Bundesbank a soutenu mercredi au fixing le franc pour un montant de 50 millions de francs. M. Michel Sapin, le ministre de l'économie et des finances, a en outre réaffirmé jeudi matin la cohésion du couple franco-allemand, indiquant notamment que les deux pays « veulent la stabilité de ce qui est au cœur du système monétaire européen, le couple franc-mark ».

Du coté des valeurs, à noter les hausses de 5,1 % de Legris industries, de 4,6 % de Moulinex et de 2,8 % de Thomson-CSF.

## NEW-YORK, 2 décembre ↓

### Recul

Wall Street a terminé en baisse pour la deuxième journée consécutive, mercredi 2 décembre, après les gains enregistrés la semaine passée. L'indice Dow Jones des valeurs a clôturé à 3 286,23 points, perdant 8,13 points (0,25 %). Le volume des transactions continue d'être très élevé, avec quelque 241 millions de titres échangés. Les valeurs en hausse ont été moins nombreuses que celles en baisse : 857 contre 938, alors que 582 actions sont restées inchangées.

La Bourse de New-York est dans une phase de consolidation, et les détenteurs de portefeuilles en profitent pour effectuer des opérations de mise à jour avant la publication des statistiques mensuelles du chômage aux Etats-Unis vendredi, ont noté des analystes. *« Il s'agit d'un chiffre d'une importance vitale, car nous avons assisté à une amélioration de plusieurs indices économiques, et ce dernier est la clé pour savoir si la reprise de l'économie va continuer »*, a indiqué M. James Schroeder, analyste chez MMS International.

Par ailleurs, les marchés ont très peu réagi à l'annonce surprise d'une chute de 10,3 % des ventes de logements neufs en octobre aux Etats-Unis, alors que les experts tablaient sur une légère hausse.

| VALEURS | Cours du 1er déc. | Cours du 2 déc. |
|---|---|---|
| Alcoa | 71 1/8 | 70 3/4 |
| ATT | 47 1/4 | 47 1/2 |
| Boeing | 35 | 34 |
| Chase Manhattan Bank | 27 | 26 7/8 |
| Du Pont de Nemours | 48 1/4 | 48 1/4 |
| Eastman Kodak | 41 3/4 | 41 1/8 |
| Exxon | 59 | 58 1/2 |
| Ford | 42 5/8 | 42 1/4 |
| General Electric | 82 1/8 | 82 3/4 |
| General Motors | 32 2/8 | 32 3/4 |
| Goodyear | 73 1/4 | 72 5/8 |
| IBM | 67 3/4 | 67 7/8 |
| ITT | 71 | 70 3/4 |
| Mobil Oil | 59 3/4 | 59 3/8 |
| Pfizer | 78 | 76 7/8 |
| Schlumberger | 60 1/2 | 59 1/2 |
| Texaco | 59 3/8 | 59 1/4 |
| UAL Corp. ex-Allegis | 119 1/2 | 120 1/4 |
| Union Carbide | 16 1/4 | 16 |
| United Tech. | 44 1/2 | 44 1/2 |
| Westinghouse | 12 5/8 | 12 3/4 |
| Xerox Corp. | 78 | 78 |

## LONDRES, 2 décembre ↓

### Tassement

Les valeurs ont clôturé en nette baisse mercredi 2 décembre au Stock Exchange, affectées par la chute de la Bourse de Hongkong et par les pertes de Wall Street. Des prises de bénéfice ont contribué au repli, après les niveaux records atteints pendant les quatre dernières séances. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 27,9 points (1 %) à 2 764,1, ayant nettement accentué ses pertes après l'ouverture en baisse de Wall Street. Le volume des échanges est resté soutenu malgré une légère baisse, revenant à 614,4 millions de titres contre 629 millions la veille.

Les valeurs du secteur alimentaire ont été fermes, mais les brasseries, les assurances et les immobilières se sont dépréciées.

## TOKYO, 3 décembre ↓

### Rechute

Après sa petite reprise de la veille, la Bourse de Tokyo est repartie à la baisse, jeudi 3 décembre, dans un marché peu actif. L'indice Nikkei cède en fin de séance 133,6 points (0,77 %) à 17 260,08 points.

Les valeurs japonaises ont souffert de prises de bénéfice et de ventes liées aux contrats à terme dans un marché sans ressort. La faiblesse des marchés européens et new-yorkais, mercredi, et le recul de Hongkong, jeudi matin, ont particulièrement pesé sur la tendance. *« Par ailleurs, le niveau des 17 300-17 500 points du Nikkei semble très difficile à dépasser »*, explique un analyste.

| VALEURS | Cours du 2 déc. | Cours du 3 déc. |
|---|---|---|
| Ajinomoto | 1 300 | 1 280 |
| Bridgestone | 1 140 | 1 150 |
| Canon | 1 340 | 1 340 |
| Fuji Bank | 1 780 | 1 800 |
| Honda Motors | 1 330 | 1 290 |
| Matsushita Electric | 1 140 | 1 140 |
| Mitsubishi Heavy | 660 | 660 |
| Sony Corp. | 4 150 | 4 100 |
| Toyota Motors | 1 430 | 1 420 |

## PARIS :

### Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Alcatel Câbles | 4650 | 4500 |
| B.A.C. | 23 70 | .... |
| Boiron (Ly) | 464 90 | 460 |
| Boisset (Lyon) | 214 | 220 |
| C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.) | 800 | 785 |
| Calberson | 210 20 | 210 20 |
| Cardif | 780 | 785 |
| C.E.G.E.P. | 158 | 151 |
| C.F.P.I. | 246 | 240 |
| C.N.I.M. | 955 | 965 |
| Codetour | 275 | 280 |
| Conforama | .... | ... |
| Creeks | 115 | ... |
| Dauphin | 200 | 198 |
| Delmas | 970 | 965 |
| Demachy Worms Cie | 410 | .... |
| Devanlay | 926 | 860 |
| Deville | 97 | 96 |
| Dollfus | 107 | .... |
| Editions Belfond | 201 | 200 |
| Europ. Propulsion | 175 10 | 176 |
| Finacor | 112 | .... |
| G.F.F. (group.fon.f.) | 48 | .... |
| G.I.M. | 425 | 430 |
| Gravograph | 132 | 132 |
| Guintoli | 720 | .... |
| I.C.C. | 168 | 168 |
| Idianova | 40 30 | .... |
| Immob. Hôtelière | 1037 | 1034 |
| Interm. Computer | 141 | .... |
| I.P.B.M. | 39 75 | .... |
| Locamic | 128 10 | .... |
| Matra Comm. | 295 70 | .... |
| Molex | 166 50 | .... |
| N.S.C. Schlumberger | 749 | 748 |
| Publ. Filipacchi | 381 50 | 385 |
| Rhone-Alp.Ecu (Ly.) | 317 | 317 |
| Select Invest (Ly) | 90 20 | 77 50 |
| Serbo | 144 50 | 146 |
| Sopra | 303 | 308 |
| TF1 | 370 | 363 |
| Thermador H. (Ly) | 315 10 | ... |
| Viel et Cie | 112 | 112 |
| Y. St-Laurent Groupe | 505 | 495 |



### MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 décembre 1992
Nombre de contrats estimés : 104 160

| COURS | ÉCHÉANCES Déc. 92 | Mars 93 | Juin 93 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 109,88 | 110,76 | 111,40 |
| Précédent | 110,16 | 111,88 | 111,36 |

Options sur notionnel

| PRIX D'EXERCICE | OPTIONS D'ACHAT Janv. 93 | Mars 93 | OPTIONS DE VENTE Janv. 93 | Mars 93 |
|---|---|---|---|---|
| 110 | 0,20 | 1,68 | 1,50 | 0,83 |

### CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 12 031

| COURS | Déc. 92 | Janv. 93 | Fév. 93 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 1 797 | 1 813,50 | 1 830 |
| Précédent | 1 812 | 1 820 | – |

## CHANGES

### Dollar : 5,3835 F ↑

Le dollar progressait quelque peu jeudi 3 décembre lors des premières tractations entre banques à Paris, s'échangeant à 5,3835 francs contre 5,3590 francs à la clôture de mercredi. La devise américaine était également à la hausse à Francfort à 1,5811 DM contre 1,5735 à la clôture de la veille.

| FRANCFORT | 2 déc. | 3 déc. |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,5735 | 1,5811 |

| TOKYO | 2 déc. | 3 déc. |
|---|---|---|
| Dollar (en yens) | 124,17 | 124,55 |

### MARCHÉ MONÉTAIRE

| | |
|---|---|
| Paris (3 déc.) | 9 7/8-10 % |
| New-York (2 déc.) | 2 7/8 % |

## BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

| | 1er déc. | 2 déc. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 102,50 | 102 |
| Valeurs étrangères | 87,80 | 87,30 |
| (SBF, base 100 : 31-12-81) | | |
| Indice général CAC | 468,66 | 470,64 |
| (SBF, base 1000 : 31-12-87) | | |
| Indice CAC 40 | 1 792,29 | 1 783,33 |

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

| | 1er déc. | 2 déc. |
|---|---|---|
| Industrielles | 3 294,34 | 3 285,69 |

LONDRES (Indice « Financial Times »)

| | 1er déc. | 2 déc. |
|---|---|---|
| 100 valeurs | 2 792 | 2 764,10 |
| 30 valeurs | 2 106,50 | 2 097,80 |
| Mines d'or | 71,10 | 70,10 |
| Fonds d'Etat | 92,90 | 92,81 |

FRANCFORT

| | 1er déc. | 2 déc. |
|---|---|---|
| Dax | 1 544,89 | 1 533,96 |

TOKYO

| | 2 déc. | 3 déc. |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones | 17 393,68 | 17 483,05 |
| Indice général | 1 308,31 | 1 304,08 |

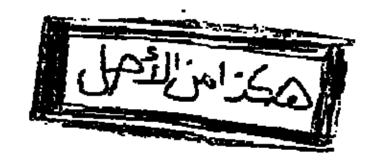
## MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS COMPTANT Demandé | Offert | COURS TERME TROIS MOIS Demandé | Offert |
|---|---|---|---|---|
| $ E-U | 5,3740 | 5,3770 | 5,4600 | 5,4680 |
| Yen (100) | 4,3154 | 4,3196 | 4,3858 | 4,3952 |
| Ecu | 6,6650 | 6,6700 | 6,6480 | 6,6613 |
| Deutschemark | 3,3950 | 3,3965 | 3,4056 | 3,4107 |
| Franc suisse | 3,8113 | 3,8162 | 3,8473 | 3,8569 |
| Lire italienne (1000) | 3,8725 | 3,8800 | 3,8341 | 3,8471 |
| Livre sterling | 8,3100 | 8,3250 | 8,3737 | 8,3986 |
| Peseta (100) | 4,6973 | 4,7042 | 4,6426 | 4,6568 |

## TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

| | UN MOIS Demandé | Offert | TROIS MOIS Demandé | Offert | SIX MOIS Demandé | Offert |
|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E-U | 3 15/16 | 4 1/16 | 3 3/4 | 3 7/8 | 3 3/4 | 3 7/8 |
| Yen (100) | 3 11/16 | 3 13/16 | 3 9/16 | 3 11/16 | 3 9/16 | 3 11/16 |
| Ecu | 11 7/8 | 12 1/8 | 11 1/8 | 11 1/4 | 10 3/8 | 10 1/2 |
| Deutschemark | 9 | 9 3/16 | 8 7/8 | 9 1/16 | 8 3/8 | 8 9/16 |
| Franc suisse | 6 3/8 | 6 1/2 | 6 1/8 | 6 1/4 | 5 15/16 | 6 1/16 |
| Lire italienne (1000) | 14 1/8 | 14 1/2 | 14 | 14 3/8 | 13 7/8 | 14 1/4 |
| Livre sterling | 7 1/16 | 7 3/16 | 7 1/16 | 7 3/16 | 6 13/16 | 6 15/16 |
| Peseta (100) | 16 1/4 | 16 3/4 | 15 1/2 | 16 | 15 | 15 1/2 |
| FRANC FRANÇAIS | 10 | 10 3/4 | 10 1/16 | 10 9/16 | 9 3/4 | 10 1/8 |

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



# MARCHÉS FINANCIERS

## BOURSE DU 3 DECEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

### Règlement mensuel

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % +- |
|---|---|---|---|---|---|
| 5340 | C.N.E 3% | 5000 | 5060 | 5050 | + 1 00 |
| 822 | B.N.P. T.P. | 818 | 820 | 815 | - 0 37 |
| 819 | Cr.Lyon. T.P. | 820 | 825 | 820 | .... |
| 1605 | Renault T.P. | 1665 | 1660 | 1612 | - 3 18 |
| 1650 | Rhone Poul. T.P. | 1670 | .... | .... | .... |
| 1025 | Saint Gobain T.P. | 1025 | 1025 | 1020 | - 0 49 |
| 785 | Thomson T.P. | 755 | 790 | 790 | + 4 64 |
| 550 | ACCOR | 597 | 597 | 591 | - 1 01 |
| 720 | Air Liquide | 758 | 761 | 762 | + 0 53 |
| 820 | Alcatel-Alsthom | 850 | 855 | 855 | + 0 77 |
| 1450 | Ala.Superm. | 1485 | 1492 | 1481 | - 0 27 |
| 270 | A L S P I | 265 | 265 | 264 90 | - 0 04 |
| 415 | AGF Sté Centrale | 442 | 440 10 | 442 | .... |
| 85 | Avenir H. Média | 92 | 90 50 | 96 | + 4 35 |
| 895 | Axa (ex Cie Midi) | 944 | 949 | 957 | + 1 38 |
| 140 | Bafip | 147 | 147 | 147 | .... |
| 66 | Bail-Equipem. | 63 20 | 61 50 | 61 30 | - 3 01 |
| 625 | Bail Investiss. | 623 | 623 | 625 | + 0 32 |
| 320 | Bancaire | 365 10 | 362 | 360 | + 1 38 |
| 610 | Bazar H.-V. | 586 | 590 | 587 | + 0 17 |
| 1220 | Berger (M) | 1224 | 1225 | 1225 | + 0 08 |
| 400 | Bertrand-Faure | 409 90 | 400 | 381 10 | - 7 03 |
| 910 | Bic | 910 | 911 | 908 | - 0 22 |
| 1070 | B.I.P. | 1065 | 1065 | 1065 | .... |
| 144 | BIS | 118 40 | 116 20 | 117 30 | - 0 93 |
| 385 | B N P (CI) | 386 | 386 | 389 90 | + 1 01 |
| 490 | Bolloré Tech. | 482 | 483 | 485 50 | + 0 73 |
| 3120 | Bongrain | 2984 | 2970 | 2970 | - 0 47 |
| 460 | Bon-Marché | 446 | 448 | 447 60 | + 0 36 |
| 510 | Bouygues | 541 | 547 | 547 | + 1 11 |
| 88 | BP France | 86 20 | 88 | 87 | + 0 93 |
| 965 | B S N | 977 | 983 | 980 | + 0 31 |
| 1010 | Canal Plus | 1041 | 1047 | 1050 | + 0 86 |
| 164 | Cap Gem.S. | 187 80 | 188 80 | 189 | + 0 72 |
| 175 | Carnaudmetalbox | 185 | 185 | 182 | - 1 62 |
| 2390 | Carrefour | 2443 | 2450 | 2470 | + 1 11 |
| 135 | Casino | 149 20 | 147 20 | 149 90 | + 0 47 |
| 93 | Casino ADP | 96 50 | 98 10 | 97 | + 0 52 |
| 480 | Castorama D.I. | 470 | 474 | 474 | + 0 85 |
| 200 | C.C.F. | 209 50 | 210 | 210 | + 0 24 |
| 31 | CCMC Ly | 31 | 31 | 31 | .... |
| 360 | C.D.M.E. | 378 | 372 | 381 | + 1 33 |
| 135 | C.E.G.I.D. | 135 | 130 10 | 135 | .... |
| 41 | Centrest (Ny) | 46 80 | 46 | 46 | - 1 71 |
| 280 | C.E.P. Comm. | 303 50 | 303 50 | 300 | - 1 15 |
| 82 | Cerus | 80 10 | 80 90 | 79 10 | - 1 25 |
| 875 | Cetelem | 895 | 880 | 886 | - 1 01 |
| 189 | CF Int. | 295 | 300 60 | 298 70 | + 1 25 |
| 230 | CGI Info. | 265 | 264 | 262 | - 1 13 |
| 950 | C G I P | 892 | 927 | 918 | + 2 91 |
| 610 | CGP | 615 | 610 | 615 | .... |
| 1240 | Chargeurs S A | 1199 | 1200 | 1200 | + 0 08 |
| 255 | Christian Dior | 241 10 | 245 | 244 | + 1 20 |
| 500 | C I C A (M) | 442 | 442 | 442 | .... |
| 290 | Ciments franc. | 285 60 | 285 | 285 | - 0 21 |
| 455 | Clarins | 460 | 468 | 468 80 | + 1 91 |
| 345 | Club Méditer. | 325 10 | 329 80 | 330 | + 1 51 |
| 730 | Colas | 768 | 765 | 775 | + 0 91 |
| 215 | Cpt. Entrep. | 220 | 224 | 224 | + 1 82 |
| 1170 | Compt. Mod. | 1219 | 1217 | 1215 | - 0 33 |
| 225 | CPR (Paris Réa.) | 228 | 228 | 231 90 | + 1 71 |
| 915 | Créd. Foncier | 927 | 930 | 928 | + 0 11 |
| 320 | Crédit Loc France | 335 | 336 | 344 | + 2 69 |
| 375 | Cr Lyon.(CI) | 387 50 | 390 | 394 | + 1 68 |
| 989 01 | Credit Nat. | 1029 | 1026 | 1038 | + 0 87 |
| 485 | CSEE | 492 | 490 | 490 | - 0 41 |
| 3010 | Damart | 3160 | 3139 | 3139 | - 0 35 |
| 395 | Dassault Aviation | 390 | 390 | 388 | - 0 51 |
| 186 | Dassault Electr. | 171 50 | 175 | 172 | + 0 29 |
| 1460 | De Dietrich | 1386 | 1388 | 1370 | - 1 15 |
| 465 | Degremont | 470 | 470 90 | 473 | + 0 64 |
| 40 | Dév.R.N.C.(LI) | 38 70 | 38 | 35 | - 9 58 |
| 62 | Dév.R.Sud-Est | 60 50 | 60 | 60 | - 0 83 |
| 290 | D M C | 262 | 265 | 265 | + 1 15 |
| 390 | Docks France | 398 | 405 | 402 50 | + 1 13 |
| 81 | Dynaction | 90 | 89 90 | 89 40 | - 0 67 |
| 1890 | Eaux (Gle) | 2036 | 2045 | 2024 | - 0 59 |
| 750 | E.B.F. | 784 | 780 | 780 | - 0 51 |
| 340 | Ecco | 367 | 358 | 358 30 | - 2 92 |
| 325 | Elf Aquitaine | 343 30 | 345 30 | 348 50 | + 1 51 |
| 1070 | ElfSanofi/ExSanofi | 1060 | 1065 | 1055 | + 0 48 |
| 235 | Erap-Elf (Certif.) | 234 90 | 235 | 233 10 | - 0 77 |
| 580 | Eridania-Beghin | 576 | 575 | 571 | - 0 87 |
| 370 | Essilor | 387 | 383 | 385 | - 0 52 |
| 180 | Essil.Int.(DP) | 181 | 185 | 182 10 | + 0 61 |
| 750 | Esso | 742 | 760 | 752 | + 1 35 |
| 1160 | Eurafrance | 1285 | 1288 | 1299 | + 1 09 |
| 440 | Euro RSCG | 445 | 441 | 443 10 | - 0 43 |
| 65 | Eurodisneyland | 56 50 | 57 | 57 85 | + 2 39 |
| 840 | Europe 1 | 840 | 837 | 838 | - 0 24 |
| 28 | Eurotunnel | 29 15 | 29 25 | 29 50 | + 1 20 |
| 1460 | Exor | 1450 | 1450 | 1450 | .... |
| 108 | Finextel | 114 | 114 50 | 114 | .... |
| 260 | Fives Lille | 250 | 249 | 250 | .... |
| 770 | Fougerolle | 730 | 731 | 731 | + 0 14 |
| 3280 | Fromager. Bel | 3355 | 3360 | 3360 | + 0 16 |
| 1900 | Gal.Lafayette | 1850 | 1850 | 1880 | + 1 62 |
| 280 | G.A.N. | 287 70 | 280 | 293 | + 1 84 |
| 365 | Gascogne (B) | 380 | 366 | 385 | + 1 39 |
| 1160 | Gaz et Eaux | 1210 | 1222 | 1222 | + 0 99 |
| 600 | Géophysique | 625 | 625 | 625 | .... |
| 620 | Groupe André SA | 630 | 630 | 620 | - 1 59 |
| 405 | Groupe Cité | 421 | 425 | 420 | - 0 24 |
| 300 | GTM-Entrep. | 340 | 339 90 | 347 40 | + 2 18 |
| 1590 | Guyenne-Gas. | 1500 | 1485 | 1500 | .... |
| 95 40 | Hachette | 82 25 | 83 | 83 05 | + 0 97 |
| 420 | Havas | 433 50 | 436 | 433 | - 0 12 |
| 230 | Idia | 227 | 227 | 225 20 | - 0 79 |
| 290 | Imétal | 313 | 313 | 318 50 | + 1 76 |
| 118 | Immob. Phénix | 122 | 121 | 121 | - 0 82 |
| 130 | Ingénico | 123 60 | 125 | 123 60 | .... |
| 7140 | Inst. Mérieux | 6900 | 6900 | 6900 | .... |
| 415 | Interbail | 415 | 414 | 405 | - 2 41 |
| 370 | Intertechnique | 379 | 377 | 377 | - 0 53 |
| 720 | J. Lefebvre | 732 | 730 | 750 | + 2 46 |
| 480 | Klépierre | 490 | 490 | 490 | .... |
| 525 | Labinal | 562 | 580 | 556 | - 1 07 |
| 300 | Lafarge | 321 50 | 325 | 324 20 | + 0 84 |
| 250 | Labon | 276 | 284 | 275 | - 0 36 |
| 3970 | Legrand | 4056 | 4089 | 4090 | + 0 84 |
| 2150 | Legrand (DP) | 2190 | 2090 | 2090 | - 4 57 |
| 121 | Legris Industries | 125 10 | 125 10 | 129 10 | + 3 20 |
| 700 | Locindus | 733 | 722 | 722 | - 1 50 |
| 3580 | L.V.M.H. | 3797 | 3815 | 3834 | + 0 97 |
| 485 | Lyon.Eaux/Dumez | 489 50 | 494 80 | 496 10 | + 1 35 |
| 37 | Majorette Ly | 37 | . | .... | . . . |
| 270 | Mar. Wendel | 275 50 | 277 50 | 277 | + 0 54 |
| 194 70 | Matra | 198 30 | 195 | 195 70 | - 0 31 |
| 72 | Metaleurop | 72 | 70 50 | 71 50 | - 0 69 |
| 29 | Métrologie In. | 25 50 | 26 | 25 50 | .... |
| 180 | Michelin | 179 30 | 181 | 181 30 | + 1 12 |
| 82 | MMB | 82 70 | 83 | 83 40 | + 0 85 |
| 83 | Moulinex | 84 | 85 | 87 40 | + 4 05 |
| 770 | Navig. Mixte | 769 | 770 | 770 | + 0 13 |
| 119 | Nord-Est | 125 | 126 | 124 90 | - 0 08 |
| 198 | Nordon (Ny) | 215 | 214 | 214 | - 0 47 |
| 47 | Olipar | 44 | 44 90 | 45 20 | + 2 73 |
| 925 | Oréal | 994 | 996 | 995 | + 0 10 |
| 325 | Paribas | 349 | 354 50 | 350 10 | + 0 32 |
| 194 | Pechiney Int. | 199 30 | 200 | 201 10 | + 0 90 |
| 230 | Pechiney (CIP) | 280 | 278 | 282 | + 0 71 |
| 380 | Pernod Ricard | 377 | 380 | 374 50 | - 0 66 |
| 515 | Peugeot | 536 | 539 | 543 | + 1 31 |
| 310 | Pinault | 318 60 | 313 20 | 310 | - 2 70 |
| 795 | Plastic-Omn. | 785 | 789 | 796 | + 1 40 |
| 195 | Poliet Ex.Lamb.Fr | 190 | 189 | 186 | - 2 11 |
| 800 | Primagaz | 803 | 810 | 811 | + 1 00 |
| 700 | Printemps | 729 | 702 | 704 | - 3 43 |
| 545 | Promodès | 558 | 560 | 552 | - 1 08 |
| 290 | Radiotechn. | 261 | 261 | 250 | - 4 21 |
| 5900 | Redoute (La) | 6210 | 6200 | 6230 | + 0 32 |
| 141 | Remy Cointreau | 157 | 152 | 152 | - 3 18 |
| 490 | R. Poulenc CIP | 498 50 | 497 10 | 498 | - 0 10 |
| 41 | Rochette(La) | 39 60 | 40 | 39 60 | - 0 25 |
| 400 | Roussel Uclaf | 381 | 390 | 390 | + 2 36 |
| 2800 | R. Impé.Ly * | 2770 | 2755 | 2830 | + 2 17 |
| 147 | Sade (Ny) | 141 | 141 | 138 | - 2 13 |
| 2180 | Sagem | 2268 | 2270 | 2280 | + 0 48 |
| 490 | Saint Gobain | 528 | 532 | 529 | + 0 19 |
| 1070 | Saint Louis | 1124 | 1130 | 1130 | + 0 53 |
| 1410 | Salomon Ly | 1480 | 1470 | 1483 | + 0 20 |
| 275 | Salvepar (Ny) | 280 | 280 | 282 | + 0 71 |
| 1490 | S A T | 1500 | 1500 | 1520 | + 1 33 |
| 260 | Saul. Chât. | 265 | 263 | 265 | . . . |
| 815 | Saupiquet (Ns) | 835 | 835 | 835 | .... |
| 520 | Schneider | 548 | 558 | 555 | + 1 28 |
| 10 50 | SCOA | 11 | 10 90 | 10 65 | - 3 18 |
| 315 | Scor s.a. | 369 | 369 | 357 | - 3 25 |
| 345 | S.E.B. | 343 90 | 344 | 346 80 | + 0 84 |
| 415 | Sefimeg | 425 | 415 10 | 418 10 | - 2 09 |
| 124 | Selectibanque | 127 | 127 | 126 | - 0 79 |
| 135 | Sextant A. | 133 | 132 | 132 10 | - 0 68 |
| 565 | S F I M | 515 | 520 | 521 | + 1 17 |
| 151 | S.G.E. | 174 | 172 | 173 80 | - 0 11 |
| 415 | Simco | 445 | 440 | 436 50 | - 1 91 |
| 710 | Sk. Rossignol | 735 | 715 | 734 | - 0 14 |
| 305 | Sligos | 335 | 341 | 350 | + 4 48 |
| 535 | Société Géné. | 554 | 559 | 560 | + 1 08 |
| 33 | Sodecco(B) | 37 | 35 | 35 | - 5 41 |
| 77 | Sodero(Ns) | 78 40 | . . | | |
| 1030 | Sodexho | 1056 | 1069 | 1077 | + 1 99 |
| 75 | Sogenal(Ny) | 76 05 | 76 05 | 76 50 | + 0 59 |
| 435 | Sogerap | 365 | .... | .. | .... |
| 1110 | Sommer-Allib. | 1035 | 1030 | 1031 | - 0 39 |
| 370 | SOPHIA | 378 50 | 375 | 375 10 | - 0 90 |
| 900 | Sovac | 905 | 905 | 934 | + 3 20 |
| 265 | SPEP | 278 70 | 278 80 | 280 | + 0 47 |
| 290 | Spie-Batignol. | 295 80 | 296 | 300 | + 1 42 |
| 580 | Strafor Facom. | 589 | 589 | 590 | + 0 17 |
| 240 | Suez | 240 | 240 | 240 30 | + 0 13 |
| 1160 | Synthelabo | 1159 | 1160 | 1170 | + 0 95 |
| 120 | Thomson CSF | 126 50 | 128 10 | 130 60 | + 3 24 |
| 230 | Total | 237 | 238 | 238 70 | + 0 72 |
| 141 | – (certif.) | 152 | 152 | 154 | + 1 32 |
| 199 | Truffaut Fin. | 174 | 178 | 175 | + 0 57 |
| 415 | U.A.P. | 419 10 | 428 | 425 90 | + 1 62 |
| 178 | U F B Locab. | 179 | 180 | 180 | + 0 56 |
| 129 | U G C DA (Robur) | 155 | 158 50 | 162 90 | + 5 10 |
| 430 | U I C | 419 50 | 415 | 410 | - 2 26 |
| 470 | U I F | 475 | 457 | 456 | - 4 00 |
| 735 | U I S. | 737 | 737 | 737 | . . |
| 395 | Unibail | 410 | 408 | 406 10 | - 0 95 |
| 670 | Valéo | 666 | 670 | 672 | + 0 90 |
| 125 | Vallourec | 137 | 138 | 137 50 | + 0 36 |
| 225 | Via Banque | 227 | 228 | 225 | - 0 88 |
| 220 | Worms et Cie | 231 | 230 50 | 230 | - 0 43 |
| 1190 | Zodiac | 1235 | 1252 | 1319 | + 6 80 |
| 660 | Elf Gabon | 840 | 840 | 840 | . |
| 86 | Amax | 90 65 | 92 | 91 | + 0 39 |
| 150 | Amer. Barrick | 153 50 | 154 50 | 153 50 | ... |
| 122 | Amer. Express | 121 40 | 121 60 | 122 | + 0 49 |
| 260 | A.T.T. | 257 | 256 10 | 255 90 | - 0 43 |
| 89 | Anglo Amer C. | 96 90 | 96 40 | 97 | + 0 10 |
| 163 | Amgold | 162 10 | 165 | 172 40 | + 6 35 |
| 182 | Banco Santander | 219 | 203 | 208 | - 5 02 |
| 685 | B.A.S.F. | 698 | 708 | 704 | + 0 86 |
| 870 | Bayer | 861 | 864 | 870 | + 1 05 |
| 38 | Blenheim Plc | 38 | 37 70 | 37 70 | - 0 79 |
| 24 | Buffelsfont. | 24 90 | 25 50 | 25 90 | + 4 02 |
| 142 | Chase Manh. | 147 40 | 146 | 146 50 | - 0 61 |
| 1840 | Daimler Benz | 1855 | 1859 | 1859 | + 0 22 |
| 58 | De Beers | 63 90 | 65 | 64 50 | + 0 94 |
| 2260 | Deutsche Bank | 2288 | 2289 | 2274 | - 0 61 |
| 1180 | Dresdner Bank | 1200 | 1209 | 1200 | .... |
| 32 | Driefontein | 37 35 | 38 50 | 40 50 | + 8 43 |
| 255 | Du Pont-Nem. | 266 60 | 266 70 | 266 70 | + 0 04 |
| 220 | Eastman Kodak | 227 | 224 10 | 224 50 | - 1 10 |
| 8 | East Rand | 7 20 | 7 20 | 7 40 | + 2 78 |
| 25 | Echo Bay | 24 85 | 25 15 | 25 20 | + 1 41 |
| 168 | Electrolux | 180 | 178 20 | 178 20 | - 1 00 |
| 132 | Ericsson | 140 | 141 | 139 10 | - 0 64 |
| 335 | Exxon Corp. | 322 90 | 320 | 320 | - 0 90 |
| 225 | Ford Motor | 232 | 227 30 | 227 30 | - 2 03 |
| 24 | Freegold | 27 90 | 28 50 | 30 20 | + 8 24 |
| 10 | Gencor | 10 60 | 11 | 11 | + 3 77 |
| 435 | Gén. Elect | 448 | 448 70 | 448 50 | + 0 11 |
| 168 | Gén. Motors | 177 80 | 178 50 | 176 70 | - 0 51 |
| 300 | Gén. Belgique | 298 | 295 10 | 295 60 | - 0 81 |
| 34 | Gd Métropol. | 36 55 | 37 | 36 75 | + 0 55 |
| 45 | Guinness | 45 60 | 45 | 44 80 | - 1 75 |
| 18 50 | Hanson PLC | 19 60 | 19 75 | 19 75 | + 0 77 |
| 7 50 | Harmony Gold | 7 55 | 7 60 | 7 80 | + 3 31 |
| 330 | Hewlett Packard | 349 80 | 341 50 | 341 60 | - 2 34 |
| 31 | Hitachi | 31 15 | 31 15 | 31 30 | + 0 48 |
| 810 | Hoechst | 801 | 798 | 798 | - 0 37 |
| 57 | Homestake | 57 | 57 40 | 57 80 | + 1 40 |
| 84 | I.C.I. | 85 10 | 86 05 | 87 | + 2 23 |
| 345 | I.B.M. | 371 10 | 370 80 | 371 10 | ... |
| 385 | I.T.T. | 384 | 383 70 | 383 70 | - 0 08 |
| 161 | Ito Yokado | 160 30 | 160 10 | 160 | - 0 19 |
| 45 | Matsushita | 48 85 | 49 30 | 49 15 | + 0 61 |
| 260 | Mc Donald's | 267 | 264 50 | 263 60 | - 1 27 |
| 250 | Merck | 249 | 247 20 | 247 90 | - 0 44 |
| 545 | Minnesota M. | 566 | 547 | 547 | - 3 36 |
| 36 | Mitsubishi | 38 10 | 37 | 37 50 | - 1 57 |
| 340 | Mobil corp. | 323 10 | 320 90 | 320 90 | - 0 68 |
| 335 | Morgan J.P. | 331 90 | 326 70 | 326 70 | - 1 57 |
| 3790 | Nestlé | 3952 | 3955 | 3980 | + 0 71 |
| 113 | Norsk Hydro | 125 50 | 126 | 126 60 | + 0 88 |
| 58 | OFSI | 60 | 62 | 65 | + 8 33 |
| 1350 | Pétrofina | 1319 | 1330 | 1320 | + 0 08 |
| 435 | Philip Morris | 432 10 | 437 20 | 435 70 | + 0 83 |
| 59 | Philips | 65 | 64 | 63 60 | - 2 15 |
| 60 | Placer Dome | 57 50 | 57 40 | 57 45 | - 0 09 |
| 295 | Procter Gamble | 292 90 | . | ... | .... |
| 150 | Quilmès | 148 | 148 | 148 | . . |
| 13 50 | Randfontein | 14 25 | 14 90 | 14 70 | + 3 16 |
| 270 | Rhone Poul. Rorer | 266 | 267 | 267 60 | + 0 56 |
| 440 | Royal Dutch | 448 | 444 40 | 444 70 | - 0 29 |
| 49 | R T Z | 53 05 | 53 20 | 53 30 | + 0 47 |
| 11 50 | Saat.& Saatchi | 12 10 | 12 25 | 12 10 | .. |
| 18 50 | St Helena | 21 | 21 | 20 35 | - 3 10 |
| 340 | Schlumberger | 328 40 | 321 30 | 321 10 | - 2 22 |
| 46 | Shell transp. | 45 40 | 45 30 | 47 | + 3 52 |
| 1980 | Siemens | 2042 | 2050 | 2033 | - 0 44 |
| 166 | Sony | 177 40 | 175 50 | 176 10 | - 0 73 |
| 74 | Sumitomo Bank | 75 75 | 75 30 | 75 30 | - 0 59 |
| 150 | T.D.K. | 150 | 148 40 | 148 40 | - 1 07 |
| 52 | Telefonica | 51 75 | 50 50 | 52 | + 0 48 |
| 27 | Toshiba | 26 70 | ... | . | ... |
| 550 | Unilever | 556 | 557 | 560 | + 0 72 |
| 230 | Unit.Techn. | 244 | 245 70 | 244 | .. |
| 143 | Vaal Reefs | 159 50 | 163 70 | 169 | + 5 96 |
| 980 | Volkswagen | 890 | 892 | 892 | + 0 22 |
| 255 | Volvo | 272 | .... | . . | . |
| 50 | West. Deep. | 55 25 | 57 20 | 58 | + 4 98 |
| 415 | Xerox Corp. | 421 | 421 | 421 | . . |
| 110 | Yamanouchi | 110 60 | 111 30 | 111 30 | + 0 63 |
| 3 26 | Zambia Cop. | 3 47 | 3 42 | 3 44 | - 0 86 |

## COMPTANT (sélection)

### Obligations

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| Emp.Etat 9,8% 78 | .... | 3 88 |
| 10,80% 79/94 | [illegible] 102 15 | 2 66 |
| Emp.Etat 13,4% 83 | 104 10 | 12 74 |
| Emp.Etat 12,2% 84 | 100 | 12 16 |
| 10,26% mars 88 | 105 02 | 7 47 |
| OAT 10% 5/2000 | 110 20 | 5 20 |
| OAT 9,9% 12/1997 | 107 20 | 9 63 |
| OAT 9,8% 1/1996 | 104 44 | 8 24 |
| PTT 11,2% 85 | 106 20 | 0 22 |
| CFF 10,30% 88 | 108 | 8 06 |
| CFF 10,25% nov 90 | 109 72 | 7 38 |
| CNA 10 % 1979 | 101 01 | 7 08 |
| CNB Bques 5000F | 98 40 | 3 61 |
| CNB Paribas 5000F | 98 60 | 3 61 |
| CNB Suez 5000F | 98 60 | 3 61 |
| CNI 1/82 5000F | 99 15 | 3 61 |
| CNT 9 % 86 | 100 60 | 5 32 |
| CRH 10,90% déc.85 | 110 68 | 9 08 |
| CHARB FCE 3% 100 | .... | .... |
| CNCA | 1090 | .... |
| Cerus | 2205 | .... |
| Alcatel 6 % janv. 89 | 650 | .... |
| Ly. Eaux cv 6,5% | 795 | .... |
| Thoms. cv 9,2% 86 | .. | .... |

### Actions

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Applications Hydr. | 1575 | 1570 |
| Arbel | 450 | 449 |
| Bains C.Monaco | 810 | 806 |
| B.Hypoth.Europ. | 300 | .... |
| B.N.P. Intercont. | 310 50 | 311 |
| Bénédictine | 2450 | 2450 |
| Bidermann Internat. | 346 | 363 |
| Blanzy Ouest | 733 | 711 |
| B T P | 25 | 25 |
| Cambodge | 980 | 970 |
| Carbone Lorraine | 303 | 300 |
| Case Poclain | 1 60 | .... |
| C.B.C. | 242 | 234 10 |
| C.E.G.F (Frigor.) | 720 | 720 |
| Centenaire Blanzy | 312 | 315 |
| Cerogan | 19 90 | 19 |
| Champex Ny | 20 | 20 |
| CIC (CIP) | 149 90 | 148 20 |
| C.I.M. | 850 | 852 |
| C.I.T.R.A.M. (B) | 2507 | .... |
| Comiphos | 595 | 605 |
| Cie Industrielle | 3350 | 3700 |
| Cpt Lyon Alemand | 298 | 298 |
| Concorde | 508 | 520 |
| Constr.Mét.Prov. | 12 80 | 12 80 |
| Crédit Gén.Ind. | 105 | .... |
| Cr Universel (Cie) | 360 | .... |
| Darblay | 613 | .... |
| Delmas Vieljeux | 1940 | .... |
| Didot Bottin | 569 | 575 |
| Eaux Bassin Vichy | 3000 | 3000 |
| Ecia | 270 | 270 20 |
| Ent.Mag. Paris | 3800 | .... |
| Eridania-Béghin CI | 467 | 470 |
| Fidei | 375 | 372 |
| Finalens | 300 | 306 |
| F.I.P.P. | 70 | .... |
| F.N.A.C. | 1631 | 1650 |
| Foncière (Cie) | 451 | 455 |
| Foncina | 320 | 320 |
| France I.A.R.D. | 383 | 389 |
| France SA (La) | 1470 | 1430 |
| From. Paul-Renard | 2050 | .... |
| Gaumont | 305 | 309 50 |
| Genefim | 289 | 291 |
| Gévelot | 499 | .... |
| G.F.C. | 347 | 346 |
| Groupe Victoire | 765 | .... |
| G.T.I (Transport) | 247 | .... |
| Immobail | 325 | 315 |
| Immobanque | 616 | .... |
| Im.Marseillaise | 4350 | 4250 |
| Invest.(Ste Cle.) | 3000 | .... |
| Lambert Frères | .... | .... |
| Lille Bonnières | 900 | 900 |
| Locafinancière | 500 | .... |
| Louis Vuitton | 482 | .... |
| Louvre | 2135 | 2100 |
| Lucia | 220 | 220 |
| Machines Bull | 21 30 | 21 40 |
| Mag.Uniprix | 162 | 169 80 |
| Magnant | 640 | .... |
| Métal Déployé | 350 | 350 |
| Mors | 42 50 | 43 50 |
| Navigation (Nle) | 170 | 181 50 |
| Optorg | 278 | 275 |
| Oréal (CI) | 535 | 537 |
| Origny-Desvroise | 431 | 427 |
| Palais Nouveauté | 1210 | 1210 |
| Paluel Marmont | 480 | 480 |
| Parfinance | 157 | 158 |
| Paris France | 200 20 | . . . |
| Paris Orléans | 180 10 | 180 10 |
| Parthena Invest | 275 | .... |
| Pathé Cinéma | .. | .... |
| Piper Heidsieck | 823 | .... |
| Porcher | 288 | 250 |
| Promodès (CI) | 392 | 391 |
| Publicis | 534 | 525 |
| Rochefortaise | 118 50 | 114 |
| Rosario | 128 | 126 |
| Rougier | 173 | 179 80 |
| S.A.C.E.R. | 756 | 768 |
| S.A.F.A.A. | 180 | .... |
| S.A.F.I.C Alcan | 168 | 193 90 |
| Saga | 350 | .... |
| Saint Dominique (F.) | 120 | 119 |
| Salins du Midi | 522 | 525 |
| Savoisienne M. | 143 | .... |
| S.C.A.C. | 690 | .... |
| Senelle | 511 | 515 |
| S.Etud.Part. (M) | 152 | .... |
| Silic | 560 | 570 |
| Simnor | 70 | 68 |
| S.I.P.H. | 80 | .... |
| S.M.C.I. | 68 | .... |
| Solal | 476 | 475 |
| Soffo | 182 | 180 |
| Sofical | 1019 | 990 |
| Sofitam (ex Satam) | 65 | 65 |
| Sofragi | 2160 | ... |
| Soudure Autogène | 580 | 591 |
| Sovabail | 253 50 | ... |
| Stedi | 585 | . . . |
| Taittinger | 1990 | 1915 |
| Testut-Aequitas | 218 | .... |
| Tour Eiffel | 240 | 230 |
| Ufiner | 1025 | 1025 |
| Vicat | 459 90 | 460 |
| Viniprix | 1520 | .... |
| Virax | 109 | ... |
| Maroc Sté Brasserie | 300 | .... |

### Etrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 493 | .... |
| Akzo Nv Sico | 401 | ... |
| Alcan Aluminium | 81 | .... |
| American Brands | 215 | . . |
| Arbed | 241 10 | 241 10 |
| Asturienne Mines | 82 10 | .... |
| Banco Popular Espa. | 500 | 504 |
| B.Reglements Int. | 19200 | 19000 |
| Can.Pacifique | 59 10 | 60 |
| Chrysler Corp. | 162 | 165 |
| C I R | 3 49 | 3 33 |
| Commerzbank | 825 | 815 |
| Dow Chemical | 292 50 | 297 10 |
| Fiat | 15 | 14 95 |
| GBL (Brux Lamb.) | 420 | 420 |
| Gevaert | 830 | ... |
| Glaxo Holdings Ltd | 64 10 | 64 90 |
| Goodyear Tire | 390 | 371 |
| Grace and Co (WR) | 192 | 201 40 |
| Honeywell Inc. Inc. | 339 | . . |
| Johannesburg | 53 | .... |
| Koninklijke Pakhoed | 70 25 | .. |
| Kubota | 24 | . |
| Midland Bank | 39 | 32 |
| Noranda Mines | 71 | ... |
| Olivetti priv. | 4 21 | 4 |
| Pfizer Inc | 418 40 | 415 |
| Ricoh | 26 20 | 23 50 |
| Robeco | 287 10 | 285 90 |
| Rodamco NV | 143 30 | 145 |
| Rolinco | 285 40 | 285 40 |
| Saipem | 4 | 3 60 |
| Sema Group | 27 | 26 50 |
| SKF Aktiebolaget | 57 90 | .. |
| Tenneco Inc. | 182 50 | 180 |
| Toray Ind. | 25 10 | . |
| West Rand Cons | 3 65 | 3 50 |

### Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Bque Hydro Energie | 310 | ..... |
| Calciphos | 70 | 62 |
| C G H Cogenhor | 7 25 | .. |
| Coparex | 615 | 610 |
| Drouot Assurances | | .. |
| Electro-Banque | . . . | . . |
| Europ. Accum. | 78 | 78 |
| Europ Soudres Ind. | 11 | .. |
| Gachot S.A. | 40 | ... |
| Guy Degrenne | 355 | . . . |
| Lecteurs du Monde | 175 | ... |
| Nicolas | 1695 | . |
| Particip. Percer | 250 | 250 |
| Quadrans | 40 | . . . |
| Rorento N.V. | 239 50 | 240 90 |
| St-Gobain-Emballage | 1612 | ... |
| Schlumberger Ind. | 490 | 490 |
| S.E.P.R. | 1440 | 1381 |
| S.M.T. Goupil | 0 65 | 0 65 |
| S.P.R. act. B. | 226 10 | .. |
| Waterman | 1100 | 1100 |



## Marché des Changes

| COURS INDICATIFS | COURS préc. | COURS 3/12 | COURS DES BILLETS achat | COURS DES BILLETS vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats Unis (1 usd) | 5 367 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Ecu | 6 671 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Allemagne (100 dm) | 340 920 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Belgique (100 F) | 16 553 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Pays-Bas (100 fl) | 303 140 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Italie (1000 lires) | 3 851 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Danemark (100 krd) | 87 600 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Gde-Bretagne (1 L) | 8 298 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Grèce (100 drachmes) | 2 602 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Suisse (100 f) | 381 320 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Suède (100 krs) | 79 060 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Norvège (100 k) | 83 320 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Autriche (100 sch) | 48 452 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Espagne (100 pes) | 4 713 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Portugal (100 esc) | 3 805 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Canada (1 $ can) | 4 179 | .... ... | .... ... | .... ... |
| Japon (100 yens) | 4 310 | .... ... | .... ... | .... ... |

## Marché libre de l'or

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 3/12 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 58000 | 58100 |
| Or fin (en lingot) | 58000 | 58500 |
| Napoléon (20f) | 334 | 332 |
| Pièce Fr (10 f) | 409 | ..... |
| Pièce Suisse (20 f) | 334 | 336 |
| Pièce Latine (20 f) | 338 | 337 |
| Souverain | 437 | 440 |
| Pièce 20 dollars | 2320 | 2205 |
| Pièce 10 dollars | 1030 | 1020 |
| Pièce 5 dollars | 650 | 600 |
| Pièce 50 pesos | 2170 | 2170 |
| Pièce 10 florins | 341 | 345 |

## SICAV (sélection) 2/12

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Actilion | 195 87 | 190 63 |
| Améri-gan | 7774 81 | 7475 78 |
| Amplitude | 619 09 | 601 06 |
| Associc | 1155 84 | 1155 84 |
| Atout Futur | 410 60 | 400 59 |
| Aurecic | 1047 69 | 1017 17 |
| Avenir Alizes | 1738 28 | 1704 20 |
| Axa Capital | 178 43 | 173 23 |
| Axa Court Terme | 8346 41 | 8346 41 |
| Axa Cro.Ex.Dr.Inve. | 906 58 | 880 17 |
| Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn. | 776 98 | 754 35 |
| Axa Europe | 124 59 | 120 96 |
| Axa Investments | 107 71 | 104 57 |
| Axa NPI | 114 03 | 110 71 |
| Axa Ob.Fr.Extrane. | 147 30 | 143 01 |
| Axa.Ob.In.Ex Mo.U.Se | 135 74 | 131 79 |
| Axa Prem.Ex.Agepre. | 120 78 | 117 26 |
| Axa Sél.Ex.Dr Sele. | 146 49 | 142 22 |
| Axa Valeurs PER | 119 12 | 115 65 |
| Cadence 1 | 1064 77 | 1043 89 |
| Cadence 2 | 1053 44 | 1032 78 |
| Cadence 3 | 1064 18 | 1043 31 |
| Capimonétaire | 6592 75 | 6586 16 |
| Capioblig. | 6748 04 | 6616 73 |
| Capitacic | 1388 22 | 1367 70 |
| Coexis | 1380 37 | 1346 70 |
| Comptavalor | 3683 99 | 3678 47 |
| Converimmo | 328 67 | 322 23 |
| Credinter | 434 90 | 422 23 |
| Crédit Mutuel Capital | 1342 07 | 1315 75 |
| Cred.Mut.Ep.Cour.T. | 701 08 | 701 08 |
| Cred.Mut.Ep.Indus. | 93 29 | 90 79 |
| Cred.Mut.Ep.J. | 72927 29 | 72927 29 |
| Cred.Mut.Ep.long.T. | 192 78 | 187 63 |
| Créd.Mut.Ep.Monde | 1114 46 | 1084 63 |
| Cred.Mut.Ep.Quatre | 1110 96 | 1081 23 |
| Dieze | 1329 75 | 1297 32 |
| Drouot France | 831 53 | 807 31 |
| Drouot Sécurité | 228 71 | 222 05 |
| Ecocic | 1063 38 | 1032 41 |
| Ecupar | 125 91 | 122 24 |
| Ecur. Capitalisation | 2691 79 | 2665 14 |
| Ecur. Expansion | 503283 77 | 502529 98 |
| Ecur. Géovaleurs | 2336 04 | 2268 |
| Ecur. Investissement | 149 56 | 145 20 |
| Ecur. Monepremière | 70476 88 | 70476 88 |
| Ecur. Monétaire | 41309 34 | 41309 34 |
| Ecur. Trésorerie | 2546 63 | 2546 63 |
| Ecur. Trimestriel | 2030 26 | 2010 16 |
| Elancel | 108 27 | 105 12 |
| Energia | 260 18 | 248 38 |
| Eparcic | 3782 13 | 3782 13 |
| Eparcourt-Sicav | 4521 25 | 4509 98 |
| Epargne Associat. | 26545 01 | 26242 77 |
| Epargne Capital | 11324 75 | 11212 62 |
| Epargne Croissance | 1692 30 | 1647 01 |
| Epargne Obligat. | 204 56 | 199 09 |
| Epargne Premiere | 15027 03 | 14915 17 |
| Epargne-Unie | 1277 71 | 1246 65 |
| Epargne Valeur | 435 24 | 423 59 |
| Eufi Cash cap. | 8348 51 | 8348 51 ◆ |
| Eufinvest cap. | 584 94 | 577 61 ◆ |
| Eurco Solidarité | 1075 88 | 1065 23 |
| Eurocic Leaders | 990 25 | 981 41 |
| Eurodyn. | 1119 59 | 1092 28 |
| Euro Gan | 5867 79 | 5642 11 |
| Europe Nouvelle | 506 01 | 483 06 |
| Fonsicav | 15146 83 | 15146 83 |
| France-gan | 9378 14 | 9017 44 |
| France Garantie | 273 18 | 272 63 |
| France Obligations | 495 36 | 490 46 |
| Francic | 435 37 | 422 69 |
| Francic Pierre | 97 31 | 94 48 |
| Francic-Regions | 1064 02 | 1033 03 |
| Fructi-Associations | 36 90 | 36 90 |
| Fructi-Capi | 44 45 | 43 79 |
| Fructidor | 238 73 | 235 20 |
| Fructifrance action C | 882 41 | 860 89 |
| Fructifrance action D | 862 41 | 841 38 |
| GAN Rendement | 5254 78 | 5177 12 |
| Gestilion | 15547 25 | 15469 90 |
| Gest.Associations | 170 58 | 166 83 |
| Horizon | 1235 24 | 1199 26 |
| HLM Monétaire | 14629 40 | 14629 40 |
| Indicia | 1005 22 | 985 36 ◆ |
| Indust.Fse.Court.T. | 1545 31 | 1545 31 |
| Interepar | 107863 54 | 104721 88 |
| Interoblig. | 14576 19 | 14290 38 |
| Intersélection Fce | 511 95 | 501 91 |
| Japacic | 141 49 | 137 37 |
| Jeunepargne | 295 59 | 291 22 |
| Latitude | 2360 48 | 2356 92 |
| Leumi C.T. | 13149 29 | 13149 29 |
| Leumi L.T | 6794 24 | 6598 35 |
| Lion Association | 11793 77 | 11793 77 |
| Lion Institution | 31048 82 | 30871 39 |
| Lionplus | 1032 55 | 1012 30 |
| Lion Trésor | 2222 65 | c 2200 64 |
| Lion 20 000 | 27478 67 | 27478 67 |
| Livret Bourse Inv. | 552 56 | 536 47 |
| Livret Portefeuil | 689 90 | 679 51 |
| Méditerranée | 164 39 | 159 60 |
| Mensuel CIC | 10185 31 | 10084 47 |
| Monecden | 71542 | 71542 |
| Mone.J | 38030 93 | 38030 93 ◆ |
| Monévalor | 86114 28 | 86114 28 |
| Mutualité dépôts | 14172 22 | 14143 93 |
| Natio Court Terme | 298318 00 | 298318 |
| Natio-Epargne | 18601 46 | 18417 29 |
| Natio-Ep. Ret. | 122 88 | 119 59 |
| Natio Epargne Trésor | 8195 | 8178 64 |
| Natio-Fran.index | 973 83 | 947 77 |
| Natio-Imm. | 1092 56 | 1063 32 |
| Natio-Inter | 1487 38 | 1447 57 |
| Natio-Monétaire | 26490 64 | 26490 64 |
| Natio-Opportunités | 970 28 | 944 31 |
| Natio-Patrimoine | 1346 66 | 1310 62 |
| Natio-Perspectives | 1010 93 | 983 87 |
| Natio-Placements | 67261 70 | 67261 70 |
| Natio-Revenu | 1039 50 | 1029 21 |
| Natio Sécurité | 11628 97 | 11628 97 |
| Natio-Valeurs | 845 22 | 822 60 |
| Nippon-Gan | 4756 51 | 4573 57 |
| Nord Sud Develop. | 1634 48 | 1631 22 |
| Obli-Associations | 160 31 | 158 72 |
| Oblicic-Mondial | 2695 30 | 2655 47 |
| Oblicic-Régions | 1069 77 | 1053 96 |
| Oblifutur | 2988 75 | 2915 85 |
| Oblig. très court. | 182 72 | 180 02 |
| Oblilion | 1419 08 | 1405 03 |
| Oblisécurité Sicav | 13560 82 | 13560 82 |
| Oraction | 995 04 | 970 77 |
| Orvalor | 7085 51 | 6946 58 |
| Paribas Capitalisation | 1571 36 | 1548 14 |
| Paribas Opportunités | 122 57 | 117 67 |
| Paribas Patrimoine | 569 69 | 546 47 |
| Patrimoine Retraite | 234 15 | 229 56 |
| Parvalor | 614 31 | 602 26 |
| Placement A | 1426 79 | 1398 81 ◆ |
| Placement J | 7581 35 | 7566 22 ◆ |
| Placement M | 70385 20 | 70245 71 ◆ |
| Placement Nord | 903 61 | 885 89 ◆ |
| Plénitude | 134 97 | 131 04 |
| Poste Croissance | 22856 89 | 22834 06 |
| Poste Gestion | 69108 11 | 69108 11 |
| Première Oblig. | 11115 14 | 11104 04 |
| Prévoy. Ecureuil | 116 22 | 115 07 |
| Priv'Associations | 30864 57 | 30864 57 |
| Proficic | 975 08 | 951 31 |
| Quartz | 132 36 | 129 13 |
| Réalvalor | 695 81 | 682 17 |
| Renacic | 161 87 | 159 48 |
| Revenus Trimestr. | 5328 94 | 5276 18 |
| Revenu-Vert | 1161 18 | 1132 86 |
| St Honoré Vie & Santé | 977 83 | 933 30 |
| St Honoré Bons du Tr. | 11767 72 | 11709 17 |
| St Honoré Global | 223 05 | 212 94 |
| St Honoré Invest. | 757 42 | 723 07 |
| St Honoré Pacifique | 582 85 | 556 42 |
| St Honoré PME | 478 32 | 456 63 |
| St Honoré Real | 15718 54 | 15655 92 |
| Sécuricic | 1823 65 | 1823 65 |
| Sécuri-Gan | 13483 25 | 13218 87 |
| Sécuritaux | 1458 46 | 1458 46 |
| Sicasden | 717 26 | 706 66 |
| Sicav Associations | 1932 78 | 1932 78 |
| SFI-CNP Assur. | 654 07 | 635 02 |
| S.G. Fr. opport. C et D | 1085 43 | 1064 15 |
| Sicav 5.000 | 431 07 | 419 53 |
| S.I. Est | 1326 59 | 1287 95 |
| Silvafrance | 666 19 | 648 35 |
| Silvam | 389 80 | 379 37 |
| Silvarente | 216 96 | 212 71 |
| Silvinter | 426 59 | 415 17 |
| S.N.I. | 1060 27 | 1029 39 |
| Sogenfrance C et D | 1111 65 | 1089 85 |
| Sogépargne | 307 01 | 300 99 |
| Sogever | 952 66 | 933 98 |
| Soginter | 1261 03 | 1236 30 |
| Soleil Investissements | 582 41 | 560 01 |
| Solstice | 2246 | 2240 40 |
| State Street Act. Eur. | 8879 68 | 8579 40 |
| State Street Act. Frce. | 9773 22 | 9488 56 |
| St. Str. Act.Japon | 10233 55 | 9887 49 |
| State Street Emer. Mkt | 11591 25 | 11033 98 ◆ |
| St Street OAT Plus | 10792 78 | 10581 16 |
| Stratégie Actions | 831 59 | 799 61 |
| Stratégie Rendement | 1478 66 | 1432 12 |
| Technocic | 997 98 | 968 91 |
| Techno-Gan | 5644 69 | 5427 59 |
| Thesora | 691 83 | 684 98 |
| Trésor Plus | 1358 14 | 1344 69 |
| Trésor Trimestriel | 1040 86 | 1030 36 |
| Trésoricic | 136518 69 | 136518 69 |
| Trilion | 5247 85 | 5180 50 |
| UAP Investissement | 421 57 | 408 33 |
| UAP Actions France | 565 69 | 545 24 |
| UAP Act. Select. | 602 41 | 580 64 |
| UAP Aedificandi | 530 66 | 511 48 |
| UAP Alizés | 208 71 | 201 17 |
| UAP Alto Sicav | 165 44 | 159 46 |
| UAP Moyen Terme | 147 21 | 141 89 |
| UAP Premiere Cat. | 11369 41 | 10858 47 |
| Uni-Associations | 128 32 | 128 32 ◆ |
| Uni-Foncier | 1186 70 | 1157 76 |
| Unifrance | 561 60 | 547 90 |
| Uni Régions | 1196 84 | 1167 65 |
| Univar | 246 56 | 246 56 ◆ |
| Univers Actions | 1221 77 | 1191 97 |
| Univers Obligations | 1808 68 | 1764 57 |
| Valorg | 2145 31 | 2143 17 |
| Valreal | 55928 04 | 55900 09 |

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

# CARNET DU Monde

## Naissances

M. Didier TRUCHET et Mme, née Catherine Delaby, partagent avec Charlotte, Marie et Camille, la joie d'annoncer la naissance de

**Thomas,**

le 22 novembre 1992.

## Décès

– Lyon, Paris.

Jean Amieux,
son époux,
Marie-Claude et Philippe Orsini-Amieux,
Frédérique Amieux,
ses enfants,
Mathilde Orsini-Amieux,
Eric et Michel Madignier,
ses petits-enfants,
Les familles Dupont, Amieux, Sassey, Le Fustec, Larivière, Mordant, Massard, Perrotte, Charlin, Leymarie, Besseyre et Mouriquand,
ses parents et alliés,
J.-A. Véron,
son amie,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Andrée AMIEUX,**
née Jourdan,

le 1er décembre 1992, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Nizier, le vendredi 4 décembre, à 10 h 15, inhumation au cimetière d'Ecully, vers 11 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ils rappellent à votre souvenir son fils,

**Michel AMIEUX,**

décédé le 2 octobre 1968, à vingt-trois ans.

13, rue Grolée,
69002 Lyon.
4, rue de Lyon,
75012 Paris.
16, rue de Cambrai,
75019 Paris.

---

– Mme Pierre Arthaud,
Sibylle Arthaud,
Alexis Arthaud,
Les amis de Pierre Arthaud,
ont l'immense douleur de faire part du décès du

**docteur Pierre ARTHAUD,**
psychiatre,

survenu le 1er novembre 1992, à l'âge de cinquante-deux ans, à la suite d'une longue maladie.

46, rue Reinhardt,
92100 Boulogne-Billancourt.

---

– On nous prie d'annoncer le décès de

**André ASTON,**

survenu à Rouen, le 20 novembre 1992.

De la part de
Mme Colette Aston,
son épouse,
Florence,
sa fille,
Benjamin,
son petit-fils.

116, rue du Général-Leclerc,
76000 Rouen.
Lycée de Tokyo.

---

– Marguerite et Henri Guiot,
Pierre de Bary,
Jacqueline et Philippe Westercamp,
ses enfants,
Béatrice et Pol Gosset,
Nicolas et Emmanuel,
Christian Guiot,
Nathalie et Michel Fouques,
Clémence, Baptiste, Antonin, Manon,
Isabelle et Richard Hullot-Guiot,
Sofia, Kim, Arthur, Marushka,
Christine Westercamp,
Pascale Westercamp,
Claire et Jean-Pierre Maciuk,
et Laetitia,
Bertrand Westercamp,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Mme Jean-Brice de Bary,
sa belle-sœur,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, le 1er décembre 1992, dans sa quatre-vingt-quinzième année, de

**Mme Robert de BARY,**
née Mary Schwelsguth.

*Le service d'action de grâce aura lieu le samedi 5 décembre, à 9 h 45, en l'église réformée de Versailles, 5, rue Hoche.*



– Mme Roger Carcassonne
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Roger CARCASSONNE,**
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
dans l'ordre national du Mérite,
avocat à la cour d'appel
d'Aix-en-Provence,
ancien président du conseil général,
sénateur honoraire,

survenu le 28 novembre 1992.

Les obsèques ont été célébrées à Salon-de-Provence, dans la plus stricte intimité familiale, le 30 novembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

138, boulevard Georges-Clemenceau,
13300 Salon-de-Provence.

(*Le Monde* du 1er décembre.)

---

– Mme Jean Chauchat,
M. et Mme André Brulé,
M. et Mme Alain-Jean Chauchat,
Ses petits-enfants,
Son arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean CHAUCHAT,**
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,

survenu le 1er décembre 1992, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 décembre, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame (avenue Jean-Baptiste-Clément), à Boulogne (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation.

39 *bis*, boulevard d'Auteuil,
92100 Boulogne.

---

– Beaune (Côte-d'Or).

*« Il a combattu le bon combat. »*

**Jacques LUSSIGNY,**
docteur en droit,
notaire honoraire,

est entré dans la paix de Dieu, le 1er décembre 1992, dans sa soixante-seizième année.

De la part de
Son épouse,
Mme Jacques Lussigny,
Ses enfants,
Marie-Hélène et Gérard Landrieu,
Petite sœur Marie-Béatrice,
Bernadette Metral,
Jean-Dominique et Brigitte Lussigny,
Yves Lussigny (†),
Benoît Lussigny (†),
Brigitte et Yvan Baudoin,
Ses petits-enfants,
François, Bruno, Philippe, Eric, Sigolène, Xavier, David, Guillaume, Florence et Vincent,
Ses frères et sœurs,
L'abbé Bernard Lussigny,
Petite sœur Marie-Colette,
Madeleine et Jean Potié,
Michel André,
François et Marguerite-Marie Lécroart,
Thérèse André,
Ses neveux et nièces.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la basilique Notre-Dame de Beaune, le vendredi 4 décembre, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

– Françoise et Georges A. Fiechter,
Christine et Benoît Fiechter-Rey,
Candice-Marie et Cédric-Othmar,
Bettina et Léonard Vernet-Fiechter,
Et Soizic,
Ainsi que les familles parentes et alliées,
Et tous ses merveilleux amis,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

**Gilles FIECHTER,**

survenu le 2 décembre 1992.

La cérémonie aura lieu le lundi 7 décembre, à 14 heures, au temple de Saint-Prex.

L'ensevelissement suivra au cimetière du Bois-de-Vaux, Ouchy-Lausanne, section L 18.

Gilles repose à la chapelle de la Cluse-Murith.

Prière instante de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser plutôt aux Restos du cœur.

49, Terrassière,
1207 Genève.

---

– M. et Mme Gabriel Villars,
ses parents,
Jean-Claude de Feugas,
Sa famille
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Eric VILLARS,**
architecte d'intérieur,

à la suite d'une longue maladie.

Le service religieux à sa mémoire aura lieu le 7 décembre 1992, à 10 h 30, en l'église Saint-Denys-du-Saint-Sacrement, 68, rue de Turenne, Paris-3e.

110, boulevard Exelmans,
75016 Paris.
26, rue Oberkampf,
75011 Paris.
84, boulevard Beaumarchais,
75011 Paris.

---

– Monique et Martin Zerner,
ses parents,
Sylvie et Jeanne,
ses sœurs,
Ses amis qui l'ont accompagnée jusqu'au dernier moment,

Les familles Zerner, Chardavoine et Chuat,
ont la douleur de faire part du décès de

**Hélène ZERNER,**

dans sa trente et unième année.

*« Vous êtes le sel de la terre. »*
(Matt., V, 13.)

## Anniversaires

– Il y a dix ans, nous quittait le

**docteur Geneviève EYRAUD.**

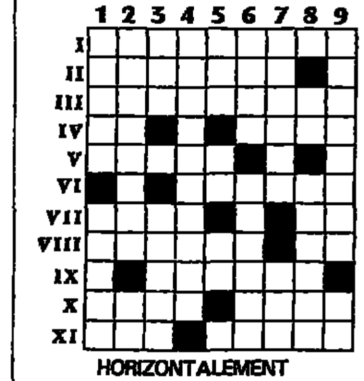
Reconnaissance et fidélité.

## Soutenances de thèses

– Mme Sophie Laroque Texier soutiendra sa thèse de doctorat : « André Pieyre de Mandiargues, une esthétique de la bigarrure », le lundi 7 décembre 1992, à 14 heures, université Jussieu-Paris-VII, 2, place Jussieu, tour centrale, salle 212.

# MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 5925**




HORIZONTALEMENT

*I. Est généralement plus sobre que la mule. – II. Une femme souvent menée en bateau. – III. Leur préparation réjouit ceux qui aiment la campagne. – IV. Préposition. Une vieille loi. – V. Nom donné à un rejeton. – VI. Station dans la Gironde. – VII. Péché dans un lac. Interjection. – VIII. Ville du Rhône. Note. – IX. Bien fait. – X. Mal reçus. Devenir très coulant. – XI. Farineux. Pas brillant.*

VERTICALEMENT

1. On se repose sur eux et pourtant ils nous font bien marcher. Peut être traitée de banane si ce n'est pas une femelle. – 2. Agir comme une odeur de fromage. Cité. – 3. Pas admis. On les étouffe pour qu'ils ne puissent pas s'échapper. – 4. Gaulois de Narbonne. – 5. D'un auxiliaire. Orientation. Pas décoré. – 6. Liée. Un voyageur. – 7. Superbe, il y a longtemps. Pas de très bon goût. – 8. Conjonction. Vraiment pas épais. – 9. Un bon bourgeois. Note.

**Solution du problème n° 5924**

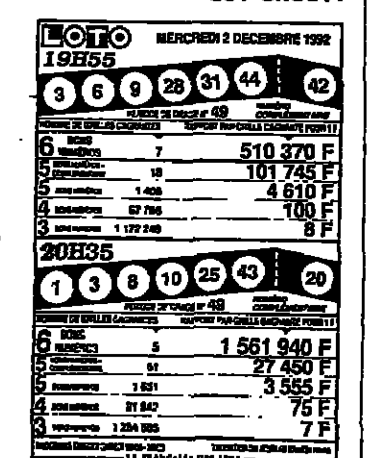
*Horizontalement*

I. Paradeurs. – II. Agalactie. – III. Rôle. Hâte. – IV. Anes. Ah ! – V. Pire. – VI. Lé. Urgent. – VII. Soirée. – VIII. Ivresse. – IX. Elu. Et. Aa. – X. Sassées. – XI. Née. Sage.

*Verticalement*

1. Parapluies. – 2. Agonie. Vlan ! – 3. Râler. Rusé. – 4. Aléseuse. Se. – 5. Da. Rosée. – 6. Echangistes. – 7. Utah. Ere. Sa. – 8. Rit. Ane. – 9. Sées. Tenace.

GUY BROUTY




# SPORTS

TENNIS : en finale contre les Etats-Unis

## Les Suisses à l'assaut de la Coupe Davis

**Parvenue pour la première fois de son histoire en finale de la Coupe Davis, l'équipe de tennis suisse, amenée par Marc Rosset et Jakob Hlasek, rencontre son homologue américaine du 4 au 6 décembre à Fort-Worth (Texas).**

LAUSANNE

*de notre envoyée spéciale*

L'événement majeur du premier week-end de décembre est en Suisse la « votation » qui doit décider de l'entrée du pays dans l'Espace économique européen (EEE). S'ils semblent très partagés sur l'opportunité de sortir de leur neutralité – les derniers sondages font état d'un vote serré, – les habitants de la Confédération helvétique sont unanimes pour soutenir les joueurs de tennis qui, dans le même temps, vont tenter de conquérir la Coupe Davis en terre américaine. Dans un pays habitué à célébrer les succès des champions de ski, les journaux ont consacré au tennis des manchettes de plus en plus dithyrambiques saluant le brillant parcours de Marc Rosset, fils d'un banquier genevois, et de Jakob Hlasek, immigré de Tchécoslovaquie à l'âge de quatre ans, vers la finale.

Conquérir le saladier d'argent face aux Etats-Unis, finalistes en 1991 contre la France, est une autre affaire qu'éliminer les Pays-Bas, la France et le Brésil. Les troupes du capitaine américain Tom Gorman sont constituées de Jim Courier, numéro un mondial et vainqueur cette année de cinq tournois, dont deux du grand chelem (les Internationaux d'Australie et Roland-Garros), de Pete Sampras, son dauphin, d'Andre Agassi, classé huitième à l'Association des joueurs professionnels (ATP), lauréat de Wimbledon et de John McEnroe – l'ex-numéro un mondial et vieux routier de la Coupe Davis est aligné en double avec Agassi. Par comparaison, Marc Rosset, n° 35, et Jakob Hlasek, n° 36, en première ligne, Claudio Mezzadri, n° 73, et Thierry Grin en réservistes font figure de petits poucets.

C'est Marc Rosset qui détient la clé de l'hypothétique victoire suisse au Texas. Sacré meilleur serveur du circuit avec un engagement chronométré à 216 km/h, ce joueur dégingandé, est devenu un athlète régulier. *« Si j'étais connu avant c'est parce que j'étais la honte du sport suisse avec mes résultats en dents de scie »*, rit-il. Stimulé par son titre de champion olympique à Barcelone, il a gagné en novembre, le tournoi de Moscou, devenant le numéro un suisse juste devant son copain Hlasek, qui, accusant une petite fatigue, a accumulé les contre-performances après avoir culminé au septième rang mondial en 1991.

### *Un nouveau capitaine*

L'arithmétique des tournois individuels ne s'applique pas au problème de la Coupe Davis. Les Suisses tablent ainsi sur un esprit d'équipe sans doute plus sincère que celui des Américains. Hlasek et Rosset sont deux amis, leurs victoires en double à Rome, à Roland-Garros et à Lyon témoignent de leur complicité. Il faut compter, aussi, avec la poigne du Français Georges Deniau, soixante ans le 25 décembre, entraîneur national de la formation.

Directeur d'un centre de stages à Nîmes pendant dix-huit ans, « coach » de Guy Forget (entre 1984 et 1986) puis de Jakob Hlasek, ce meneur d'hommes intransigeant remplit en Suisse depuis trois ans une mission qui porte, en ce mois de décembre, ses premiers beaux fruits. *« Nous avons un petit tennis et une grande équipe,* explique-t-il. *Nous gagnons parce que nous faisons notre boulot sérieusement sans nous prendre au sérieux. »*

Dans cet ordre d'idées, l'entraîneur national cherche les successeurs de Hlasek et Rosset dans un pays où le tennis reste confidentiel, pratiqué par 250 000 amateurs, où les installations couvertes ne manquent pas mais sont chères et, pour la plupart, destinées au tennis loisir. Georges Deniau a imaginé un ambitieux plan de bataille : rassembler au centre national d'entraînement d'Ecublens une dizaine de juniors venus de la Suisse romande, alémanique et du Tessin (ils étaient deux, à peine, il y a cinq ans).

Ce projet s'est heurté à celui de l'Association suisse de tennis qui veut transférer le centre d'Ecublens à Burgdorf en Suisse alémanique, considérée comme le système nerveux économique et politique du pays à la rage de sa sœur romande. Alors que les relations difficiles entre les deux régions s'enveniment (attachés à l'Europe, les Romans s'opposent aux Allemands), cette affaire a provoqué une jolie tempête. Georges Deniau s'est fâché, menaçant de regagner la France. Jakob Hlasek et Marc Rosset ont fait cause commune avec lui. Ils ont obtenu que le capitaine de l'équipe de Coupe Davis, Roland Stadler, favorable au projet alémanique, soit remplacé par Dimitri Sturza. L'aventure a encore renforcé la cohésion et la détermination des joueurs suisses. La Suisse se prend ainsi à rêver qu'elle peut faire aussi bien que la France l'an dernier, c'est-à-dire battre les Etats-Unis.

BÉNÉDICTE MATHIEU

# AGENDA

## Le communiqué du conseil des ministres

**Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée, le mercredi 2 décembre. Au terme des délibérations, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant :**

**● Nomenclature budgétaire des communes**

Le ministre du budget et le secrétaire d'Etat aux collectivités locales ont présenté au conseil des ministres un projet de loi portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales. Ce projet de loi traite essentiellement de la nomenclature budgétaire des communes.

Il rapproche les règles de la comptabilité des communes de plus de trois mille cinq cents habitants du plan comptable général de 1982. Il donne aux élus communaux un instrument de gestion plus moderne et facilite l'information des citoyens sur les finances de leur commune.

Il a été mis au point en concertation avec les représentants des élus locaux.

Les documents budgétaires seront établis selon une double présentation : selon la nature économique des dépenses d'une part, selon leur fonction d'autre part. Pour les communes de trois mille cinq cents à dix mille habitants, cette obligation entrera progressivement en vigueur.

Les communes ne sont pas tenues aujourd'hui d'amortir leurs équipements. Celles de plus de trois mille cinq cents habitants devront amortir les biens renouvelables qu'elles auront acquis. Elles devront aussi provisionner les charges résultant de la dépréciation, constatée ou probable, d'actifs acquis à l'aide d'un emprunt comportant un différé d'amortissement du capital. Elles devront aussi constituer les provisions nécessaires à l'éventuelle mise en jeu des garanties d'emprunt consenties aux personnes de droit privé ne poursuivant pas un but d'intérêt général.

Les dispositions du projet de loi entreront en vigueur en 1996. Ce délai sera mis à profit pour former les élus et les agents communaux aux règles nouvelles.

Aucune modification n'est prévue pour les communes de moins de trois mille cinq cents habitants.

**● Réserves militaires**

Le secrétaire d'Etat à la défense a présenté un projet de loi modifiant certaines dispositions du code du service national relatives à la réserve du service militaire.

Le secrétaire d'Etat avait présenté au conseil des ministres du 10 juin 1992 un plan de réorganisation des réserves. Le projet de loi comporte les quelques dispositions législatives qui sont nécessaires à la mise en œuvre de ce plan.

Les durées des périodes de rappel des officiers et sous-officiers de réserve sont aménagées. Les réservistes pourront être rappelés non seulement pour prendre part aux exercices d'unités de réserve mais aussi pour occuper temporairement des fonctions au sein des unités permanentes.

A l'égal des hommes, les femmes pourront conclure un contrat de volontariat pour participer aux réserves.

**● Comité consultatif pour la révision de la Constitution**

(*Lire page 7.*)

**● L'exercice de l'activité de marchand de biens**

(Le Monde *du 3 décembre.*)

---

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

– **M. Marc Dandelot**, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat en service ordinaire.

Sur proposition du ministre du budget :

– **M. André Barilari**, administrateur civil hors classe, est nommé directeur, adjoint au directeur général des impôts.

## JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du mercredi 2 décembre 1992 :

UN DÉCRET

– N° 92-1246 du 30 novembre 1992 ouvrant aux ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne autres que la France l'accès à certains corps de fonctionnaires de l'éducation nationale.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 3 décembre 1992 :

DES DÉCRETS

– N° 92-1247 du 2 décembre 1992 instituant un comité consultatif pour la révision de la Constitution ;

– N° 92-1248 du 27 novembre 1992 pris pour l'application de l'article L.318-3 du code des communes et relatif à la mise à disposition des conseillers municipaux minoritaires d'un local commun dans les communes de plus de 3 500 habitants ;

– N° 92-1249 et 92-1250 du 1er décembre 1992 modifiant certaines dispositions du code du service national.

## Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, le conseil des ministres du mercredi 2 décembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● Terre. – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Jean Tartanac.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Philippe Azema de Castet Laboulbene et Christian Piroth ; général de brigade, les colonels Michel Theodoly-Lannes, Philippe de La Choué de La Mettrie et Michel Fruchard.

Sont nommés : directeur central des transmissions, le général de division Jean-Claude Egretaud ; major régional des forces françaises en Allemagne, le général de brigade Henri Clappier ; sous-chef « télécommunications-systèmes d'information » à l'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Jacques Hourtoulle.

Est maintenu dans ses fonctions de directeur du personnel militaire de l'armée de terre jusqu'au 31 mai 1993, le général de corps d'armée Jean Roué.

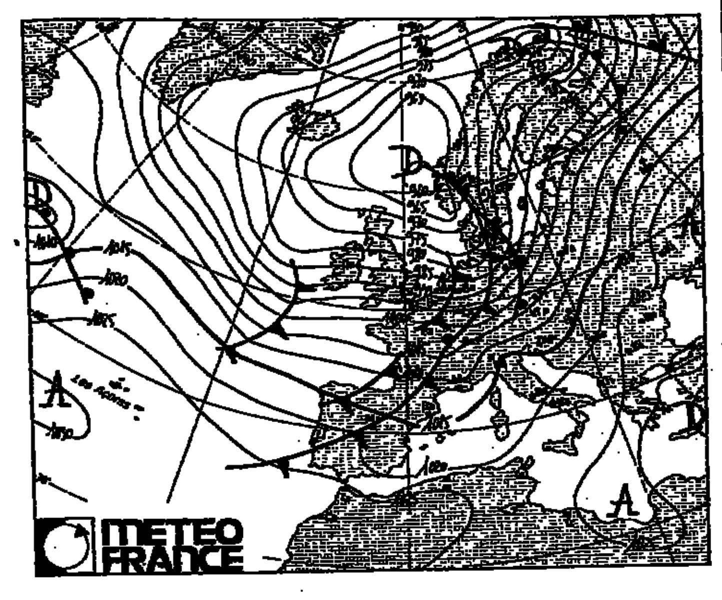
## Mouvement préfectoral

Sur proposition de M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, M. Philippe Marland, sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye, a été nommé mercredi 2 décembre par le conseil des ministres préfet, adjoint pour la sécurité auprès du préfet du Rhône.

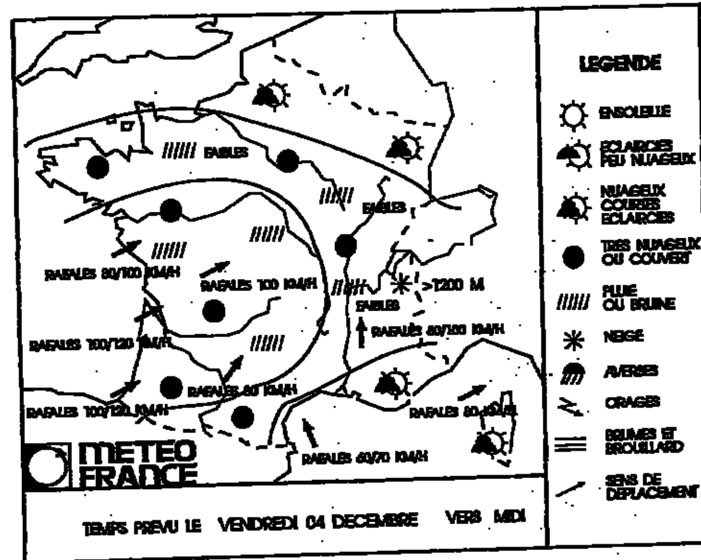
[Né le 17 janvier 1947 à Saint-Florentin (Yonne), ancien élève de l'ENA, M. Marland a été directeur du cabinet du préfet de la Sarthe puis de celui des Yvelines avant d'être nommé en 1977 premier secrétaire d'ambassade au Japon. Il a été ensuite secrétaire général de l'Allier, puis de la Nouvelle-Calédonie, sous-directeur des affaires sociales au cabinet du préfet de police de Paris, chef de cabinet de M. Alain Juppé, alors ministre délégué au budget. Il était depuis 1987 sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye.]

# MÉTÉOROLOGIE

**SITUATION LE 3 DÉCEMBRE 1992 À 0 HEURE TUC**




**PRÉVISIONS POUR LE 4 DÉCEMBRE 1992**



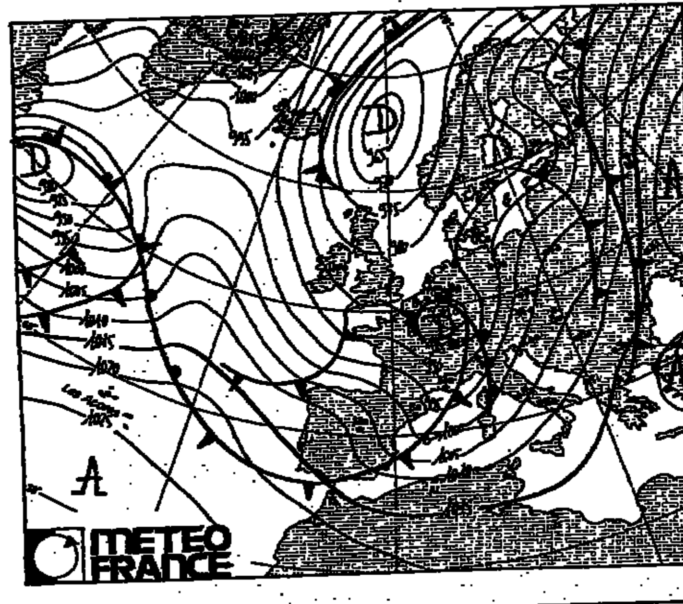

Pluie et vent fort par le sud-ouest du pays. – Le matin, le ciel sera couvert de la Vendée à l'Aquitaine avec déjà quelques pluies, surtout près des côtes gagnant vers l'intérieur en cours de matinée. Au sud de la Vendée, sur les côtes atlantiques, le vent de sud-ouest se renforcera à 120 kilomètres/heure en rafales. Sur le reste du pays, les nuages seront nombreux, avec des résidus pluvieux ou neigeux sur les Alpes du Nord. L'après-midi, les pluies modérées auront gagné la majeure partie du pays avec des vents de sud-ouest soufflant à 120 kilomètres/heure en rafales sur les côtes atlantiques, et jusqu'à 100 kilomètres/heure dans l'intérieur, au sud de la Loire, jusqu'à l'Aquitaine.

Les pluies, modérées à fortes, gagneront ces régions l'après-midi puis des Pyrénées au Nord-Est en soirée.

Le ciel restera très nuageux du Nord-Pas-de-Calais à l'Alsace, ainsi que sur le Sud-Est et en Corse.

Les températures minimales iront de 3 à 6 degrés au nord et de 6 à 9 degrés au sud. L'après-midi, les températures maximales avoisineront 8 à 11 degrés au nord du pays et 12 à 14 degrés au sud.

**PRÉVISIONS POUR LE 5 DÉCEMBRE 1992 À 0 HEURE TUC**




**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 03-12-92**

Valeurs extrêmes relevées entre le 02-12-1992 à 6 heures TUC et le 03-12-1992 à 6 heures TUC

| | | | |
|---|---|---|---|
| **FRANCE** | | | |
| AJACCIO | 18 | 11 | C |
| BIARRITZ | 21 | 11 | C |
| BORDEAUX | 18 | -9 | D |
| BOURGES | 14 | 7 | N |
| BREST | 13 | 7 | A |
| CAEN | 15 | 6 | D |
| CHERBOURG | 14 | 7 | N |
| CLERMONT-FER. | 15 | 8 | C |
| DIJON | 13 | 9 | N |
| GRENOBLE | 16 | 9 | P |
| LILLE | 13 | 7 | N |
| LIMOGES | 12 | 7 | P |
| LYON | 15 | 11 | C |
| MARSEILLE | 17 | 13 | C |
| NANCY | 14 | 8 | C |
| NANTES | 15 | 7 | D |
| NICE | 13 | 11 | P |
| PARIS-MONTS. | 14 | 7 | D |
| PAU | 21 | 9 | P |
| PERPIGNAN | 15 | 7 | P |
| POINTE-A-PITRE | 31 | 23 | N |
| RENNES | 15 | 7 | D |
| ST-ETIENNE | 14 | 8 | C |
| STRASBOURG | 13 | 11 | C |
| TOULOUSE | 16 | 11 | P |
| TOURS | 14 | 7 | D |
| **ÉTRANGER** | | | |
| ALGER | 22 | 8 | D |
| AMSTERDAM | 12 | 7 | N |
| ATHÈNES | 13 | 3 | N |
| BANGKOK | 29 | 18 | D |
| BARCELONE | 16 | 11 | D |
| BELGRADE | 7 | 0 | N |
| BERLIN | 7 | 6 | N |
| BRUXELLES | 12 | 6 | C |
| LE CAIRE | 19 | 13 | N |
| COPENHAGUE | 7 | 6 | C |
| DAKAR | 30 | 21 | D |
| DELHI | 24 | 11 | D |
| GENÈVE | 14 | 10 | P |
| HONGKONG | – | – | – |
| ISTANBUL | 7 | 3 | D |
| JÉRUSALEM | 11 | 8 | N |
| LISBONNE | 18 | 14 | D |
| LONDRES | 14 | 6 | D |
| LOS ANGELES | 19 | 10 | N |
| LUXEMBOURG | 11 | 6 | A |
| MADRID | 13 | 10 | N |
| MARRAKECH | 22 | 8 | D |
| MEXICO | 18 | 8 | D |
| MILAN | 9 | 7 | P |
| MONTRÉAL | 6 | 1 | C |
| MOSCOU | – 3 | – 4 | C |
| NAIROBI | 24 | 13 | N |
| NEW-YORK | 9 | 5 | C |
| OSLO | – | – | – |
| PALMA-DE-MAJ. | 18 | 13 | D |
| PÉKIN | 5 | – 4 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | – | – | – |
| ROME | 19 | 16 | N |
| SÉVILLE | 19 | 15 | D |
| SINGAPOUR | 30 | 23 | C |
| STOCKHOLM | 8 | 4 | P |
| SYDNEY | 23 | 16 | N |
| TOKYO | 17 | 8 | C |
| TUNIS | 22 | 8 | N |
| VARSOVIE | 5 | 0 | N |
| VENISE | 10 | 9 | C |
| VIENNE | 2 | 2 | N |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# RADIO-TÉLÉVISION

**IMAGES**

DANIEL SCHNEIDERMANN

## A la trappe

LES a-t-on bien vus ? Il faut espérer, parce qu'on ne les reverra pas avant le prochain tour. Qui ? Les chômeurs, bien sûr. Les chômeurs, ce soir-là, étaient de sortie-télévision. Chaque chaîne exposait sa petite tranche de «drame du chômage». Les piles de curriculum vitae à expédier, les levers paresseux à midi – à quoi bon se lever plus tôt, quand personne ne vous attend ? –, la lente mort sociale. *«Les gens sont durs avec les chômeurs, tant qu'ils n'y sont pas passés,* disait une jeune femme de Lens. *Quand ils y passent, ils comprennent.»*

Qu'est-ce qui nous valait donc cette invasion inhabituelle ? On soupçonnait vaguement l'annonce d'un plan gouvernemental. On touchait presque juste. Pierre Bérégovoy, au printemps dernier, avait promis qu'il n'y aurait plus de chômeurs de longue durée au 1er novembre. Après un mois de grâce, il était donc temps de faire le point – un point mitigé, comme le rappelaient d'ailleurs nos éditions d'hier, – occasion pour la télévision d'entrouvrir la boîte où croupissent trois millions de nos concitoyens.

Trois millions, oui, et on ne les voit pas. Nuançons : on en entend tout de même parler de temps à autre. On sent vaguement leur présence. On mentionne même parfois leur existence : toute tirade politique digne de ce nom se doit de citer «la question de l'emploi» ou, plus audacieux encore, «le problème du chômage». Tous les sondages, avec une louable persévérance, s'obstinent à voir dans le chômage «la première préoccupation des Français». Il arrive même que la télévision aille les déterrer : on se souvient par exemple, au printemps dernier, d'un poignant «Envoyé spécial» sur les enfants des chômeurs.

Mais enfin, trois millions de personnes ! On devrait leur consacrer des émissions spéciales. Ils devraient avoir leurs forums, leurs rendez-vous réguliers sur chaque chaîne. La télé aurait dû organiser autour d'eux un vaste réseau de solidarité, de compassion, qu'on appelle cela comme on voudra. Bref, on devrait ne voir qu'eux, ils devraient être une insulte permanente à la résignation et à l'accoutumance. Au lieu de quoi, l'ombre et le silence, entrecoupés de temps à autre d'un coup de projecteur fugace. A vrai dire, on en soupçonne bien les raisons. Quel serait le public tout naturel d'une émission sur le chômage ? Les chômeurs. Mais les chômeurs, par définition, ne consomment pas. Donc, pas de pub. Donc, pas d'émissions spéciales. A la trappe, les chômeurs, jusqu'au prochain plan gouvernemental !

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

## Jeudi 3 décembre

### TF 1

- 20.45 ▶ **Téléfilm : La Femme de l'amant.** De Christopher Frank.
- 22.30 **Sport : Boxe.** Championnat du monde poids mi-lourds WBC : Jeff Harding (Australie)-David Vedder (Etats-Unis), en direct de Saint-Jean-de-Luz.
- 23.40 **Divertissement : le Bébête show.**
- 23.45 **Journal, Météo et Bourse.**
- 23.55 **Magazine : Le Débat.** Présenté par Michèle Cotta. Invités : Ivan Levaï, Jacques Julliard, Franz-Olivier Giesbert.
- 0.25 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**

### FRANCE 2

- 20.50 **Magazine : Envoyé spécial.** De Paul Nahon et Bernard Benyamin. La Grande Menace ; Des gènes et des hommes ; Dormir à tout prix. *Le danger des sous-marins nucléaires soviétiques ; L'abus de tranquillisants ; Un jeune garçon atteint d'une maladie génétique.*
- 22.15 **Téléfilm : Le Gorille et les Corses.** De Vittorio Sindoni.
- 23.50 **Journal, Météo et Visages d'Europe.**
- 0.10 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

### FRANCE 3

- 20.45 **La Dernière Séance.**
- 20.55 **1er film : Les Aventures de Robin des Bois.** ■■■ Film américain de Michael Curtiz et William Keighley (1938).
- 22.35 **Dessins animés.** Betty Base Ball et Little Tinker.
- 23.00 **Journal et Météo.**
- 23.25 **2e film : Ma sœur est du tonnerre.** ■■■ Film américain de Richard Quine (1955) (v.o.).

### CANAL PLUS

*En clair jusqu'à 20.30*

- 20.05 **Sport : Football.** Lyon-Auxerre. Match avancé de la 17e journée du championnat de France de D1.
- 22.30 **Flash d'informations.**
- 22.35 **Cinéma : Une époque formidable.** ■■ Film français de Gérard Jugnot (1991).
- 0.10 **Téléfilm : La Femme à l'ombre.** De Thierry Chabert, avec Marlène Jobert, Patrick Bouchitey.

### ARTE

- 20.40 **Soirée thématique : Asphalt Jungle.** Soirée proposée par Doris Hepp.
- 20.41 **Téléfilm : The Road.** D'Alan Clarke.
- 21.45 **Téléfilm : Le Mandarin merveilleux.** De Harry Rag.
- 22.05 **Documentaire : La Ville fantôme.** De Mischka Popp et Thomas Bergmann.
- 23.40 **Court métrage : Fenêtre sur échangeur.** De Riki Kalbe et Barbara Kasper.
- 23.50 **Documentaire : Green Streets.** De Maria de Lica.

### M 6

- 20.45 **Cinéma : Le Serpent.** ■ Film français d'Henri Verneuil (1972).
- 22.55 **Cinéma : Quand tu seras débloqué, fais-moi signe !** □ Film français de François Leterrier (1981).
- 0.25 **Informations : Six minutes première heure.**
- 0.30 **Magazine : Fréquenstar.**

### FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Dramatique.** Le Désespoir des singes, de Jean-Gabriel Nordmann.
- 21.30 **Profils perdus.** Louis Aragon (1).
- 22.40 **Les Nuits magnétiques.** Guatemala : les larmes de l'Altiplano.
- 0.05 **Du jour au lendemain.**
- 0.50 **Musique : Coda.**

### FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (donné le 14 janvier à Budapest) : Les Saisons, de Haydn, par le Chœur Monteverdi et les English Baroque Soloists, dir. John Eliot Gardiner ; sol. : Brigitte Poschner Klebel, soprano, Anthony Rolfe-Johnson, ténor, Andreas Schmidt, basse.
- 23.09 **Ainsi la nuit.** Quintette pour piano et cordes en mi bémol majeur op. 44, de Schumann ; Trio pour piano, clarinette et violoncelle en si bémol majeur op. 11 ; Lieder, de Mendelssohn.
- 0.33 **L'Heure bleue.**

## Vendredi 4 décembre

### TF 1

- 13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
- 14.30 **Série : Pour l'amour du risque.**
- 15.20 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
- 16.10 **Club Dorothée.**
- 17.25 **Jeu : Une famille en or.**
- 17.55 **Série : Hélène et les garçons.**
- 18.25 **Feuilleton : Santa Barbara.**
- 18.55 **Magazine : Coucou, c'est nous !** Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Richard Gotainer.
- 19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.30).
- 20.00 **Journal et Météo.**
- 20.45 **Magazine : Les Marches de la gloire.** Présenté par Laurent Cabrol. Le rapide de la Dent noire ; Eric porte bonheur ; L'infernale ballade nocturne.
- 22.25 **Que faire ce week-end ?**
- 22.30 **Côté enfants.**
- 22.35 **Magazine : 52 sur la Une.** De Jean Bertolino. Le Retour du vieux guerrier, de Francine Buchi et Eric Bourbotte. *L'itinéraire d'un réfugié politique kurde.*
- 23.30 **Arthur, émission impossible.**

### FRANCE 2

- 13.50 **Série : Tatort.**
- 15.20 **Variétés : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran. Avec Nadine de Rothschild.
- 16.15 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- 16.40 **Feuilleton : Beaumanoir.**
- 17.05 **Magazine : Giga.**
- 18.25 **Le Jeu !**
- 19.10 **Téléthon 92.** Emission présentée par Claude Sérillon et Gérard Holtz, en direct de l'Auditorium Maurice-Ravel à Lyon. Début des appels des donateurs au 3637.
- 19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
- 20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
- 20.50 **Les Victoires du Téléthon.** Emission présentée par Claude Sérillon et Gérard Holtz, en direct de l'Auditorium de Lyon. Marraine : Barbara Hendricks.
- 23.55 **Journal des courses, Journal et Météo.**
- 0.10 **Téléthon Sixties.** Emission présentée par Gérard Holtz et Claude Sérillon.
- 1.30 **Téléthon talents.** Emission présentée par Claude Sérillon.
- 3.30 **Téléthon ligne ouverte.** Emission présentée par Macha Béranger et Olivier Minne, en direct de la Maison de Radio-France.

### FRANCE 3

- 13.30 **Feuilleton : Dona Beija.**
- 13.55 **Magazine : Français, si vous parliez.**
- 14.45 **Feuilleton : Dynastie.**
- 15.35 **Série : La croisière s'amuse.**
- 16.25 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.** Invité : Jean-Marc Thibault.
- 17.55 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
- 18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
- 18.55 **Un livre, un jour.** *Corsets et soutiens-gorge,* de Béatrice Fontanel ; *les Carnets d'une coquette raisonnable,* d'Hélène Millerand.
- 19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.30, le journal de la région.
- 20.05 **Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
- 20.15 **Divertissement : La Classe.**
- 20.45 **Magazine : Thalassa.** Chasseurs de baleines, de Ramon Gutierrez, Robert Pauly et Gilbert Loreaux.
- 21.50 **Magazine : Caractères.** Invités : Jean-Pierre Azema, à propos de *Déposition,* journal 1940-1944, et *Trente-trois jours,* de Léon Werth ; Bernard Cottret *(Cromwell)* ; Jacques Rancière *(les Mots de l'Histoire)* ; René Rémond et Jacques Le Goff *(Histoire de la France religieuse : XXe siècle,* tome IV).
- 22.50 **Journal et Météo.**
- 23.10 **Sport : Tennis.** Coupe Davis (deux premiers simples) : Etats-Unis-Suisse, en direct de Fort-Worth.

### CANAL PLUS

*En clair jusqu'à 7.25*

- 15.45 **Le Journal du cinéma.**
- 16.10 **Magazine : Dis Jérôme ?**
- 16.15 **Cinéma : Gremlins 2, la nouvelle génération.** ■ Film américain de Joe Dante (1990).
- 18.00 **Canaille peluche.**

*En clair jusqu'à 20.35*

- 18.30 **Le Top.**
- 19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Roger Hanin et Alexandre Arcady.
- 20.30 **Le Journal du cinéma.**
- 20.35 **Téléfilm : Un casse à deux cents à l'heure.** De Stuard Orme.
- 22.05 **Flash d'informations.**
- 22.10 **Documentaire : Les Inventions de la vie n° 2.**
- 22.40 **Magazine : Jour de foot.**
- 23.15 **Cinéma : Coups pour coups.** ■ Film américain de Deran Sarafian (1990).
- 0.40 **Cinéma : Los Angeles Story.** □ Film américain de Mick Jackson (1991) (v.o.).

### ARTE

*Sur le câble jusqu'à 19.00*

- 17.00 **Magazine : Macadam.** Les Négresses vertes, de Béatrice Soulé (rediff.).
- 17.50 **Documentaire : Umubugangoma, l'arbre qui fait parler les tambours.** D'Emilio Pacull.
- 19.00 **Documentaire : Le Monde de Fernando Botero.** D'Erwin Leiser. 1re partie.
- 19.25 **Documentaire : Les Années Kagan.** De Jean-Pierre Krief.
- 19.55 **Série : Fawlty Towers.**
- 20.30 **8 1/2 Journal.**
- 20.40 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte. Les petits et grands événements de la semaine.
- 22.10 **Téléfilm : Schubert.** De Fritz Lehner (2e partie).
- 23.40 **Documentaire : Bernardo Bertolucci, le voyageur italien.** De F. Moszkowicz.

### M 6

- 14.15 **Magazine : Destination musique.**
- 17.10 **Série : L'Heure du crime.**
- 18.00 **Série : Equalizer.**
- 19.00 **Série : Les Routes du paradis.**
- 19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
- 20.00 **Série : Cosby Show.**
- 20.30 **Jeu : Le saviez-vous ?**
- 20.35 **Magazine : Capital** (et à 1.00).
- 20.45 **Téléfilm : Mariage en noir.** De James Goldstone.
- 22.35 **Série : Mission impossible, vingt ans après.**
- 23.35 **Magazine : Emotions.**
- 0.00 **Magazine : Culture rock.** La saga d'Otis Redding.
- 0.25 **Informations : Six minutes première heure.**
- 0.30 **Magazine : Rapline.**

### FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Radio-archives.** Antoine de Saint-Exupéry.
- 21.30 **Black and Blue.** Le Club du jazz.
- 22.40 **Les nuits magnétiques.** Les petites ondes.
- 0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Michel Cournot.
- 0.50 **Musique : Coda.**

### FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (donné le 20 novembre, salle Pleyel) : Ode à la musique, de Chabrier ; Suite provençale, de Milhaud ; Ma mère l'oye, de Ravel ; Concerto pour piano et orchestre, de Poulenc ; Bacchus et Ariane, suite n° 2, de Roussel, par la Maîtrise et l'Orchestre philharmonique de Radio-France ; sol. : Gabriel Tacchino, piano ; Isabelle Poulenard, soprano.
- 23.09 **Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du New Morning, à Paris : le Quintette du contrebassiste Eddie Gomez.
- 1.05 **Papillons de nuit.** Par David Jisse. Visions fugitives, vingt pièces pour piano op. 22, de Prokofiev.

Le Monde

Une étape vers la destitution du chef de l'Etat brésilien

# Le Sénat a entériné les accusations de corruption formulées à l'encontre du président Collor

**Le Sénat brésilien a adopté, mercredi 2 décembre, le rapport de la commission parlementaire, qui avait accusé le président Fernando Collor de Mello de corruption et forfaiture. L'épilogue est donc proche, et la destitution de M. Collor pourrait être votée avant la fin de l'année.**

RIO-DE-JANEIRO

*de notre correspondant*

*Le* vote de 67 des 81 sénateurs (3 d'entre eux ont voté contre, 10 étaient absents et l'un s'est abstenu) sur le rapport de la commission parlementaire préfigure la décision finale que le Sénat devra prendre, à la majorité des deux tiers, sur la destitution définitive du président Fernando Collor de Mello, suspendu de ses fonctions depuis le 29 septembre. Par cet ultime vote, les sénateurs interdiront à M. Collor, comme le prévoit la Constitution, toute fonction élective ou publique pour les huit années à venir. Le président par intérim, M. Itamar Franco, deviendra alors le chef de l'Etat constitutionnel du Brésil.

*Le* président écarté devra encore faire face, devant le Tribunal suprême, à des accusations pour crimes de droit commun, pour lesquels il risque plusieurs années de prison. Cette procédure, encore au stade préliminaire, pourrait durer quelques mois.

Depuis la mise à l'écart du président Collor par l'Assemblée nationale le 29 septembre dernier, le Brésil vit dans l'incertitude. La formation du gouvernement de M. Itamar Franco n'est pas terminée et de nombreux responsables manquent encore dans les principaux ministères. Le chef de l'Etat par intérim ne s'est toujours pas adressé à la nation. Son premier discours, qui devait être prononcé devant l'Assemblée nationale, a été ajourné à plusieurs reprises, officiellement en raison des problèmes de santé de sa mère, âgée de quatre-vingt-quatorze ans et hospitalisée dans la ville de Juiz-de-Fora.

Depuis son arrivée au pouvoir, M. Franco ne s'est guère montré pressé de clarifier ses intentions : *« Que puis-je dire ? S'il s'agit de confier que je coupe mes cheveux, que je mets un costume neuf et que je change de lunettes, cela n'a aucun intérêt. Pour fournir des réponses aux questions du pays, j'ai besoin de temps »*, a-t-il affirmé, précisant qu'il renonçait à s'exprimer avant la destitution complète de son prédécesseur.

### Excès de prudence

Soucieux de préserver avant tout la majorité fragile dont il dispose à l'Assemblée nationale, M. Franco joue la prudence. *« Jusqu'à l'excès »*, commente un banquier en soulignant toutefois *« les difficultés inhérentes à un cabinet de coalition hétéroclite, qui n'est en place que de manière intérimaire »*. *« Le fragile équilibre politique du cabinet*, estime un observateur, *est aussi le reflet d'un parlementarisme qui s'installe, à 100 lieues du présidentialisme impérial du gouvernement précédent »*.

Mais les commentaires sont cependant de plus en plus acides. M. Collor de Mello est même plusieurs fois sorti de sa réserve pour critiquer son successeur, en estimant que *« l'équipe au pouvoir n'est pas commandée, n'a aucun programme, et risque de mettre en péril le plan de stabilisation économique »* qu'il avait mis en place. Plusieurs anciens ministres portent aussi, en privé, un regard assez critique sur l'actuel gouvernement.

*« Ce qui paraît confus à court terme peut constituer le début non seulement d'un processus de modernisation de l'économie, mais aussi d'assainissement des mœurs politiques du pays »*, dit l'ancien président de la Banque centrale, M. Carlos Langoni. Pour l'heure, les prévisions à court terme sont sombres, et, comme le résume un important industriel à propos des privatisations entamées, *« le Brésil n'est, de toute manière, attirant pour personne en ce moment »*.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Un arrêt du tribunal administratif de Pau

# La déclaration d'utilité publique du tunnel du Somport est annulée

Il y avait foule, mercredi 2 décembre, au tribunal administratif de Pau, pour entendre la lecture du jugement annulant la déclaration d'utilité publique du tunnel du Somport (Pyrénées-Atlantiques). A commencer par Eric Petetin, ce berger pyrénéen incarcéré à plusieurs reprises pour ses actions anti-tunnel.

*« C'est une grande victoire pour nous*, a indiqué Mᵉ Sylvie Godard, avocate de l'association de protection de la nature SEPANSO. *En effet, le tribunal n'a pas invoqué seulement un vice de forme ou tel aspect secondaire de l'affaire. C'est tout le dossier qui a été rejeté. »* De fait, les juges administratifs n'ont pas admis que les travaux soient lancés sans étude d'impact globale sur les effets de l'ouverture du tunnel, qu'il s'agisse des derniers ours des Pyrénées françaises ou de la vie des populations de la vallée. Les juges ont suivi en cela les conclusions du commissaire du gouvernement, M. Jean-Louis Rey, qui s'était prononcé le 18 novembre pour l'annulation d'un projet dont la présentation, fractionnée, *« n'a pas permis de faire une étude d'impact du trafic routier sur l'environnement »*. *« La décision du tribunal est exécutoire immédiatement*, a affirmé Mᵉ Jean-François Blanco, avocat de France nature environnement qui a plaidé la cause au tribunal. *« Les travaux doivent s'arrêter même en cas d'appel. »* Le ministre de l'environnement, Mᵐᵉ Ségolène Royal, a indiqué qu'elle ne ferait pas appel du jugement, car elle estime elle aussi que l'étude d'impact n'a pas évalué les effets à long terme du projet sur la vallée d'Aspe.

Les élus pyrénéens ont cependant été reçus, mercredi 2 décembre, par le ministre de l'équipement et des transports, M. Jean-Louis Bianco. *« Le ministre fera appel*, a affirmé M. Michel Inchauspé, député RPR des Pyrénées-Atlantiques, *car la liaison Pau-Saragosse est un traité international approuvé par le gouvernement, ratifié par les Parlements français et espagnols, et dont les marchés sont signés. »*

Qu'il fasse ou non appel, l'actuel gouvernement est en tout cas sûr, à trois mois des élections législatives, de laisser ce dossier empoisonné à son successeur, comme cela s'était produit en 1988.

R. C.

## EN BREF

□ **BULGARIE : un ancien dissident chargé de former le gouvernement.** – Le président bulgare, M. Jeliou Jelev, a chargé, mercredi 2 décembre, l'ancien dissident Petar Boïadjiev de former un gouvernement, sur proposition du Parti socialiste (ex-communiste). Mathématicien emprisonné sous le régime communiste, M. Boïadjiev, cinquante et un ans, vivait jusqu'à récemment en exil en France. La Bulgarie est sans gouvernement depuis plus d'un mois. – *(AFP, Reuter.)*

□ **GRÈCE : remaniement ministériel.** – Le premier ministre grec, M. Constantin Mitsotakis, a procédé, mercredi soir 2 décembre, à un remaniement ministériel caractérisé par l'arrivée de nombreux secrétaires d'Etat, mais qui ne touche pas les titulaires des principaux ministères. Les ministres des affaires étrangères, M. Michalis Papaconstantinou, de l'économie et des finances, M. Stéphanos Manos, de la défense, M. Ioannis Varvitsiotis, et de la présidence du conseil, M. Sotiris Kouvélas, conservent leur poste. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : deux anciens députés arrêtés pour complicité d'assassinat.** – Deux anciens députés démocrates-chrétiens, dont un ancien maire de Reggio-de-Calabre (extrême sud de l'Italie), et un conseiller régional socialiste, lui aussi ancien maire de la ville, ont été arrêtés, dans la nuit du mardi 1ᵉʳ au mercredi 2 décembre par la police, à Reggio, au terme d'une enquête sur l'assassinat, en 1989, de l'ancien président des chemins de fer italiens, Ludovico Ligato, assassiné en août 1989 à Reggio. – *(AFP.)*

□ **NICARAGUA : les Etats-Unis rétablissent leur aide** – Les Etats-Unis octroieront à Managua, dès le jeudi 3 décembre, 54 des 104 millions d'aide qu'ils avaient gelés en juin, et le solde parviendra au Nicaragua avant la fin du mandat de l'administration Bush en janvier 1993, a affirmé M. Antonio Lacayo, bras droit de Mᵐᵉ Violeta Chamorro, au cours d'une conférence de presse. L'aide américaine, destinée à la création d'emplois et à l'agriculture, avait été interrompue à l'initiative du sénateur républicain Jesse Helms, qui reprochait au gouvernement de Mᵐᵉ Violeta Chamorro sa politique sur les terres et biens confisqués par les sandinistes et le contrôle exercé par ces derniers sur l'armée. – *(AFP.)*

□ **M. Bérégovoy réaffirme sa position en faveur du financement public des partis et des campagnes.** – M. Pierre Bérégovoy, qui participait, mercredi soir, sur France 3, à l'émission « La marche du siècle », consacrée à la corruption, a réaffirmé son attachement au financement exclusivement public des partis politiques et des campagnes électorales. Il a dit *« ne pas désespérer »* de parvenir à réintroduire cette disposition dans le projet de loi au cours des navettes parlementaires ultérieures. Le premier ministre a ajouté que la commission de prévention de la corruption, présidée par M. Robert Bouchery – dont le rapport a servi de référence au projet de loi, – lui ferait *« une deuxième série de propositions »* et qu'il espérait *« pouvoir présenter une deuxième loi »*.

□ **Des communes alsaciennes indemnisées après une pollution industrielle.** – Les groupes Pechiney et Rhône-Poulenc ont accepté, mercredi 2 décembre, d'indemniser pour un montant de 35 millions de francs un syndicat de communes proches de Mulhouse dont les captages d'eau avaient été pollués par deux de leurs usines chimiques. Il aura fallu plus de quatre ans (*le Monde* des 8-9 mai 1988) pour que ces communes, obligées d'installer à leurs frais de nouveaux captages pour échapper au chloronitrobenzène infiltré dans la nappe dans les années 70, reçoivent un dédommagement.

□ **Mort du collectionneur et organisateur d'expositions Ernst Goldschmidt.** – Ernst Goldschmidt est mort, le 27 novembre, à Bruxelles, peu avant son quatre-vingt-sixième anniversaire. Né à Tavikovice (Moravie) en 1906, d'un père belge et d'une mère autrichienne, il avait organisé à Bruxelles de grandes expositions, notamment sur Ingres et Delacroix, « Les plus beaux dessins du Louvre », Klimt-Schiele-Kokoschka et « Les dessins vénitiens du dix-huitième siècle ». Il était également à l'origine de la publication de *Catalogus*, un répertoire international des catalogues d'art contemporain, repris par l'Institut des hautes études en arts plastiques créé à Paris par Pontus Hulten, auquel Ernst Goldschmidt avait fait don, en 1986, d'une collection de plus de quinze mille catalogues.

□ **M. Pierre Bergé et le salaire de Myung Whun-Chung.** – Lors d'un débat sur Radio-Shalom dans l'après-midi du 2 novembre, M. Pierre Bergé, président de l'Opéra de Paris, est revenu sur les clauses du nouveau contrat du directeur musical (*le Monde* du 2 décembre). *« Tout cela s'est fait dans une légalité absolue, nous n'avons pas renégocié au hasard le contrat de M. Chung »*, a-t-il précisé, ajoutant qu'une clause de l'ancien contrat, en vigueur jusqu'en 1994, prévoyait sa renégociation avant le 31 juillet 1992 et que cette renégociation n'eut finalement lieu qu'en septembre, en raison de l'accident de Séville. Le président Bergé a enfin fait remarquer que, si Daniel Barenboïm ne devait diriger que vingt-cinq fois par an, le chef coréen dirigerait au moins quarante fois dans l'année.

Alors que l'Assemblée nationale se prononce sur la levée de son immunité parlementaire

# M. Jean-Michel Boucheron est convoqué par le juge d'instruction

M. Jean-Michel Boucheron, député (non inscrit) de la Charente, ancien maire (PS) d'Angoulême, est convoqué mercredi 9 décembre devant le juge Guy Joly, président de la troisième section de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, chargé de l'instruction du dossier dans lequel M. Boucheron est inculpé, depuis le 22 février 1991, de *« corruption, complicité de faux en écritures de commerce et usage, recel d'abus de biens sociaux et ingérence »*. Le parquet général de la cour d'appel de Paris a en outre requis, mercredi 2 décembre, un contrôle judiciaire à l'encontre de M. Boucheron, qui vit actuellement à Buenos-Aires (Argentine) où il a ouvert un restaurant. L'Assemblée nationale devait également se prononcer, jeudi 3 décembre, sur la levée de l'immunité parlementaire du député de la Charente, demandée par le procureur de la République de Bordeaux, M. Claude Jorda, sur deux autres affaires concernant la station d'épuration et l'usine d'incinération de La Couronne, près d'Angoulême. La commission *ad hoc*, chargée d'examiner la demande du procureur, s'est prononcée mardi, à l'unanimité, en faveur de cette levée d'immunité (*le Monde* du 3 décembre).

## SOMMAIRE



La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté 25 à 36

Le numéro du « Monde » daté 3 décembre 1992 a été tiré à 472 256 exemplaires.

**Demain dans « le Monde »**

*« Sans visa » : Bruxelles, la Grand-Place au cœur*

A Bruxelles, dans l'esprit de tous, il n'existe qu'une place : la Grand-Place. Un livre consacré au bombardement de Bruxelles par Louis XIV en 1695 s'attache à retrouver l'esprit des bourgeois de l'époque, qui, en quelques années, ont reconstruit le cœur de la ville.

*« Espace européen » : la Suisse hésite à franchir le pas*

Au référendum du dimanche 6 décembre sur l'adhésion à l'Espace économique européen, les petits cantons alémaniques risquent de faire pencher la balance en faveur du « non ».

Le Monde

# DES LIVRES

## Liviu Rebreanu, l'inconnu

*Les ravages de l'amour racontés par le plus important romancier roumain d'entre les deux guerres*

**MADALINA**
*(Ciouleandra)*
*de Liviu Rebreanu.*
*Traduit du roumain*
*par J.-L. Courriol,*
*Ed. Jacqueline Chambon,*
*224 p., 110 F.*

Aîné d'une famille d'instituteurs qui comptait quatorze enfants, Liviu Rebreanu (1885-1944) est né aux confins orientaux de l'empire austro-hongrois sur le déclin, en Transylvanie, où vivent, à côté des Roumains majoritaires, des populations hongroises et germaniques. La formation de l'écrivain reflète la diversité ethnique de sa province natale : il fait ses classes d'abord dans un lycée roumain, ensuite hongrois et allemand, avant d'entreprendre des études supérieures dans la capitale magyare. Malgré sa passion pour la médecine, le manque d'argent le pousse vers la carrière militaire. En 1906, il est promu officier de l'armée austro-hongroise, mais découvre très vite que sa vocation est ailleurs.

A la veille de la Grande Guerre, l'effondrement de l'empire multinational se profile. Déjà les Roumains, frustrés par l'administration hongroise qui les exclut des affaires publiques, tournent le regard vers le petit royaume danubien, de l'autre côté des Carpates, où vivent leurs frères en latinité. Dépositaire d'une culture centre-européenne, Rebreanu gagne, en 1909, la Roumanie, indubitablement sa véritable patrie. C'est là que s'épanouira son grand talent d'écrivain.

Malgré son origine roumaine, il avait commencé par s'exprimer en hongrois. En réapprenant sa langue maternelle, le romancier entendait, sans plus, renouer avec les siens tout en affirmant son identité nationale. Ayant grandi au sein d'un empire où l'intolérance ethnique n'atteignit pas l'horreur à laquelle nous assistons aujourd'hui sur les champs de bataille des Balkans, Rebreanu n'est jamais tombé dans le piège de la dérive chauvine. Pour lui, partagé entre deux cultures et deux types de sociétés, la Transylvanie demeure une seule terre où plusieurs peuples, créateurs et porteurs de spiritualités différentes, devraient s'épanouir ensemble et non les uns contre les autres.

Son premier roman, *Ion*, est publié en 1920, après la réunification – à la faveur du traité de Versailles – de cette province avec le royaume roumain. Si ce texte plonge ses racines dans les tensions sociales au sein d'un village transylvain, *la Forêt des pendus*, paru peu après, raconte la tragédie d'un jeune officier roumain de l'armée impériale contraint de tuer d'autres Roumains pendant la première guerre mondiale. Avec ses romans, Liviu Rebreanu s'impose d'emblée comme le plus intéressant créateur épique de la nouvelle Roumanie.


COLLECTION PRIVÉE

*Liviu Rebreanu : entre deux cultures.*

De l'autre côté des Carpates, en ce pays danubien qui deviendra le sien, au nord des Balkans, l'écrivain découvre une réalité sensiblement différente de celle qu'il a connue en Transylvanie. Certes, ses compatriotes vivent dans leur propre Etat mais la misère des campagnes reste extrême. Loin de Vienne et de Budapest, Bucarest, en marge de l'Europe, fait figure de capitale batarde où règne le charme de l'esprit français mêlé aux langueurs orientales.

Le soulèvement paysan de 1907 contre les propriétaires terriens, qui dépensent le produit de leur labeur en Occident, inspire à Rebreanu *la Révolte*, grande fresque de l'affrontement entre les maîtres du royaume et leurs esclaves dépourvus du minimum nécessaire pour survivre. Depuis son arrivée en Roumanie, la création de l'écrivain se situe en ce lieu où se heurtent les traditions du monde villageois et la sophistication citadine – surgie avec la modernité – au milieu de la plaine étendue au sud des Carpates.

### La danse qui rend fou

Ainsi, plus concentré, plus analytique aussi, le roman *Madalina*, publié en 1927, rappelle davantage, du moins par sa force dramatique et sa brièveté, les textes de Schnitzler ou de Zweig que les monumentales constructions auxquelles les lecteurs de Rebreanu étaient habitués. Pouïou Faranga est le dernier rejeton d'une illustre famille qui remonte à Vlad l'Empaleur, prince valaque considéré par certains comme l'incarnation du mythique Dracula. Polycarpe, le père de Pouïou, député, puis ministre, abandonné par sa femme après une vie de noceur, souhaite pour son fils un avenir plus serein.

Afin d'alléger une trop lourde hérédité, le père décide que Pouïou épousera une paysanne. Au cours d'une fête à la campagne, le fils, entraîné par le rythme d'une danse étrange, la ciouleandra, éprouve une attirance soudaine et fatale pour Madalina, fillette de quinze ans. Adoptée par une tante du jeune homme après avoir été rachetée à sa famille, elle est envoyée par Polycarpe en Occident acquérir *« les bonnes manières »*. Madalina rentre métamorphosée en Roumanie. Nouvelle Galatée, la petite paysanne, qui s'appellera dorénavant Madeleine, séduit le « Tout Bucarest », ainsi nommé par ceux qui n'en faisaient pas partie. Comme convenu, elle épousera le fils de son Polycarpe-Pygmalion.

Au silence résigné et têtu de sa femme, Pouïou répond d'abord par la fuite et les tromperies. Il l'aime pourtant d'une manière obsessionnelle mais elle demeure, pour lui, perdue dans un ailleurs inaccessible. La tension monte entre les époux jusqu'au soir où le dernier des Faranga, exaspéré par le non-dit trop pesant de sa Madalina-Madeleine, finira par la tuer. Plus affolé par le sort qui attend son fils que par la mort de sa bru, le père fait jouer ses relations afin d'obtenir un non-lieu. Pouïou est interné dans une clinique élégante en attendant que l'avocat puisse plaider l'irresponsabilité passagère du meurtrier.

Le médecin, originaire du même village que la victime, signera-t-il le certificat de complaisance que le très puissant Polycarpe Faranga lui demande d'établir ? Commence alors une analyse sévère et serrée, combat impitoyable entre le tueur et son médecin, ancien soupirant de Madalina, suspecté par le père de vouloir envoyer Pouïou au bagne et salir ainsi, pour assouvir un sordide désir de revanche, le nom d'une vieille et noble famille.

Au bout d'une insoutenable descente aux enfers, ce n'est pas d'un certificat de complaisance que bénéficiera le jeune homme, mais d'une recommandation impérative d'internement dans un hôpital psychiatrique véritable. Sous les regards du père effondré, attentif aux explications du médecin, le fils Faranga, seul dans sa cellule, exécute depuis de longues heures les pas de la ciouleandra, la danse paysanne qui rend les hommes fous.

**Edgar Reichmann**

*Lire la suite page 36*

**LE FEUILLETON**

de Michel Braudeau

### Les joies de la famille

Hervé Bazin publie chez trois éditeurs différents des nouvelles, des poèmes et un livre d'entretiens. On y entend la même voix, un style vif et prolixe. Dans son nouveau roman, presque entièrement dialogué, Michel Mohrt montre comment les ressentiments se dissimulent sous nos aimables conversations de famille.

*Page 26*

**HISTOIRES LITTÉRAIRES**

par François Bott

### Le retraité de Saint-Amour

On redécouvre Léon Werth, cet ami de Larbaud et de Lucien Febvre. Après *la Maison blanche* et *Voyages avec ma pipe*, voici *33 jours*, un récit de l'exode de juin 1940, et *Déposition*, son journal de guerre,

*Page 26*

**ACTUALITÉS**



### Montreuil, capitale de la jeunesse

A l'occasion du huitième Salon du livre de jeunesse de Montreuil, nous consacrons quatre pages au secteur le plus inventif et le plus dynamique de l'édition.

*Pages 29 à 32*

## Cioran et les mystiques

*Quand l'écrivain prônait l'élan barbare de l'inspiration*

**LE LIVRE DES LEURRES**
*(Cartea amagilitor)*
*de Cioran.*
*Traduit du roumain par Grazyna Klewek et Thomas Bazin.*
*Gallimard, coll. « Arcades »,*
*266 p., 58 F.*

Voici en français le deuxième des quatre ouvrages que Cioran écrivit dans sa langue natale, en 1936, à l'âge de vingt-quatre ans (1). Avant qu'il ne devienne l'écrivain français qui, après dix ans de séjour à Paris, se forgerait un style soustrait par la mesure aux flammes et aux coups de vent caractérisant ses livres roumains – dans lesquels il prônait l'élan barbare de l'inspiration, le *« chant du sang, de la chair et des nerfs »* du lyrisme, considérant l'état *« chaotique et maladif »* comme indispensable à la création, pour s'écrier enfin : *« Vivons dans l'extase de l'Illimité, aimons tout ce qui ne connaît pas de bornes, détruisons les formes et créons le seul culte qui en soit exempt : celui de l'Infini. »*

Ceux qui admirent en Cioran un sceptique professionnel – dont, au reste, l'ingénieux pessimisme produit sur l'esprit, comme celui de Voltaire, le contraire de l'abattement – croient pouvoir imputer à son passage d'une langue à une autre certaine métamorphose concernant aussi bien son écriture que sa pensée. En fait, ce qu'un esprit hâtif pourrait désigner comme une rupture ou un véritable changement dans son œuvre, n'est qu'une toute naturelle évolution. Celle-ci apparaît déjà évidente dans la période roumaine de l'écrivain, une discipline s'imposant, peu à peu, livre après livre, à la véhémence et à l'ivresse de l'expression, en même temps que se produit un déplacement du point de vue, en regard de hantises que l'écriture, au lieu d'atténuer, rendra indélébiles. Car, soit dit par parenthèse, Cioran est, plus que celui des idées, l'homme de quelques obsessions, qu'il serait vain de classer parmi les philosophes – ces *« pauvres agents de l'absolu* (qui) *font profession de prendre le monde* « au sérieux ». »

Ainsi, celui qui naguère appelait la musique et la mystique *« ces deux excuses de l'homme »*, ne faisait que résumer les thèmes majeurs qui se trouvent à l'origine du *Livre des leurres*, où ils s'entrelacent et se répondent sans cesse au fil des pages, ouvrant, ici et là, des percées dans le tréfonds de l'être et, par moment, dans une sorte d'impossible au-delà.

La musique, qui désagrège et réduit notre substance à un rythme pur, nous faisant parvenir à une immatérialité douce *« où chercher encore le moi n'a plus aucun sens »* ; qui, avec Bach, *« donne un contour sonore à la conception chrétienne du désaccord absolu entre temps et éternité »* ; et, avec Mozart, nous apporte *« la preuve de l'existence du paradis par le* « désir » ». Alors que d'autres compositeurs suscitent en nous une manière de remords métaphysique, une inquiétude morale en marge de la vie : *« Vous n'avez aucune faute à regretter, vous ne vous souvenez de rien, mais le passé vous envahit d'un infini de douleur. »*

Puisque si la lutte contre nos propres afflictions est si difficile, c'est parce qu'il existe en nous un fond de tristesse indépendant des causes extérieures, un socle impossible à desceller. Et qu' *« il n'y a pas de destin sans le sentiment d'une condamnation et d'une malédiction »*.

Quant à la mystique, que Cioran considère comme une irruption de l'absolu dans l'Histoire – et dont les derniers bredouillages lui semblent plus proches de Dieu que la *Somme théologique*, – elle flambe et clame et gémit dans ces pages. Surtout à travers l'évocation des mystiques femmes, davantage dans leur rôle, à ses yeux, que les hommes, à cause sans doute du rapport amoureux, plus naturel, que les uns et les autres établissent avec le Christ (2).

Certes, l'œuvre de Thérèse d'Avila – la seule, parmi les femmes, à avoir vraiment analysé ses visions pour dénicher la part d'imaginaire qui aurait pu s'y mêler – aura compté pour Cioran presque autant que le *Livre de Job* ou l'*Ecclésiaste*, et pas moins, en tout cas, que les ouvrages de Kierkegaard. Mais, ici, on le sent surtout fasciné par ces folles de leur âme que sont les Angèle de Foligno, les Maria Maddalena de'Pazzi, et bien d'autres que l'Eglise a toujours regardées avec suspicion ; parce qu'elle, l'Eglise, se méfie de la chair, et qu'elles, elles affirment, faisant bloc avec leur corps, leur ignorance de l'obstacle les séparant de Dieu – ce Dieu qu'elles ont trouvé et vu et entendu, alors que les théologiens, de leur côté, cherchent, vaille que vaille, à le rendre possible.

**Hector Bianciotti**

*Lire la suite page 36*

(1) Cioran a également publié en Roumanie *Sur les cimes du désespoir* (1934), *Des larmes et des saints* (1937), et *le Crépuscule des pensées* (1940). Les trois titres sont parus chez L'Herne en 1990, 1986 et 1991.

(2) Voir *Extases féminines*, de Jean-Noël Vuarnet (Hatier, 1991).

**LE GRAND MÉCHANT DOUX**
*d'Hervé Bazin. Grasset, 172 p., 90 F.*

**ŒUVRE POÉTIQUE**
*d'Hervé Bazin. Seuil, 188 p., 95 F.*

**HERVÉ BAZIN**
**entretiens avec Jean-Claude Lamy**
*Stock, 238 p., 98 F.*

**ON LIQUIDE ET ON S'EN VA**
*de Michel Mohrt. Gallimard, 137 p., 75 F.*

LE FEUILLETON

*de Michel Braudeau*



JEANLOUP SIEFF

*Hervé Bazin : des nouvelles roses et noires.*

# Les joies de la famille

ON n'est pas toujours très juste avec les *monstres sacrés*, de leur vivant. Ils ont trop de gloire, trop d'argent, suppose-t-on, ils déplacent trop d'air. Et ils ont par-dessus tout beaucoup trop de lecteurs, ce qui, pour la critique assise (les donneurs d'avis, de leçons, par opposition à la critique debout, qui va voir ailleurs si les autres y sont), n'est jamais exempt d'une certaine vulgarité. Le phénomène n'est pas français, du reste. John Irving raconte volontiers que, pendant toute la période où ses romans ne se vendirent pas à plus de trois mille exemplaires, ce qui dura plusieurs années et quelques titres, la presse distinguée fut très élogieuse à son égard. On le trouvait épatant dans la confidentialité, le succès d'estime, c'est-à-dire l'insuccès. Du jour où les ventes du *Monde selon Garp* dépassèrent les cent mille pour s'envoler bien plus haut encore, et dans le monde entier, la très chic et austère *New York Review of Books* cessa de lui trouver du talent. Certes, le nombre n'est jamais un critère de vérité ou de qualité, mais il n'est pas non plus incompatible avec celles-ci. Nous avons tous lu *les Misérables*.

Ou alors il faut au succès, pour se faire pardonner, une image séduisante, une légende. Sagan conduisant sa décapotable les pieds nus et flambant ses droits d'auteur au casino, c'était pain bénit pour les gazettes en couleurs, un rêve de midinette. Un accident de voiture par-dessus le marché, la touche idéale de malheur qui fait les stars. Hervé Bazin n'a jamais conduit les pieds nus, à notre connaissance, et ça lui a peut-être nui. Difficile de passer l'éponge sur ses milliers de lecteurs, avec son air si peu désarmé, son visage de chouan, terrien coriace, sa vie de père de famille. Sans parler de ce fichu prix Lénine. Et puis, un président de l'Académie Goncourt, peut-on le traiter sans être suspect? Coincé entre la brosse à reluire et le silence prudent, autant ne pas le lire du tout. C'est ce qu'on appelle subir les infortunes de la vertu des autres.

IL y a dans les nouvelles du *Grand Méchant Doux* du rose et du noir, également répartis. Côté rose, l'histoire d'un pickpocket qui s'abrite derrière notre journal pour opérer dans le métro. *« Charles se rapproche d'un pas, déploie* le Monde, *gazette sérieuse, posant son porteur et de format réduit, donc maniable, idéale pour masquer un tireur, malgré la discrétion de ses titres qui ne retiennent pas assez l'œil des victimes.* » Il vole le portefeuille d'un quidam et se rend au Père-Lachaise pour dépiauter en toute paix son butin. La bonne surprise est de découvrir qu'il vient de dévaliser le commissaire qui l'a déjà humilié plus d'une fois, et que le portefeuille contient des photos lestes, de la petite amie du poulet probablement. La surprise moins agréable est de constater, en examinant ces photos, que la créature en question n'est autre que sa propre femme. Cela précisé à la dernière ligne. Bazin s'arrange le plus souvent pour placer sa pointe, le coup de canif du récit, dans le *tout* dernier mot qui le conclut. Ou bien c'est un grand brave type, un méchant doux, à qui sa fiancée en a préféré un autre – elle va se marier – et qui, tout empoté qu'il est, trouve miraculeusement la hargne et l'invention de faire capoter la cérémonie et de récupérer sa promise. Ou encore une famille de mendiants bien entraînée à fendre le cœur des riches au bon moment, moutards émouvants en renfort, et qui, se trouvant démasquée, s'en tire autrement et mieux avec l'aide d'un garçon pas dupe et sympathique.

Mais c'est aussi l'histoire d'une jeune femme que son voisin espionne, une jeune maman, à en juger par les pleurs d'enfant qui sortent régulièrement de sa chambre. Ce ne sont hélas ! que des pleurs enregistrés d'un petit Jésus refroidi depuis longtemps. Ou le projet d'abri antiatomique dans les grottes des bords de la Loire, avec établissement des provisions utiles et des réserves de sperme en paillettes nécessaires à la repopulation du globe, projet pas si absurde, bien qu'il soit rédigé par un pensionnaire d'un asile psychiatrique. Ou encore le portrait désespérant du pourvoyeur des jours maigres qu'une mégère exploite, petit tableau très noir dans la plus sombre veine de *Vipère au poing*.

Le style est vif, prolixe, comme dans les poésies, où l'émotion se tempère souvent d'un comique prompt à la blague, et c'est paradoxalement dans les proses que l'on trouve des préciosités, des mots rares, qui ne poussent pas dans le tout-venant des dictionnaires : angor, anérète, alfridarie... Cela dit, c'est la même voix qu'on entend, ainsi que dans les entretiens avec Jean-Claude Lamy, d'une lecture fort divertissante. On y trouve nombre d'anecdotes intéressantes sur l'Académie Goncourt, l'impérialisme que voulut y exercer Aragon, avant de la quitter ; sur tels illustres contemporains, sur l'infernal Mauriac écrivant à propos de René Bazin : *« Votre oncle était un bon écrivain, un vrai chrétien, mais très peu intelligent. On a beau dire : bien que les romanciers trop intelligents subissent un sérieux handicap, mieux vaut cet excès que l'autre. Votre oncle dépassait la mesure.* Etc. » ; sur la famille, surtout, les hommes originaux et la terrible mère, la Folcoche pétrie de haine, qui provoqua la vocation de son fils, et revint mourir chez lui. Une mère et une famille qui, pour leur survivre, exigeaient une trempe d'acier.

DEPUIS Gide et son *« Familles, je vous hais »* – qui ne l'empêcha pas d'hériter, toutefois, – on sait que les liens du sang préparent et nourrissent les bons auteurs et les longues intrigues. Michel Mohrt a choisi de nouer celle de *On liquide et on s'en va*, titre qui avait déjà inspiré San Antonio, autour d'une maison au bord de la mer, Les Tilleuls, et des membres de la famille qui l'occupent le temps des vacances. Il y a la vieille M^me^ L'Héritier, quatre-vingt-quatre ans, sa fille, Hélène, et ses deux fils, Horace et Hélie. L'un est marié, a deux grands enfants, Héloïse et Hervé. L'autre non, mais on lui tourne autour. Hélie est écrivain, le célibat lui sied. Horace fait des affaires, de mirobolantes et fragiles affaires, entourées d'un peu de mystère. Tout n'est pas limpide, bien sûr, il se pourrait que la femme d'Horace ait été la maîtresse d'Hélie, et que le jeune Hervé soit le fils de son oncle plutôt que de son père. Broutilles.

Les choses se corsent à la mort de la vieille M^me^ L'Héritier, clé de voûte d'une cohabitation instable. Hélie est le plus attaché à la maison, mais n'a pas les moyens de racheter leur part aux autres, et comme dans toute indivision qui se respecte, tout le monde se divise et se fâche.

Michel Mohrt rappelle la définition de la sotie par Littré : *« Pièce de notre ancien théâtre, au quinzième siècle et au commencement du seizième siècle, sorte de satire allégorique dialoguée, où les personnages étaient censés appartenir à un peuple imaginaire nommé le peuple sot ou fol, lequel représentait, aux yeux des spectateurs, les dignitaires et personnages du monde réel.* »

Le terme est on ne peut mieux approprié à *On liquide et on s'en va*, presque entièrement dialogué (un producteur de cinéma ou de télévision devrait s'y intéresser). Michel Mohrt montre avec beaucoup d'intelligence et d'habileté comment nos conversations en famille peuvent abriter des ressentiments retors sous le vernis d'une aimable idiotie. Ce n'est pas le jet noir de seiche de Bazin ; ici, on est entre bourgeois, on travaille dans le gris flanelle, la brume bretonne. Mais là, aussi, on finit par s'en aller.

---

**DÉPOSITION**
**Journal (1940-1944)**
*de Léon Werth.*
*Présentation et notes*
*de Jean-Pierre Azéma,*
*texte de Lucien Febvre.*
*Ed. Viviane Hamy, 734 p., 199 F.*

**33 JOURS**
*de Léon Werth.*
*Ed. Viviane Hamy, 154 p., 99 F.*

HISTOIRES LITTÉRAIRES

*par François Bott*

# Le retraité de Saint-Amour

CE qui frappa Valery Larbaud la première fois qu'il rencontra Léon Werth, ce fut sa robe de chambre. Car elle tenait du *« burnous »* et du *« froc »* de moine. Il y a comme cela des petites choses qui étonnent et qui restent. Après, on s'interroge pour comprendre ce qu'elles voulaient dire. Comme si le mystère de telle ou telle existence se résumait là... Valéry et Léon devinrent des amis, même s'ils se disputaient souvent. Pendant les années 10, ils se livraient, tous les deux, à *« des parties de billard philosophique »*. Leurs idées se heurtaient si rudement que l'on aurait pu les croire fâchés à la fin de leurs conversations.

Léon avait mauvais caractère. Il ne manquait pas d'exprimer ses dégoûts. Tandis que Valery était, non pas indulgent, mais désabusé. *« Je m'étais aperçu,* dirait-il, *que la haine c'est du temps perdu, et que s'occuper des imbéciles et des méchants c'est leur faire trop d'honneur.* » Cependant, il ajouterait : *« Mon contradicteur me montrait mon devoir, qui était de fortifier en moi certaines aversions que j'aurais pu laisser s'endormir.* » Et Léon saurait gré à Valery de n'avoir pas déconsidéré ses *« emportements »* ; de ne pas les avoir *« rabaissés »* au rang de *« la polémique »*. Il n'aimait pas ce mot. Allez savoir pourquoi ! A cause de l'idée de guerre, peut-être...

Dans les lettres qu'il envoyait à Léon Werth, Valery Larbaud parlait des fleuves, des rivières et de l'espèce humaine. Il comparait les courbes de la Saône à des *« mains de jeune fille du monde »*. La Saône... C'est à cause d'elle que Léon Werth avait raté le concours général d'histoire, quand il poursuivait ses études à Lyon. Son ami Lucien Febvre, qui était comme lui de l'année 1878, raconterait cette affaire, dans laquelle les candidats avaient à « traiter » les états généraux de 1614 : *« Il faisait très chaud, très beau. (...) Fendre les eaux violentes du Rhône ou se laisser porter par les eaux nonchalantes de la Saône... Comment résister? Léon Werth ne résista point. Sur la belle feuille de papier qu'on lui avait remise, il (...) inscrivit ce texte lapidaire :* « Les états généraux de 1614 furent des petits états généraux de rien du tout. » *Signé : Léon Werth.* » Ensuite, il partit se baigner...

Il détestait ce que notre époque préfère : les gens qui paradent et se font applaudir pour leur vulgarité, car ils ont donné des gages à la conspiration de l'imposture... Et l'on sait que les époques se méfient toujours de ce qui ne leur ressemble pas. C'est sans doute la raison pour laquelle Léon Werth (qui mourut le 13 décembre 1955) a passé tant d'années « au purgatoire »...

DEPUIS quelques mois, on le redécouvre grâce à Viviane Hamy. Après avoir réédité son roman, *la Maison blanche*, et les chroniques intitulées *Voyages avec ma pipe*, elle publie maintenant *33 jours* et *Déposition*. *33 jours*, c'est le récit que Léon Werth fit de l'exode de juin 1940. Ce texte était resté inédit jusqu'à présent. On a peine à le croire devant un tel morceau de bravoure. Déjà, la préface est un petit chef-d'œuvre, dans sa brièveté : *« C'était le temps où ils étaient corrects, qui précède le temps où ils nous donnèrent des leçons de politesse.* » Quant à *Déposition*, ce titre recouvre le journal que Léon Werth écrivit de l'été 1940 à l'été 1944.



Le 10 juin 1940, il se promenait sur les Champs-Elysées. Il se rassurait en constatant que les pelouses continuaient d'être arrosées. Lorsque la guerre arrive, elle paraît tellement incroyable que l'on se raccroche aux évidences de la vie quotidienne. Et quoi de plus évident que des pelouses? Quel spectacle symbolise davantage la tranquillité de l'existence? *« Paris, c'est Paris, et il n'est pas possible que les Allemands y entrent »*, se disait Léon Werth. Il partit quand même le lendemain matin, se persuadant qu'il prenait comme d'habitude la route de Saint-Amour, où se trouvait sa *« maison de vacances »*, et qu'il y serait dans l'après-midi. Chef-lieu de canton du Jura, Saint-Amour était à 400 kilomètres de la capitale. Et ce genre de voyage n'effrayait personne...

*« Porte d'Italie, Villejuif, Thiais. La circulation est comme en semaine »*, raconte Léon Werth. Mais très vite, *« la route s'encombre comme un dimanche soir »*. Et *« nous sommes pris,* écrit-il, *dans une interminable caravane »*. Le soir, il aura parcouru seulement 16 kilomètres... Car toute la France fuyait sur les routes. Et cette fuite au ralenti ressemblait à une fantasmagorie. *« C'est le royaume du matelas,* remarquait Léon Werth. *On croirait que la France est le pays du matelas.* » Dans la mémoire française, l'exode est resté comme une sorte de cauchemar éveillé. C'était une drôle de façon d'apprendre la géographie. De savoir où se trouvaient Montargis et Ouzouer-sur-Loire, par exemple...

L'essence devenait une obsession. Il fallait s'en procurer pour continuer le voyage. Mais *« les nouvelles concernant l'essence »* et *« celles concernant la guerre »* circulaient comme ces *« mythes »* dont l'origine demeure toujours mystérieuse. Dans un hameau, Léon Werth reconnut *« le visage de Voltaire jeune »* parmi les figures des paysans qui se tenaient sur la place. Malgré Voltaire, il éprouva le sentiment de *« n'être plus en France »* quand il rencontra l'armée allemande. Jusqu'alors, il n'avait pas *« cru à la totalité de la défaite »*. Il y songeait comme à ces graves maladies que l'on espère ne pas avoir attrapées. Le récit est rempli de notations de ce genre, qui prouvent le cousinage de Léon Werth et d'Henri Calet. Ils ont la même façon narquoise de s'étonner.

LÉON WERTH arriva le 13 juillet seulement, à Saint-Amour. Il avait mis trente-trois jours à parcourir 400 kilomètres. *« Je retrouvais mon fils, la paix des champs, la terre et le ciel familiers »*, écrit-il. Le village comprenait alors deux mille habitants. A 30 kilomètres de Bourg-en-Bresse, c'était *« la France profonde »*, comme on dit. Mais elle convenait à Léon Werth, lequel devait se cacher, étant d'origine juive. Il allait vivre la majeure partie de l'Occupation dans cet endroit. C'est vers la fin de juillet qu'il commença de tenir son journal. Il le présenterait comme le reflet de ses *« ruminations »*...

Mais celles-ci composent l'un des témoignages les plus riches sur les *« années noires »*. Car Léon Werth a dépeint les états d'âme de la population française, à travers le microcosme de Saint-Amour. La France adore le Café du commerce pour traiter de la politique, de la guerre ou de je ne sais quoi : la signification de l'existence, le championnat de football et le prix des pommes de terre... Aussi, Léon Werth passait des heures à la buvette de la gare, afin d'écouter les propos des gens. Les habitants de Saint-Amour adoptaient, en général, cette attitude ou cette philosophie que l'on appelle l'« attentisme ». Ils évaluaient les chances de la « carte » anglaise ou allemande. Ils jouaient, en somme, *« leur patrie aux cartes »*. A ce tableau du village, s'ajoutent les réflexions toujours aiguës de Léon Werth sur la nature, sur l'histoire et sur lui-même.

Parlant de Lucien Febvre, qui était son *« voisin de campagne »*, il raconte comment cet historien se servait des *« vieilles pierres »* et savait en *« extraire la vie »*. Mais, en 1940, l'histoire pénétrait chez Lucien Febvre, sans avoir été invitée... *« Il paraît que le maréchal a le regard clair »*, écrivait Léon Werth, rappelant que *« le bleu vide du regard »* était le trait commun des *« vieux militaires »* et des *« vieux domestiques de famille »*. Et le 4 avril 1944, il noterait : *« Je me méfie de ceux qui parlent sans cesse de la France éternelle. (...) Je préfère Michelet, aimant la France comme une personne. Aux raisons que nous avons d'aimer un être s'ajoute celle-ci qu'il est fragile et unique.* » C'est en janvier 1944 que Léon Werth retrouva Paris. Reclus dans son appartement de la rue d'Assas, il se promenait à la tombée de la nuit et se réjouissait quand il apercevait les lumières d'une modeste boutique...

HISTOIRE LITTÉRAIRE

# Un homme, une femme

*L'amour de Madame Simone et d'Alain-Fournier*

**ALAIN-FOURNIER/MADAME SIMONE**
**correspondance**
**(1912-1914)**
*Edition établie, préfacée et annotée par Claude Sicard, Fayard, 346 p., 145 F.*

Elle a trente-cinq ans, il en a vingt-six. Un jeune homme tendre réconcilie ses rêves d'adolescent et ses exigences sexuelles dans les bras d'une femme attentive. On pense à Léa et à Chéri. On pense aussi au sempiternel trio bourgeois des mélos de boulevard. Ce pourrait être le récit d'un adultère début de siècle. C'est l'histoire d'un grand amour.

Elle, c'est Pauline, au théâtre Madame Simone. Lui, c'est Henri, le jeune écrivain Alain-Fournier. Henri Fournier rencontre Pauline, née Benda, en mai 1912, lorsqu'il devient le secrétaire de son mari, Claude Casimir-Périer, le fils de l'ancien président de la République. Sur scène, elle sublime la déception de deux mariages ratés. Il vient d'écrire *le Grand Meaulnes*. Claude Sicard publie leur correspondance inédite. Deux ans de passion. Alain-Fournier lègue aux fantômes son rôle d'amoureux transi : Yvonne de Quiévrecourt, *alias* Yvonne de Galais, n'est plus qu'un personnage de roman. Madame Simone est une femme mûre, consciente des mirages du blé en herbe, mais pressée d'être heureuse.

La mort d'Alain-Fournier *« disparu à l'ennemi »* le 22 septembre 1914, nous incline à lire cette histoire d'amour dans la perspective d'une fin tragique qui offrit au réel une conclusion digne de la fiction. Alain-Fournier et Simone pressentent-ils l'importance de ce véritable roman épistolaire ? Ils se comparent à Héloïse et Abélard, lisent *la Nouvelle Héloïse* et découvrent *Anna Karenine*.

Leur correspondance, scrupuleusement annotée par Claude Sicard avec toutes les précautions d'un biographe rigoureux, nous bouleverse. Après la version exaltée et quelque peu édulcorée de Madame Simone, *Sous de nouveaux soleils*,



BIBLIOTHEQUE DES ARTS DECORATIFS/JEAN-LOUP CHARMET

*Madame Simone en 1910.*

et celle, partisane, d'Isabelle Rivière, *Vie et passion d'Alain-Fournier*, qui associe la mémoire du frère adoré et l'image du *Grand Meaulnes*, les lettres des deux amants restituent enfin l'authenticité d'une passion physique.

Les lettres d'Alain-Fournier et de son amie sont certes un important document biographique, mais davantage la chronique d'un unique amour. L'effervescence du vocabulaire alors à la mode – dans la veine des poèmes de Renée Vivien – déborde parfois des tirades de Madame Simone en des *« que je t'aime et que je te désire et que je meurs sans toi »* redondants, mais lorsque le couple aborde la réalité du plaisir, le dialogue tremble de sincérité et d'angoisse.

Au bout d'un an de graves préliminaires, Simone et Henri couchent ensemble. C'est, pour chacun d'eux, la découverte magique de la plénitude amoureuse. Il s'étonne du *« côté physique de la question »* jamais inassouvi : *« J'ai beaucoup pensé aussi, puisqu'il faut tout vous dire, à ce moment où, me prenant sur vous, vous écartez et remontez vos genoux, à ce mouvement si beau que vous faites, afin de mieux vous ouvrir à moi. »* Elle s'exalte dans l'incantation du plaisir octroyé par un corps jeune et insatiable : *« Viens, viens, j'ai soif de toi, viens me guérir, viens encore me combler de joie par ta présence, ton amour, ton corps, ton cœur et ce spectacle enivrant de ton plaisir. »*

Henri tente d'acclimater Pauline à son univers, lui racontant ses joies simples et campagnardes, avec la fière humilité des amoureux éblouis. Pauline commente peu sa vie d'actrice célèbre – évitant à juste titre de blesser la jalousie de son jeune amant. Dans son rôle de Phèdre comblée, elle se brûle au désir en de longues phrases essoufflées, quelque peu déclamatoires mais toujours lucides : *« Mon enfant ! Comme parfois la force et la tristesse de mon amour me fait mal, comme j'ai peur de peser sur ta jeunesse, comme j'ai peur de porter en moi, avec moi, je ne sais quel accablant chagrin. »*

Le chagrin ternira leur liaison, qui ne peut toujours pactiser avec la morale et le temps, même si chaque lettre se veut un hymne victorieux. D'abord l'obstacle d'un mari nécessaire, employeur de l'amant, à l'intention duquel certaines lettres sont codées. Puis la blessure secrète : Simone se fait avorter de l'enfant d'Henri. Et, deux ans après leur rencontre, pendant deux immenses semaines, les lettres sans destinataire de Pauline. Elle ignore le décès d'Henri. Puis elle rejoint Madame Fournier dans le deuil du *« petit, de l'enfant »*.

C'est le discours inépuisable – aux mots si vite épuisés – de la passion qui ne peut se nourrir que de se dire. Henri raconte ses désarrois d'auteur qui frôle le prix Goncourt. Simone dit ses nuits solitaires à l'hôtel. Elle suggère aussi parfois sa jalousie pour cette jeune fille trop pure qui hante *le Grand Meaulnes*. Mais l'essentiel de leur correspondance, ce sont deux ans d'une intimité frénétique et secrète. Une tentative d'anéantissement du temps, la litanie de l'amour pour conjurer par des mots la solitude que la jouissance ne peut abolir : *« Ma femme, ce désir immense et brûlant et dévorant et brutal et délirant, l'aurais-je pour toi, ma beauté, si tu n'étais pas mon grand amour, ma vérité, ma confiance et ma foi, ma vie, mon épouse, ma femme. »*

**Hugo Marsan**

# Martin du Gard ou la vie manquée

*Les premiers écrits intimes de l'auteur des « Thibault »*

**JOURNAL**
**T. I, textes autobiographiques 1892-1919**
*de Roger Martin du Gard. Edition établie, présentée et annotée par Claude Sicard, Gallimard, 1 093 p., 350 F.*

Le premier tome du *Journal* de Martin du Gard (1881-1958) vient de paraître : il est constitué d'un montage chronologique de textes autobiographiques datés, décrivant les années 1892 à 1919. L'écrivain avait en effet souhaité, pour accompagner l'édition de son véritable journal intime, tenu de 1919 à 1949 (que l'on découvrira dans les deuxième et troisième volumes), que soient établis en amont et en aval un « prologue » et un « épilogue ».

*« Je me dis que si je claquais demain et si mes amis hésitaient, en souvenir de moi, entre une brochure « in memento » ou une publication intelligente de quelques fragments significatifs, ma préférence de candidat-défunt va, sans aucun doute, vers la publication des documents plutôt que vers l'expression touchante de leur amitié. »* L'éditeur de l'ensemble du *Journal*, Claude Sicard (1), a su mettre en œuvre, à partir d'une impressionnante masse de documents, cette « préférence » exprimée dans une lettre à Jean Blanzat, le 22 janvier 1937 (que l'on peut lire dans le septième volume de la *Correspondance générale* de Roger Martin du Gard).

Dans ce premier livre, il y a donc aussi bien des souvenirs d'enfance rédigés à l'âge adulte, de la correspondance, des « fiches de travail » thématiques destinées, à partir de 1908, à enrichir l'œuvre future, que des récits de voyage, des notes prises pendant la guerre sur de *« petits agendas souillés de cambouis et de boue »*, ou un embryon de journal intime, tenu depuis janvier 1918 sans grande régularité.

Mais c'est essentiellement la masse des lettres adressées à sa femme Hélène, à ses plus proches amis – Gustave Valmont, André Fernet, Pierre Margaritis ou Marcel de Coppet – qui tend à former la trame d'un autoportrait très dense. Et probablement faut-il, en l'occurrence, élargir la traditionnelle définition du journal intime et considérer qu'en cette période de formation intellectuelle, d'inquiète production littéraire et de troubles historiques, les lettres « perpétuellement en train » qu'il écrivit, avec profondeur et lucidité, en jouaient très consciemment le rôle.

On y trouve d'ailleurs toute sa vie de sa dixième à sa trente-neuvième année, reconstituée avec une précision étonnante : sa vocation romanesque se décida très tôt et s'exprima avec *détermination*, malgré la défiance parentale, les difficultés financières, son manque de connaissance du milieu éditorial ; lire France, Renan, D'Annunzio ou Gorki lui donnait envie de surmonter ses incertitudes, et il prit d'emblée comme maîtres Montaigne, Ibsen, Tolstoï, Stendhal, Rolland.

## « A l'encontre de mon temps »

Amoureux malheureux d'Hélène Hoche, *« ce songe creux »*, il connut l'isolement du monde sensible de la jeunesse, mais *« la curiosité des sexes »* à laquelle il s'abandonna peu à peu fit *« place nette »*. Dès 1904, il théorisait la « fabrication » de ses romans à venir, en rupture par rapport au naturalisme et au psychologisme : *« Cela serait bref et fermé, télégraphique, compréhensible parce que court et clair. Et la vie sortirait de partout, dans les grandes marges, non pas vue à travers les dissertations d'un ancien rhétoricien, mais cueillie dans le réel, à peine transformée – le minimum de transformation ! »* Cette ambition littéraire lui valut une vraie solitude, dont il souffrait et jouissait à la fois : *« Je marche, et de plus en plus nettement, à l'encontre de mon temps. »*

En 1905, il s'éprit de celle qui devint sa femme, Hélène Foucault, mais cet amour d'inclination allait se détériorer au fil des années, malgré le respect et la franchise témoignés mutuellement. Sa méfiance des coteries littéraires et parisiennes était déjà bien établie, bien qu'il ait, dès 1912, apprécié, avec reconnaissance et justesse, le soutien du groupe de la première NRF – Jean Schlumberger, Gaston Gallimard, André Gide essentiellement. L'année d'après, il s'engagea, plein d'espoir, avec Jacques Copeau dans l'aventure du théâtre du Vieux-Colombier.

La guerre, qu'il fit tout du long comme adjudant en première ligne avec ses hommes, broya tous ses projets de travail, d'amitié et de vie. Quand il s'en échappa enfin, il n'était plus le même homme dans un monde où son rationalisme ne commandait plus rien ni personne : en famille, lui qui avait imposé ses idées, bien arrêtées dans leur libéralisme, sur l'éducation de son enfant, et avait tenté, en irréductible athée, de la soustraire à la foi catholique de son épouse, céda le pas. Mais on ne peut croire à son inconscience, à son aveuglement quand il écrivit à son *alter ego*, Marcel de Coppet : *« Remplace-moi un peu. »* De fait, il remit sa fille Christiane entre les mains de son meilleur ami et gagna un impossible gendre du même âge que lui. Le père se fourvoya probablement, mais l'écrivain, méthodiquement, continua à mettre en fiches, tout au long de ces années, paysages, situations, intrigues et, pour un dossier intitulé « Mort », des scènes d'agonie de ses parents ou de ses proches.

Martin du Gard ne prétendait pas à une morale sans tache ni à une clairvoyance psychologique sans erreur, et l'aveu maîtrisé de ses facilités et de ses travers, son besoin incessant de faire le point sur lui-même, sa pudeur (rien ne transparaît dans ce volume de son homosexualité), sa modestie, son respect des autres et de soi-même, sa *« grande facilité d'affection »*, sa solitude un peu hautaine, son éprouvante franchise, confirment les axes d'une personnalité très estimable, déjà dévoilée par les sept volumes publiés de sa *Correspondance*, et s'attachant à montrer en société une forme d'humanisme individualiste et courtois.

Mais ce qui le rend vraiment proche, familier, c'est l'expression très âpre, dans ce « prologue » à son *Journal*, de ses angoisses et de ses hantises : la mort, en premier lieu, qui aura pesé de tout son poids sur son existence, mais aussi le temps qui passe (*« hâtons-nous de vivre*, écrit-il en 1908 alors qu'il n'a pas *trente ans, à peine allons-nous en avoir le temps »*), sa laideur, la dégradation du sentiment, l'emprise paralysante de la famille et des importuns, les horreurs de la guerre et de ses militaires.

*« Il faudra que je raconte*, écrivait-il en février 1913, *pour servir de leçon, l'histoire tragique de ma vie manquée, manquée à cause de ma fausse sentimentalité, ma tolérance, mon libéralisme, ma bonté. »* Ce sera chose faite, en principe à l'automne de l'année prochaine, quand paraîtront, ensemble, les deux autres volumes de ce complexe édifice autobiographique.

**Claire Paulhan**

(1) Claude Sicard, professeur à l'université de Toulouse-Le Mirail, est l'auteur d'une thèse sur Roger Martin du Gard, *les Années d'apprentissage littéraire* (1881-1910), éd. Champion, 1976.

★ Signalons également, dans la collection « Les Cahiers de la NRF », les actes du *Colloque International de Nice, 1990* (Gallimard, 236 p., 138 F) et la livraison d'octobre de la revue *Europe*, à laquelle ont, entre autres, collaboré Claude Sicard, éditeur du *Journal* de Roger Martin du Gard, et Maurice Rieuneau, éditeur de la *Correspondance générale*.

ACTUALITÉS

## EN POCHE

### Comprendre la guerre yougoslave

Le conflit qui fait rage actuellement en Bosnie-Herzégovine n'est pas près de se terminer. *Tel est le point de vue pessimiste,* mais réaliste, de Joseph Krulic, l'un des quatre auteurs – *historiens et politologues* – qui dans un petit livre précis et facile à lire, même pour les non-spécialistes, permet en moins de deux cents pages de mieux comprendre les origines et les causes de cette tragédie, les lourdes responsabilités du communisme et de Tito, et la montée ensuite des nationalismes – serbe, croate, slovène, etc. Car il ne s'agit pas d'un conflit militaire classique *« entre des Etats se reconnaissant mutuellement »* mais d'une guerre *« entre peuples désireux d'occuper durablement un territoire »* qui rappelle celle du Liban.

*La guerre* civile yougoslave *« n'est pas plus civile que yougoslave »* rappelle Jacques Rupnik, *« elle n'oppose pas deux parties d'une nation mais des nations entre elles »*. La Yougoslavie est née dans l'espace balkanique en 1918 au nom du droit des nations à l'autodétermination. Elle est morte en 1991 au nom de la même idée, écrit-il, avant d'analyser les enjeux internationaux de cette guerre, et l'attitude, les erreurs, des Etats-Unis et des Européens qui n'ont pas saisi à temps – c'est-à-dire lors de l'arrivée au pouvoir des nationalistes – que l'éclatement de la *fédération était inéluctable.*

**A.D.**

▶**De Sarajevo à Sarajevo : l'échec yougoslave**. *Sous la direction de Jacques Rupnik, Editions Complexe. 160 p., 56 F.*

• La collection « Petite Vermillon », aux éditions de La Table Ronde, se veut réservée à des auteurs peu ou mal connus, des œuvres insolites ainsi que *des livres à* vocation clairement universitaire mais devenus introuvables. Les quatre premiers titres qui inaugurent cette collection illustrent assez bien cette vocation à facettes multiples : *Auteuil* de Jean Freustié *(222 p., 35 F), La Paix* d'Ernst Jünger (161 p., 35 F), *Vie de Monsieur Descartes* d'Adrien Baillet (303 p., 45 F), enfin *Monsieur de Phocas* de Jean Lorrain, roman initialement publié au tournant du siècle et fortement *teinté d'autobiographie* (246 p., 45 F).

• *La collection « Biblio » du* Livre de poche présente *le Faussaire* de Yasushi Inoué (nº 3 184), un recueil de trois nouvelles inspirées de l'univers de solitude et de noirceur qui caractérise l'auteur japonais. La traduction est due à Catherine Ancelot. Dans la même collection, deux récits d'Ismaïl Kadaré sous le titre *l'Année noire* suivi de *le Cortège de la noce s'est figé dans la glace,* traduits de l'albanais par Jusuf Vrioni et Alexandre Zotos (nº 3 183).

• Robert Laffont, dans sa collection « Bouquins », édite les grands romans historiques d'Alexandre Dumas : *la Reine Margot* et *la Dame de Monsoreau (regroupés en un seul* volume, 1 399 p., 150 F) et *les Quarante-Cinq* (1 020 p., 130 F).

• Toujours dans les classiques, à signaler plusieurs titres dans la collection « Foliothèque » de Folio : Jean-Yves Pouilloux commente *Fictions* de Jorge Luis Borges (nº 19), Jean-Jacques Hamm *le Rouge et le Noir* de Stendhal (nº 20), Thierry Laget *Du côté de chez Swann* de Marcel Proust (nº 21), et Bernard Pingaud *l'Étranger* d'Albert Camus (nº 22). Cette collection est *destinée aux étudiants* désireux d'approfondir leurs *connaissances des grands classiques* grâce à un essai, un dossier et une iconographie sur l'auteur et son œuvre.

## DERNIÈRES LIVRAISONS

### *Littérature française*

OUVRAGE COLLECTIF : *Philippe Soupault le poète.* – Un ouvrage qui réunit études, textes de conférence, bibliographie exhaustive de l'œuvre non journalistique de Soupault, ainsi qu'un roman conservé dans la bibliothèque de Blaise Cendrars, daté de 1919 et intitulé *Voyage d'Horace Pirouelle,* fort différent d'un ouvrage publié sous le même titre en 1925. (Editions Klincksieck, 394 p., 240 F.)

PRIX DU JEUNE ECRIVAIN 1992 : *La Pluie au crépuscule et autres nouvelles.* – La lauréate de ce prix est une Chinoise de dix-neuf ans, Xiaoyi Yuan. Les autres textes sont, tous, dus à des jeunes de moins de vingt-trois ans, sélectionnés parmi six cents envois (Le Monde-éditions, 168 p., 95 F).

JEAN-MARIE CATONNÉ : *Queneau.* – L'œuvre de Queneau et le personnage ont été commentés mille et une fois. Mais Jean-Marie Catonné fait le pari d'offrir à l'amateur une nouvelle piste de lecture : *« Comment lire Queneau ? Impossible de s'en tenir à un Queneau immédiat, rigolo, emprisonné dans ses calembours. Ni de réduire son œuvre à une simple illustration transposée de sa pensée »* (Les dossiers Belfond, 294 p., 140 F).

GILBERT DURAND : *Figures mythiques et visages de l'œuvre. De la mythocritique à la mythanalyse.* – Par rapport à diverses œuvres littéraires *(Stendhal, Baudelaire, Zola...) et picturales (Bosch, Rubens,* Rembrandt...), G. Durand applique une « mythocritique » : il repère grâce aux *« redondances sémantiques »* les mythes de référence qui transparaissent derrière les œuvres d'un auteur (Dunod, 358 p., 145 F).

COLETTE BECKER : *Lire le réalisme et le naturalisme,* et JACQUES BONY : *Lire le romantisme.* – Deux ouvrages qui, à partir du contexte *historique, social* et idéologique, *abordent certains auteurs importants* grâce à de nombreux extraits commentés illustrant le courant auquel ils se rattachent. Anthologie, chronologie et index complètent ces livres destinés aux étudiants en lettres ou à ceux qui souhaiteraient approcher différemment les grands courants artistiques (Dunod, respectivement 202 p. et 232 p., 85 F chacun).

PROSPER MÉRIMÉE : *Lettres libres à Stendhal* suivi *de H. B.,* préface de Guy Goffette. Littérature et licence vivaient depuis trop longtemps une idylle cachée. Un concubinage inconvenant. Agnès Hirtz, dans la nouvelle collection « Les Licencieux », collection qu'elle dirige chez *Arléa, a décidé de les unir au grand jour. Dans ce premier volume,* Prosper Mérimée conte à son ami Stendhal, dans une correspondance intime, frasques irrévérencieuses ou anecdotes scandaleuses. (Ed. Arléa, coll. « Les Licencieux », 128 p., 89 F.)

EFFE GEACHE : Une nuit d'orgie à Saint-Pierre Martinique, préface de Raphaël Confiant. Ce petit roman licencieux, publié en 1892 par un énigmatique Effe Géache ou F. G. H. (l'auteur appartiendrait à l'élite *cultivée blanche créole) fait la nique à la bienséance.* Il trousse, à la manière créole, le portrait de trois jeunes gens en quête de « matadors », nom donné à l'époque aux cocottes et courtisanes martiniquaises. (Ed. Arléa, coll. « Les Licencieux », 160 p., 98 F.)



# Passage en revues

## *Idées, histoire, sociétés*

• La philosophie française se porte bien. Elle est en crise, bien sûr – crise de l'enseignement *philosophique, liée à la crise* plus générale du système scolaire ; crise de la relation entre l'omniprésente histoire de la philosophie et la création philosophique, conflit entre la tradition « continentale » et l'inspiration anglo-saxonne, – mais cette crise même est génératrice d'une belle richesse. C'est ce qui ressort le plus clairement du numéro spécial que le Débat *consacre à « La philosophie qui* vient ».

*Pour ne pas* créer d'artificielles hiérarchies, les interventions des membres choisis de la « nouvelle vague philosophique » – leur âge tourne autour de la quarantaine – sont présentées par ordre alphabétique. De Daniel Andler, spécialiste des sciences cognitives, à Yves-Charles Zarka, éditeur des œuvres de Hobbes et directeur d'un groupe de recherches sur la *philosophie éthique* et *politique* du dix-septième siècle, vingt et un hommes et quatre femmes seulement composent ce paysage en forme de bilan provisoire, dessinent leur parcours, indiquent les chantiers de leurs projets.

On serait bien en peine après lecture de définir une « école française » de philosophie. Ce qui frappe au contraire, c'est l'étonnante diversité des approches conceptuelles et sensibles, la dispersion des intérêts : on ne s'affronte même pas, on se situe sur des îles qui paraissent éloignées par des milliers de kilomètres. François Azouvi demande une histoire de la philosophie qui soit réellement historique, Catherine Chevalley s'intéresse aux problèmes que pose à la philosophie la *mécanique quantique,* Roger-Pol Droit et Robert Maggiori s'interrogent sur la critique philosophique dans la presse d'information, Alain de Libéra sur le retour de la philosophie médiévale, Alain Renaut et Marc Richir sur l'avenir même de la philosophie dans nos sociétés, André Laks sur le concept d'herméneutique, Barbara Cassin sur la sophistique... (*Le Débat.* Gallimard. 272 p., 100 F.)

• Etienne Balibar introduit le numéro de Genèses consacré à la naissance, entre 1789 et 1848, des trois grandes idéologies politiques modernes, le conservatisme, *le libéralisme* et le socialisme. Il ne s'agit pas de revenir une fois de plus sur l'analyse de ces idéologies mais, comme le font Pierre Macherey, Eric Hobsbawm et Domenico Losurdo, de décrire historique*ment leur genèse, en France,* en Allemagne et en Italie et d'essayer de comprendre comment s'ancrent ces discours dans la réalité sociale, comment les idéologies se matérialisent. Comment, en particulier, le socialisme et le libéralisme ont une unité idéologique originelle qui éclate sous l'effet du mouvement social, sous-tendu par la position de classe. Au bout de l'enquête, une *interrogation sur* la notion même d'idéologie : est-elle simplement un « effet » de l'antagonisme social ou en constitue-t-elle de manière autonome une composante ? (*Genèses,* nº 9. Editions Belin. 176 p., 90 F.)

• C'est à une idéologie d'apparition plus récente, l'écologie, qu'Actuel Marx consacre sa livraison du deuxième semestre, *sous un titre paradoxal* : « L'écologie, ce matérialisme historique. » Mais les auteurs relèvent le défi de manière assez convaincante. Certes, ils n'ignorent pas que l'écologie est apparue, historiquement, en marge voire en opposition au socialisme. Mais en *« revisitant l'œuvre fondatrice de Marx »,* André Gorz, James O'Connor, Denis Duclos, Ted Benton et Jacques Bidet, *tout en reconnaissant* qu'il y a dans le concept marxien de « procès de travail » la possibilité d'une dérive productiviste, montrent bien qu'à condition d'opérer certains redressements théoriques, de combler les imprécisions et les lacunes, Marx, débarrassé de ses exégètes abusifs, le marxisme a encore beaucoup à apporter à la réflexion écologique et que ce *qu'il a à lui apporter est unique.* (*Actuel Marx.* nº 12. PUF, 224 p., 120 F.)

• Signalons un autre intitulé paradoxal, celui de Politiques qui annonce : « Université : le niveau monte. » En fait, c'est le niveau de l'inquiétude qui est en hausse et, plus classiquement *que l'annonce* son titre, la revue dresse un état des lieux de l'enseignement universitaire et esquisse les conditions d'une rénovation qui ne soit pas un pas supplémentaire vers la destruction de cette université dont *Michel Crozier disait déjà il y a* vingt ans qu'elle n'intéressait plus l'establishment français qui *« n'a que faire de ses facultés, il a son recrutement et sa formation séparés ».* (*Politiques,* nº 4. Quai Voltaire. 176 p., 100 F.)

# L'avenir de la lecture

## *Un conclave des clubs de livres réuni par Berstelsmann à Madrid*

**MADRID**

*de notre envoyée spéciale*

Second groupe mondial derrière Time Warner, premier groupe européen dans le secteur *de la communication,* Berstelsmann avait bien fait les choses. Pour prouver qu'il s'intéresse aux idées et à la littérature, le groupe multimédia allemand – éditeur, imprimeur, entrepreneur de clubs de livres et de disques, géant de la presse magazine à travers sa filiale Gruner und Jahr et même opérateur de télévision – avait réuni, les 15 et 16 octobre, à Madrid, ses soixante-cinq clubs de lecture, qui touchent actuellement quelque 30 millions de membres. La rencontre, intitulée « Réflexions sur le livre », a eu lieu symboliquement dans les locaux flambant neuf du « Circulo de lectores » du club de livres madrilène. Créé en 1962, il fut la première tête de pont inter*nationale* d'un groupe allemand né vingt-deux ans plus tôt.

*Christian Brégou, PDG du* Groupe de la Cité, dont la filiale, Presses de la Cité, détient la moitié du capital de France Loisirs, le plus grand club de livres (4,3 millions d'abonnés), a rappelé l'état de la lecture en France. Le nombre de lecteurs s'accroît, mais la quantité moyenne de livres lus et achetés chaque année fléchit : on estime à quatre millions le nombre de lecteurs potentiels perdus en vingt ans. En outre, le lectorat est soumis à une *double tendance* : le vieillissement et la féminisation.

*Christian Brégou a enfin tenu à* souligner la double responsabilité d'une critique littéraire pratiquée *« en France, par des gens qui sont à la fois auteurs et critiques, membres d'un cercle littéraire parisien qui méprise la littérature populaire »* et du monde de l'édition. En se privant de publicité littéraire à la télévision, cette dernière assimile du même coup le livre à *« l'objet de papa et de grand-papa ».* Enfin, elle court le danger, en proposant des titres majoritairement nationaux, de ne pas coller aux goûts du public : parmi les trente-huit meilleures ventes de France Loisirs depuis 1974, trois titres seulement sont français.

Pour Neil Postman, professeur d'« écologie des médias » à l'université de New-York, puisque *« les formes de lecture sérieuse se sont détériorées, il faut proposer de nouveaux types de livres, plus courts ».* Et l'écrivain américain de célébrer *« la « novela », à mi-chemin entre la nouvelle française et le roman, façon* Des souris et *des hommes ».*

Christian Brégou a également *pointé quelques priorités.* Ainsi le système de gratuité des livres par l'Etat pèse, selon lui, sur la désaffection des jeunes pour la lecture : *« Comment un jeune peut-il être passionné par un livre quand ce livre a déjà cinq ans, voire douze, et qu'il est tout usé ? »* De même, le manque flagrant de *bibliothèques* en France (2 400, contre 14 800 en Allemagne). Il a également dénoncé le système de distribution et de prix élevés pratiqué par l'édition française.

Des approches commerciales qui n'ont évidemment pas été du goût de tout le monde. Le responsable du supplément littéraire du *Frankfurter Allgemeine Zeitung,* Frank Schirrmacher, a fait remarquer que les intervenants parlaient *« indifféremment des livres comme s'ils étaient tous de la littérature. Or, c'est précisément lorsque le livre aura perdu son rang que la lecture aura vécu ». « Cette perte d'autorité de la littérature a peut-être du bon »,* a contredit, dans les mêmes rangs, l'écrivain Hans Magnus Enzensberger. *« Je dirais même qu'elle me soulage. Quand l'écrivain était un prophète, qu'il s'appelait Mickiewicz, Gorki ou Sartre, on pouvait craindre que ces responsabilités soient un obstacle à leur créativité. Aujourd'hui, il est enfin clair que la tâche de l'écrivain ne sera plus de sauver le prolétariat ou le tiers-monde. Sa tâche sera d'écrire. Or, la poésie et les livres difficiles ont toujours résisté à la commercialisation. »*

**Ariane Chemin**



□ *Comité de soutien à José Carlos* Rodriguez Najar. – Un comité de soutien s'est formé pour la défense du poète et romancier péruvien José Carlos Rodriguez Najar, accusé par son gouvernement de mener des « actions subversives ». José Carlos Rodriguez Najar réside à Paris depuis vingt ans. Il est le gérant d'une société de voyage. Le comité de soutien souligne que les accusations portées contre cet écrivain sont totalement arbitraires et *injustifiées. José Carlos Rodriguez* Najar a publié, entre autres, *Jardin de pierres* (L'Harmattan, 1985) et *Romances d'amour profane* (L'Harmattan, 1988).

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde SANS VISA

# Memmi le sage

Le parisianisme n'est pas la qualité première d'Albert Memmi. Cet intellectuel semble s'évertuer à *fuir les modes,* à s'occuper de l'essentiel et à s'exprimer de la manière la plus simple, la plus limpide possible. Les billets qu'il a publiés ces dernières années dans *le Monde* sont inclassables. Réunis dans *un livre,* ils gardent leur côté insolite et toute leur fraîcheur.

Le titre n'a pas été choisi au hasard : il s'agit bien d'une quête du bonheur, ou, plus exactement, d'une méditation sur quelques moyens – très *simples, très humbles* – d'y parvenir.

*De l'éloge de la lenteur* à l'éducation des sens, du devoir de plaisir au pardon de soi-même, c'est une sagesse pratique que nous propose Memmi le sage. *« Chacun, écrit-il, a ses propres instants de bonheur : il s'agit simplement d'en multiplier la conscience et les occasions. »* Des pages qui sonnent juste et ne laissent jamais indifférent.

**R. S.**

▶ ***Bonheurs,** d'Albert Memmi. Arléa, 186 p., 95 F.*

# Le créole en dictionnaire

*Au temps de Joséphine* de Beauharnais, le *créole* était l'habitant blanc – on dit maintenant le *béké* – des Antilles. De nos jours, le mot *créole* désigne la langue maternelle, à base majoritaire de français, des Antillais de toutes couleurs, idiome qui d'emblée séduit l'oreille avec ses *r* estompés et ses *on* sonores. Vous ne le trouverez pas dans la poésie d'Aimé Césaire ni même dans *Eloge de la créolité,* de Patrick Chamoiseau (1), même si le créole est leur parler maternel.

*Le métropolitain « expatrié »* – un *zoreille* donc – Pierre Pinalie, chercheur en linguistique à l'Université Antilles-Guyane et époux de la jeune romancière martiniquaise Suzanne Dracius – ex-*négropolitaine* puisqu'elle a vécu en France –, *était particulièrement* bien placé pour nous donner cet attendu *Dictionnaire élémentaire français-créole* (2) car il existe surtout des lexiques privilégiant le sens créole-français.

Se plonger dans ce nouvel ouvrage (4 500 termes français avec leurs 15.000 équivalents antillais, car le créole est une langue prodigue) est un régal dès le A, entre l'amoureux (*lanmourè, kontan* ou *masibol*) et l'avorton (*mamoukatji, mouskouyon* ou *mongonyon*). *Le zut* est un peu décevant : *tjip* – avec son faux côté slave.

L'ensemble doit naturellement beaucoup au terrain pratiqué par l'auteur mais aussi à *Fondal-Natal,* la fameuse grammaire guadeloupéo-martiniquaise, publiée en 1983 chez L'Harmattan, du professeur Jean Bernabé, doyen de la faculté des lettres d'Antilles-Guyane et maître de Pierre Pinalie.

**Jean-Pierre Péroncel-Hugoz**

(1) Ecrit en collaboration avec Jean Bernabé et Raphaël Confiant et copublié par Gallimard et les *Presses universitaires* créoles en 1989 (70 p.). A propos de Patrick Chamoiseau, voir « le Monde des livres » du 4 septembre.

(2) Coédition L'Harmattan-Presses universitaires créoles, 2450 p., 130 F.

# Montreuil, capitale de la jeunesse

**Sur la place de la Mairie, le chapiteau de 8 500 mètres carrés, monté par les gens du cirque pour les gens du livre, s'est encore agrandi depuis l'année dernière pour cette huitième édition du Salon du livre de jeunesse de Montreuil, qui s'affirme chaque année davantage comme le grand événement dans le domaine du livre de jeunesse et le rendez-vous obligé de tous les professionnels (ils étaient 15 000 l'an dernier), des enfants et de leurs parents. Cette année, avec plus de 110 exposants, dont 85 éditeurs de livres et de presse enfantine de l'ensemble des pays francophones (Suisse, Belgique, Québec), avec des dizaines de milliers de livres, des débats, des expositions, des jeux, des concours, des auteurs, des professeurs, des illustrateurs, des libraires, des bibliothécaires, des lecteurs de tous âges, un budget de 11 millions de francs (dont 400 000 F de l'Etat), Montreuil sera, jusqu'au lundi 7 décembre, la capitale du livre de jeunesse.**

**Car ce Salon « de banlieue » s'est acquis en huit ans une importance nationale, et même internationale. *« La réussite du Salon,* explique Henriette Zoughebi, sa fondatrice, *réside dans une démarche originale : le mélange des publics ; le caractère ludique de la scénographie ; la volonté d'être à la fois une vitrine de la production et une défense de la création avec la présence d'auteurs et d'illustrateurs. Enfin, le décloisonnement, par un rapport intime entre littérature de jeunesse et littérature générale. »***

**Né à Montreuil à l'initiative de la municipalité et du conseil général de la Seine-Saint-Denis, le Salon aurait pu avoir la tentation, vu son succès et la lourdeur de son investissement financier, d'émigrer vers Paris. Malgré le retrait annoncé pour 1993 de la mairie, le conseil général a estimé important de le conserver en Seine-Saint-Denis. Département jeune, où 30 % de la population a moins de trente ans, qui a subi les conséquences de la crise économique, et où, plus qu'ailleurs, il était important d'avoir une véritable rencontre avec la création littéraire et artistique. Ainsi, Montreuil peut s'enorgueillir d'avoir été le premier à récompenser Patrick Chamoiseau en 1987 pour ses *Contes du pays Martinique. Au temps de l'antan,* parus chez Hatier dans la collection de Michel Chaillou (devenu Prix Goncourt avec *Texaco,* Chamoiseau sera au Salon de Montreuil dimanche 6 décembre).**



PAUL COX IN « LA REVUE DES LIVRES POUR ENFANTS »

**Le thème de l'année, « L'invitation au voyage », célèbre à sa manière la découverte de l'Amérique, conviant les visiteurs à renouer avec la tradition du voyage dans l'art et la littérature. Dès l'extérieur, un pont coloré relie la ville et le chapiteau, menant, par un parcours magique imaginé par le scénographe Yves Cassagne, comme dans un livre d'images, par sept pistes, vers sept îles, sept cavernes dédiées aux *grands découvreurs* de l'Antiquité à nos jours : grands voyageurs arabes, Marco Polo et *le Livre des merveilles du monde,* Moctezuma et Cortés, Ulysse et Sindbad, voyages dans une autre dimension avec Alice, Gulliver, Pinocchio et Don Quichotte, classiques de l'aventure avec Tom Sawyer, Croc-Blanc et le Capitaine Nemo, la conquête de l'espace, de l'Océan, du cœur de la Terre…**

**Précédant l'ouverture du Salon, dans le chapiteau encore vide, un colloque international sous le patronage de l'UNESCO réunissait, lundi 30 novembre et mardi 1er décembre, des historiens, des écrivains, des théologiens pour traiter de ces cinq cents ans d'Amérique latine, 1492-1992, tandis que trois grands illustrateurs, l'Uruguayen Alberto Breccia, l'Américain Chris Van Allburg, le Suisse Etienne Delessert, présentaient « cinq visions des Amériques » conçues pour le Salon. Après le lundi 7 décembre, le Salon se prolongera, comme les autres années, dans tout le département de la Seine-Saint-Denis, avec des expositions à Saint-Ouen (Alberto Breccia), à Saint-Denis (Etienne Delessert), à Bobigny (Chris Van Allsburg), à Pantin (jeunes illustrateurs), à Montreuil (l'Amérique latine en 700 livres). Tandis que des « malles de livres » circuleront toute l'année dans les écoles, les collèges et les centres de loisirs.**

**Y a-t-il, en ce temps où les jeux électroniques ont réalisé en trois ans un chiffre d'affaires trois fois supérieur à toute l'édition de jeunesse, une « génération Montreuil » ? … On pourrait le croire en suivant les slogans du Salon qui, d'année en année, font parler les enfants eux-mêmes : « Demain, j'attaque le chapitre suivant » (1987), « Je veux tout lire » (1989), « Dans dix ans, l'an 2000 » (1990), « Il n'y a pas que la soupe qui fait grandir » (1991). « Est-ce qu'il y a des livres qui font grandir plus vite ? », demande cette année, le garçon volontaire qui vous regarde droit dans les yeux. Parce qu'il a décidé de choisir. De ne pas lire n'importe quoi.**

N. Z.

# Crise d'adolescence

*L'édition pour la jeunesse, devenue un secteur très créatif, connaît depuis deux ans un fléchissement de son activité. Simple ralentissement ou vrai problème de croissance ?*

L'édition pour la jeunesse entre-t-elle à son tour dans une *ère d'incertitudes ?* Restructurations au sein des grands groupes, réduction globale de la production, tassement du chiffre d'affaires en 1991 (1,196 milliard de francs, – 0,33 % par rapport à 1990) : ce secteur serait-il aujourd'hui rattrapé par la « crise » de l'édition française à laquelle il semblait avoir plutôt bien résisté jusqu'à ce jour ? Et les résultats de l'année 1992 viendront-ils ajouter à la prudence qui semble gagner depuis quelques mois l'ensemble de la profession ?

Si tel était le cas, ce fléchissement interviendrait après sept années de croissance ininterrompue. En point d'orgue à cette phase d'expansion, l'édition-jeunesse a connu, en 1990, une progression de son chiffre d'affaires de 11,3 % par rapport à 1989, en francs constants, alors que le reste de l'édition ne progressait que de 0,5 % (1).

Les autres indicateurs confirment cette relative bonne santé. Entre 1988 et 1990, le nombre d'exemplaires vendus a été multiplié par 1,3 (passant de 55,8 à 77,3 millions), suivant en cela le nombre de titres édités, lui-même multiplié par 1,5 (7 245 en 1990 contre 4 850 en 1988). Des chiffres qui illustrent bien la vitalité d'un secteur dont le nombre total de titres et de nouveautés annuels a plus que doublé en vingt ans.

## « Nous sommes tous des artisans »

En 1991, l'édition-jeunesse semble donc marquer le pas, avec près de cent vingt titres en moins et – 10,3 % d'exemplaires vendus. Au total, elle représentait l'année dernière 9,3 % du chiffre d'affaires global de l'édition française et se répartissait ainsi : 5,5 % pour les livres de fiction et les *documentaires,* 2,5 % pour les albums, 1,3 % pour les bandes dessinées *« spécialement conçues pour les jeunes de moins de quinze ans »,* la part des premiers augmentant régulièrement aux dépens du reste. Bien que l'on puisse discuter de la signification réelle de ces chiffres – pour savoir en particulier « où finit la jeunesse », comment classer Tintin ou Astérix, – il faut bien mesurer, comme le souligne Jean Delas, directeur général de l'Ecole des loisirs, que *« 1,2 milliard de chiffre d'affaires pour l'ensemble de la profession, cela représente un poids économique minuscule. Allibert, le fabricant d'armoires de toilette, fait à lui seul un chiffre d'affaires plus important que toute l'édition française ! Au fond, cela signifie que nous sommes tous des artisans ».* Tous, c'est-à-dire quarante-trois éditeurs dont le marché est constitué des onze millions d'enfants fréquentant les écoles maternelles, les écoles primaires et les collèges. Un public qui, dans 60 % des cas, déclare n'aimer *« pas vraiment lire »* ou juste *« un peu »* (2).

MARIJA LUCIJA STUPICA IN « IMAGINAIRES D'ILLUSTRATEURS EUROPÉENS », SPI CENTRE POMPIDOU

Artisans, ces éditeurs le sont tout de même à des degrés divers. La concentration qui se poursuit dans l'édition-jeunesse comme dans le reste de l'édition, a considérablement renforcé le poids des deux leaders, Hachette et le Groupe de la Cité. D'après une étude de Jean-Marie Bouvaist, professeur à l'université Paris-Nord (3), ces deux groupes se partageraient à eux seuls plus de 60 % du marché. Hachette – qui réalise seulement 20 % de son chiffre d'affaires avec le livre et environ 2 % avec l'édition-jeunesse – est toujours de très loin le leader de ce secteur, contrôlant aujourd'hui, avec ses filiales Grasset-Jeunesse, Le Livre de poche-Jeunesse, Gautier-Languereau, Les Deux Coqs d'or et le partenariat Hachette-Disney, près de 40 % du marché et 60 % des « poches ».

*Le Groupe de la Cité* – avec Bordas, Presses Pocket, Nathan, Rouge et Or, Larousse, qui a créé une société avec Gallimard-Jeunesse, et France-Loisirs, qui a monté avec Bayard-Presse un club spécialisé dans la jeunesse – détiendrait un peu plus de 20 % de part de marché.

Toutefois, souligne Jean-Marie Bouvaist, malgré leur puissance financière et l'assise de leur distribution, *« Hachette et le Groupe de la Cité sont à coup sûr les structures qui ont à la fois le moins innové et le plus mal supporté la nouvelle crise que traverse l'édition depuis 1990. Réorganisations, licenciements sanctionnent des orientations qui ont voulu imposer trop brutalement aux marchés de l'édition-jeunesse les « recettes » mises au point durant les dernières décennies pour les « produits de grande consommation ». (…) Dans les grands groupes, on « invente » davantage dans le domaine des techniques commerciales (que dans celui de la création éditoriale). La distribution conditionne le produit : il faut publier vite pour limiter les immobilisations de trésorerie, alimenter les machines à distribuer et « occuper du linéaire ». Traduire ou adapter, exploiter des « séries », voilà qui réduit les délais des retours sur investissement. »* Comme dans le reste de l'édition, ce sont souvent les moyennes et petites entreprises qui accordent le plus d'importance à la recherche d'auteurs et d'illustrateurs. Après une percée spectaculaire, Gallimard-Jeunesse, qui fête cette année ses vingt ans, tiendrait aujourd'hui quelque 12 % du marché – le chiffre d'affaires de cette filiale représentant environ un tiers du chiffre d'affaires global de Gallimard.

Pour la plupart de ces éditeurs, le livre de jeunesse est une diversification : de la littérature générale (Flammarion, avec le « Père Castor », Albin Michel et, plus récemment, Le Seuil qui, avec l'arrivée de Jacques Binsztok, souhaite renforcer ce secteur) ; de la bande dessinée (Casterman) ou du secteur scolaire (Hatier, dont dépend aussi Rageot, Mango-Magnard-Jeunesse, Belin ou l'Ecole des loisirs, héritière des Editions de l'école, encore indépendante, et qui ne cesse d'affirmer, depuis vingt-cinq ans, son exigence de qualité de texte et d'image. Viennent ensuite de plus petites structures – parmi lesquelles Syros, Circonflexe, Nord-Sud, Kaléidoscope, ou Calligram, la toute dernière, lancée en octobre par Christian et Pascale Gallimard, – dont certaines fonctionnent même, avec plus ou moins d'indépendance, dans le giron d'éditeurs plus importants (Le Sourire qui mord chez Gallimard ou Ipomée chez Albin Michel) et qui, pour leur diffusion ou leur distribution, se regroupent souvent autour de Gallimard et du Seuil (4).

Depuis quelques années enfin, de nouveaux challengers sont apparus. Ce sont les éditeurs de presse qui se diversifient en venant au livre ou en accroissant sensiblement leur production (Bayard Presse, Milan) ainsi que, sur un tout autre canal de distribution, les entreprises spécialisées dans la vente en grande surface, comme Lito, Jesco ou Hemma *(lire encadré).*

Il suffit d'ouvrir un album, un documentaire ou un roman illustré pour comprendre ce que l'économie du livre de jeunesse a de spécifique. Des ouvrages tout en couleurs, cousus, cartonnés, parfois même reliés, un beau papier, une iconographie importante : *« Chaque livre d'enfant est un peu un livre d'art »,* explique Pierre Marchand, PDG de Gallimard-Jeunesse.

**Florence Noiville**

*Lire la suite page 32*

(1) *L'Edition de livres en France,* Syndicat national de l'édition, statistiques 1991.

(2) Enquête *Diapason*/Médiamétrie 1990 sur la lecture des 8-16 ans. Voir également l'article de J. F. Barbier-Bouvet, dans *Médiaspouvoirs* n° 25 et l'étude *Savoir lire*-Cofremca 1992 « Votre enfant deviendra-t-il lecteur ? »

(3) *Les Enjeux de l'édition-jeunesse à la veille de 1992,* Salon du livre de jeunesse 1990. Voir également l'article de J. M. Bouvaist, « Tendances contradictoires dans l'édition jeunesse », *Médiaspouvoirs* n° 277.

(4) Voir la diversité de l'offre de jeunesse dans « Textes et documents pour la classe » du 18 novembre.

## Des livres dans les caddies !

On trouve de plus en plus d'ouvrages pour la jeunesse dans les supermarchés. Hemma, *société d'édition franco-belge spécialisée dans la tranche d'âge* 0-13 ans, et contrôlée à 40 % par les Presses de la Cité, est le leader du marché de la grande distribution et l'un des premiers fournisseurs de Carrefour et de Continent. En 1992, Hemma *aura vendu à compte ferme* (sans office ni retour) plus de quatorze millions d'exemplaires.

Des structures réduites, une importante force de vente, des tirages cumulés avec ses sociétés implantées en Belgique, en Espagne, en Allemagne et aux Pays-Bas permettent de comprimer les coûts pour offrir des livres à un prix moyen public de… 18 F ! Liftings, repackagings, Jacques Loisel, directeur du marketing, se défend pourtant de faire de l'« édition à répétition » en réutilisant des textes ou des images ayant déjà servi pour d'autres albums. *« Aujourd'hui, 70 % de notre fonds est de la création. »* Comment arriver alors à des coûts de revient si bas ? *Avec des bouquins à 60 F, les gens n'achètent pas. Alors, ici, on commence par fixer le prix, et après, on cherche… Grâce à cela, on est souvent plus présents dans les chambres d'enfants que beaucoup d'éditeurs connus. »*

Fl. N.





## MONTREUIL CAPITALE DE LA JEUNESSE

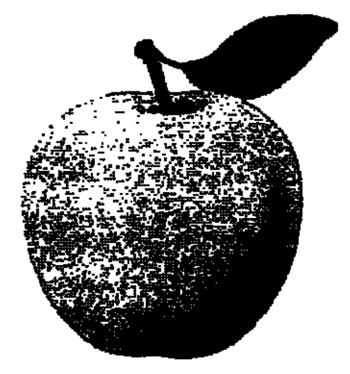
### Ces éditeurs qui changent la littérature

# Pierre Marchand et le savoir universel

Depuis un mois, on peut voir dans les écoles et dans les collèges de France des camionnettes conduites par des animateurs, accompagnés par des libraires, avec une exposition sur la fabrication du livre, un magnétoscope, une sélection des trois cent cinquante meilleurs livres choisis parmi les deux mille cinq cents du catalogue. Ils fêtent à leur manière les vingt ans de Gallimard-Jeunesse. Et de son créateur, Pierre Marchand. C'est en 1972, en effet, que Pierre Marchand est arrivé dans les locaux de la prestigieuse NRF. Sans curriculum vitae. Sans diplômes.

Breton, énergique, curieux de tout, passionné de mer et de livres, il est aujourd'hui PDG de cette entité composée de deux filiales totalement autonomes, Gallimard-Jeunesse et Guides Gallimard, lancées cet été et de la plus belle encyclopédie de notre temps, « Découvertes Gallimard » (qui sera sans doute prochainement filialisée). Depuis, il travaille toujours avec les cinq mêmes, cent vingt personnes en tout, dont vingt-quatre maquettistes, tous regroupés dans une même pièce qui, avec ses trois niveaux de coursives, ressemble à un bateau. Une équipe de jeunes dont il dit avec fierté : *« Ils ont pour eux d'avoir appris à lire avec « Folio junior »...*

Sa réussite, elle tient à sa capacité de communiquer l'enthousiasme : *« Le livre pour la jeunesse? Je pense qu'il devrait être plus attrayant, plus accessible, mieux écrit. Il doit être tout mieux, puisque c'est le premier livre. Ce sont les livres premiers. Si vous ne savez pas persuader les enfants que le livre est beau, que la lecture est belle, et bonne, et plaisante, ils sont infirmes pour la vie. »* A son irritation aussi devant la commisération avec laquelle on traite partout le livre de jeunesse, même dans la presse, comme si c'était une littérature infantile, infantilisante : *« Comment peut-on croire qu'il puisse exister un livre pour adultes s'il*



*« La Pomme », album Gallimard/« Mes premières découvertes ».*

*n'y a pas de livres pour enfants? ... La génération spontanée, ça n'existe pas, maintenant c'est prouvé. Le lecteur spontané, c'est pareil; il ne va pas se découvrir tout d'un coup, à vingt ans. Il faut apprendre le goût de lire. »*

D'abord à l'école, parce qu'il faut profiter de ce passage obligé. *« Trop de parents démissionnent et s'en remettent aux enseignants. Mais un enseignant peut être un excellent pédagogue et ne pas aimer lire. Il est chargé d'enseigner les mécanismes de la lecture; il n'est pas chargé d'apprendre le plaisir de lire. »* Peut-on enseigner le goût de lire? ... *« Cela s'apprend. A l'école, mais aussi à la maison avec les parents, dans les bibliothèques, un peu partout, avec les copains. C'est un entraînement, un enchaînement. Il faut enseigner les parents, enseigner les enseignants, pour former des lecteurs qui vont aller dans les librairies, qui iront chercher les prix Goncourt ou les essais. Ceux qui publient des essais, des livres d'art, de la littérature devraient tous investir dans la jeunesse pour avoir des lecteurs. »*

Le catalogue est maintenant fait de livres pour enfants et de livres pour adultes. *« On dit qu'il y a trop de livres, c'est une aberration. Il y a trop de livres qui se ressemblent. C'est cela le principal problème de l'édition... Il faut savoir vendre. Quand on fait quelque chose de bien, il faut savoir le dire. »*

Finalement, on peut penser que ce boulimique de toutes les lectures (et même de la presse), ce curieux de tout qui croit au savoir universel, fait des livres pour apprendre ce qu'il ne sait pas. *« Bien sûr. C'est le problème des autodidactes. Moi, j'apprends dans tous les livres. Je remplis petit à petit tous les savoirs que je ne possède pas. J'ai le secret espoir de mourir très vieux et très savant. Mais ce que j'apprends, je le partage avec le plus grand nombre. Je dis que je fais des livres pour mon plaisir et pour celui de mes amis, en espérant qu'ils seront très nombreux à le partager. »*

*« Il faut réhabiliter le « bac moins 2 »*, dit-il souvent, sans boutade. A Jack Lang, ministre de l'éducation, il a expliqué sa conception de la formation des jeunes. *« Il a souri. Moi, je pense que le bac pour tous est une aberration, ou alors il faudrait multiplier les filières. Par exemple, nous recevons un nombre de stagiaires ahurissant. Parfois avec un DEUG qui ne leur sert à rien. Ils ont perdu trois ans de leur vie pour rien. Je préférerais qu'on ait un statut officiel d'école, ce qui nous permettrait de financer un poste d'éducateur à l'intérieur de l'entreprise, ce serait mille fois mieux que de financer ces mêmes professeurs dans des locaux qui ne sont pas adaptés à la vie civile. On forme des gens hors du monde. Moi, j'ai cent vingt personnes, j'ai cent vingt professeurs. Qu'on nous donne un statut d'université concrète, d'université pratique! Je ne parle que de ce que je connais, je ne sais pas si c'est adaptable à la sidérurgie, à l'automobile ou à la pharmacie. Que l'Université détache des professeurs chez nous!* (Il conclut) *Je reste rigoureusement optimiste. On ne remplacera pas la lecture. »*

N.Z.

# Mijo Beccaria, femme de (Bayard) presse

*« Bonne-nuit-les-petits »*, grommelait Nounours de sa grosse voix lente, tandis que s'amplifiait le succès de *Pomme d'Api*, premier journal de ce qui allait devenir le premier groupe de presse éducative pour les enfants : Bayard Presse. Intuition géniale, incroyable pari : créer un journal pour des enfants ne sachant pas lire.

*« Ce n'est pas un hasard si* Pomme d'Api *est né en 1966, la même année que L'Ecole des loisirs »*, explique Mijo Beccaria, directrice déléguée de Bayard Presse. *« La découverte de l'école maternelle par la bourgeoisie française engendrait toute une réflexion pédagogique. La petite enfance prenait de l'importance, il fallait s'adresser à elle.*

*» La presse pour jeunes qui existait à l'époque* (Tintin, Spirou *ou* Mickey) *était populaire et purement distractive.* Pomme d'Api *s'est appuyé sur ce ferment de société, encore balbutiant alors, qu'était la progression du niveau culturel des classes moyennes, entraînant l'investissement des parents dans l'éducation des enfants. »*

Le livre de jeunesse a dû tenir compte de l'intrusion d'une presse enfantine de qualité (qui, sous sa forme « éducative », est spécifique à la France, tout comme l'est l'école maternelle). Des *Petites Filles modèles* à *David et Marion*, du *Club des cinq* à *Oukala le petit Indien*, on passait aux héros du papier grand format. Mais la rivalité entre les journaux et les livres est plus une affaire d'influence réciproque. *« Il y avait un « mur de Berlin » entre les illustrateurs de presse spécialisés dans la bande dessinée et ceux de l'édition, qui n'auraient jamais accepté, au risque de se trouver déshonorés, de travailler*





**Le numéro 100 de « Je bouquine ».**

*pour un journal d'enfants. Nous avons cassé cette barrière. Le combat était rude : il nous a fallu des mois pour convaincre un illustrateur qui travaillait au Père Castor de collaborer à* Pomme d'Api. *Le jour où cela s'est fait, nous savions que s'opérait là une révolution considérable, que le mur tombait entre les deux mondes.*

*» L'édition a donné un grand élan à l'illustration dans les journaux pour enfants. L'une des innovations de Bayard a été d'insuffler à la presse la qualité éditoriale, en conjuguant les caractères journalistiques avec la rigueur et la permanence du livre. A l'inverse, les journaux ont popularisé l'accès à l'écrit. Si l'édition de jeunesse est plus vivante aujourd'hui, elle le doit à cette poussée qu'a provoquée la presse dans la pratique de lecture des enfants. »*

Bayard a pensé à tout : depuis la segmentation des journaux selon les tranches d'âge, jusqu'à l'intégration du mouvement des mœurs, l'enfant a toujours de quoi reconnaître son monde. Comment suivre, par exemple, le rythme de ces esprits de plus en plus impatients qui préfèrent le zapping aux récits linéaires, gourmands de suivre toutes les histoires à la fois, prêts à n'accepter que les temps forts et à décrypter très rapidement les codes de l'image?

*« Il y a, en effet, un autre facteur de modification de la presse – et peut-être, à long terme, du livre : la multiplication des chaînes et l'habitude du zapping. Cette nouveauté de la télévision nous a obligés à revoir les maquettes, le langage, la présence des images, toute une grammaire de communication avec l'enfant. Il nous faut proposer un traitement de l'écrit plus morcelé sans pour autant perdre la structure et la continuité. Le tout est de rester fidèle à notre concept : s'adapter au niveau de compréhension de l'enfant, à son évolution, à ses découvertes, selon ses âges et en fonction de l'époque. »*

Il y avait deux mondes, les enfants et les adultes. Bayard Presse a, le premier, morcelé le bloc de l'enfance, en déclinant la gamme de ces « copains de papier » qui vous prennent pour ce que vous êtes, de un à vingt-cinq ans, de *Popi* à *Talents*, en passant par *Youpi*, *Pomme d'Api*, *Astrapi*, *Okapi*, *Je bouquine* ou *Phosphore*... au total, une vingtaine de titres. Une raison de plus, pour Peter Pan, de ne pas vouloir rejoindre le monde des grandes personnes.

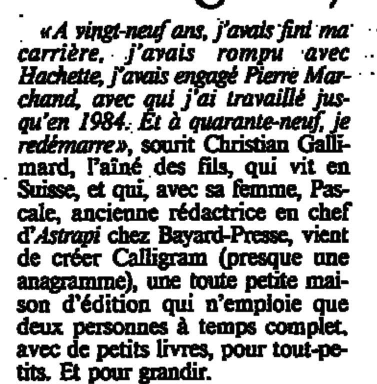
M. V. R

# Calligram, la « maison de Pascale »

*« A vingt-neuf ans, j'avais fini ma carrière, j'avais rompu avec Hachette, j'avais engagé Pierre Marchand, avec qui j'ai travaillé jusqu'en 1984. Et à quarante-neuf, je redémarre »*, sourit Christian Gallimard, l'aîné des fils, qui vit en Suisse, et qui, avec sa femme, Pascale, ancienne rédactrice en chef d'*Astrapi* chez Bayard-Presse, vient de créer Calligram (presque une anagramme), une toute petite maison d'édition qui n'emploie que deux personnes à temps complet, avec de petits livres, pour tout-petits. Et pour grandir.

Douze mois – douze ans... Les trente-neuf premiers titres viennent de paraître dans trois collections. *« D'abord, il s'agit d'apprendre le livre avant d'apprendre à lire »*, dit Pascale qui, ancienne institutrice, mère de quatre enfants de trois à treize ans, se passionne pour l'apprentissage de la lecture sous toutes ses formes et recherche tout ce qui peut inciter l'enfant à apprendre à lire plus facilement.

Pour les plus petits, d'un an à cinq ans, elle a inventé « Petipluche », une drôle de bête, une peluche toute douce, de toutes les couleurs, qui passe à travers les pages d'un livre troué. *« Avec Petipluche, l'enfant est complètement autonome par rapport au livre,* explique Pascale. *Il le manipule, il est actif, il peut s'identifier aux per-*







**Les « Petipluches » de Calligram.**

*sonnages, il passe la peluche dans chaque page. Le timide lui parle, le curieux explore tout le livre, le créatif met trois pluches ensemble, le solitaire y trouve un copain. »* Nés d'une idée de Claude Delafosse avec qui Pascale avait travaillé pour *Astrapi*, fabriqués à Hong Kong, les « Petipluches » seront certainement très vite le signe de reconnaissance des enfants de la génération Calligram.

Pour les trois-douze ans, elle a créé « Rayon bleu ». De jolis petits livres souples, qu'on tient bien dans la main, qu'on met dans sa poche. Qu'on peut se payer tout seul (20 F à 24 F). Des textes pas trop longs, pas trop imposants, des mots pas trop difficiles. On tourne vite les pages, on arrive facilement à la fin de l'histoire. Le texte est intégral, parfois rare, comme *le Papa de Simon* de Maupassant qui n'avait jamais été publié pour les enfants.

*« Calligram, c'est la maison de Pascale »*, dit Christian Gallimard, qui ne se veut que le producteur et le financier des réalisations de sa femme et qui s'est attaché surtout à réduire les frais généraux, tant pour la fabrication que pour la diffusion. *« Je ne ferai pas d'offices*, dit-il. *Il faut sortir du cycle infernal offices-retours qui pèse sur la trésorerie de l'éditeur et du libraire. Et il faut jouer sur tous les éléments du prix du livre : réduire les tarifs postaux, la TVA, aider les libraires. »* Ainsi Petipluche, parce qu'il ne ressemble pas à un livre traditionnel, a été taxé comme un jouet, avec une TVA de 18,6 % (au lieu de 5 % pour les livres), soit 14 F pour l'Etat, 69 F au lieu de 55 F!... *« Les loyers sont trop élevés. Pourquoi l'Etat ne donnerait-il pas des subventions pour des baux à tarif réduit à des librairies dans le centre des villes? Pourquoi ne pas leur permettre d'ouvrir le soir, le dimanche matin, quand les gens ont du temps libre?... »*

N.Z.

# François Faucher, le Père Castor

Ce Castor est un vétéran. Qui fête cette année ses soixante ans! Et qui reste fidèle à ses débuts. Dans les années 30, pour inventer les fameux albums, souples, maniables et bon marché, à découper, à colorier, il fallait être révolutionnaire : faire plaisir d'abord aux enfants plutôt qu'à leurs parents et offrir au plus grand nombre des ouvrages de qualité.

Aujourd'hui la collection « Castor poche », inaugurée en 1980, s'inscrit en plein dans cette perspective à la fois rigoureuse et populaire, et sans que faiblisse son succès. Au Salon de Montreuil on devrait vendre le dix-millionième exemplaire de la collection.

Opiniâtre comme un castor, ce Père Castor. Parce qu'il n'a jamais cessé d'être fidèle à sa double aspiration – l'écoute des enfants, de leur sensibilité et de leurs goûts, et l'exigence de ce que l'on veut leur apporter sans se soumettre à une démagogie trop facile, – il a radicalement transformé le rapport des parents et des enfants, pour responsabiliser l'enfant dans sa relation avec le livre. *« C'est le grand initiateur en France de la littérature enfantine et de la presse dite « éducative »*, affirme Mijo Beccaria, directrice de Bayard Presse. « Pomme d'Api *doit beaucoup à la tradition* « castorienne ».

*« Castorienne »* parce qu'il



PERE CASTOR/FLAMMARION

**Rojan : « Panache, l'écureuil ».**

s'agit toujours, pour François Faucher, qui dirige la maison depuis la mort de son père, *« d'apprendre aux enfants à construire leurs propres barrages et leur environnement »*. Depuis la naissance de la maison, très attentive au mouvement d'éducation nouvelle des années 20, l'intention est toujours pédagogique. Cela commence par les livres de découpage, les albums très simples, tout en images, adaptés aux enfants sachant mal lire, ou par ces histoires discrètement éducatives, parfois un peu ronronnantes mais non sans charme littéraire, pour arriver aujourd'hui, entre autres, à la collection scientifique « Bibliothèque de l'Univers », créée par Asimov et centrée sur les questions que pose la conquête de l'espace.

*« Un cheminement qui représente bien les objectifs du Père Castor »*, explique François Faucher : *« Montrer l'extraordinaire vitalité des êtres qui vont toujours au-delà de leurs limites. Toujours éveiller la sensibilité de l'enfant, lui ouvrir des perspectives qui approfondissent sa curiosité, accompagner ses sentiments, ses troubles, ses découvertes, mettre à sa disposition des histoires traitant du plus grand nombre de thèmes susceptibles de l'aider à appréhender le monde. Or c'est parce que les enfants sont aussi curieux de ce qui se passe en Russie ou au Brésil qu'à deux pas de chez eux, que nous ouvrons notre catalogue aux auteurs de tous les pays. »*

Ce n'est pas un hasard si les premières années de la maison furent fortement inspirées par les pays de l'Est et, graphiquement (avec des illustrateurs comme Nathalie Parain, une élève de Vikhutemas, de Moscou), par l'avant-garde du début du siècle en Russie. *« Ce coin du monde a été plus vite proche de l'enfance que les pays latins. L'Europe centrale a marqué de façon sensible la production du Père Castor »*, précise François Faucher, que le portrait d'un maître tchèque de la pédagogie, Frantisek Bakule, surveille du coin de l'œil dans son bureau. C'est lui le « grand-père Castor » : en 1931, son assistante épousait Paul Faucher, le fondateur de la maison, tandis que les premiers Albums devaient leurs illustrations aux enfants handicapés qu'il avait à charge.

Du castor, François Faucher a gardé la barbe, les lunettes, de gros sourcils gris et une persévérance invétérée dans sa mission pédagogique : fidèle à ses racines et à ses « classiques », comme les histoires de l'ours Michka, ou *Jonathan Livingstone le goéland* (295 000 exemplaires). Le Père Castor n'a pas fini de voir grandir ses héritiers.

M. V. R



**Renseignements pratiques**

SALON DU LIVRE DE JEUNESSE. La Halle aux livres, place de la Mairie, 93100 Montreuil.

Jusqu'au 7 décembre. Vendredi 4 : 9 h-18 h. Samedi 5 : 10 h-19 h. Dimanche 6 : 10 h-19 h.

Entrée gratuite pour les moins de 14 ans. Adultes : 20 F.

Journée professionnelle, le lundi 7 décembre (gratuite).

# Christian Bruel et le Sourire qui mord

Le Sourire qui mord est né il y a quinze ans grâce à un homme seul, Christian Bruel, un colporteur d'idées un peu différentes, qui voulait faire les livres qu'il aimait. Des livres qu'il aurait aimer trouver. Des hybrides. Des livres qui *« craquent sous la dent »*, dit-il. Quarante-cinq titres au catalogue, cinq par an. Qui ont un petit air de famille. Qui ne ressemblent à rien d'autre. Depuis le premier, *Histoire de Julie qui avait une ombre de garçon*, son best-seller (120 000 exemplaires, douze éditions étrangères) jusqu'à *Cocottes perchées*, *Mon amour*, en passant par *les Chatouilles* ou *Ce que mangent les maîtresses*, les points de vue et les graphismes se sont multipliés, réclamant chaque fois du petit lecteur une complicité, une curiosité, une participation active.

Son domaine, c'est l'expérimentation des émotions cachées et des possibilités humaines. Avec gravité. Avec légèreté. Par le jeu. Par les



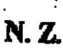


**Nicole Claveloux : « Quel genre de bisous ? »**

mots. Et les images. Il n'a pas le goût des encyclopédies ou des documentaires. *« La fiction à thèse ne m'intéresse pas. Je hais les livres qui traitent d'un problème : la drogue, le divorce, l'amour. »* Si, parfois, les problèmes apparaissent sous les mots, ils ne sont pas expliqués, mais résonnent comme des pétards, que l'image fait parfois éclater, ouvrant des perspectives sur un monde d'une complexité inépuisable, mais tout à fait accessible aux enfants. *« Mon credo, c'est réduire un peu l'écart entre le monde tel qu'il est et le monde tel qu'il est représenté dans les livres de jeunesse. »*

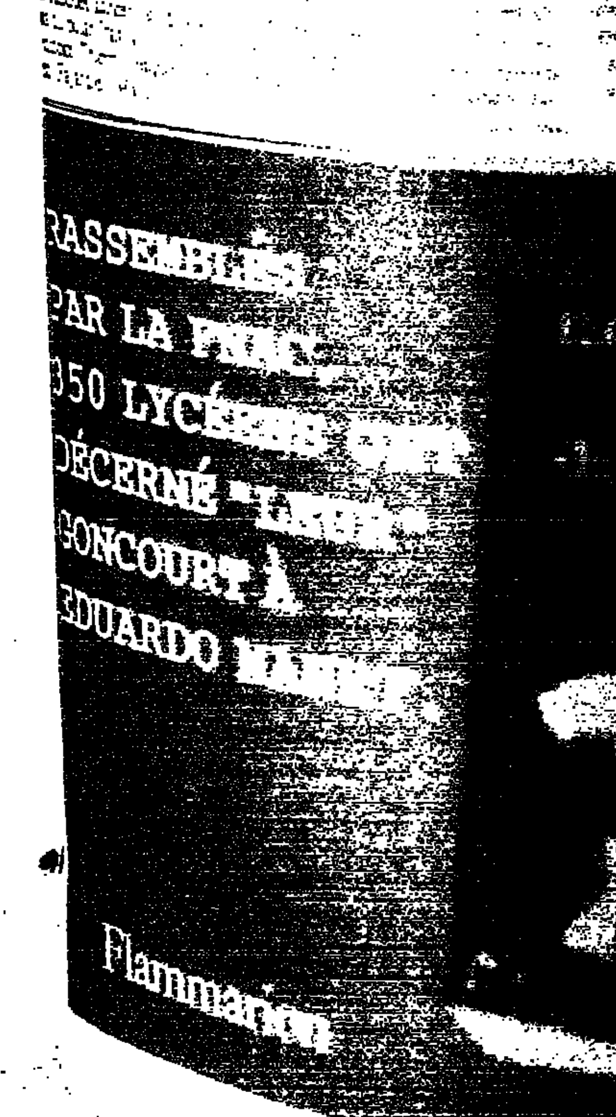
Elu depuis octobre dernier président du groupe des éditeurs pour la jeunesse du SNE, il n'a pas l'intention d'exclure tous les autres, ceux qui ne font pas comme lui. Au contraire. Il va s'attacher à faire exister pour le public, la presse, l'école une image vivante du livre de jeunesse. Sans perdre son sourire ambigu : *« Je ne peux cacher mon irritation devant ce sourire niais, convenu et forcé qu'affectionnent de nombreux adultes quand ils s'adressent aux enfants, ou qu'ils parlent de l'enfance. Moi, j'ai voulu faire savoir que dans leur sourire comme dans le nôtre, il y avait la dentition. »*

N. Z.









pour enfants

# L'Ecole des loisirs, le précurseur

Il y a eu la révélation des grands illustrateurs américains ou japonais – Sendak ou Anno – et l'inventivité des dessinateurs français – Ungerer, Philippe Dumas, Solotareff. L'Ecole des loisirs imposait son style.

Puis la recherche de nouveaux auteurs... *« On oppose souvent les éditeurs de création à ceux de grande diffusion*, explique Jean Delas le directeur général. *Le clivage ne paraît plus juste entre les politiques d'auteurs et les politiques de collection. Ici, ce qui compte, ce n'est pas de fabriquer des livres d'après des collections, des formats ou pour leur qualité d'objet, mais de suivre des auteurs pour la qualité de leurs histoires.*

*» Quand s'est créée l'Ecole des loisirs, dans les années 60, on nous a traités de fous. Quelqu'un m'a dit :* « Tu fais des livres d'art et d'essai, pour des parents d'art et d'essai ayant des enfants d'art et d'essai. » *Des livres comme les* Trois Brigands, *de Tomi Ungerer, ou* Max et les Maximonstres, *de Maurice Sendak, étaient perçus comme révolutionnaires. Aujourd'hui, ce sont des classiques... Nous avons un fonds que nous réimprimons régulièrement, et « Renard poche », créé en 1975, était la première collection de poche pour enfants. Pour nous rendre complices de la création, la divulguer, constituer ce fonds, il nous faut d'abord savoir être patients. Pour le reste, je fais du marketing comme M. Jourdain faisait de la prose. C'est la qualité qui paie. Même en ces temps de crise, j'ai l'impression que les meilleurs livres résistent mieux que les autres. »*



*Couverture de Tomi Ungerer.*

Redonner la primeur à l'histoire, aux personnages, retrouver des écrivains qui savent s'approprier le monde dans lequel ils vivent, c'est renouer avec la grande tradition des romans anglo-saxons, si doués pour l'esprit d'enfance. *« Ce qui compte dans un livre, c'est le héros. Un canard qui est amoureux ou qui a des ennuis, s'il sait montrer qu'il est vraiment quelqu'un, on y croit »*, constate Arthur Hubschmid, le directeur éditorial. Ce canard-ci est venu tout droit à l'Ecole des loisirs depuis sa Suisse natale où il était apprenti typographe, muni de sa fascination pour Kerouac, pour les farceurs de la beat generation et pour ceux du mouvement des « nouveaux réalistes » en peinture, et armé, malgré lui, d'une solide éducation protestante. Mélange explosif de cynisme souriant et d'humilité qui semble mener tout droit à la littérature d'enfance.

*« J'aime les ours, j'aime les marmottes, j'aime les lapins. Il m'arrive de marcher dans la montagne et d'en croiser un sur mon chemin. Je lui dis :* « Qu'est-ce que tu me dirais si je te demandais ce que tu penses de Dieu ? » *Le lapin me répondrait :* « Ça m'est égal, moi je suis spécialiste de la carotte et du trèfle. » *Tous ces animaux me disent :* « Sois simple. Ta vie, c'est ton terrier, ne te lance pas dans des domaines qui ne sont pas les tiens. »

*» La Réforme a divisé l'Occident en deux : les latins d'un côté, les protestants de l'autre. L'enfant n'intéresse pas le latin, qui ne cherche qu'à séduire et à donner le maximum de splendeur à son apparence. Le protestant, en revanche, a une mission à accomplir auprès de lui, se doit de lui enseigner le sens civique. C'est pourquoi la littérature enfantine est plus puissante et plus enracinée dans les pays anglo-saxons ou scandinaves. »*

En donnant toute sa place au roman, si souvent dénigré dès qu'il est dit « pour enfants », l'Ecole des loisirs a compris le privilège du livre de jeunesse : lui, au moins, a su ne jamais s'éloigner de l'humilité du conte, de la tradition des histoires sans artifices.

**Marion Van Renterghem et Florence Noiville**

# La Souris noire de Joseph Périgot

Les petits ont peur du noir, dit-on. Et pourtant... Lorsqu'on l'interroge sur l'origine de la « Souris noire », cette collection de « polars pour enfants » qu'il créa en 1986 chez Syros-Alternatives, et que dirige aujourd'hui Virginie Lou, Joseph Périgot raconte : *« C'était en 1985. Je m'étais enfermé pendant des mois pour écrire un roman, quand mon fils tenta de mettre le feu à mon bureau. Comme j'avais lu Dolto, je me dis que je ne m'étais pas assez occupé de lui et je décidai de lui inventer une histoire... »*

L'histoire, *Qui a tué Minou-Bonbon ?*, un mini-thriller accessible aux enfants dès six ans, allait « profiler » toute une collection. Ancien prof de philo, ex-soixante-huitard, ex-révolutionnaire nostalgique, écrivain, scénariste, Joseph Périgot, qui changea dix fois de métier, était à l'époque l'imprimeur de Syros. Il bricola une maquette qu'il proposa à cet éditeur enthousiaste.

En quelques années, les grands noms du polar français – Didier Daeninckx, Thierry Jonquet, Frédéric Fajardie, Marc Villard, Patrick Mosconi et beaucoup d'autres – goûtèrent à la « Souris noire » : s'il était si bon d'avoir peur, pourquoi aurait-il fallu réserver ce plaisir aux adultes ?


D.R.

*« C'était là le côté novateur*, remarque Joseph Périgot. *Non pas du mystère, de l'enquête ou de l'investigation, mais du véritable roman noir, où les morts sont bien morts, et où se trouvent mises en scène toutes les turpitudes des individus. »* Meurtres, vols, transgressions : pour Joseph Périgot, cette forme d'audace éditoriale reposait avant tout sur une certaine conception du lecteur : *« Aujourd'hui, on ne peut pas sérieusement cacher aux enfants la cruauté du monde. Ce serait les mettre en difficulté avec eux-mêmes. Car ces pulsions violentes – le coup de pied au chat, par exemple, – l'enfant sait bien qu'il les porte en lui. Et leur peinture, loin de nuire à son équilibre, l'aide au contraire à se déculpabiliser. »*

Pas de violence gratuite, bien sûr, mais pas non plus de morale ni de pédagogie. Un ton « insolent », « hard » parfois, des histoires-clips, une langue plus quotidienne qu'à l'ordinaire : dès sa sortie, il y a seulement six ans, la « Souris noire » fut un pavé dans la mare de l'édition-jeunesse.

Cette volonté de *« provocation contrôlée »*, Joseph Périgot, aujourd'hui séparé de Syros, continue de la revendiquer. *« Elle permet surtout de toucher des gamins nouveaux. Mais elle se justifie également sur le plan littéraire. Un texte qui ne dérange pas est un texte qui ne vaut rien. »*

**Fl. N.**





Trois illustrateurs invités

# Alberto Breccia, l'aristocrate engagé

*Le cri et la fureur ; la peur et le rire ; l'horreur et la magie ; la poésie et le fantastique ; le dessin et le mot : les trois « faiseurs » d'images invités à Montreuil, Chris Van Allsburg, Etienne Delessert et Alberto Breccia, sont des virtuoses de ces arpèges de l'imaginaire. Anniversaire de la découverte des Amériques oblige, ce sont trois hommes du Nouveau Monde qui offrent le scintillement ou la noirceur de leur palette aux yeux des enfants du Vieux Continent.*

Au sein de ce trio, Alberto Breccia est sans doute le plus impressionnant, sinon le plus grand. Certains ont déjà pu découvrir les œuvres de celui qui se surnomme *« l'humoriste sanglant »* lors du dernier Salon international de la bande dessinée d'Angoulême (*le Monde* du 28 janvier). En plus de livres pour enfants – *le Petit Chaperon rouge*, par exemple – et d'illustrations de dimension historique qui prirent pour sujets les conquistadors, anciens et modernes – *Aguirre, El Eternauta*, – Alberto Breccia a mis sa plume et sa palette au service de l'actualité, celle de la dictature – *Perramus* – et du rêve de Révolution – *la Vie du Che*.

Peut-être parce qu'il n'est pas un Américain comme les autres : né en 1919, bien au-delà du rio Grande, à Montevideo (Uruguay), Alberto Breccia ignore ce que fut le fameux *american way of life*. C'est sans doute une des raisons pour lesquels Montreuil l'a choisi comme invité d'honneur. Pour son art, mais aussi pour le *rôle de témoin des folies de* l'Histoire qu'il a tenu, depuis qu'il a commencé à peindre et à dessiner.


D.R.
***Alberto Breccia : « Regards sur l'Amérique latine ».***

## « Les militaires étaient si stupides »

Son lot quotidien, pour lui, Uruguayen qui émigra il y a soixante-dix ans en Argentine sans jamais en obtenir la nationalité, ce furent, presque sans interruption, les coups d'Etat, les menaces, la vision toujours abhorrée mais malheureusement récurrente des uniformes militaires ou de ceux de la police, les disparitions d'amis enlevés à l'heure du laitier... Lui-même en fut la cible. Pendant la dictature militaire, on plastique une demeure à cent mètres de la sienne. C'était un vendredi. Le lendemain, une maison sauta à cinquante mètres. Et le dimanche, un coup de téléphone anonyme lui indiqua que la prochaine bombe lui serait destinée. Il abandonne alors le dessin pour revenir à la littérature enfantine, et notamment à une adaptation des contes des frères Grimm. *« C'était une façon de montrer ce qui se passait, toute cette violence, mais en utilisant les détours de ces contes. C'était relativement faisable : les militaires étaient si stupides ! »*

De cette mémoire, Alberto Breccia n'a rien perdu. Et ne veut rien oublier. Même s'il affirme : *« Je ne suis pas un homme politique, je ne suis qu'un simple dessinateur. »* Même si la démocratie est revenue, d'abord, avec le président Raul Alfonsin, ce qui donna lieu à une *« période de liberté absolue, après tout ce qui s'était passé »*, Alberto Breccia ne veut pas passer outre à la *« vie précaire »* dans laquelle il est installé, *« comme tous les Argentins »*, et reste *« terrorisé par l'écart qui reste et s'accroît entre riches et pauvres, et par ces gamins qui crèvent encore de faim »*.

Il porte les cheveux gris mais lustrés, de grands yeux couleur marron, vifs mais tristes, et parle avec une voix rocailleuse mais douce. Ses mains puissantes comme des battoirs, dont on s'étonne qu'elles puissent aussi habilement ourler ses traits et manier les gouaches, ses rides et ses bajoues tombantes, lui donnent une dignité d'aristocrate espagnol, de ceux que Goya aurait pu portraiturer, la tendresse du regard en prime. Et l'humilité. *« Depuis que j'ai vieilli, j'apprends beaucoup de mes élèves »*, risque-t-il.

Sans préciser que l'Escuela panamericana de Buenos-Aires, qu'il fonda en 1956 avec Hugo Pratt – le père de Corto Maltese qui, comme de nombreux artistes italiens, séjournèrent en Argentine et firent de ce pays leur seconde patrie, – alimente tout le continent en futurs prodiges, et que les cours de son atelier attirent des élèves admiratifs de sa bonhomie et de son engagement, *qualités qui ont fait* de lui un « auteur culte » dans toute l'Amérique latine, reconnu comme un des maîtres du fantastique, dont témoigne son livre *Dracula*.

## Les expériences de Delessert

En dépit de cette humilité et de son âge, l'artiste ne manque pas *de projets, qu'il baptise ironiquement ses « nécessités pressantes »*. Lui pour qui l'écrivain Borges reste son *« grand amour »* voudrait enfin pouvoir illustrer d'autres de ses œuvres, après l'avoir fait pour sa pièce en un acte *la Fin*, et celles d'autres auteurs, comme *le Prodigieux Après-Midi de Balthazar* de Garcia Marquez.

*« Je n'ai jamais fait de différence entre littérature et BD »*, explique-t-il. Et puis continuer *Perramus*, cet ouvrage produit avec le scénariste argentin Carlos Sampayo et dont les dessins retracent à grands traits de couleurs et de noirceur les horreurs de la dictature et constituent un cri terrible contre la torture et la répression. Et puis pousuivre sa quête de la vie, en parcourant les musées et notamment ceux qui renferment les œuvres de Van Gogh, dont il se sent si proche.

Le graphiste suisse Etienne Delessert a choisi de vivre en Nouvelle-Angleterre. Grand admirateur de l'œuvre philosophique et pédagogique de son concitoyen Jean Piaget, cet illustrateur, qui fit aussi des *prouesses dans le dessin publicitaire*, a été le premier à faire participer des enfants à la conception de son livre *Comment la souris reçoit une pierre sur la tête et découvrit le monde* (Ecole des loisirs, 1971), un livre expérimental destiné aux quatre-six ans.

## La précision de Van Allsburg

Les dessins d'Etienne Delessert ont à la fois le mérite de la simplicité et de l'inventivité. Féru de littérature, comme Alberto Breccia, il a largement contribué à la qualité et à la popularité de livres pour enfants comme ceux de « Folio-Junior » – en illustrant les *Contes* d'Oscar Wilde, par exemple – ou de la collection « Il était une fois » que lui confia Grasset Jeunesse.

*« Il faut offrir des images aux enfants avec lesquelles on grandit un peu plus fort »*, dit celui qui refuse la mièvrerie et se fonde à la fois sur le réservoir que constitue l'imaginaire enfantin et sur une rigueur toute pédagogique pour construire les images et le graphisme d'une œuvre qui contribua à renouveler le genre du livre pour enfants dans les années 70 (avec ceux d'Harlin-Quist, notamment).

Chris Van Allsburg est le dernier du trio présent. Véritablement américain – il est né dans la région des grands rapides en 1949, – Chris Van Allsburg est l'un des auteurs-dessinateurs les plus réputés d'outre-Atlantique. Il a ainsi été par deux fois lauréat du prix Caldecott (pour ses livres *Jumanji* et *Boreal Express*), la plus haute distinction américaine dans ce domaine.

D'une minutie quasiment photographique, ses dessins à la fois précis et denses n'évitent pas les sujets contemporains et quotidiens, comme l'écologie, tout en se nourrissant de fantastique et d'onirisme.

**Yves-Marie Labé**

## MONTREUIL CAPITALE DE LA JEUNESSE

# L'invitation aux voyages

**Nous avons tous gardé, dans nos mémoires, nos premiers livres de voyages, qui sont souvent des livres d'aventures. Nous avons demandé à des écrivains de plonger dans leurs souvenirs, de retrouver quelles furent leurs premières lectures de voyages, leurs premiers ailleurs.**

### ■ Henri Thomas : Pencroff écouta longtemps...

Cela est lié à mon enfance, à la fois solitaire et couvée, dans un village des Vosges où les maisons en ruines – ce qu'on appelait les «maisons brûlées» – étaient autant de souvenirs de la guerre récente. Je n'étais pas très heureux dans la maison natale, d'où je voyais par une lucarne la fontaine et la forge du village, d'où je rêvais parfois à la mer, en songeant : un jour, je verrai la mer! Ce que j'ai trouvé, ce sont des images, dans un livre perdu parmi les archives de la commune, les gravure en taille-douce de *l'Ile mystérieuse*, accompagnées d'un petit texte souvent fort énigmatique.

La mer, que je n'avais jamais vue, est venue à moi par ces phrases, dont le sous-titre était : *Pencroff écouta longtemps.* Un homme en costume de marin, un ruban à son chapeau, était à l'écoute à l'entrée d'une caverne. J'écoutais avec lui, j'étais lui, regardant la mer. Merveille de ces gravures grises, merveille d'un texte qui n'expliquait rien, mais lançait l'esprit dans l'aventure des naufragés de l'air hantés par la présence du grand sous-marin caché et de son capitaine Nemo. L'ombre venait sur le village; j'étais seul et sauvé. Le texte était pauvre, schématique, dépourvu de psychologie : il entrait en communication avec l'esprit enfantin d'une façon qui m'est restée plus mystérieuse que le livre lui-même.

*«L'enfant a rêvé sur le livre. L'homme a muré cette rêverie.*

*O ruban au chapeau de Pencroff dans le vent du Pacifique sud!*

*O Capitaine Grant!»* (Poème à Jules Verne dans *Signe de vie).*

### ■ Florence Delay : Quitter la Chalosse

J'allais en classe à Paris, en vacances au sud des Landes, dans une belle propriété cossue de la Chalosse. Mon roman d'aventures consista à quitter la Chalosse pour monter à Paris en jeune homme. En jeune baron très beau et très pauvre qui habitait à côté un château en ruines et se régalait moins souvent que moi de jambon de Bayonne. Par hasard, l'amour, je fus embarqué dans une troupe de comédiens. A la mort de Matamore je pris sa succession, créai un rôle nouveau, rodomontai et devins fameux sous le nom de capitaine Fracasse. Ce qui ne m'empêcha pas, une fois sorti de scène, d'aller *en tenue de ville – soit en habit* Louis XIII – battre en duel mon rival, Vallombreuse.

Tout arrivait au baron de Sigognac en une langue quasiment inconnue, qui me procurait des sensations extraordinaires. Gautier fit tout ce qu'il voulut de moi, tout ce que je désirais : être un garçon, un comédien, habler le castillan, pourfendre les veillaques, leur fracasser le moule du bonnet et, après, faire carousse. Et même aimer les tristes bœufs sous leur caparaçon de toile.

### ■ Jean-Loup Trassard : Touaregs en Mayenne

Loin de l'incessante pluie mayennaise qui lourdement trempait la terre et mes velours, je marchais sur le sable, marchais sur les pierres, longtemps, et renonçais par avance à tout bagage superflu. Au brusque basculement entre chaleur et gel, j'allumais un feu, quelques branches. Après un dîner de nomade (dattes, vermicelle et thé), allongé près des braises, dos contre terre tournante, je regardais monter au ciel la Croix du Sud et, à côté de ma selle de l'Aïr, le méhari entravé à l'écart, je m'endormais avec le sentiment d'être sur la juste trajectoire (dépouillée, orgueilleuse, triste) entre naissance et mort. Ma tête reposait sur le livre d'Henri Lhote, *Dans les campements touaregs.*

### ■ Raphaël Confiant : *O lointaine Turquie!*

J'avais douze ans et m'ennuyais par avance des vacances de juillet-août sur la petite plantation de canne à sucre de mon oncle Augustin, au nord de la Martinique.

Et voilà qu'une manière de miracle se produisit : la découverte d'un roman de Pierre Loti intitulé *Azyadé*. Sur la couverture, une femme voilée aux yeux étrangement verts semblait sertie dans l'encadrement d'une fenêtre mauresque. Je m'y plongeai, aussitôt happé, entourbillonné par une saupoudrée de mots inconnus de mon univers habituel et si dispensateurs de rêverie : «Sultan», «Harem», «Bazar d'Orient», «Effendi», «Stamboul», «Narguilé»... O lointaine Turquie, tu as fait voleter mon imagination d'enfant des îles de l'Amérique! Azyadé, j'ai longtemps été amoureux de vous.

### ■ Rachid Boudjedra : Le grand livre de l'évasion

*Les Mille et Une nuits*, voilà pour moi le livre de tous les voyages. Voyage géographique, voyage dans les traditions et les cultures, voyage du corps aussi, avec l'irruption de la sexualité, voyage scientifique dans la chimie et l'alchimie... Le voleur de Bagdad, les aventures de Sindbad, les chevauchées des Mongols : tout cela était pour nous, en Afrique du Nord, une plongée dans l'inconnu – même si ces Mongols étaient des musulmans. A nos yeux d'enfants, les tapis volants étaient une chose inouïe qui préfigurait de grandes découvertes... Goethe considérait d'ailleurs *les Mille et Une Nuits* comme le grand livre de l'évasion, et Proust, dont c'était l'ouvrage de chevet, disait qu'il faut y voir le premier roman de l'humanité.

### ■ Claude Roy : Partir, c'est vivre enfin

Le jeune enfant a l'esprit d'aventure et le goût des voyages. Mais il veut rester à l'abri et protégé : pour lui l'aventure est intérieure, le voyage est une descente au centre de lui-même. C'est l'itinéraire onirique du *Chat Botté*, la route angoissée du *Petit Poucet*, les chemins entre songe et rêverie d'*Alice au pays des merveilles.* C'est un peu plus tard que l'aspiration à l'autonomie, à la liberté suscite chez l'enfant *«amoureux de cartes et d'estampes»* le désir de partir et l'aspiration au voyage. A ce moment de la vie, Jules Verne le Grand (ou Paul d'Ivoi, Selma Lagerlof, etc.) nous attendait, pour l'embarquement immédiat. Nous appareillons avec le *Nautilus*, sous le commandement du grand rebelle, le capitaine Nemo. Nous traversons le Bosphore sur la corde raide, dans la brouette de Keraban *le Têtu. Nous descendons au* centre de la Terre. Nous coupons les amarres avec les parents, le foyer, l'école, le devoir, les devoirs... Partir, alors, c'est vivre enfin.



D.R.

*François Place : «les Derniers Géants» (Casterman)*

### ■ François Bon : *Le réel des territoires inventés*

Des livres de voyages? J'ai l'impression de n'avoir lu que ça. Tout s'articulait toujours autour de ce thème. Le premier, ce fut, je crois, *le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson*, ce qui est paradoxal puisque c'était un ouvrage de commande. Nils, c'était l'impression d'être transporté, d'échapper à son petit enracinement, un livre qui vous emmenait presque malgré vous, malgré votre réticence à partir...

Ensuite, comme j'habitais au bord de la mer, je lisais beaucoup de récits de navigateurs, Toumelin en particulier : *Kurun autour du monde.* Ça n'avait rien à voir avec les Globe Challenge d'aujourd'hui! *C'est cela peut-être qui a le plus* changé : jusqu'au dix-neuvième siècle, l'idée de narration était indissociable de l'idée de voyage; le voyage n'existait pas sans le texte qui le rendait transmissible. Jules Verne joue là-dessus : en pastichant des récits de voyages existants, il *donne une illusion de réel à des territoires inventés*, sous la terre ou autour de la Lune.

### ■ Nicolas Bouvier : Ce sont les livres qui m'ont mis sur les routes

Dans la Genève huguenote, très rigoriste, de ma petite enfance, je n'ai pu oublier mes lectures clandestines, à la bougie ou à la lampe de poche. Après la prière, on dévissait les ampoules, et on les emportait. J'avais huit ans, mon frère onze. Nous lisions tout : Jack London, Fenimore Cooper, tout Curwood, tout Jules Verne, Alexandre *Dumas, toute la collection Nelson.* Nous nous passionnions surtout pour le Grand Nord, les trappeurs, la boucle du Yukon, le pemmican qu'ils emportaient pour se nourrir, les chiens de traîneau avec leurs pattes protégés du froid par de petits sacs. *Croc-Blanc*, ce husky aux yeux bleus, c'était magnifique. Le vrai départ dans l'imaginaire. Ce sont les livres qui m'ont mis sur les routes.

### ■ Michel Le Bris : Comme si le temps n'avait pas passé

Dans le grenier de ma maison, perdue sur les côtes de Bretagne, s'entassaient alors de mystérieux trésors : une montagne de «livres populaires Arthème Fayard», *le Rhin*, de Victor Hugo, quelques livres de Stevenson, de Jack London, de Curwood, plusieurs années, empilées dans la poussière, du *Tour du monde* et du *Journal des voyages*, remplis d'Indiens scalpeurs, de nègres lynchés, de colons empalés – quel bonheur! – par de très sournois Annamites, d'explorateurs cloués vifs sur des arbres, ou encore étouffés par des boas constrictors. Mais un auteur surtout me fascinait, dont j'ai lu depuis tous les livres, qui m'entraîna très loin, vers les étendues glacées du «barren» canadien : James Oliver Curwood. *Chasseurs de loups*, bien sûr, et *Chercheurs d'or*, mais surtout *le Piège d'or*, et ce géant Bram Johnson qui menait sa horde de *loups en tissant des cheveux d'or* avec le vent... Le *wilderness!* Je crois bien qu'une partie de moi n'est jamais vraiment revenue de ce voyage-là, dans le *«grand silence blanc»*.

### ■ Julien Green : La première phrase de Robinson Crusoe

*Quand j'étais petit, mes livres de* classe étaient en français, mes livres de plaisir en anglais... J'ai toujours adoré *l'Ile au trésor* et *Robinson Crusoe.*

Je faisais des dessins dans mon édition, sans savoir que Stevenson en avait fait lui-même. Et les miens n'étaient pas très différents des siens... La première phrase de *Robinson* est inoubliable, c'est un chef-d'œuvre de la narration. Je mélangeais les deux livres et Robinson se terrait dans l'île au trésor!

### ■ Henri Troyat : Le rêve de la Russie

J'ai lu bon nombre de livres de voyages dans ma jeunesse. Mais celui qui m'a le plus impressionné, c'est *le Voyage en Russie*, de Théophile Gautier. Ayant fui la Russie avec mes parents, au moment de la révolution bolchévique, et ayant été bercé, *pendant toute mon enfance*, par les récits de mon père, de ma mère, j'ai été émerveillé de redécouvrir ce pays à travers la langue chatoyante, abondante, musicale, de Théophile Gautier, qui l'avait visité au siècle dernier. Il évoquait pour moi ce que je prétendais connaître, mais à travers un éclairage de rêve. Je me demandais s'il ne mentait pas un peu. Et je crois bien que cela me rendait le livre deux fois plus attrayant. Un reportage qui aurait été en même temps un conte de fées.

### ■ Bernard Comment : Kerouac contre la province française

Mon premier livre «voyageur», ce fut *Sur la route* de Kerouac, qui impliquait en fait un voyage assez complexe, à la fois une forme d'errance, de traversée, de désancrage, *le refus de valeurs établies*, et puis le voyage en soi, ou par soi, moyennant *quelques substances.* Il faut resituer, j'étais très jeune, il y avait un fond musical (le rock west-coast), et des images, variables, un mythe américain. Lire certains textes fonctionnait comme un défi, cela revenait à se construire des contre-modèles, des références culturelles qui fassent éclater le climat plombé d'une petite ville de province.

Par la suite, le mythe s'est dégonflé, mais autre chose est apparu, qui était passablement occulté par cette première lecture : à savoir l'écriture de Kerouac, un swing de la phrase, un admirable glissando.

### ■ Francis Lacassin : Les mystères et le macabre

J'étais un peu moins âgé que Jim Hopkins, le héros de *l'Ile au trésor*, *et aussi content que lui de faire un* voyage dans les îles fabuleuses pour découvrir un trésor caché par des pirates. Ce livre m'a donné le goût de l'aventure et des voyages, mais aussi celui des mystères et du macabre. Je me souviens encore du squelette couché dans l'herbe et dont le bras tendu indiquait la direction du trésor; ou de ce groupe de bandits mené par un aveugle, dans la nuit, prenant l'assaut l'auberge de l'Amiral Benbow où Jim et sa mère se trouvaient seuls avec le cadavre d'un pirate foudroyé par l'alcool. Je trouvais ça terrifiant. Depuis, j'ai recherché ce plaisir du macabre dans les films de Fritz Lang et dans la littérature fantastique.

### ■ François Weyergans : Tintin et Surcouf

*J'ai appris à lire avec le Crabe aux pinces d'or.* Le goût du voyage je l'ai trouvé dans *Tintin* plus que dans les charters qui sont arrivés longtemps après. Le premier producteur de cinéma qui a dû inspirer mon dernier livre, c'est sûrement Rastapopoulos. Mais il y a quelqu'un qui dit *«Mille sabords»* avant le capitaine Haddock : c'est Surcouf, dans *Voyage, aventure et combat*, de Louis Garneray. Hergé devait connaître Surcouf, à moins qu'on me prouve que *«mille sabords»* est très célèbre dans la marine. Je le lisais dans l'édition Balzac, le nom que portaient les éditions Calmann-Lévy pendant la guerre parce que l'occupant avait jugé bon de les rebaptiser... Je me souviens encore d'une phrase : *«La nuit venue, nous fîmes fausse route, et le lendemain matin, nous n'avions plus devant nous que l'immensité de l'océan.»* J'aurais aimé être Surcouf. C'est un de mes grands héros. Quand j'écrivais des lettres à mes copains, je signais «Surcouf Ier, roi des pirates».

Propos recueillis par **Florence Noiville, Marion Van Renterghem et Nicole Zand.**

---

Une enquête du «Monde de l'éducation»

## La littérature de jeunesse à l'école

Les livres pour enfants entrent aujourd'hui dans les classes par la grande porte. *Le Monde de l'éducation* publie, dans son numéro de décembre, une grande enquête dans les écoles et les collèges, qui montre les nouvelles pratiques des enseignants et qui dresse le *bilan du plan lecture et des* opérations «100 livres pour les écoles».

Ce numéro du *Monde de l'éducation* présente également quelques-uns des auteurs et des illustrateurs les plus créatifs en ce domaine (Etienne Delessert, Kveta Pacovska, Mireille Vautier et Jean-Paul Nozière) et propose pour Noël une sélection de livres, albums et bandes dessinées, ainsi que de disques et cassettes.

---

## Les Totems 1992

Choisis par trois jurys différents dans la production de l'année, les Totems du livre de jeunesse, patronnés par *Télérama*, ont été proclamés mercredi soir 2 décembre, lors de l'inauguration du Salon :

– Totem album : *les Derniers Géants*, de François Place (Casterman);

– Totem documentaire : *l'Infiniment petit*, de Nina Canault (Hachette);

– Totem roman : *Fil de fer la vie*, de Jean-Noël Blanc (Gallimard-Jeunesse).

---

# Crise d'adolescence

*Suite de la page 29*

*«L'un des problèmes,* constate Jean Delas, *c'est qu'il y a dans la mentalité française des prix butoirs. Du moment qu'un roman s'adresse à un adolescent, il doit être meilleur marché qu'un roman pour adulte. Techniquement, c'est la même chose : le prix de composition est le même, les auteurs sont rémunérés de la même façon. Une paire de chaussures du 38 ne vaut-elle pas le même prix selon qu'elle est fabriquée pour la mère ou pour la fille? Par ailleurs, si l'on considère le public potentiel d'un tel roman, par exemple les douze-quinze ans, on s'adresse à trois classes d'âge seulement, c'est-à-dire environ à 2,4 millions de jeunes, tandis qu'un roman de littérature générale, lui, a un public potentiel qui va de seize ans à l'infini!»*

Coûts de revient élevés, recettes limitées, espérance de marges et de ventes plus faibles que dans d'autres secteurs (l'édition-jeunesse connaît très peu le phénomène des best-sellers) : ce même constat économique conduit à différentes logiques éditoriales. L'une d'elles, la plus patiente, consiste à attendre plusieurs tirages pour amortir l'investissement de départ. Une autre à rechercher les coéditions ou les partenariats permettant de supporter à plusieurs ce même investissement. Avec Mondadori en Italie, Altea en Espagne, Ravensburger en Allemagne..., Gallimard a ainsi créé un «club de coéditeurs» auxquels il vend un produit fini fabriqué par lui. Seul le film noir change – celui de la langue, – ce qui permet de tabler sur des tirages beaucoup plus importants, d'abaisser les coûts et de maximiser les bénéfices.

«Racines du savoir», une collection documentaire qui sort en février après deux ans de travail et de recherches, a ainsi été «prévendue» à une dizaine de pays. Condition nécessaire quand la viabilité d'un tel projet repose sur des tirages de 150 000 à 200 000 exemplaires par titre (par comparaison, le tirage statistique moyen d'un ouvrage de jeunesse en 1991 est de 9 700 exemplaires).

Grâce à ces coéditions, les éditeurs français ont pu faire une percée sur des marchés étrangers réputés difficiles (Etats-Unis, Japon). Certes, l'édition-jeunesse ne représente encore que 3,2 % des exportations de l'édition française. Et, à l'inverse, près d'une nouveauté sur deux, en France, résulte encore d'une cession de droit étranger. Mais, en cinq ans, l'avancée est spectaculaire. Gallimard vendra cette année trois à quatre millions d'exemplaires aux Etats-Unis et plus d'un million en Asie.

Pour les éditeurs-exportateurs, voilà peut-être ce qui a le plus changé en vingt ans : *«Les marchés ont beau diminuer, ils s'additionnent toujours. Au bout du compte, le résultat est beaucoup plus fort. Et les collections françaises, fruits de nos auteurs et de nos illustrateurs, sont désormais vendues dans plus de trente pays,* constate encore Pierre Marchand. *Pourquoi pas un cocorico de temps en temps?»*

Finalement, malgré la prudence, c'est la confiance qui semble aujourd'hui l'emporter : *«La crise, plus que jamais, devrait susciter l'imagination.» «Si le livre de jeunesse n'est pas médiatisé, si la grande presse, la télévision n'en parlent jamais, c'est que tout reste à faire...»* Le mot d'ordre est à l'exigence et à la créativité : *«Le marché se renouvellera en fonction de l'offre»,* suggère Jean-Claude Dubost chez Bayard-Editions. La concurrence des nouveaux médias est relativisée : *«Imagine-t-on vraiment d'aller se coucher avec un Macintosh pour lire* la Belle et la Bête*?»*

*«En fiction notamment, le livre reste irremplaçable. A cause de cette relation affective qui vaut pour l'adulte et, à plus forte raison, pour l'enfant»*, résume Jean Delas, dont la nouvelle collection «Archimède» réconcilie la fiction et le documentaire. On imagine même, pourquoi pas, de *«s'entendre avec Sega ou Nintendo pour voir comment les jeux video pourraient servir la lecture».*

Toutefois, chacun s'accorde à souligner le rôle crucial de l'école : *«S'il est vrai que les jeunes lisent moins, l'avenir dépendra entièrement de l'attitude des maîtres. Et de notre volonté à nous – éditeurs, auteurs – d'«enseigner les enseignants», pour qu'au lieu d'apprendre la technique ceux-ci initient au plaisir de lire...»*

Pour cela, l'édition-jeunesse dispose de solides atouts : l'un des meilleurs catalogues au monde, un nombre de bibliothèques qui a plus que doublé en quinze ans, et d'excellentes librairies. De bons motifs d'espérer, pour des éditeurs qui préparent les lecteurs de demain et donc, à terme, le sort de l'édition tout entière.

**Fl. N.**





LA VIE DU LANGAGE

*par Denis Slakta*

# Les dérapages de la dérive

ON se demande parfois si la rage des sondages est bien raisonnable ; si l'état de l'opinion peut s'évaluer seulement à coups de questions niaises et de pourcentages facétieux. Les mouvements du vocabulaire ne devraient pas manquer d'instruire, même s'ils ne procurent pas toujours un plaisir extrême. Depuis deux ans, en gros, on peut constater, évidemment la mort dans l'âme, que les emplois de *dérapage* et de *dérive* se multiplient, de façon troublante. Pour peu qu'on lise avec attention la presse française, et *le Monde* en particulier, les *dérapages* et les *dérives* sautent aux yeux.

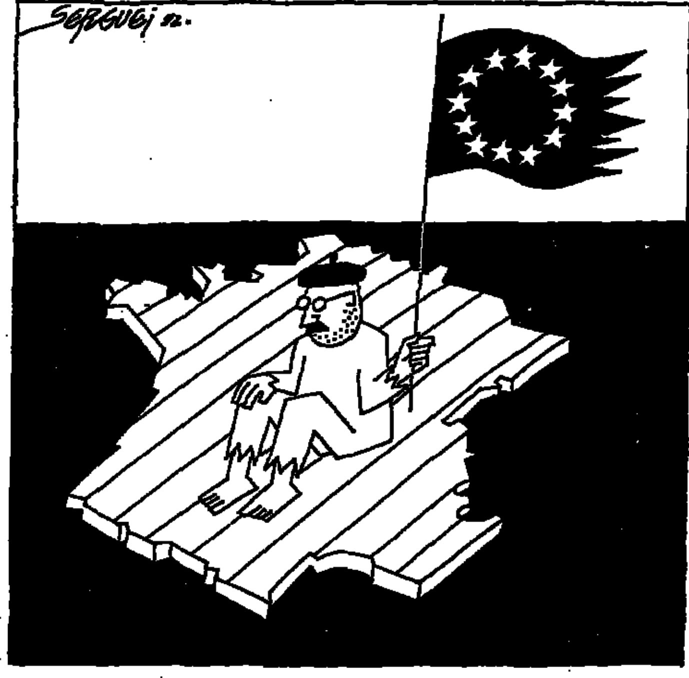
Par exemple, M. Baudis, très ému, voit le budget 1992 *« en pleine dérive »* et craint que *« le déficit 1991 ne connaisse* [un] *dramatique dérapage »* (*le Monde* du 21 octobre). Les journaux des lycéens inquiètent le ministère *« qui craint des dérapages »* (*le Monde* du 7 novembre 1991). On partage les alarmes de M. Bosson quand il redoute *« un dérapage à droite de l'UDF »* (*id.* le 11 octobre 1991). Les plus stables, enfin, n'échappent pas à la nouvelle malédiction : naguère, *le Canard enchaîné* ne reculait pas devant le « scoop » : *« Béré vient de déraper »* ; *le Monde* non plus, qui épinglait *« le dérapage de Valéry Giscard d'Estaing sur l'immigration »*. En un mot, tout et tous dérapent.

Il y a *plus* grave : c'est la *dérive*. On pourrait croire que la France n'est pas immédiatement menacée quand on lit *« le Zaïre s'enfonce jour après jour dans une dérive politique extrêmement dangereuse »* (*le Monde* du 11 octobre 1991). Un an après, le mal est fait ; la France est touchée – comme en témoignent deux articles récents, publiés dans la même page de ce journal (le 19 novembre). Pour pallier les drames qui surgissent bon an mal an, les démocraties traditionnelles avaient *« inventé une soupape, la démission ministérielle »*, dit Alain Minc. L'horreur est maintenant à son comble ; la France a perdu sa soupape. En effet, *« trente ans de dérive monarchique auront eu raison [...] de ce dispositif »*.

Plus bas, Olivier Duhamel plaide pour des *« réformes décisives »*, qui s'imposent *« plus que jamais au moment où le scandale du sang conduit aux dérives terribles que l'on sait – ou devrait savoir »*. Quoique juste, le paradigme des dérives n'est pas réjouissant : *« la déliquescence de l'éthique, la soif du pouvoir et celle de l'argent, l'esprit de soumission »*. Et il s'en faut que la liste soit exhaustive. Nous connaissons *« la dérive lepéniste de la droite* (*le Nouvel Observateur*, octobre 1991) ; *« les dérives de la télévision »*, et surtout *« les dérives de TF1 »* (*le Monde* du 9 novembre 1991). L'an dernier, Jacques Chirac condamnait *« la dérive monarchique et autoritaire du régime socialiste »* (*id.*). Un an plus tard, le mal a plutôt empiré. Ce qui est *« en cause »* maintenant, c'est *« une dérive mercantile de notre société »*. Le désastre est tel qu'il rend nécessaire un second emploi du mot : *« La tragédie du sang contaminé [...] éclaire d'un jour cru les dérives de notre époque »* (*id.*, le 25 novembre).

D'autres exemples encore ? Pour Jean-Pierre Chevènement, Maastricht, *« c'est l'histoire d'une dérive ; on part, mais on ne sait pas très bien où l'on va »* (*Libération* daté 8-9 décembre 1991). Les institutions les plus nobles perdent aussi leur soupape. On stigmatise *« les dérives de la science et de la médecine »*. On ne sait plus à qui se fier : selon Edwy Plenel, même le ministère de l'intérieur *« est à la dérive »*.

En un mot comme en mille, à droite comme à gauche, tout dérape et tout dérive. Franchement, les sondages pourraient-ils faire mieux ? Il était grand temps que, pour notre consolation, l'Eglise publiât, d'abord en français, le *Catéchisme universel*.





POUR notre édification linguistique, importante elle aussi, il n'est pas *« désordonné »* de consulter le Littré et quelques autres dictionnaires plus contemporains. Dans les emplois qui nous retiennent, *dériver*, *dérive* et *déraper* (*dérapage* est encore à naître) sont des *« termes de navigation »* qui ne sont pas sans relation. Une ancre dérape, dit Littré, *« quand elle n'est plus fixée au fond et laisse dériver le vaisseau »*. Promis aux charmants emplois que l'on sait, dériver est, comme on s'en doute, un cadeau des Anglais ; sous la forme de *driver* (*to drive*) *« encore utilisée*, disent Bloch et Wartburg, *au dix-septième siècle »*. Poétiquement, Littré glose : *« poussé par les courants et l'effort du vent »*. Toute la question est d'éviter le danger, en empêchant la dérive, « à l'ouest » par exemple. La préposition *à* est ainsi disponible, pour toutes sortes de direction : *à droite*, surtout. L'agent humain ayant disparu pour quelque raison, le vaisseau va *à la dérive*, soumis à la seule force des éléments, *« au gré*, dit encore Littré, *du vent et des flots »* ; il est sans contrôle, ivre pour ainsi dire.

Les métaphores s'emparent de si belles constructions. Témoin celle-ci, tirée du Petit Robert : *« entreprise à la dérive »* ; et cette autre que retient le Petit Larousse 93 et qui manifeste le passage à l'animé : *« adolescent à la dérive »*. Rien n'interdit plus, hélas, d'écrire ou de dire : étudiants, chômeurs, vieillards à la dérive. Le malheur, pourtant, n'est pas si récent qu'on le croit. En 1932, Fréhel chantait *A la dérive*. Déjà, si l'on peut dire.

Les métaphores connaissent d'autres aventures encore, grâce à la théorie de Wegener qui fait *« flotter les continents à la surface d'une masse visqueuse »*. Depuis 1912, cela s'appelle *« la dérive des continents »*. Les métaphores proposent alors des articles nouveaux, plutôt graves ces temps-ci. Ce titre du *Monde* (19 novembre) n'est pas des plus rassurants : *« Les banlieues, sous-continents à la dérive »*. On peut même utiliser une simple équivalence comme *« Mitterrand-PS : la dérive des continents »* (*Libération* du 17 novembre). Le syntagme *la dérive* pouvant recevoir divers compléments en *de*, le champ des possibles s'agrandit hardiment ; au besoin à l'aide du pluriel : outre un roman d'Yves Simon, *la Dérive des sentiments*, on mentionnera *les dérives de la médecine* et *les dérives de la société*. On retiendra surtout *la dérive du pouvoir*, pour ce qu'elle permet au moins d'introduire un adjectif. En effet, *le Monde* nous informe que M. Mitterrand entend protéger la France contre toute *« dérive monarchique du pouvoir »* (le 12 novembre).

Et les adjectifs, tant aimés des Français, se mettent à proliférer au point que les exemples se bousculent. Voici quelques variétés de *« nos dérives »* : nationaliste, raciste, droitière, xénophobe, électoraliste, mercantile. Sans compter celle qui nous menace plus que jamais : *la dérive monarchique*. Bons dieux, il faut encore sauver la France ; au nom du Sacré Cœur.

L'URGENCE est d'autant plus grande que *tous les dérapages* sont possibles aussi. *Dérive* et *dérapage* sont les deux mamelles de la France contemporaine ; elles apparaissent en complément de deux substantifs inquiétants. Qui, aujourd'hui, ne redoute *les dangers* ou *les risques* de dérive ou de dérapage ?

*Dérapage* est un nouveau venu dans le vocabulaire français. Il naît avec les machines à roues : vélo, auto, moto. Le Dictionnaire Larousse du XXe siècle (1929) prend acte de l'innovation. Le dérapage, c'est *« l'action d'une ancre, d'une roue de véhicule, etc., qui dérape »*. *Déraper* pour un véhicule est défini toutefois avec une grande réserve, puisque la glose se développe ainsi : *« Abusivement, se dit d'une roue de bicyclette ou d'automobile qui glisse dans une direction oblique à son propre plan »*. L'avertissement du lexicographe n'a pas suffi ; rien n'arrête le progrès ; ou la dérive.

On disait donc abusivement *l'auto d'Ernest a dérapé*. Mais les machines détestent rester célibataires, et poussent les surmâles à « faire corps » avec elles. Ce qui engendre l'expression métonymique : *Ernest a dérapé*. Dès lors, le verbe admet des sujets animés et inanimés, ferments aussi de métaphores. *Tant et si bien que* le Petit Larousse 93 admet : *les prix ont dérapé*. Le Dictionnaire essentiel (Hachette) révèle aussi que l'art français par excellence est frappé : la conversation a dérapé. Cela paraît *« absolument impensable. Comme pour moi d'avoir un enfant »*, dirait un évêque (auxiliaire, il est vrai) de New-York (*le Monde* du 24 novembre).

Alors que choisir, de *la dérive droitière* ou du *dérapage à droite ?* Les deux mouvements se complètent ; *déraper* note la perte du contrôle, et *dériver* l'absence de contrôle. Le dérapage est *brusque*, disent les dictionnaires ; *ponctuel*, diraient les grammairiens. La dérive, au contraire, est lente, continue, voire imperceptible. Et d'autant plus dangereuse. Mouvement non dirigé, *dérive* devient peu à peu l'antonyme péjoratif de *progrès*, qui dit l'action d'avancer dans la bonne direction. Les temps étant ce qu'ils sont, la vigilance s'impose. Selon le professeur Yves Dumez, (*le Monde* du 26 novembre), la bioéthique hésite *« entre la dérive et le progrès »*. En clair, *« le débat philosophique doit s'engager, et le chemin entre la dérive et le progrès est étroit »*.

Outre que *dériver* offre un échantillon de sujets plus fourni que *déraper* (les continents ne dérapent pas, jusqu'ici. Ni les banlieues, ni les sentiments, ni même le pouvoir), des élections approchent : il faut que *les dérives* se multiplient ; l'étape des *(simples) dérapages* est bel et bien dépassée.

Au bout du compte, on comprend mieux, peut-être, pourquoi *dérive* et *dérapage* ont tendance à éliminer leurs quasi-synonymes (bavures, faux pas, laisser-aller, à vau-l'eau). Dérives et dérapages ne *sont pas mouvements volontaires* ; on les subit, vaille que vaille. Il suit que nul ne peut être tenu *pour coupable*, ou même *pour responsable*. *Chéri-Bibi disait tout d'un mot* : Fatalitas !

★ **A SIGNALER.** – **Patrick Charaudeau, *Grammaire du sens et de l'expression*. Hachette-Education, 927 p. ; *Histoire des idées linguistiques* (tome II). *Le développement de la grammaire occidentale*, sous la direction de Sylvain Auroux. Ed. Mardaga, 683 p. Michel Tamine. *Dictionnaire du français régional des Ardennes*. Ed. Bonneton, 157 p., 99 F. Anne-Marie Vurpas et Claude Michel. *Dictionnaire du français régional du Beaujolais*. Ed. Bonneton, 191 p., 125 F.**

HISTOIRE

# Olivares autoritaire et malheureux

*La vie politique d'un ministre tout-puissant et de l'Espagne du dix-septième siècle*

**OLIVARES (1587-1645)**
**L'Espagne de Philippe IV**

*de John H. Elliott.*
*Traduit de l'anglais par F. M. Watkins avec le concours de Cl. Le Ho-Devianne, introduction de B. Bennassar.*
*Robert Laffont, coll. « Bouquins », 940 p., 155 F.*

Six ans après sa parution américaine, c'est une valeur sûre que l'excellente collection « Bouquins » propose aux lecteurs français. John Huxtable Elliott, professeur à Oxford après un long séjour à l'Institute for Advanced Study de Princeton, est un spécialiste éminent du dix-septième siècle ibérique, et son livre a déjà pris des allures de classique. Il s'agit en fait d'une histoire de l'Espagne à l'époque de Philippe IV, arrêtée à la mort d'Olivares. Il n'est d'ailleurs pas sans intérêt de se demander pourquoi aujourd'hui tant de synthèses éprouvent le besoin de se présenter comme des biographies. Dans le cas d'Elliott, disons qu'Olivares tient lieu de basse continue pour un récit qui dépasse largement l'histoire d'une vie, fût-elle celle d'un ministre tout-puissant.

Par-delà les effets de mode, et de marché, le cadre biographique sert peut-être d'excuse aux historiens de la seconde moitié du vingtième siècle pour adopter une posture d'auteur – une posture au fond romancière – que l'approche des phénomènes historiques à partir des modèles élaborés par les sciences sociales avait paru rendre illégitime ou trop intimidante. Retour du refoulé littéraire donc, et cela dans l'historiographie la plus traditionnelle ? On pourrait le croire en découvrant les premières lignes de notre auteur : *« J'ai fait la connaissance du comte-duc d'Olivares lors de ma première visite en Espagne, quand j'étais étudiant à Cambridge. Je me suis trouvé face au grand portrait équestre peint par Velazquez, au Musée du Prado. Impossible de rester froid devant ce personnage impérieux, avec son allure autoritaire, sa moustache retroussée et son regard vigilant. »*

Et c'est ainsi qu'un projet scientifique d'histoire de l'Espagne surgit d'une rencontre, évoquée longtemps après par un historien qui écrit la préface de son livre : rencontre entre un ministre autoritaire mais malheureux et un historien débutant mais heureux, mieux entouré peut-être que le favori de Philippe IV, qui se plaignait constamment de l'absence de chefs à ses côtés.

*De « l'héritage »* – l'empire bâti par Charles Quint, consolidé par Philippe II – à *« la perte de la réputation »*, en une petite vingtaine d'années, l'Espagne bascule du leadership au déclin, et le nom d'Olivares, aux affaires dès 1621, reste *devant l'histoire* associé à cette tragique évolution. Après sa mort (*1645*), ses compatriotes, qui avaient salué dans la joie sa disgrâce (1643), ont beaucoup fait pour l'oublier : Elliott mentionne la *copie d'un tableau de Velazquez, le Prince Baltasar Carlos à l'école d'équitation*, sur laquelle la silhouette du comte-duc a été soigneusement effacée. *Les échecs du* ministre sont patents : incapacité à conclure la paix avec les Provinces-Unies, à gagner la guerre contre la France après l'avoir choisie, désastre surtout de la sécession portugaise et de la révolte catalane.

### *Le fardeau flamand*

La comparaison avec Richelieu, le grand et plus heureux rival, vient immédiatement à l'esprit, l'un célébré comme héros national, l'autre rendu responsable d'échecs qui, en réalité, le dépassaient. Elliott a nourri cette comparaison dans un autre livre, mais il insiste ici sur la parenté des méthodes et des choix politiques, d'un côté et de l'autre des Pyrénées. Frappante surtout la proximité des positions sur la manière pour un favori d'exercer le pouvoir et de durer. Pour le reste, le poids des réalités politiques, sociales, institutionnelles, économiques, géographiques même, fut déterminant.

En réalité, l'empire espagnol, si *riche et si puissant, était un monstre*. Des « Indes » au Milanais, du royaume de Naples aux Flandres, le soleil, comme chacun sait, ne se couchait pas. *Mais il éclairait un* ensemble disparate, travaillé par des maux difficilement curables, épuisé par la difficulté des communications, coûteuses, dangereuses et si lentes. Olivares a caressé de nombreux projets de réforme, centrés surtout sur l'amélioration du rendement de l'impôt et le resserrement *des liens entre entités politiques* et territoriales, à l'échelle de la Péninsule au moins, et cela par la circulation des élites et « l'union des armes ».

Il n'a cependant jamais envisagé de remèdes radicaux comme l'abandon du fardeau flamand, trop lointain et trop difficile à défendre. Et c'est par nécessité, et comme malgré lui, qu'il a encouragé la promotion des *letrados*, ces bureaucrates sortis des universités, favorisé la prospérité des marchands au sang peut-être « impur » et soutenu la noblesse moyenne contre les grands. Chacun de ces aspects est traité au long, bien qu'une stricte progression chronologique soit respectée. Mais la plus grande place est accordée aux relations et tensions internationales.

L'un des très grands mérites du livre, comme le souligne Bartolomé Bennassar dans sa présentation, est de nous faire suivre cette histoire du côté espagnol. Le récit des affrontements guerriers ou diplomatiques, l'analyse des rapports de forces et des enjeux, clairement présentés, chapitre après chapitre, trouvent pour le lecteur français, habitué depuis l'école primaire à un *autre point de vue, comme une* nouvelle fraîcheur et une nouvelle intensité qui donnent beaucoup de vie à un ouvrage par ailleurs compact.

Chronologie détaillée, index, glossaire viennent en outre faciliter *la tâche du lecteur pressé ou novice* et contribuent à faire de la synthèse désormais incontournable de John Elliott un précieux instrument d'initiation à l'histoire de l'Espagne et des pays ibériques au dix-septième siècle.

**Christian Jouhaud**

# Althusser prisonnier de guerre

**JOURNAL DE CAPTIVITÉ**
**Stalag XA, 1940-1945**
*Edition établie par Olivier Corpet et Yann Moulier Boutang.*
*IMEC/Stock. 355 p., 140 F.*

Personne ne peut prédire ce qu'il adviendra du communisme. Peut-être connaît-il aujourd'hui, et pour combien de temps, le sort de l'Eglise des catacombes ? Ce que la personnalité intellectuelle et morale de Louis Althusser semble en tout cas illustrer avec une parfaite clarté (qui n'exclut pas la complexité psychologique), c'est bien la continuité sans faille du christianisme catholique et du communisme marxiste au vingtième siècle. En somme, c'est la thèse défendue avec beaucoup d'intelligence et une information impressionnante par Yann Moulier Boutang dans sa biographie d'Althusser.

On n'a sans doute pas suffisamment dit ici la qualité de celle-ci en en rendant compte en même temps que de *L'avenir dure longtemps*, l'autobiographie qui a produit, ce printemps, un choc sur les esprits dont les effets sont encore sensibles et le resteront probablement tant que la question communiste ne sera pas épuisée (« le Monde des livres » du 24 avril). Ce qui fait d'ailleurs que le deuxième volume de cette biographie est très attendu.

## *Le désir d'être écrivain*

On imagine très bien aussi une biographie parallèle et contrastée de Roger Garaudy, l'adversaire et le pendant « humaniste » d'Althusser au sein du Parti communiste, et venu, lui, de la Réforme, pour aboutir à l'islam quand Althusser basculait dans la psychose. Et peut-être la double empreinte contradictoire du protestantisme et du catholicisme sur Sartre rend-elle compte de sa position médiane d'existentialiste à projet socialiste et libertaire, entre les deux penseurs du marxisme français des années 50 à 80.

Ce ne sont ici que questions soulevées pour indiquer l'intérêt « archéologique » des carnets de prisonnier de guerre et de divers écrits datant de cette période pour l'étude du cas Althusser. Yann Moulier Boutang, qui édite et présente ces écrits, avec Olivier Corpet, et qui s'en était servi pour le premier volume de la biographie, a dit l'essentiel au sujet de l'empreinte catholique – et catholique de droite – sur le jeune Althusser, et c'est à ce livre qu'il faut renvoyer le lecteur intéressé.

La lecture continue des carnets met au jour un désir profond, lié à l'extrême virginité morale de cet adolescent prolongé par la force des choses (avoir vingt ans au camp, en sortir à vingt-six ! quelle hibernation de l'être vif ! et si patiemment, si passivement endurée...), le désir primordial d'être écrivain.

Et écrivain classique, sous la lumière de Pascal, Vauvenargues, Rilke, Montherlant, qui sont les grandes admirations de ce jeune homme douloureux.

*« Tout Français naît moraliste et devient ou ne devient pas écrivain »*, dit-il, à propos de Montherlant justement, dont il envie l'assurance. Le drame d'Althusser est de ne l'être pas devenu, pour avoir prolongé sa captivité par l'auto-internement à vie dans l'Ecole dont il ne sortira que par un passage à l'acte qui le libère trop tard et l'enferme dans l'écriture posthume, laquelle ne fait pas un écrivain, ou tout au moins un écrivain selon la conception qu'il avait de la littérature.

Ce n'est pas affaire de talent ; Althusser, on le voit dans ces carnets, n'en est pas privé pour le style ; c'est affaire de constitution et de choix. La figure de cet homme éveillera, désormais et immanquablement, plus de compassion que d'admiration.

Un autre regard sur ces carnets consiste à les prendre non plus comme document d'un pathos particulier, mais d'une posture d'écriture à l'intérieur d'un genre littéraire, le carnet de prisonnier ou le carnet de guerre, illustré notamment par Georges Hyvernaud, Raymond Queneau, Georges Friedman, Sartre et sans doute beaucoup d'anonymes dont les écrits personnels n'ont pas vu le jour mais constituent un corpus de l'amertume devant l'accusation, souvent non formulée mais d'autant plus culpabilisante pour les prisonniers qui le sont restés longtemps, d'avoir été « embusqués » durant la guerre.

Un colloque qui s'est tenu il y a deux ans sur les « Journaux personnels » à Paris X-Nanterre et dont les actes doivent paraître prochainement a analysé un certain nombre de ces écrits. Ceux d'Althusser, qui n'ont pas été remplis avec l'idée de les publier ni même de les faire lire à quiconque, se joignent à ce corps tourmenté, en apportant en propre leur spiritualité un peu évanescente.

**Michel Contat**

★ A signaler aussi le numéro du *Magazine littéraire* (n° 304, novembre 1992) consacré à Louis Althusser, avec un « Journal de khâgne » inédit, une utile chronologie établie par Y. Moulier Boutang, et des articles d'André Green, Annie Leclerc, Jean-Paul Dollé, notamment.







# La peur de l'Eve nouvelle

*La crise de l'identité masculine à travers la peinture symboliste de la fin du XIXe siècle*

**LES IDOLES DE LA PERVERSITÉ**
**Figures de la femme fatale dans la culture fin de siècle**
*de Bram Dijkstra.*
*Seuil, 478 p., 320 F.*




*Arthur Hacker : « Circé » (1893)*

Il faut lire *les Idoles de la Perversité* de Bram Dijkstra et se perdre dans cette monumentale histoire des représentations de la femme fin de siècle. Le lecteur devra toutefois pardonner beaucoup à l'auteur ; tout d'abord, ses incursions dans l'économie et la sociologie. Bram Dijkstra, qui ne cesse de dénoncer la *« fanfare consensuelle du conformisme »*, ressasse les stéréotypes vides et multiplie les aphorismes les plus cocasses – *« Ulysse met le cap sur l'autonomie financière »*.

Le pauvre Thorstein Veblen, l'inventeur *de la classe de loisir et de* la consommation ostentatoire, sert ici à tout, pour la plus grande lassitude du lecteur. En revanche, le livre ne contient aucune référence à l'histoire des pratiques sexuelles ; or, celle-ci est nécessaire à l'interprétation de tant de nudités offertes. *La Volonté de savoir*, de Michel Foucault, est curieusement absente d'un ouvrage consacré à un inépuisable discours pictural, contemporain de l'élaboration du catalogue des perversions par la première génération de sexologues.

Bram Dijkstra ne nous dit rien des normes qui organisent alors le champ de la pudeur et qui imposent de subtils détours à l'artiste. Celui-ci ne peut peindre ni l'érection, ni l'étreinte ; il doit donc s'en tenir à l'attente et à l'apaisement satisfait de la femme. En bref, il lui est imposé de focaliser l'attention sur les rythmes du désir féminin. Au spectateur de combler les blancs *de la représentation. Car cette peinture* est aussi éducation des sens (1) ; elle a pour mission de suggérer habilement l'indicible. Les Vénus blanches et rousses à la Bouguereau avaient la même carnation que les beautés du temps ; la profusion féminine étalée dans les peintures de vente aux esclaves ou de butins barbares évoquaient, à l'évidence, la chair à l'encan proposée dans les maisons de tolérance. Tant de similitudes invitaient clairement à la transposition.

## *L'érotisme de la morte*

La contemplation de ces tableaux symbolistes convoque un empilement de stéréotypes anciens, dont seul le réaménagement présente de l'intérêt ; qu'il s'agisse du naturalisme de la femme ou des fureurs utérines du dix-huitième siècle, relues à la lumière de l'hystérie selon Charcot. L'auteur attribue à la fin de siècle tout le système de représentations de la féminité romantique. Or, le lys de pureté, la femme-autel, l'ange ou l'androgyne, la chlorotique évanescente, la prêtresse lunaire, l'envol de la femme dans la fluidité aérienne sont autant de figures tout au plus réaménagées durant les dernières décennies du siècle.

Quant à l'Immaculée Conception, Bram Dijkstra – qui semble la confondre avec l'Incarnation et donc avec l'épisode de l'Annonciation – ignore visiblement que le dogme qui préserve Marie du péché originel n'a rien à voir avec la conception virginale.

L'auteur adopte souvent un ton prêchi-prêcha et condamne les artistes fin de siècle qui méprisaient la femme ; à l'entendre, leur violence à l'égard du corps féminin est devenue insupportable à notre sensibilité, plus humaine. A croire qu'il n'a jamais ouvert d'albums de bandes dessinées, considéré les affiches du Minitel rose, regardé des scènes de viol à la télévision.

Une fois surmontés ces agacements, le livre se lit avec un immense plaisir. Il s'agit, avant tout, d'un ouvrage sur les fantasmes masculins ; plus précisément, sur l'anxiété éprouvée par les hommes au moment où se brouillent les portraits de la femme honnête et de la courtisane, où se libère la menace que présente à leurs yeux la sexualité féminine, où se profile l'Eve nouvelle. Les artistes disent alors l'angoisse ; et Bram Dijkstra présente un magnifique recueil qui met en évidence cette crise de l'identité masculine, dont on a tant parlé. Le choix des œuvres est judicieux, l'analyse pénétrante et convaincante. Bram Dijkstra fait preuve de subtilité, d'humour et de brio.

Un contrepoint s'instaure entre la production artistique, l'élaboration de la science du sexe et la diffusion des théories de l'évolution. La terreur inspirée par les risques de régression et de dégénérescence est vécue et traduite par les peintres et les sculpteurs. Souvent, ceux-ci ont anticipé la découverte scientifique. Ainsi, remarque Bram Dijkstra, Gustave Moreau créa bien des images archétypales que les contemporains savaient décrypter et que les psychanalystes se sont contentés d'emprunter.

Les tactiques masculines inspirées tout à la fois par la fascination et par l'effroi sont minutieusement répertoriées. Convaincus de la supériorité de la jouissance de la femme, hantés par la menace de l'épuisement masculin, les artistes tentent d'exorciser les fantasmes de castration, de dévoration, d'engloutissement. Des cohortes de femmes passives, douces, apaisantes et protectrices, *des séries d'alanguies* ornent les murs des Salons ; sans oublier nombre de jeunes filles endormies et accessibles. Ce désir de passivité trouve son apogée dans l'érotisme de la morte.

Les peintres installent leurs modèles dans les arbres afin de leur faire jouer le rôle de dryades, ou autres femmes sylvestres qui, souvent, retombent nues, vulnérables, offertes à l'agression sur un tapis de feuilles mortes. Ils dessinent avec délectation des nymphes cambrées, figées dans l'attente masochiste de la servitude, espérant le mâle qui viendra les rejoindre dans leur monde *« d'humus et de forêt »*. Au même fantasme ressortit le *« rêve torride »* de la femme-enfant. Derrière l'hommage insistant à l'innocence se profile, remarque Bram Dijkstra, une véritable pornographie pédophile.

L'essentiel est toutefois la profusion des figures de la féminité menaçante. Celle de la masturbatrice tout d'abord. Le livre présente un festival de jouvencelles gracieusement épuisées, dont la chasteté de la mise cache mal de ravageuses débauches solitaires. Le thème insistant de la féminité lunaire révèle la crainte de la froideur, du repli, de l'autosuffisance sexuelle. Nombre de Diane ou d'Artémis, de femmes associées à un vase, un bocal, une cage, inscrites dans un cercle, enfermées dans un globe, affublées d'un miroir sont absorbées dans la contemplation d'elles-mêmes. Ce silence de la femme inquiète, alors que son sommeil rassurait.

La menace féminine ne se traduit pas ici que par l'épuisement, la distance ou l'autosuffisance. La peinture fin de siècle, par-delà son symbolisme proclamé, est hantée par le stigmate de la dégénérescence que traduit la voracité sexuelle. Encadrée de lianes, entrelacée des vrilles de la plante grimpante, la femme hypnotise par la lueur d'enfer de ses prunelles ; elle déroule le piège de sa chevelure (2).

Au besoin, elle rampe ou danse jusqu'à l'épuisement sous les traits de la ménade antique. Des cohortes de tentatrices aquatiques entraînent de naïfs jeunes hommes dans leurs abysses ; d'autres les étouffent dans l'étau de leurs bras de neige. La femme, *« cette bête prédatrice et démente »*, ce *« monstre régressif »* désire absorber le mâle, l'asservir à ses besoins physiques élémentaires. Pis, elle le délaisse pour la bête. La peinture des Salons fin de siècle regorge d'accouplements suggérés – voire explicites – avec le lion, le singe, le taureau, le chien, le cygne. Elle détaille l'attente, l'émoi, la satisfaction des Léda ou des Pasiphae qui s'emploient, par leurs postures ou leurs stratagèmes, à rendre possible l'amour avec l'animal. Nombre de Salammbô ou de Lilith clament leur alliance avec le serpent. Des sphinges armées « des griffes de la polyandrie » étalent avec fierté leur bestialité marmoréenne. Des vampires avides de sang, de sperme et d'or symbolisent la femme nouvelle ; ils épuisent leur victime de leurs exigences animales. Des Salomé dégénérées, des Judith monstrueuses tranchent le chef de saint Jean-Baptiste ou celui du malheureux Holopherne.

Sur le tableau de Carl Schwalbach, Bram Dijkstra trouve à ce dernier, non sans raison, une *« belle tête d'intellectuel »*. Façon de nous rappeler, qu'en effet, ce temps des idoles de la perversité est aussi celui de l'affaire Dreyfus et que cette terreur fascinée qui prélude à la psychanalyse est contemporaine de la *« naissance des intellectuels »*.

**Alain Corbin**

(1) Voir Peter Gay, *The Bourgeois Experience. Victoria to Freud*, t. I : « Education of the senses », Oxford University Press, 1984. L'auteur insiste sur le rôle de la fréquentation du musée dans ce processus.

(2) Claude Quiguer a consacré un beau livre au même objet que Bram Dijkstra. Il en propose une autre lecture : *Femmes et machines 1900. Lectures d'une obsession Modern Style*. Paris, Klincksieck, 1979.

# Et pourtant, elles pensent...

**LA RAISON DES FEMMES**
*de Geneviève Fraisse.*
*Préface de Jacques Rancière,*
*Plon, 290 p., 150 F.*

*« L'esprit n'a point de sexe »*, affirme résolument Poullain de la Barre au dix-septième siècle. Au nom de l'idéalisme cartésien séparant l'âme du corps, il se fait l'audacieux défenseur de l'égalité de l'homme et de la femme, en combattant le préjugé dont cette dernière fait l'objet. Depuis lors, constate Geneviève Fraisse, *« le double problème de penser la différence des sexes et de justifier leur égalité »* n'a cessé d'être posé. C'est à l'histoire de cette longue argumentation, avec ses tâtonnements, ses progrès, ses régrès et ses points de rupture, qu'elle nous convie. Objets d'un débat dont elles sont d'abord exclues, les femmes y deviennent protagonistes et sujets.

Le thème de l'égalité fait son chemin souterrainement jusqu'à la Révolution. Pourtant, dans le sillage de l'événement qui proclame l'égalité de toutes devant la loi, les femmes sont évincées de la cité : leurs clubs sont fermés en 1793 et le Code civil établit leur non-citoyenneté. Une mise en ordre favorisée par l'Empire : elles auraient pris trop d'importance sous l'Ancien Régime et manifesté *un activisme excessif dans* la période révolutionnaire. Derrière ces motifs liés aux événements, Geneviève Fraisse en identifie d'autres plus structurels, liés aux fondements de la société nouvelle.

Tout d'abord la peur de la confusion, du glissement de l'égalité à l'identité, qui, en abolissant la frontière entre le masculin et le féminin, réduirait l'amour à l'amitié dans la sphère privée et ne laisserait que des rapports de rivalité *dans la sphère publique. Ensuite*, la crainte que l'exception, tolérée sous l'Ancien Régime ne devienne l'exemple et la règle dans un régime démocratique. Enfin, en positif cette fois, l'attribution aux femmes du domaine des mœurs, reconnaissance d'un pouvoir et d'un savoir pratique circonscrits hors du politique.

Toutefois, pour fonder cette exclusion, on ne peut plus affirmer après la Révolution que les femmes sont dépourvues de raison. On dira donc qu'elles en usent autrement, car la dissemblance des corps fera l'esprit différent. Les *médecins affirment que* l'utérus influence le cerveau féminin et les théories se multiplient sur cette articulation spécifique de la nature et de la raison qui les voue *« au perfectionnement de l'espèce plus qu'à la perfectibilité du genre humain »*.

Moment de recul donc, mais recul instable et provisoire, qui va être bousculé par la dynamique démocratique qu'il s'efforçait, précisément, d'enrayer, car la rupture révolutionnaire rend aussi possibles la naissance et l'essor du féminisme au dix-neuvième siècle. Ce dernier ravive la radicalité des principes égalitaires et exige pour la femme le bénéfice des droits de l'homme en tant qu'expression du droit naturel. Mais il s'appuie aussi sur les différences, les devoirs et les vertus attribués aux femmes pour promouvoir leur responsabilité dans la cité. C'est au nom de leurs qualités d'épouses, de mères et de ménagères que les féministes de 1848 revendiquent leurs droits et entendent prouver la légitimité de leur participation à la vie publique : *« Eduquant les enfants, elles peuvent éduquer la société ; pratiquant l'économie domestique, elles peuvent œuvrer à la réorganisation de l'Etat. »* Ce rôle moral et social particulier des femmes, le pacifisme le réaffirme au début du vingtième siècle, face à la guerre, et le suffragisme, luttant pour la citoyenneté féminine, trouve dans cet engagement politique la preuve manifeste du bien-fondé de l'égalité civile réclamée.

Ainsi, entre mœurs et droit, entre spécificité, liberté et égalité, les arguments se croisent, se contredisent parfois, se conjuguent souvent. Attentive à cerner la complexité des discours et pratiques féministes, Geneviève Fraisse invalide, chemin faisant, quelques schémas préconçus. Le moralisme de la « mère éducatrice » n'était pas forcément réactionnaire. Et, contrairement à la lecture rétrospective qui prévaut, il n'y a pas eu successivement le temps de l'utopie et de la lutte pour les libertés, puis celui de l'égalité et des conquêtes juridiques. Non plus qu'une répartition simple de l'une et l'autre entre féminisme socialiste et féminisme bourgeois.

Ce livre, qui refuse les interprétations réductrices, opère un déplacement de perspective novateur en suivant avec érudition, mais non sans passion, à travers les tours et détours des prises de position individuelles ou collectives, cette raison des femmes à l'œuvre et à l'épreuve de l'Histoire.

**Nicole Lapierre**

# Le grand jeu du savoir

*Deux jeunes chercheurs proposent une méthode informatisée de diffusion des connaissances*

**LES ARBRES DE CONNAISSANCES**
*de Michel Authier et Pierre Lévy.*
*La Découverte, 170 p., 92 F.*

C'est un grand jeu du savoir, auquel tous les citoyens sont conviés à participer. Une vue de l'esprit, qui pourrait peut-être, demain, devenir réalité. Telle est en tout cas la conviction des deux jeunes chercheurs qui ont conçu puis rédigé *les Arbres de connaissances*. Le premier, Michel Authier, a enseigné les mathématiques, avant de s'orienter vers la sociologie, l'histoire des sciences et le théâtre. Le second, Pierre Lévy, est chercheur au laboratoire privé Neurone Lab (Centre universitaire et de recherche d'Archamps, Haute-Savoie) et auteur de plusieurs ouvrages sur les implications culturelles de l'informatique et des sciences cognitives. Tous deux ont travaillé à ce projet en étroite concertation avec le philosophe Michel Serres, responsable de la mission pour l'Université de France (*le Monde* du 17 janvier) dont ils ont été membres.

Leur «jeu», unique au monde, repose sur l'usage convivial et désormais à peine futuriste de l'informatique et des images de synthèse interactives. Son but : constituer un dispositif totalement novateur d'acquisition et de validation des connaissances, tant pour la période scolaire que pour la formation professionnelle. Pour mieux en convaincre le lecteur, leur ouvrage débute par une série de saynètes ou de «reportages», qui se déroulent dans un avenir proche où les arbres des connaissances auraient été adoptés par la société.

Elément-clé du jeu : le «blason». Schématisé sous la forme d'un arbre en croissance, il représente la somme des savoirs et savoir-faire de chaque individu, *«y compris ceux qui sont nés de l'expérience, les «savoirs de vie», qui ne sont pas habituellement reconnus par des diplômes»*. A mesure que son détenteur acquiert ou parvient à faire reconnaître de nouveaux savoirs, son blason évolue en s'enrichissant de nouvelles icônes, appelées «brevets».

Déposés par des spécialistes des domaines concernés, ces brevets reconnaissent des savoirs élémentaires, modulaires, clairement identifiés. Ils sont attribués après passation d'une épreuve, qui peut prendre la forme d'un QCM, d'un exercice de simulation ou encore d'un mémoire. L'ensemble des brevets accessibles à une communauté est ainsi organisé en un arbre de connaissances, dont le tronc contient les savoirs de base et les feuilles les savoirs très spécialisés.

Pour tout comprendre de ce jeu du savoir et de ses potentialités, il faut encore découvrir le fonctionnement de ses quatre banques (dites des brevets, des formations, des blasons et des profits), s'initier à sa monnaie spécifique, le sol (*Standard open learning unit*, inconvertible en monnaie classique), se familiariser avec la dynamique et l'autoorganisation des différentes communautés de savoir qu'il pourrait impliquer. Comprendre les règles et surtout les perspectives des arbres de la connaissance, tel est l'objet de cet ouvrage. L'aventure est insolite, souvent drôle et formidablement intéressante. Car s'il ne s'agit encore, on l'a dit, que d'un projet, il ne tiendrait qu'à nous qu'il devienne opérationnel – avec toutes les conséquences, bonnes ou mauvaises, qui en résulteraient.


NICOLAS GUILBERT

Michel Serres, dans sa préface, écrit : *« Vous ne vous y attendiez point en ces lieux d'école, voilà des outils universels : utilisables par n'importe qui, aussi aisément qu'un alphabet ou un code, qu'un bâton ou un levier, sans formation préalable, les arbres et les blasons, dans leur forme et leur usage, restent indépendants de tous les contenus d'expertise, de leur complexité ou de leur valeur sociale, de même de toute langue. D'où leur caractère d'autonomie, d'universalité, de circulation facile. (...) Rêvez, ce matin, d'une société où toutes les images et tous les mots volants n'exprimeraient pas que la violence et l'argent, le malheur de notre monde. »*

Démocratiquement appliqué à tous, ce système de reconnaissance des savoirs pourrait, selon ses concepteurs, constituer une véritable alternative aux diplômes, améliorer l'adaptation des formations à l'emploi, mobiliser au mieux les compétences des entreprises et des organisations. Résolument utopique, la démarche de Michel Authier et Pierre Lévy ne peut néanmoins laisser indifférents ceux qui voudraient croire en une nouvelle citoyenneté, basée sur l'apprentissage et l'échange des connaissances.

Les techniques nécessaires pour faire exister – du moins à petite échelle – les arbres de connaissances sont d'ores et déjà imaginables (1). Reste, bien sûr, à en mesurer les implications sociales, éthiques, politiques et économiques. Mais tel n'est pas ici le sujet de leurs inventeurs.

**Ca. V.**

(1) Pour tous renseignements : Association pour le développement des arbres de connaissances (ADAC), c/o éditions La Découverte, 9 *bis*, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris.

# La pensée et l'expérience

*Les développements récents de la biologie moléculaire résultent plus de l'application de nouvelles techniques que de l'élaboration de nouveaux concepts*

**LES CORPS TRANSFIGURÉS**
**Mécanisation du vivant et imaginaire de la biologie**
*de Michel Tibon-Cornillot.*
*Seuil, 311 p., 150 F.*

Depuis quelques années, les progrès de la biologie moléculaire et des techniques qui lui sont liées nourrissent une réflexion abondante. Ce n'est pas dans ce champ, celui de la bioéthique, que Michel Tibon-Cornillot entend s'inscrire. Las du face-à-face des positions normatives et des vérités scientifiques, il se situe en amont de ce débat. Les conséquences sociales et juridiques de la maîtrise du vivant, et du vivant humain, doivent être référées, plus fondamentalement, à l'horizon ouvert par la raison scientifique moderne.

La reconstitution ordonnée des étapes de la connaissance du vivant donne corps à ce projet. Pages limpides, où chacun peut s'instruire du mouvement par lequel la biologie, de la table de dissection de l'anatomiste du quatorzième siècle à l'analyse du génome humain, assure le triomphe d'un programme réductionniste inauguré par Descartes.

De ces utiles rappels, on retiendra surtout la thèse d'une immanence réciproque de la science et de la technique. Comme François Dagognet le soulignait dans son ouvrage sur la maîtrise du vivant, *« la biologie devient moins la science de la nature qu'une technique de sa métamorphose »*.

La technique n'est pas une conséquence, mais un moment du travail scientifique. Extraire, conserver, stocker, monter et démonter, telles sont depuis des siècles les opérations par lesquelles la connaissance biologique progresse. Les développements récents de la biologie moléculaire résultent plus de l'application de nouvelles techniques que de l'élaboration de nouveaux concepts. Les performances scientifico-techniques, montre l'auteur, doivent autant à la raison militante qu'à la raison observante, à l'expérimentation comme mécanisation du vivant qu'à la théorisation.

L'auteur s'enquiert des origines de ces « deux versants de la raison » moderne. Si la mathématisation du réel renvoie à l'exercice platonicien de la raison, la rationalité militante à l'œuvre dans l'expérimentation s'enracinerait dans l'« activisme chrétien ». L'organisation d'un vécu temporel comme histoire du Salut, l'affirmation centrale d'une Création divine à laquelle les hommes participent contiendraient *« une remarquable valorisation de l'action »*. La raison scientifique, assure Michel Tibon-Cornillot, s'étaye sur des structures imaginaires collectives qui portent la marque de *« l'activisme temporel et créationniste judéo-chrétien »*, toujours à l'œuvre de nos jours.

Dans son extrême généralité, cette thèse n'est pas sans dérouter. L'auteur ne minore-t-il pas l'importance de la révolution galiléenne, pourtant précisément décrite, afin de mieux asseoir la thèse d'un activisme chrétien toujours agissant dans la science moderne ? Pour autant que l'œuvre de Galilée assure le passage d'un monde clos à un univers infini d'où le Divin, peu à peu, est chassé, ne sommes-nous pas en voie d'en finir, à tort ou à raison, avec cette *« antériorité du sens »* qui définit, selon Marcel Gauchet, les conceptions religieuses de l'existence ?

La démarche de Michel Tibon-Cornillot et son imagination de métaphysicien l'exposent à taire l'émergence d'une négativité sans limite au profit de l'accent mis sur l'ancrage de la raison scientifique dans la tradition judéo-chrétienne.

**Jean-Paul Thomas**

## AU FIL DES LECTURES

***par Catherine Vincent***

### Des atomes à Vénus

Spécialiste des étoiles doubles à l'Observatoire de la Côte d'Azur, Paul Couteau a le sens du voyage. Le suivre dans *le Grand Escalier*, c'est aller en douceur jusque dans l'infini grâce à deux volées de marches. L'une descend vers les atomes et le monde des particules, l'autre s'envole vers les étoiles et les galaxies. Qu'ils choisissent l'une ou l'autre voie, les explorateurs de la matière finiront pourtant par se rencontrer au bord d'un océan furieux et chaotique, un monde d' «attracteurs étranges» qui ordonnent et structurent l'univers.

De la symphonie des atomes aux nuits chaudes de Vénus, de la relativité générale aux cordes cosmiques, le chemin emprunté n'apprendra guère au lecteur averti. Les autres lui trouveront un tracé alerte et rigoureux, fondé sur les découvertes les plus récentes de la physique et de l'astronomie.

► **Le Grand Escalier. Des quarks aux galaxies**, *de Paul Couteau. Flammarion, 270 p., 115 F.*

### Jacquard, savant et poète

Légende : le mot évoque un récit populaire, une épopée fabuleuse ou le texte qui accompagne une image. En réunissant ces trois sens, cette nouvelle collection de Flammarion propose une nouvelle manière de découvrir la science. Le généticien Albert Jacquard prête son talent de conteur à ce premier ouvrage. Scientifique mais aussi poète, il déroule le fil des religions, des mythes et des arts pour expliquer les mystères de la vie.

► **La Légende de la vie**, *d'Albert Jacquard. Flammarion, 290 p., 295 F.*

### Psychologie de la vie quotidienne

Frustrations, agacements, colères, dérapages : notre lot quotidien est fait de mille heurts, dont le contrôle et même les raisons nous échappent pour l'essentiel. Tout est dans la tête, sans doute, mais il ne suffit pas de le savoir pour s'en accommoder. S'ils n'échappent pas toujours aux évidences qu'impose la vulgarisation des états de la conscience et de l'âme, les psychiatres Alain Braconnier et Eric Albert jettent à tout le moins les bases d'une intéressante «psychologie de la vie quotidienne» : non pas une stratégie d'adaptation idéale, mais un idéal de l'adaptation.

► **Tout est dans la tête**, *d'Eric Albert et Alain Braconnier. Odile Jacob, 252 p., 120 F.*

### Rêveurs de l'espace

De Cyrano de Bergerac à Asimov, en passant par Jules Verne, Alexandre Dumas ou H. G. Wells, de multiples écrivains ont expédié leurs héros dans l'espace. Ce livre nous fait revisiter leurs rêves, ainsi que ceux, plus récents, des auteurs de B. D. et des maîtres du Space Art. Abondamment illustré et joliment mis en pages, il ravira tous ceux, petits et grands, pour qui l'exploration spatiale se conjugue encore avec fiction.

► **Ils ont rêvé l'espace**, *de Pierre Poix, Hatier, 168 p., 145 F. A signaler dans la même collection :* Partir pour l'espace, *de Dietrich E. Koelle, et* Habiter dans l'espace, *de Jacques Collet.*

### Louis de Broglie, le solitaire

En 1923, Louis de Broglie émet une hypothèse invraisemblable : les électrons ne sont pas seulement des particules mais aussi des ondes. Six ans plus tard, le prix Nobel de physique lui est attribué pour la découverte des propriétés ondulatoires de la matière, dont les conséquences scientifiques et techniques se répercuteront sur toute la physique moderne. Il fut ainsi l'un des rares théoriciens de ce siècle, avec Planck, Bohr, Einstein et Schrödinger, qui eurent le privilège de changer notre vision du monde.

Descendant d'une vieille famille aristocratique d'origine piémontaise, Louis de Broglie aura toute sa vie durant fui les mondanités. Discret et solitaire, travailleur acharné, il disait avoir lu dans sa vie plus de livres d'histoire que de physique. *«J'espère bien que vous n'allez pas vous perdre en détails biographiques qui n'intéressent personne, et que vous vous en tiendrez à la science»*, avait-il un jour recommandé au physicien Georges Lochak, avec qui il travailla pendant trente ans. Son collègue et ami n'a pas tout à fait tenu parole, et son portrait n'en est que plus attachant. Il redonne vie à un grand savant – un *«esprit cosmique»*, dit Lochak – qui mourut il y a cinq ans, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, presque dans le silence.

► **Louis de Broglie, un prince de la science**, *de Georges Lochak, Flammarion, 264 p., 120 F.*

### La famille Curie

Pierre et Marie Curie, découvreurs du polonium et du radium ; leur fille Irène et son mari Frédéric Joliot, découvreurs de la radioactivité artificielle ; trois prix Nobel à eux quatre (de physique en 1903 et 1911, de chimie en 1935) : on savait presque tout, déjà, de ces couples légendaires, initiateurs d'une part essentielle de la science moderne. Pour avoir pu consulter une part encore inédite de la correspondance des Joliot-Curie et les archives Curie de la Bibliothèque nationale (accessibles seulement depuis janvier 1990), l'Américaine Rosalynd Pflaum apporte quelques éléments nouveaux. Elle nous livre surtout une biographie extrêmement vivante de cette famille de physiciens exceptionnels.

► **Marie Curie et sa fille Irène, deux femmes, trois Nobel**, *de Rosalynd Pflaum. Belfond, 450 p., 145 F. A signaler :* Des femmes Prix Nobel, de Marie Curie à Aung San Suu Kyi, 1903-1991, *de Charlotte Kerner et Nicole Casanova. Editions Des femmes, 398 p., 170 F.*

### Le savoir alchimique

Préchimie pour certains, ésotérisme pour d'autres, l'alchimie n'a pas la réputation d'être un savoir rationnel. Revue et commentée par le philosophe Bernard Joly, la traduction du *Manuscriptum ad Fredericum*, texte écrit en 1653 par le médecin et alchimiste Pierre-Jean Fabre, disciple de Paracelse, témoigne pourtant de sa cohérence. Destiné à interpréter *«très clairement les textes et les énoncés les plus obscurs des chimistes»*, ce traité expose en trente-trois courts chapitres les fondements théoriques de la doctrine alchimiste, définit ses concepts essentiels et souligne les liaisons logiques qui les unissent.

Dans la deuxième partie de son ouvrage, Bernard Joly s'attache à démontrer à quel point la pensée alchimiste, ni scolastique ni mécaniste, compta pour la plupart des philosophes et des savants de ce siècle. Leibniz, Spinoza, Newton et Descartes lui-même en lisaient les textes et tentaient d'en vérifier les expériences. Si *«la plus trompeuse des recherches»* (Leibniz) buta sur la réalité de la transmutation, elle ne s'en développa pas moins, à son époque, sur des bases rationnelles, sur une *«philosophie chimique»* dont les racines remontent sans doute au stoïcisme antique.

► **Rationalité de l'alchimie au XVII[e] siècle**, *de Bernard Joly. Editions Vrin, collection «Mathesis», 408 p., 192 F. A signaler dans la même collection :* l'Evolution de la mécanique, *de Pierre Duhem (1903), 472 p., 147 F.*

★ *Signalons également deux rééditions en poche :* L'Origine des espèces, *de Charles Darwin (1859). Texte établi par Daniel Becquemont, à partir de la traduction de l'anglais d'Edmond Barbier. GF-Flammarion n° 685, 604 p. :* Recherches sur les ossements fossiles de quadrupèdes, discours préliminaire, *de Georges Cuvier (1812).*

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

# Le sang pur

**CRIMES ET CHATIMENTS DANS L'ESPAGNE INQUISITORIALE**
*de Michèle Escamillo-Colin.*
*Préface de Pierre Chaunu.*
*Berg International, 2 vol.*
*sous emboîtage, 1 376 p., 560 F.*

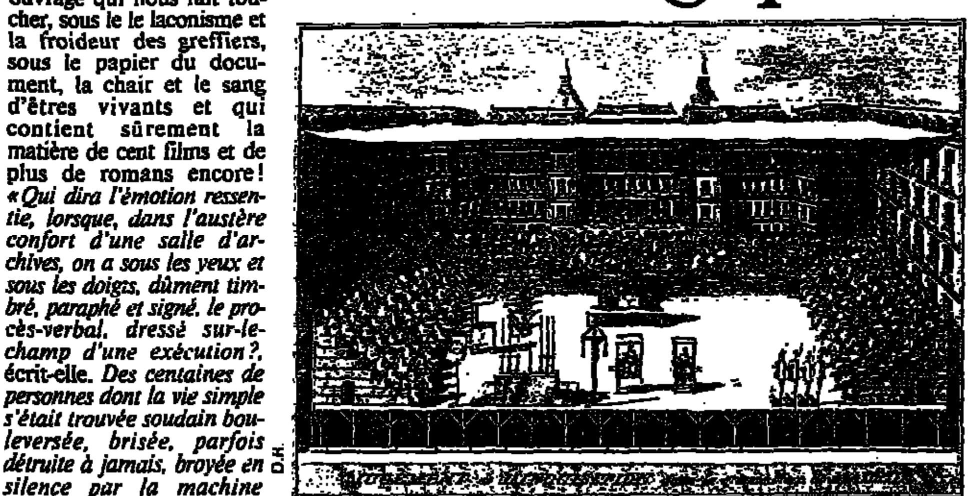
**LES MORISQUES ET LE RACISME D'ÉTAT**
*de Rodrigo de Zayas.*
*La Différence,*
*coll. « Les Voix du Sud »,*
*760 p. (dont 420 p. de documents).*
*198 F.*

AVEC Torquemada, l'Inquisition espagnole ne faisait que commencer... Fondé par Ferdinand d'Aragon et Isabelle la Catholique, avec l'approbation pontificale, dans ce pays particulièrement tolérant qui avait vu se mêler chrétiens, Maures et juifs, ce tribunal ecclésiastique allait pratiquer, à partir du dernier quart du quinzième siècle, une «épuration» par la torture et par le bûcher qui laisserait le souvenir d'une rigueur jusque-là inconnue. L'expulsion des juifs, malgré la procédure expéditive des juges inquisitoriaux, était loin d'être achevée en 1492...

Abolie par Joseph Bonaparte en 1808, rétablie en 1814, définitivement supprimée en 1820, l'Inquisition aura laissé une marque considérable dans toute l'histoire de l'Espagne, tant du point de vue religieux qu'intellectuel. Une marque qui ne pourra être effacée. Même après ce jour historique du 31 mars 1992, quand, dans la synagogue de Madrid, le roi Juan Carlos, le successeur des Rois catholiques, a solennellement mis fin à l'acte d'expulsion qui, depuis cinq siècles, condamnait à l'exil les juifs d'Espagne.

Que fut l'Inquisition pendant les siècles qui suivirent? Des fonds d'archives considérables en témoignent, des listes manuscrites transmises à Madrid par les tribunaux périphériques, inexploitées, inexploitables sans l'aide de l'informatique et qu'une universitaire, Michèle Escamillo-Colin, a étudié pendant plus de vingt ans pour une thèse de doctorat d'Etat, sous la direction de Pierre Chaunu, et qui, légèrement réduite, vient de paraître sous un titre justement dostoïevskien : *Crimes et châtiments dans l'Espagne inquisitoriale* (l'éditeur nous a fait grâce du sous-titre de la thèse : *Essai de typologie délictive et punitive sous le dernier Habsbourg et le premier Bourbon*).

Un ouvrage universitaire passionnant, accessible, savant, qui, grâce à la justesse du ton et à l'esprit de synthèse, et de détail, de l'auteur, se lit aisément, non pas avec plaisir (ne soyons pas sadiques, comme l'étaient les spectateurs des autodafés!), mais avec une horreur croissante devant l'abondance et la variété des supplices, physiques et moraux, inventés par les hommes au nom de leur combat contre l'hérésie. Un ouvrage qui nous fait toucher, sous le le laconisme et la froideur des greffiers, sous le papier du document, la chair et le sang d'êtres vivants et qui contient sûrement la matière de cent films et de plus de romans encore! *«Qui dira l'émotion ressentie, lorsque, dans l'austère confort d'une salle d'archives, on a sous les yeux et sous les doigts, dûment timbré, paraphé et signé, le procès-verbal, dressé sur-le-champ d'une exécution?,* écrit-elle. *Des centaines de personnes dont la vie simple s'était trouvée soudain bouleversée, brisée, parfois détruite à jamais, broyée en silence par la machine inquisitoriale. Page après page s'égrenaient ainsi des destins furtivement entrevus, des ombres qui très vite reprirent corps à nos yeux, de manière quasi obsédante, exigeante.»*


D.R.
Madrid. L'autodafé de 1680.

MICHÈLE ESCAMILLO-COLIN a décrypté deux registres des Archives nationales qui vont de 1669 à 1722, soit le règne de Louis XIV, la fin du Siècle d'or, et en ce qui concerne l'Inquisition, le début du déclin. Après Jean-Pierre Dedieu, qui s'était attaché à montrer la responsabilité de l'Inquisition dans le retard économique de l'Espagne (1), elle a cherché à capter, dans le recensement de quelque quatre mille condamnés, la réalité quotidienne de la souffrance. Elle a réussi à démonter le système inquisitorial, cette police idéologique qui travaille dans le secret, et dont l'autodafé n'est que la pointe visible de l'iceberg.

*«Le jeu très ibérique entre lumière et ombre oppose ici délibérément l'impénétrable secret de la procédure à la fracassante publicité de l'acte expiatoire»*, écrit-elle, commentant un superbe tableau du peintre Francisco Risi représentant un autodafé célébré à Madrid en 1680 en présence du Roi et du Grand Inquisiteur, des nobles et du peuple. Un formidable spectacle qui ressemble à une corrida! *«Il y aura une fête le 30 de ce mois,* écrit la marquise de Villars à Madame de Coulanges à la veille de cet événement. *Elle ne se fait que de cinquante en cinquante ans. On y brûle beaucoup de juifs; et il y a d'autres supplices pour des hérétiques et des athées.»*

Il n'est pas question pour ces spectatrices d'évaluer l'horreur du supplice. Il y a souvent plus de femmes que d'hommes condamnés au feu. Certains sont étranglés avant, d'autres brûlés vifs; d'autres refusent d'abjurer comme Leonor Margarita de Yuste, vingt-deux ans, *«brûlée vive après s'être jetée précipitamment dans le brasier, sans avoir attendu que l'exécuteur de justice l'y jetât attachée à un madrier comme il était prévu»*.

Le nombre des exécutions peut paraître infime au regard de l'époque contemporaine : *«La mort expiatoire par le feu était une sentence exceptionnelle réservée à ceux qui, malgré la torture, refusaient d'abjurer,* écrit l'auteur bousculant ainsi nos idées reçues. *Elle n'a frappé que 6.5 % des personnes jugées. Et n'a pas été exécutée dans la moitié des cas.»* Cependant la prison qui les attend, souvent à vie, n'est pas un régime enviable pour ces êtres réduits à la misère, leurs enfants à la mendicité ou bien endoctrinés pour renier père et mère. Ou bien, cachés loin des villes, paralysés pendant des siècles par la peur, cette arme majeure du Saint-Office, et pratiquant leur religion en secret comme les Marranes de Tras-os-Montes à la frontière portugaise (2).

L'ouvrage passe en revue les «délits» par ordre d'importance : en premier lieu, la répression du crypto-judaïsme, de ces nouveaux chrétiens, faux chrétiens, *conversos*, Portugais arrivés après l'annexion du Portugal en 1580 et suspects de judaïsme, marranes qui judaïsent en secret. Un édit fait de la délation, pour tout chrétien, une obligation religieuse et de chaque paroissien un agent de l'Inquisition, et dresse, pour les instruire, un catalogue circonstancié des attitudes suspectes, leur transmettant ainsi les règles d'observance de la religion abhorrée. L'essentiel, en effet, est d'éradiquer ce peuple hébreu qui constitue *«une erreur de la Création, l'ivraie de l'Evangile»*. Un peuple de trop.

Tous les moyens de coercition sont pratiqués. L'emploi de la torture (qui *«sert surtout à révéler aux médecins spirituels que sont les Inquisiteurs la mortelle blessure et le poison malin que porte dans son cœur l'hérétique perfide»*) est le plus souvent passé sous silence. Avec quelques exceptions : *«Dona Maria Carlos, emprisonnée avec son nourrisson de quatre mois, accusée de judaïsme, supporta héroïquement la torture et fut libérée avec un bras cassé et un orteil arraché par un bourreau maladroit»* (9 juin 1675).

Pour clore cette quête historique de la souffrance enfouie, une dernière partie traite des «délits secondaires», c'est-à-dire ceux qui touchent les vieux croyants : les hérésies et les déviances diverses (irrévérence envers Dieu et ses saints, profanation de l'hostie, faire gras pendant le Carême, illuminisme, molinosisme, etc.), la sorcellerie, les prêtres mariés ou séducteurs, le blasphème, la polygamie, la sodomie. Autant de condamnés qui n'encourent pas le bûcher, mais reçoivent des peines diverses en plus de la flagellation : envoyés aux galères, déportés, chassés de leur couvent, etc. Un chapitre traite aussi du *«cas particulier des mahométans»*, esclaves ou affranchis pour la plupart d'origine maghrébine, égarés dans le royaume en cette fin du dix-septième siècle, alors que, depuis 1609, les Morisques, ces Maures qu'on avait forcés à se convertir, avaient été expulsés d'Espagne.

A partir de ce sujet mal connu de la persécution des Morisques, un Espagnol de Séville, descendant d'une famille arabe convertie, Rodrigo de Zayas, a composé, en français, un long essai intitulé *les Morisques et le racisme d'Etat*. Partant de cent quatre-vingt-sept feuillets manuscrits qu'il a pu acheter en 1989 et qui contenaient quelque cinquante rapports de l'Inquisition et des lettres royales relatives au problème des Morisques dans le Royaume de Valence à la fin du seizième et au début du dix-septième siècle – la collection de Lord Holland –, il a écrit un livre hétéroclite, hétérodoxe qui ne se veut pas une étude historique, mais qui tient de l'essai, du pamphlet, ce qu'il appelle *«une sorte d'auberge espagnole où chacun peut trouver les éléments de ses propres opinions à condition d'y apporter une réflexion critique»*.

Dans un désordre volontaire, pas toujours limpide, il dresse un réquisitoire contre le gouverneur responsable de la déportation de 1609, le duc de Lerma, *«un des plus grands criminels de l'histoire espagnole»*. Il dénonce une Espagne raciste qui a éliminé les quelque 600 000 Maures qui vivaient dans le Royaume de Grenade avant 1492, une Espagne de l'Inquisition dont l'activité était davantage orientée vers la recherche de la pureté du sang que vers le constat d'hérésie. *«La pureté et la limpidité du sang proviennent des ancêtres qui, après avoir reçu la vraie foi catholique du Christ, notre Seigneur, dans le baptême, l'ont conservée avec constance et courage sans jamais s'en écarter»,* écrira au dix-septième siècle Escobar del Corro, célèbre théoricien de la pureté du sang. Ce qui va conduire l'Espagne du seizième siècle à élaborer une législation selon laquelle tout individu désirant entrer dans les universités, dans les ordres religieux, dans l'armée ou dans l'administration devait apporter la preuve d'une ascendance chrétienne irréprochable.

Attaché à faire reconnaître la monstrueuse injustice faite aux musulmans d'Espagne, Rodrigo de Zayas lève un lièvre qui va sans doute donner lieu à des discussions passionnées. Sautant du dix-septième siècle espagnol à un Etat français pétainiste où l'Etat et l'Eglise sont d'accord pour l'application d'un «statut des juifs» afin d'«aryaniser» le pays, il commet le sacrilège de comparer deux idéologies coercitives. L'Inquisition, en instituant le premier «racisme d'Etat», aurait-elle été l'ancêtre et l'inspiratrice des lois de Vichy?, demande-t-il.

(1) Jean-Pierre Dedieu : *l'Inquisition* (Cerf, 1987).

(2) Voir Frédéric Brenner et Yosef Yerushalmi : *les Marranes* (La Différence, 1992).

# Le roman de Saint-Sulpice

## *David Shahar décrit les charmes et les leurres de Paris*

**LES NUITS DE LUTÈCE**
*de David Shahar.*
*Traduit de l'hébreu*
*par Madeleine Neige*
*Ed. François Bourin,*
*221 p. 119 F.*

L'écrivain hébreu David Shahar n'a pas fini de nous surprendre avec sa grande fresque du *Palais des vases brisés*, dont il continue le cours. Commencée en 1978, l'œuvre évoquait dans ses cinq premiers tomes, tous traduits chez Gallimard, la Jérusalem du mandat britannique, à travers les souvenirs d'enfance du narrateur qui ressemblait à l'auteur comme un frère. Une foule de personnages pittoresques en jaillissaient, de provenances très diverses, tous dépeints dans leurs paroles véhémentes ou douces, des femmes, des poètes, des juifs, des arabes, des officiers britanniques... Entre les communautés régnait alors, quoique précaire, une harmonie que devaient rompre les émeutes de 1936. Une tonalité tragique planait sur l'ensemble.

Puis, le *Palais des vases brisés* changea de maison d'accueil et de registre. *Les Marches du Palais* introduisit un épisode joyeux dans cette fresque sombre et nostalgique. Il n'y fut plus question que d'amour, des rayonnantes amours de jeunesse d'un des personnages les plus en vue de la composition. Une coquine histoire d'adultère s'agrandissait jusqu'aux étoiles par la magie du verbe. La part du comique monta. *Les Nuits de Lutèce*, septième tome du *Palais des vases brisés*, relié à l'ensemble par des liens assez lâches, paraît relever presque entièrement de la comédie. Mais il est en même temps le roman des fausses certitudes, des occasions manquées, des amours inaccomplies et quels que soient son rythme et sa gaieté, il dépose dans le cœur une nuance d'amertume. Nous ne sommes plus à Jérusalem, mais à Paris, en 1988. Israël a juste quarante ans. Le narrateur, toujours le même, a atteint l'âge de la maturité qui ne lui a pas enlevé le goût des femmes. Celui-ci va s'éveiller devant une bien étrange personne, une jeune et belle protestante française, qui a quitté sa famille riche et bourgeoise pour se marier et vivre parmi les Tziganes qui hantent la foire de Clichy et le parvis de Saint-Sulpice. Elle en est à son deuxième mari, seul écrivain tzigane en langue française, et elle s'apprête à le quitter pour un amant journaliste en qui le narrateur croit retrouver un de ses amis d'enfance à Jérusalem qui, lui, ne le reconnaît pas. Feinte? Oubli? Erreur d'identité?

Le roman pourrait reposer sur ce mystère mais il bifurque sur une autre voie : la conquête de la jeune femme par le narrateur, les manèges qui l'y conduisent et sa déception finale. La tentation qu'exerce cette Circé n'aboutira qu'à la rupture entre l'inflammable don Juan sans le sou et l'insupportable femme qui l'emploie, l'héberge et dont par défi il est devenu l'amant. C'est une poétesse américaine, professorale, moralisante et féministe dont les envolées poétiques sont vouées à la *« pure combinaison des mots »*.

Un homme pris entre deux femmes antithétiques, telle est l'histoire, somme toute simple, que David Shahar nous conte pour évoquer ses nuits de Lutèce à lui, du temps où il fréquentait les petites hôtels de la rue Mouffetard, les cabarets de la Montagne-Sainte-Geneviève, la librairie Shakespeare and Company et le Caveau des Oubliettes. *«Je ne puis écrire que sur ce qui m'est arrivé à moi, sur les choses que j'ai vues et les gens au milieu desquels je suis né et j'ai grandi, sur mes sentiments et mes imaginations»*, fera-t-il dire à l'écrivain tzigane qui parle en son nom. Ne prenons pourtant pas les *Nuits de Lutèce* pour une autobiographie. C'est une composition chargée d'évoquer Paris, son charme et peut-être ses leurres.

Dans tous les lieux parcourus, David Shahar situe des anecdotes, monte des spectacles souvent bouffons, inscrit des mélodrames. Ces motifs entretiennent entre eux échos et reflets. Puis la trame serrée du récit les happe et les fond dans l'ensemble par un jeu d'associations, de souvenirs, d'hallucinations et de rêves.

La principale surprise qu'apporte le livre, c'est la place qu'y occupe l'église Saint-Sulpice. Elle y trône. Saviez-vous qu'une inscription en lettres hébraïques portant le nom de l'Eternel, Ya Haveh, orne sa tour de gauche? Les fresques de Delacroix dans la chapelle des Saints-Anges, sont, elles, célèbres. Mais comme traduction de la Bible, elles sont erronées. Le peintre a représenté Jacob luttant avec un ange empêtré dans ses ailes. Or, il n'y a jamais eu d'ange dans le combat biblique. C'est avec un Dieu fait homme que se mesure Jacob et c'est Lui qu'il vainct.

Les rendez-vous de la belle Tzigane avec l'un ou l'autre de ses amoureux se passent sous cette fresque. La scène qu'elle illustre, même faussement, possède sans doute aux yeux de Shahar une valeur symbolique que je ne déchiffre pas. Mais il y a le reste, les personnages, les scènes, les décors, les violons tziganes qui mettent l'amour en tête et la danse dans le corps... Comique, fantastique, philosophique, biblique et en même temps proche de la vie, c'est un bien curieux livre, *les Nuits de Lutèce*, ce roman de Saint-Sulpice.

**Jacqueline Piatier**

# Cioran et les mystiques

*Suite de la page 25*

C'est qu'elles captent des images sans relation avec les dogmes et, par conséquent, peu utilisables pour étayer la doctrine; et que leur émotion, en outre, suffit à les renseigner sur l'objet qui la provoque : Dieu en personne.

Aussi bâtissent-elles une connaissance par elles-mêmes, n'essayant pas d'expliquer l'inconnu, du moment où elles s'identifient à celui-ci. Mais ce qui effare encore plus l'Eglise, c'est la jouissance latente des corps ainsi confrontés : le leur, et celui du dieu incarné, le Fils : leur corps, comme dans l'érotisme, n'a fait que poursuivre le moment extrême où le plaisir ridiculise la pensée et où, le temps d'une extase, il a contenu l'infini.

Or – et cela a dû combler Cioran – la traversée de la Divinité par ces mystiques, débouche souvent dans le plus pur néant. Angèle de Foligno le chante : *« Oh! néant inconnu! L'âme ne peut jouir d'une plus belle vue en ce monde qu'en observant son propre néant, tout en restant dans sa prison. »* Tandis que Maria Maddalena de'Pazzi – laquelle, revenue sur terre, ne se souvenait de rien – soutient pour sa part que l'amour suprême de Dieu est l'amour mort, lequel ne désire, ni ne cherche, ni ne convoite rien : *«ni Le connaître, ni Le comprendre, ni en jouir»*.

Et Cioran d'en jubiler : *« Gâcher sa vie pour rien, toucher au sublime dans l'inutile absolu! »*, disait-il alors, tout jeune homme, dans ce livre où, pour ce qui touche au style, on voit bien qu'il incline déjà à condenser ses hantises en aphorismes – ce *« genre »* où il excelle, non sans le décrier : n'assure-t-il pas qu'il est cultivé uniquement par ceux qui ont connu la peur au milieu des mots, la peur de crouler *« avec tous les mots »*?

C'est juste, mais c'est aussi vouloir oublier – par modestie – que l'âme s'émerveille que le mot juste et la phrase brève et pure lui fassent entendre le long discours antérieur de la pensée. Car l'aphorisme est cette concrétion précieuse, ce diamant dans le chaos, auquel, seule, la vraie littérature est en mesure d'aboutir. Et d'où elle peut renaître, émoustillée, éprise d'un autre songe, pour exploser, gerbe d'étoiles soudaines, dans un secret lendemain.

**Hector Bianciotti**

# Rebreanu, l'inconnu

*Suite de la page 25*

*Ciouleandra* était le titre original de ce beau récit, où la tragédie individuelle transcende, mais sans l'occulter, le message politique et social. Ce titre curieux, exotique, mais si vrai méritait-il vraiment d'être modifié?

Plus choquante est l'inconvenence surgie dans la postface, signée par le traducteur, reprise par la quatrième de couverture. En effet, le terme *« occupation »*, relatif à la présence hongroise vieille de neuf siècles en Transylvanie, intervient d'une manière récurente comme pour entretenir une malsaine ambiguïté. Faut-il rappeler que, selon les dictionnaires français usuels, «occupation» signifie essentiellement *« mode d'acquisition de la propriété résultant de la prise de possession d'un bien vacant »*, sinon *« action de s'emparer par les armes d'une ville, d'un territoire, de s'y installer en substituant son autorité à celle de l'Etat envahi »*, avec pour exemple la période pendant laquelle la France fut occupée par les Allemands – 1940-1944? Précisons qu'au début du dixième siècle, lorsque les Hongrois s'installaient en Transylvanie, il n'y avait ni villes ni Etat roumain constitué sur les territoires où ces migrants s'établissaient, mais que ces lieux n'étaient point vides car une population d'origine latine et slave y vivait, éparpillée au creux des montagnes, que les nouveaux arrivants tentèrent en vain d'assimiler. Pourquoi, en ce cas, évoquer une «occupation» de la Transylvanie du dixième siècle jusqu'en 1918 alors que ce terme n'est pertinent que pour la seconde guerre mondiale, quand le nord de cette province fut effectivement occupée par la Hongrie, avec l'appui de l'Allemagne hitlérienne?

Enfin, est-il indispensable que les conflits interethniques qui déchirent l'Europe orientale et centrale trouvent écho dans une postface destinée à faciliter la compréhension d'un très beau texte littéraire.

**Edgar Reichmann**



